

David HUME
(1752)

DISCOURS POLITIQUES

Traduction anonyme, 1754

Un document produit en version numérique par Philippe Folliot, bénévole,
Professeur de philosophie au Lycée Ango à Dieppe en Normandie
Courriel: philippefolio@wanadoo.fr
Site web: <http://perso.wanadoo.fr/philotra/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par M. Philippe Folliot, bénévole,
Professeur de philosophie au Lycée Ango à Dieppe en Normandie
Courriel: philippefolio@wanadoo.fr
Site web: <http://perso.wanadoo.fr/philotra/>

David HUME

DISCOURS POLITIQUES

traduit de l'anglais par un anonyme (certainement Eléazar de Mauvillon),
Amsterdam, Chez J. Schreuder, & Pierre Mortier le jeune. MDCCLIV, à partir
de :

“Political Discourses”. A. Kincaid & Donaldson. 1752.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 9 mars 2010 à Chicoutimi, Ville
de Saguenay, province de Québec, Canada.



Remarque :

Comme il était impossible de travailler avec un logiciel de reconnaissance. j'ai dû tout taper au clavier (avec en plus, l'orthographe "bizarre" du XVIIIème) le texte de ces essais.

Philippe Folliot
Bénévole, professeur de philosophie au Lycée Ango
A Dieppe en Normandie

1^{er} mars 2010.

Table des matières

[Avis du traducteur](#)

Discours I.	<u>Du commerce</u>
Discours II.	<u>Du luxe</u>
Discours III.	<u>Sur l'argent</u>
Discours IV.	<u>De l'intérêt</u>
Discours V.	<u>Sur la balance du commerce</u>
Discours VI.	<u>De la balance du pouvoir</u>
Discours VII.	<u>Sur les impôts</u>
Discours .	<u>Sur le crédit public</u>
Discours IX.	<u>Sur quelques coutumes remarquables</u>
Discours X.	<u>Sur le nombre d'habitans parmi quelques nations anciennes</u>
Discours XI.	<u>Sur la succession protestante</u>
Discours XII.	<u>Idée d'une république parfaite</u>

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

AVIS DU TRADUCTEUR

[Retour à la table des matières](#)

Je me suis amusé à traduire ces *Discours Politiques* de Mr. HUME, gentilhomme *écossais* déjà connu dans la république des lettres. J'ai cru que le public les verroit avec plaisir dans une langue plus généralement entendue. Je me suis surtout attaché à bien rendre les pensées de l'auteur, & la force de ses expressions. C'est au public à juger si Mr. HUME a toujours raison, & jusqu'à quel point on doit adopter ses sentimens. Quant à moi, il me convient de me taire. On pourroit m'accuser de prévention, si je disois tout le bien que je pense de son ouvrage.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours I

DU COMMERCE

[Retour à la table des matières](#)

On peut diviser la plus grande partie du genre-humain en deux classes ; celle des esprits superficiels, qui ne font qu'effleurer la vérité ; & celle des esprits solides, qui l'approfondissent. La dernière est de beaucoup la moins nombreuse, & j'ose dire la plus utile & la plus estimable. En effet ceux qui la composent, suggèrent au-moins des idées, font naître des difficultés, qu'ils n'ont peut-être pas toujours le talent de résoudre ; mais qui donnent souvent lieu à d'importantes découvertes, étant maniées par des personnes plus capables & d'un esprit plus pénétrant. Tout ce qu'on peut leur reprocher (2), c'est que leurs discours sont au-dessus de la portée du vulgaire ; mais s'il en coûte ¹ un peu de peine pour les comprendre, on a en revanche le plaisir d'apprendre des choses qu'on ignorait. C'est peu de chose qu'un auteur qui ne nous dit que ce qui se débite tous les jours dans les cafés.

¹ Nous n'avons pas modifié l'orthographe. Seules les majuscules des substantifs ont été supprimées. (le numérisateur)

Les hommes superficiels sont naturellement portés à décrier les esprits solides & pensans, qui ne s'occupent que de recherches & de réflexions, & ils ne croient pas qu'il puisse y avoir de la justesse dans tout ce qui est au-delà de la sphère de leur pensée. J'avoue qu'il est des cas où à force de raffinement on se rend suspect d'erreur, & où en ne raisonnant point on passe pour aisé & naturel. Quand un homme réfléchit sur sa conduite, sans quelque affaire particulière, & qu'il se fait un plan de politique, de commerce, d'économie, ou de quelque autre affaire que ce soit, il ne s'avise pas d'argumenter en forme, ni de faire un long tissu de raisonnemens. En tout cas il arriveroit sûrement quelque chose qui dérangeroit la liaison de ses sillogismes, & d'où il résulteroit un succès différent de ce qu'il se seroit imaginé. Il n'en est pas de-même lorsqu'on raisonne sur des affaires générales ; & l'on peut assurer que les spéculations ne sont jamais trop subtiles, si elles sont justes, & que la différence entre un homme ordinaire & (3) un homme d'esprit, consiste principalement dans la frivolité ou la solidité des principes d'où ils partent.

Les raisonnemens généraux paroissent embrouillés, purement parce qu'il sont généraux : d'ailleurs il n'est pas aisé au gros des hommes de distinguer dans une infinité de cas particuliers, la circonstance commune à tous, ou d'en faire, pour ainsi dire, un extrait sans mélange d'aucune circonstance inutile. Tous leurs jugemens, toutes leurs conclusions sont particulières. Ils ne sauroient étendre leur vue à ces propositions universelles qui contiennent en soi une infinité de points individuels, & renferment une science entière dans un théorème singulier. Leurs yeux sont confondus & offusqués par une si vaste perspective ; & les conséquences qui en résultent, quelque clairement qu'elles soient énoncées, paroissent obscures & embrouillées. Mais malgré cette obscurité apparente, il est certain que des principes généraux, s'ils sont justes & solides, doivent toujours l'emporter dans le cours général des choses, bien-qu'ils puissent être fautifs dans des cas particuliers. Or c'est à ce cours général des choses que les philosophes doivent principalement faire attention, surtout dans le gouvernement intérieur de l'Etat, où le bien public, qui est, ou du-moins est supposé

être leur unique objet, dépend du concours (4) d'une infinité de circonstances ; au-lieu que dans le gouvernement extérieur, il dépend de certains cas fortuits, & du caprice d'un petit nombre de personnes. Et c'est de-là que naît la différence entre des délibérations particulières & des raisonnemens généraux, & qui fait que la subtilité & le raffinement convient mieux à ceux-ci qu'à celles-là.

J'ai cru cette introduction nécessaire aux discours suivans *sur le commerce, le luxe, &c.* attendu qu'on y trouvera peut-être quelques principes peu communs, & qui paroîtront trop subtils dans des sujets si ordinaires. S'ils sont faux, je consens qu'on les reprouve : mais aussi qu'on ne s'avise pas de les rejeter, par la seule raison qu'ils s'écartent de la route ordinaire.

Quoiqu'à certains égards on puisse supposer la grandeur d'un Etat & le bonheur des peuples comme deux choses indépendantes l'une de l'autre, on les considère néanmoins communément comme inséparables à l'égard du commerce ; & il est vrai de dire, que tout comme l'autorité publique assure le commerce & la fortune des particuliers, ainsi les richesses & l'étendue du commerce des particuliers augmentent à proportion l'autorité & la puissance souveraine.

Cette maxime, à parler en général, est incontestable, quoiqu'on ne puisse disconvenir aussi qu'elle ne soit susceptible de (5) quelques réserves ; & souvent même nous ne l'établissons qu'avec quelques petites modifications & exceptions. Il peut y avoir des circonstances où le commerce, l'opulence & le luxe des particuliers, loin d'augmenter la puissance souveraine, ne servent qu'à en diminuer les forces, & à lui faire perdre de son autorité parmi ses voisins. L'homme est un animal fort inconstant, susceptible d'une infinité d'opinions différentes, de principes & de règles de conduite qui ne se ressemblent point. Ce qui étoit vrai, selon lui, lorsqu'il pensoit d'une certaine façon, lui paroît faux aussitôt qu'il change de sentiment.

On peut diviser le gros des hommes en laboureurs, & artisans ou manouvriers. Les premiers sont employés à la culture des terres ; & les derniers à mettre en œuvre les matériaux que les premiers leur

fournissent, pour les besoins, ou pour la parure des hommes. Aussitôt que le genre-humain sortit de l'état sauvage où il vivoit au commencement, ne s'occupant qu'à la chasse ou à la pêche, il falloit nécessairement qu'il se partageât en ces deux classes ; avec cette différence néanmoins, que le nombre des laboureurs fit d'abord la plus grande partie de la société ². Le tems & (6) l'expérience a si bien perfectionné l'agriculture, que la terre peut aisément nourrir un plus grand nombre d'hommes que ceux qui sont employés à la cultiver, ou que ceux qui sont occupés aux ouvrages les plus nécessaires aux premiers.

Si les mains superflues sont tournées aux Beaux-Arts, appelés communément les arts du luxe, c'est un accroissement de bonheur pour l'Etat, puisqu'ils procurent à plusieurs le moyen de goûter des agrémens qu'ils n'auroient même pas connus sans cela. Ne pourroit-on pas proposer un autre plan pour l'emploi de ces mains superflues ? Le souverain ne pourroit-il pas les reclamer & les employer sur ses escadres & dans ses armées, pour étendre les bornes de sa domination, & porter la gloire de l'Etat chez les nations les plus reculées ? Il est certain que moins les laboureurs & les propriétaires de terres ont de désirs & de besoins, moins ils ont de mains à employer, & par conséquent le superflu des hommes, au-lieu d'être artisans & marchands, pourroit être matelots ou soldats, & (7) renforcer les flottes & les armées, ce qui ne peut se faire quand il faut un grand nombre d'ouvriers pour fournir au luxe des particuliers. C'est pourquoi il semble qu'il y ait ici une sorte de contradiction ou d'opposition, entre la grandeur d'un Etat & le bonheur des sujets. Un Etat n'est jamais plus grand, que tous ses membres superflus sont employés au service du public. Les commodités des particuliers demandent que toutes les mains su-

² Mr. Melon assure dans son *Essai politique sur le commerce* que si l'on divise actuellement les (6) peuples de *France* en vingt parties, seize seront de laboureurs ou paysans, deux seulement d'artisans, une de gens de loi, d'Eglise, de guerre, & une de marchands, financiers & bourgeois. Il y a certainement de l'erreur dans ce calcul. En *France*, en *Angleterre*, & même dans la plupart des pays de l'*Europe*, la moitié des habitants vit dans les villes, & parmi ceux qui demeurent à la campagne, il y en a beaucoup qui sont artisans, & peut-être plus d'un tiers sont de ce nombre.

perflues soient employées à leur service. L'un ne peut se faire qu'aux dépens de l'autre. Et tout comme l'ambition du souverain doit retrancher le luxe des particuliers, de-même le luxe des particuliers doit diminuer les forces, & tenir en échec l'ambition du souverain.

Ce raisonnement n'est point une chimère ; il est fondé sur l'histoire & l'expérience. La république de *Sparte* étoit sans-contredit plus puissante qu'aucun Etat du monde ni plus peuplé ni plus étendu ; & cependant il n'y avoit ni commerce, ni luxe, & il ne pouvoit même y en avoir. Les *Ilores* étoient des laboureurs, les *spartiates* les soldats et les nobles. Il est évident que si les *spartiates* avoient vécu à l'aise & délicatement, & qu'ils se fussent occupés au commerce & aux arts, jamais le travail des *Ilores* n'auroit suffi pour l'entretien d'un si grand nombre de personnes. La même police peut se remarquer dans la république *romaine*. En (8) effet, on découvre à travers les anciennes histoires, que les plus petites républiques levoient & entretenoient de plus grandes armées, que n'en pourroient entretenir aujourd'hui des Etats qui auroient trois fois plus d'habitans. On a supputé que chez toutes les nations de l'*Europe* la proportion entre les soldats & le peuple est, à peu près, comme un à cent. Mais nous lisons que la seule ville de *Rome* avec son petit territoire, leva et entretint, au commencement, dix légions contre les *latins*. *Athènes*, dont le territoire n'étoit pas plus étendu que le comté d'*York*, envoya à l'expédition de *Sicile* près de 40000 hommes.³ On dit que Denis le *Vieux* entrenoit continuellement une armée de 100000 hommes de pied, & de 10000 chevaux, sans compter une flotte de 400 voiles ;⁴ quoique sa domination ne s'étendît pas au-delà de la ville de *Syracuse* avec son territoire, à peu près la troisième partie de l'île de *Sicile*, avec quelques villes maritimes sur les côtes d'*Italie* & d'*Illyrie*. Il est vrai que les armées des anciens ne subsistoient presque que de pillage. Mais ne falloit-il pas que l'ennemi pillât aussi à (9) son tour ? Et peut-on imaginer un plus

³ Thucyd. Lib. vii.

⁴ Diod. Sic. Lib.ii. Ce calcul me paroît suspect, pour ne rien dire de pis ; principalement parce que ces armées n'étoient pas composées de citoyens, mais de troupes mercenaires. Voyez notre X. discours.

mauvais moyen que celui-là de lever des impôts ? Enfin on ne peut alléguer aucune raison plausible de la supériorité de puissance des plus anciens Etats sur les modernes, si ce n'est le manque de commerce & de luxe. Comme il y avoit peu d'artisans à nourrir, le travail des gens de la campagne suffisoit pour nourrir beaucoup de soldats. *Tite Live* dit que de son tems *Rome* auroit eu de la peine à lever une aussi grosse armée que celle qu'au commencement de sa fondation elle envoya contre les *Gaulois* & les *Latins*.⁵ Au-lieu des soldats, qui combattirent pour la liberté sous *Camille*, il y avoit du tems d'*Auguste* des musiciens, des peintres, des cuisiniers, des comédiens, des tailleurs ? Et si le pays étoit également bien cultivé en l'une & l'autre époque, il est évident qu'il pouvoit entretenir un nombre égal de gens de l'une comme de l'autre profession. Le pur nécessaire n'exigeoit pas davantage dans un tems que dans l'autre.

Il se présente à ce propos une question bien naturelle. Pourquoi, dira-t-on, les souverains ne reviennent-ils pas aux maximes de l'ancienne politique, & ne consultent-ils pas à cet égard plutôt leur intérêt, que le bonheur de leurs sujets ?

(10) Je réponds que la chose me paroît du tout impossible ; parce que l'ancienne politique étoit violente, & contraire au cours le plus naturel & le plus ordinaire des choses. On sait par quelles loix singulières *Sparte* étoit gouvernée, & que plusieurs ont regardé cette république comme une espèce de prodige, eu égard au caractère général des hommes, tel qu'il s'est fait connoître chez d'autres nations & en divers tems. Si le témoignage des anciens historiens étoit moins exprès, moins uniforme, & moins circonstancié, un pareil gouvernement paroîtroit un être de raison, une fiction, une chose impraticable. Et quoique *Rome* & d'autres anciennes républiques fussent fondées sur des principes un peu plus naturels, il falut néanmoins un concours de circonstances extraordinaires pour les assujettir à un si pesant fardeau. C'étoient des Etats libres, de peu d'étendue ; & comme la guerre étoit

⁵ Tit. Liv. Lib. vii. Cap.27. Adeo in quae laboramus, dit-il, sola crevimus, divitias luxuriamque.

le goût du siècle, tous les Etats voisins se trouvoient continuellement en armes. La liberté produit naturellement des hommes d'Etat, particulièrement dans les petites républiques ; & cet esprit de gouvernement, cet *amour de la patrie*, doit s'accroître à mesure que les allarmes augmentent, & que chacun est obligé à tout moment de s'exposer aux plus grands dangers pour sa défense. Une suite continuelle de guerres qui se succèdent, aguerrit chaque citoyen ; (11) ils vont tous à leur tour en campagne ; pendant leur service ils se nourrissent à leur dépens. Et quoique ce service soit équivalent à un gros impôt, il est toutefois moins sensible à un peuple belliqueux, qui combat pour l'honneur, qui aime mieux se venger que payer, & et qui ne connoît ni gain, ni industrie, ni plaisirs. ⁶ On peut ajouter à cela l'extrême égalité de fortune parmi les habitans des anciennes républiques, où chaque champ appartenant à divers propriétaires, étoit capable d'entretenir une famille, (12) & rendoit le nombre de citoyens très-considérable, même sans commerce ni manufactures.

Mais quoique le manque de commerce & de fabriques, parmi un peuple, libre & fort belliqueux, puisse n'aboutir quelquefois qu'à appauvrir le public, il reste pour décidé que dans le cours ordinaire des

⁶ Les plus anciens *Romains* vivaient dans une guerre perpétuelle avec leurs voisins, & en vieux *latin*, le mot *hostis* signifie également un *étranger* & un *ennemi*. C'est une remarque de *Cicéron*, qui attribue cette double signification à l'humanité des ancêtres du *peuple romain*, lesquels pour adoucir, autant qu'il étoit possible, le joug d'un ennemi, le désignoient par le même nom qui signifie un *étranger*. V. *Cic. De Offic. Lib. II*. Il est néanmoins plus vraisemblable, & plus conforme aux mœurs de ce tems, que la férocité de ce peuple alloit jusqu'à regarder comme ennemis tous les étrangers, & à les appeler du même nom. En effet, la plus commune maxime de la politique ou de la nature, ne permet pas qu'on regarde avec des yeux favorables, les ennemis de l'Etat, ni qu'on ait pour eux les sentiments que *Cicéron* attribue aux premiers *Romains*. Sans compter que ces anciens habitans de *Rome* exerçoient la piraterie, comme nous l'apprenons de *Polybe*, liv. VIII. Qui nous a conservé le premier traité qu'ils firent avec les *Carthaginois*, dans lequel se trouve cette anecdote. Desorte qu'ils étoient alors à peu près comme sont aujourd'hui les *corsaires d'Alger & de Salé*, c'est-à-dire en guerre avec la plupart des nations, & qu'un étranger et un ennemi étoient chez eux des mots très-synonymes.

affaires il produiroit un effet tout différent. Il faut que les souverains prennent les hommes comme ils les trouvent, sans prétendre introduire des changemens violents dans leurs principes & leur façon de penser. Le tems, la diversité d'accidents & de circonstances sont nécessaires pour opérer ces grandes révolutions, qui changent si fort la face des choses de ce monde. Moins le fondement & les principes sur lesquels une société particulière est appuyée, sont naturels, plus le législateur trouvera de difficulté à la former & à l'arranger. La meilleure manière, c'est de s'accomoder à l'humeur générale des hommes, & d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Or, suivant le cours le plus naturel des choses, l'industrie, les arts, le commerce augmentent le pouvoir du souverain, aussi-bien que le bonheur des sujets ; & la politique qui établit la grandeur publique sur la misère des particuliers, est une politique violente. C'est ce qui paroîtra aisément par quelques réflexions que nous (13) allons faire sur les suites qui résultent de l'oisiveté & de la barbarie.

Par-tout où les manufactures & les arts mécaniques ne sont point cultivés, il faut que le gros de la nation s'adonne à l'agriculture ; & si ce grand nombre de laboureurs acquièrent de nouvelles lumières dans l'art de cultiver la terre, il doit y avoir une grande superfluité des fruits de leur travail par rapport à ce qui leur suffit pour leur entretien. De-là vient qu'ils ne font aucun effort pour devenir plus habiles & plus industrieux, tant qu'ils ne peuvent se procurer, au moyen de leur superflu, quelque avantage qui serve ou à leur plaisir, ou à leur vanité. Ils deviennent naturellement indolens. Bientôt la plus grande partie des terres sont incultes, & ce qui est cultivé n'est à la fin plus de même rapport qu'auparavant par l'incapacité & la négligence des laboureurs. Si un jour le besoin de l'Etat exige qu'un grand nombre de gens soient employés au service public, le travail des paysans ne produit plus de superflu au moyen de quoi on puisse faire subsister ce grand nombre de personnes. L'habileté & l'industrie des laboureurs n'augmentent pas tout d'un coup. Il faut du tems pour défricher des terres incultes, tandis qu'une armée fait en peu de jours, par un heureux effort, la conquête d'un pays, ou se débande faute de subsistance. De-là vient

qu'un peuple, (14) tel que nous le supposons, est incapable d'une attaque ou d'une défense régulière, & que les soldats qu'il met en campagne sont aussi ignorans & mal-habiles que ses paysans & ses ouvriers.

Il y a une infinité de choses en ce monde qu'on n'obtient que par le travail, & nos passions sont l'unique ressort qui nous porte à travailler. Quand une nation voit fleurir dans son sein les manufactures & les arts mécaniques, les propriétaires des terres, aussi-bien que les fermiers, s'appliquent à l'agriculture, l'étudient comme une science, & redoublent d'industrie & d'attention. Le superflu de leur travail n'est point perdu ; il est échangé contre les ouvrages des artisans qui leur procurent des commodités, & que le luxe rend bientôt l'objet de leurs désirs, & leur fait convoiter.

C'est par-là qu'une terre produit infiniment plus de choses nécessaires à la vie, qu'il n'en faut pour la subsistance de ceux qui la cultivent. En tems de paix & de tranquillité, ce superflu est consumé par les manouvriers, & par ceux qui cultivent les arts libéraux. Mais il est aisé à l'Etat de convertir plusieurs de ces manouvriers en soldats, & de les nourrir de ce superflu provenu du travail des paysans. Aussi voyons-nous que cela se pratique dans tous les Etats bien policés. Quand le souverain lève une armée, qu'arrive-t-il ? Il met un impôt. Cet impôt (15) oblige tout le monde à se retrancher les choses les moins nécessaires à leur subsistance. Ceux qui travaillent aux ouvrages de luxe, sont réduits par-là à se faire soldats, ou à devenir paysans faute d'occupation. De sorte qu'à considérer la chose abstractivement, les manufactures n'augmentent la puissance de l'Etat qu'autant qu'elles occupent beaucoup de gens, sans priver qui que ce soit des choses nécessaires à la vie, & de manière que l'Etat ait toujours le droit de les réclamer. C'est pourquoi, plus il y a de personnes employées à des ouvrages au-delà du simple nécessaire, plus l'Etat est puissant, dès-que ces personnes peuvent passer de ce travail au service du souverain & de la patrie.

Dans un pays où il n'y a point de manufactures, il peut bien y avoir le même nombre de mains ; mais il n'y a ni la même quantité, ni la

même force de travail. On n’y fait que les ouvrages de pure nécessité, ou ceux qu’on peut à peu près regarder comme tels, & qui ne souffrent que peu ou point de diminution.

Il paroît donc que la grandeur du souverain, & le bonheur des sujets, s’accordent très-bien à l’égard du commerce & des manufactures. C’est une mauvaise méthode, & souvent même impraticable, d’obliger le manant à se tourmenter pour tirer de la terre plus qu’il n’a besoin pour la subsistance de sa famille. (16) Qu’on lui fournisse ce qui est agréable & commode, & il s’y portera assez de lui-même. Après quoi il sera aisé de saisir une partie du superflu de son travail, & de l’employer au service de l’Etat, sans lui donner les retours accoutumés. Une fois habitué au travail, cela lui paroîtra moins onéreux, que si tout d’un coup, vous l’obligez à une augmentation de travail sans aucune récompense ni salaire. Cette maxime peut s’appliquer aux autres membres de l’Etat. Toutes les espèces de travail ensemble sont le fond principal ; on peut en ôter la plus grande quantité sans qu’il y paroisse beaucoup.

Un grenier public, un magasin ⁷ d’habits, un arsenal, sont, sans difficulté, des richesses réelles, & une véritable force dans un Etat. Le commerce & l’industrie ne sont au fond que l’union de plusieurs espèces de travail, qui, en tems de paix & de tranquillité, servent à l’aise & aux plaisirs des particuliers, & dans d’autres tems peuvent, en partie, être tournés au profit de l’Etat & de l’utilité publique. Supposons au-lieu d’une ville capitale, une espèce de camp fortifié, où chaque habitant brule d’une ardeur martiale, & d’un tel zèle pour le bien public, qu’il est disposé à essuyer les plus grandes fatigues pour l’intérêt général. Ce zèle, cette affection, ne prouvoient, comme dans les anciens tems, qu’une disposition suffisante à l’industrie, (17) & au soutien de la communauté. Il conviendrait alors de bannir, comme dans les camps, tous les arts & tout le luxe, & en limitant les tables & les équipages, de faire des amas de vivres & de fourrage beaucoup moins sujets à être bientôt épuisés, que si l’armée étoit chargée d’un grand

⁷ Je rappelle que je ne modifie pas l’orthographe. (Le numérisateur à

nombre de domestiques & d'autres bouches inutiles. Mais comme ces maximes supposent des sentimens trop désintéressés, & qu'il est trop difficile de les maintenir en vigueur, il faut nécessairement gouverner les hommes par d'autres passions, réveiller leur cupidité, leur industrie, & les exciter aux arts & au luxe. Alors le camp sera à-la-vérité chargé d'une quantité considérable de bouches inutiles, mais en revanche les vivres y seront dans une abondance proportionnée. L'harmonie du tout sera maintenue, & l'inclination naturelle se trouvant plus flattée par-là, les particuliers aussi-bien que le public, trouveront leur compte dans l'observance de ces maximes.

La même manière de raisonner nous fera voir les avantages du commerce étranger, tant par rapport à l'accroissement de la puissance publique, qu'à l'égard de l'augmentation des richesses & du bonheur des particuliers. Le commerce avec l'étranger est une nouvelle source de travail dans la nation, & le souverain peut en appliquer au service (18) public telle portion qu'il juge nécessaire. Ce commerce, par l'apport de marchandises du dehors, fournit des matériaux à de nouvelles manufactures ; & par la sortie de celles du dedans, il nous fait débiter une infinité d'ouvrages & de denrées que nous ne saurions consommer chez nous. Enfin un royaume qui envoie & qui reçoit beaucoup de marchandises, doit avoir plus d'artisans, plus de commodités, plus de luxe, qu'un royaume qui se borne à ses avantages naturels ; & par conséquent celui-là doit être plus puissant, plus opulent, plus heureux que celui-ci. Les particuliers recueillent le bénéfice de ces commodités dans les lieux les plus éloignés où elles flattent les sens & les passions. L'Etat y gagne en ce que l'industrie augmentant par ce moyen-là, il se trouve muni contre tous les accidens qui pourroient survenir. Je veux dire, qu'un plus grand nombre d'hommes laborieux sont entretenus par-là, lesquels peuvent dans l'occasion être employés au service de l'Etat, sans interrompre le travail nécessaire pour les besoins & les agrémens de la vie.

Si nous consultons l'histoire, nous trouverons que chez la plupart des nations le commerce avec l'étranger précéda le succès des manufactures du dedans, & fit naître le luxe domestique. On est naturelle-

ment plus porté pour les inventions étrangères que pour celles de (19) son pays, celles-là ont le mérite de la nouveauté, celles-ci se perfectionnent lentement, & nous paraissent trop communes. Il y a donc beaucoup de profit à envoyer hors du pays ce qu'il y a de superflu, & qui ne peut s'y vendre ; à l'envoyer, dis-je, à l'étranger, dont le terroir ou le climat n'est pas favorable à de tels avantages. C'est par-là que les hommes connoissent les agrémens du luxe, & les profits du commerce. Leur délicatesse & leur industrie étant une fois réveillées, ils se portent volontiers à tout ce qui peut perfectionner le commerce tant du dehors que du dedans. Et c'est peut-être le plus grand avantage qu'on retire du commerce avec l'étranger. En effet c'est par-là que les hommes sont quelquefois tirés de leur indolence léthargique ; le luxe & l'opulence d'une partie de la nation, dont ils n'avoient auparavant aucune idée, sont des objets qui les excitent à vivre plus splendidement que leurs ancêtres ; tandis que le peu de marchands qui sont au fait du commerce tant extérieur qu'intérieur, font des profits énormes ; & devenus rivaux de l'ancienne noblesse par leurs richesses, ils font naître l'envie à d'autres aventuriers ⁸ de devenir leurs rivaux dans le commerce. C'est l'imitation qui étend les arts : nos artisans, nos fabricans, à la vue des ouvrages des étrangers, brûlent d'émulation, & du désir de (20) perfectionner les leurs autant qu'il est possible. C'est par un effet de ce sentiment que le fer & l'acier reçoivent, entre ces mains laborieuses, un éclat pareil à l'or & aux rubis des *Indes*.

Quand une fois les affaires de la société sont parvenues à ce point, une nation peut perdre la plus grande partie de son commerce étranger, sans cesser d'être puissante. En effet, si les étrangers cessent de tirer certaines marchandises que nous fabriquons, il faut cesser de les fabriquer, & alors les mains qui y travailloient s'occuperont à d'autres ouvrages dont nous manquons nous-mêmes ; & cela continuera jusqu'à ce que chaque personne qui possède des richesses dans le pays, ait acquis à prix d'argent toutes les commodités & dans un aussi haut degré de perfection qu'il le désire, ce qui ne sauroit jamais arriver. La

⁸ Idem.

Chine passe pour un des plus florissants empires du monde, & néanmoins cet empire a très-peu de commerce au dehors.

J'espère qu'on ne traitera pas de digression superflue la remarque que j'ose faire à ce propos ; que, comme la quantité d'arts mécaniques est avantageuse, de-même plus le nombre de ceux qui en partagent les productions est grand, plus cela est avantageux. Une trop grande disproportion entre les citoyens affoiblit tous les Etats. Chacun devrait, s'il étoit possible, jouir du fruit de son travail, & (21) pouvoir au moins se procurer, non seulement les choses absolument nécessaires à la vie, mais aussi quelques-unes de celles qui ne sont que de simple agrément. Personne ne peut douter, que cette espèce d'égalité ne soit très-conforme à l'humanité, & que ce ne soit moins diminuer le bonheur des riches qu'ajouter à celui des pauvres. Cela augmente donc la puissance de l'Etat, & fait que chacun paye plus gayement les impôts extraordinaires. Là où les richesses sont entre les mains d'un petit nombre, il faut que ceux qui les possèdent contribuent prodigieusement pour subvenir aux nécessités publiques ; mais quand les richesses sont partagées parmi une multitude de personnes, chacun porte sa part des charges, qui par-là deviennent plus légères, & les impôts n'apportent point de différence sensible dans la façon de vivre de chacun.

Ajoûtez à cela que là où les richesses sont bornées à un petit nombre de possesseurs, ceux-ci ont tout le pouvoir en main, & font volontiers tomber de concert toutes les charges sur le dos du pauvre peuple, & l'oppriment de manière à éteindre en lui toute espèce d'industrie.

C'est en cela que consiste l'avantage que l'*Angleterre* a sur les nations qui soient & aient peut-être jamais été. Il est vrai que l'*Anglois* souffre (22) quelque désavantage dans le commerce avec l'étranger, ce qui vient en partie de l'opulence de ses artisans, & en partie de la quantité d'argent qu'il y a dans le pays. Mais comme le commerce avec l'étranger n'est pas l'affaire la plus importante, il ne sauroit entrer en concurrence avec le bonheur de tant de millions de personnes. Et quand les *Anglois* n'auroient que l'avantage de vivre sous un gouvernement libre, cela seul leur suffiroit. La pauvreté est une suite, si-

non nécessaire, du moins naturelle du gouvernement despotique ; quoique je doute, d'un autre côté, que l'opulence soit une conséquence infaillible de la liberté. Elle me paroît plutôt l'effet de certains accidens, d'une certaine manière de penser, jointe avec la liberté. Le lord *Bacon*, parlant des grands avantages obtenus par les *Anglois* dans les guerres avec la *France*, en donne pour raison principale l'aisance & l'abondance supérieure où vivoit le petit-peuple parmi les premiers ; cependant les gouvernements de ces deux nations étoient en ce tems-là très-semblables. Si les laboureurs & les artisans sont accoutumés à travailler pour un fort petit salaire, & à ne jouir que d'une très-petite portion des fruits de leur travail, il est leur est difficile, même dans un gouvernement libre, d'améliorer leur condition, & d'agir de concert entre eux pour se faire hausser leur (23) salaire. Mais s'ils sont accoutumés de vivre dans une certaine abondance, il est aisé aux riches, dans un gouvernement despotique, de faire tomber tout le poids des impôts sur les épaules des uns & des autres.

Il semble que ce soit une ancienne opinion, que la pauvreté du petit-peuple de *France*, d'*Italie*, d'*Espagne*, est, en quelque sorte, l'effet de la richesses supérieure du terroir, & de la bonté du climat. On ne manque pas de raisons pour soutenir ce paradoxe. Dans un aussi beau pays que de ces régions plus méridionales, l'Agriculture est un art aisé ; un homme avec une couple de rosses, peut cultiver dans la saison une étendue de terre qui rapportera un revenu considérable au propriétaire ? Les fermiers n'y savent d'autre mystère, que de laisser leur terre en jachère pendant un an, aussitôt qu'elle est épuisée ; & la chaleur du soleil jointe à la température de l'air, suffit seule ensuite pour lui rendre sa première fertilité. De sorte que les paysans de ces pays-là se nourrissant à peu de frais, travaillent pour peu de chose. Ils n'ont ni fond, ni richesses, qui les autorisent à prétendre au-delà d'un très-petit salaire ; & d'ailleurs ils sont pour toujours dans la dépendance de leurs seigneurs, qui n'afferment point leur terres, & n'appréhendent pas qu'elles soient détériorées (24) et ruinées par cette mauvaise coutume de les donner à ferme.

En *Angleterre* le pays est riche, mais ingrat, & naturellement infertile : il faut le cultiver à grands fraix, & il ne produit que de très-maigres récoltes quand il n'est pas cultivé avec un soin extrême, & par une méthode qui ne donne un profit bien clair qu'au bout de plusieurs années. C'est pour cela qu'en *Angleterre* un fermier doit avoir un fond considérable, & un long bail, conditions qui exigent un profit proportionné. Les beaux vignobles de *Champagne* & de *Bourgogne*, qui rapportent aux propriétaires plus de cinq mille livres sterling par acre de terre, sont cultivées par des paysans qui ont à peine du pain ; & la raison en est, que ces paysans n'ont pour toute chevance que leurs bras, ni d'autres meubles que quelques outils, qui tous ensemble leur coutent à peine vingt chelins. Communément les fermiers sont beaucoup mieux ; mais ceux qui engraisent le bétail & qui en font trafic, sont encore plus à leur aise que tous ceux qui cultivent la terre ; & cela par la même raison, c'est-à-dire, qu'il faut que le profit soit proportionné aux fraix & au risque. Là où le nombre d'artisans pauvres est égal à celui des paysans & des fermiers indigens, parce que tout le reste des habitans doit participer à leur indigence, (25) soit que le gouvernement du pays soit monarchique ou républicain.

Nous pouvons faire la même remarque par rapport à l'histoire du genre-humain. Quelle est la raison pourquoi aucun des peuples qui vivent entre les deux tropiques, n'a pu parvenir à aucun art, à aucune civilité, ni introduire aucune police dans son gouvernement, ni enfin aucune discipline militaire, tandis que dans les climats tempérés peu de nations ont été privées de tous ces avantages à la fois ? La principale cause de ce phénomène, c'est probablement la chaleur & l'égalité du climat dans la zone torride, qui font que les habitans n'ont guère besoin ni d'habits, ni de nipes, ni de maisons pour se couvrir ; ce qui détruit en partie la nécessité, la mère de l'industrie & de l'invention. *Curis acuens mortalia corda*. Sans compter que moins un peuple a de biens de cette espèce, moins il y a chez lui de procès & de querelles. Le cas de nécessité lui tiendra lieu de police établie & d'autorité réglée pour le protéger & le défendre contre tout ennemi étranger.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours II

DU LUXE

[Retour à la table des matières](#)

(26) Le mot *luxe* a une signification assez douteuse ; on peut le prendre en bonne & en mauvaise part. Cependant on entend en général par-là un certain raffinement dans les plaisirs des sens : & chaque degré peut en être innocent ou blâmable, selon les tems, les lieux, & la condition des personnes. A cet égard, plus qu'en aucun autre sujet de morale, il est difficile de fixer les bornes qu'il y a entre la vertu & le vice. Croire que c'est un vice que de goûter aucune sorte de plaisir sensuel, d'aimer la bonne-chère, les ajustements, c'est une idée qui ne peut entrer que dans une tête échauffée par les vapeurs du fanatisme. J'ai ouï dire qu'un certain moine dont la cellule avait une très-belle vue, fit un accord avec ses yeux de ne jamais regarder par la fenêtre, ou du-moins de regarder sans aucun sentiment de plaisir. Tel est encore le péché de boire du *Champagne* ou du *Bourgogne*, plutôt que de la *Bière-forte*, ou de la *petite-bière*. Ces petites douceurs ne sont des vices que quand on les recherche aux dépens de quelque vertu, comme la générosité, ou la charité ; (27) de-même qu'elles passent, avec raison, pour folies, quand, pour en jouir, on ruine sa fortune, & qu'on se réduit à la mendicité. Mais elles sont innocentes dès qu'on se les pro-

cure sans préjudicier à la vertu, sans se mettre hors d'état d'avoir soin de ses amis, de sa famille.

N'être occupé que de bonne-chère, par exemple, sans aucun goût pour les plaisirs de l'ambition, de l'étude, de la conversation, c'est la marque d'une grande stupidité, & un vice qui énerve le corps & l'esprit. Ne dépenser que pour satisfaire cette espèce de sensualité, sans aucun égard pour les besoins de ses amis ou de sa famille, c'est avoir un cœur dénué de tout sentiment d'humanité & de bienveillance. Mais un homme qui remplit ses devoirs, d'ami, de citoyen, de père de famille, n'en est pas moins exempt⁹ de tout blâme & de tout reproche, pour donner dans le luxe de la table.

Puisque le luxe peut être considéré sous ces deux différens points de vue, comme innocent, & comme blamable, on ne peut songer sans étonnement aux opinions bizarres qu'on a soutenues à cet égard. Les uns par un esprit de libertinage ont élevé jusqu'aux nues un luxe vicieux, & l'ont représenté comme extrêmement avantageux à la société. Les autres, moralistes outrés, en ont parlé comme d'une source de corruption, de désordres, de factions dans le gouvernement (28) civil. Nous tâcherons de rapprocher ces deux extrémités, en faisant voir, premièrement, que le siècle du luxe est le plus heureux, & le plus vertueux ; secondement, que le luxe cesse d'être utile, dès-lors qu'il cesse d'être innocent, & qu'étant porté à l'excès il devient pernicieux, bien qu'il ne le soit peut-être pas absolument pour la société politique. Afin de prouver le premier point, nous n'avons qu'à considérer les effets du luxe, tant dans la vie privée que dans la vie publique.

Le bonheur des hommes, suivant les notions les plus reçues, consiste en trois choses, l'action, le plaisir, & l'indolence ; & quoique ces trois choses doivent être mêlées en différentes proportions, selon l'humeur & le caractère des personnes, on ne peut néanmoins exclure l'une des trois, sans détruire, en quelque sorte, le goût de tout ce composé. L'indolence, ou le repos semble à-la-vérité peu contribuer à no-

⁹ Nous ne modifions pas l'orthographe. Nous nous contentons de supprimer les majuscules des substantifs. (Le numérisateur, Philippe Folliot)

tre satisfaction ; toutefois le sommeil est nécessaire pour remédier à la faiblesse humaine, qui ne sauroit soutenir une suite continuelle & non interrompue d'affaires, ou de plaisirs. Le mouvement rapide des esprits, qui met un homme hors de lui-même, épuise enfin l'ame, & exige quelques intervalles de repos, qui, quoiqu'agréables pour un moment, dégènèrent à la longue en langueur, en léthargie, & détruit toute sorte (29) de plaisir. L'éducation, la coutume & l'exemple contribuent beaucoup à nous donner du penchant pour ces trois choses ; & il faut convenir que si elles excitent le goût de l'action & du plaisir, elles sont en même temps favorables au bonheur des hommes. Lorsque l'industrie & les arts fleurissent, on passe le tems à travailler & à se réjouir. L'industrie & les arts procurent les moyens de s'occuper, & les plaisirs sont les fruits & la récompense du travail. Par-là l'esprit se fortifie, ses facultés s'accroissent, & l'on prévient les inconvéniens que produisent la paresse & l'oisiveté, parce que l'assiduité dans une honnête industrie occupe l'ame, & fournit les moyens de satisfaire ses désirs les plus naturels.

Si vous bannissez les arts de la société, vous privez les hommes d'action & de plaisir, & ne leur laissez, au-lieu de cela, que l'indolence, laquelle vous déniez même de tout agrément ; parce qu'en effet le repos n'est agréable que quand il succède au travail, & qu'il recrée l'esprit épuisé par trop d'application & de travail.

Un autre avantage de l'industrie & du raffinement en faits d'arts mécaniques, c'est que communément les arts libéraux s'en ressentent, & il semble que ceux-ci ne se perfectionnent qu'à mesure que ceux-là sont les plus cultivés. Le même siècle qui produit de grands philosophes, (30) de bons politiques, de grands capitaines, des poètes célèbres, produit aussi d'excellens drapiers & d'habiles constructeurs de navires. Nous ne pouvons raisonnablement nous flatter qu'une nation qui n'a nulle teinture d'astronomie, ni de morale, puisse porter des fabriques de drap au plus haut degré de perfection. L'esprit du siècle influe sur tous les arts, & le génie des hommes étant une fois tiré de la léthargie, & mis dans une certaine fermentation, se tourne de soi-même de tous côtés, & porte la perfection dans chaque art & dans

chaque science. L'ignorance crasse est alors entièrement bannie. L'homme jouit du privilège qui appartient à des créatures raisonnables, qui est de penser & d'agir, de goûter les plaisirs de l'esprit ainsi que ceux du corps.

Plus ces arts aimables font de progrès, plus l'homme devient sociable ; & il est impossible que des personnes qui ont l'esprit éclairé des lumières de la science, & qui possèdent un fond de conversation, se plaisent dans la solitude, ou qu'ils vivent avec leurs concitoyens dans cet éloignement, qui est particulier aux nations ignorantes et barbares. Ils ont des assemblées dans les villes où ils demeurent ; ils aiment à recevoir & à communiquer la science, à faire paroître leur esprit ou leur politesse, leur bon goût dans la conversation, ou dans leur manière de se mettre. La curiosité séduit (31) l'homme d'esprit, & le sot est séduit par la vanité. L'un & l'autre le sont par le plaisir. Partout il se forme des cotteries & des sociétés particulières. Les deux sexes se rencontrent & s'abordent d'une manière honnête & civile, & un homme bien élevé & spirituel sert de modèle à plusieurs autres. De sorte que si l'on ajoûte à cela les perfections qu'ils acquièrent dans la culture des sciences & des arts libéraux, il n'est pas possible qu'ils ne deviennent plus humains & plus aimables en conversant les uns avec les autres, & en se procurant mutuellement du plaisir & de l'amusement. C'est ainsi que l'industrie, la science & l'humanité sont liées ensemble par un nœud indissoluble ; & l'expérience d'accord avec la raison, fait voir que ces trois choses sont particulières aux siècles les plus polis, & les plus livrés au luxe.

Tous ces avantages ne sont néanmoins pas sans inconvénients. La plupart des hommes raffinent sur les plaisirs, d'autres les poussent à l'excès ; or rien n'est plus contraire au véritable plaisir que l'excès du plaisir même. On peut assurer positivement, que les *Tartares* sont souvent plus coupables d'une brutale gourmandise en se régalant de la chair de leurs chevaux morts, que les courtisans d'*Europe* qui raffinent le plus sur la cuisine. Et si l'amour déréglé, si l'adultère est plus fréquent dans les siècles polis (32) que dans les tems d'ignorance & de barbarie, s'il n'est souvent regardé que comme un trait de galante-

rie, l'ivrognerie y est en revanche beaucoup plus rare ; & l'on sait que c'est un vice plus odieux & plus pernicieux, tant pour l'ame que pour le corps, comme il me serait aisé de le prouver, non seulement par le témoignage d'*Ovide* & de *Pétrone*, mais aussi par celui de *Sénèque* & de *Caton*. Personne n'ignore que dans les tems de la conjuration de *Catalina*, *Jules César* fut contraint de remettre entre les mains de *Caton* un billet-doux qui découvroit un commerce amoureux entre lui & *Servilie*, sœur de *Caton*, & qu'à la lecture de cet écrit ce sévère censeur, regardant *César* avec indignation, ne put, dans le premier mouvement de son dépit, s'empêcher de l'appeler *ivrogne*, épithète qui lui parut plus honteuse, que celle qu'il auroit pu lui donner avec plus de justice.

Mais ce n'est pas seulement dans la vie privée que l'industrie, le savoir & l'humanité sont des choses avantageuses. Elles le sont aussi dans la vie publique, & ne contribuent pas moins à rendre un Etat respectable & florissant, qu'à faire prospérer les particuliers. L'augmentation & la consommation d'une infinité de choses qui servent à l'ornement ou au plaisir de la vie, sont un avantage réel pour la société ; parce qu'en même temps qu'elles multiplient les agrémens des (33) particuliers, elles forment une espèce de magasin de travail, qui dans les besoins de l'Etat peut être employé au service public. Une nation, chez qui il n'est pas question de ces superfluités, languit nécessairement dans l'indolence, perd tous les agrémens de la vie, & ne fait rien pour l'Etat, dont les escadres & les armées ne sauroient être entretenues par le peu d'industrie de tant de membres oisifs & paresseux.

Les bornes des Etats de l'*Europe* sont aujourd'hui à peu près les mêmes qu'elles étoient il y a deux cent ans : mais quelle différence par rapport à la puissance & à la grandeur de ces Etats ? Et à quoi peut-on l'attribuer, si ce n'est à l'accroissement des arts & de l'industrie ? Quand *Charles VIII*. Roi de *France*, envahit l'*Italie*, il ne mena à cette expédition qu'environ vingt mille hommes : & néanmoins *Guichardin* remarque, que cet armement épuisa tellement la nation, que de longtems elle ne fut en état de faire un pareil effort. Le dernier roi de *France* a eu, en tems de guerre, jusqu'à quatre cents

mille hommes ¹⁰ sur pied ; quoique depuis de la mort de Mazarin jusqu'à la sienne, il se soit trouvé engagé en diverses guerres, qui ont duré près de quarante ans.

J'ai dit que l'industrie doit ses (34) principaux succès aux sciences inséparables des siècles où règnent les arts & le luxe ; j'ajoute que ce sont les sciences qui mettent le souverain en état de tirer le plus grand avantage de l'industrie de ses sujets. Les loix, le bon ordre, la police, la discipline ne peuvent être portés à un certain degré de perfection, que la raison humaine ne se soit auparavant aiguisée en s'exerçant sur des ouvrages mécaniques, & s'appliquant aux arts les plus vulgaires, & particulièrement au commerce & aux manufactures. Peut-on croire qu'un gouvernement sera bien réglé par un peuple qui ne sait pas faire un rouët, ni se servir utilement d'un métier de tisserand ? Sans compter que les tems d'ignorance sont entichés de superstitions, qui jettent l'Etat dans la décadence, & détournent les hommes de la poursuite de leur intérêt & de leur bonheur.

La science exige naturellement, dans l'art de gouverner, de la douceur & de la modération. Elle fait voir les avantages qu'ont les maximes de l'humanité sur celles de la rigueur & de la sévérité, lesquelles entraînent les sujets dans la rebellion, & rendent leur retour à la soumission d'une difficulté insurmontable, en faisant évanouir toute espérance de pardon. Quand l'humeur des hommes est aussi adoucie que leur raison est perfectionnée, c'est alors que cette humanité (35) éclate davantage ; & c'est-là la marque caractéristique, qui distingue un siècle civilisé et éclairé des tems de barbarie & d'ignorance. Les factions sont alors moins invétérées ; les révolutions moins tragiques ; l'autorité moins sévère ; & les séditions moins fréquentes. Les guerres étrangères mêmes en sont moins cruelles : & sur ce même champ de bataille, où l'honneur & l'intérêt rendent les hommes aussi peu susceptibles de compassion que de crainte, on voit les vainqueurs dépouiller la férocité & revêtir les sentimens de l'humanité.

¹⁰ L'inscription de la *Place de Vendôme* porte 440000.

Il n'y a pas lieu de craindre que les hommes en perdant leur humeur sauvage & féroce, perdent leurs qualités guerrières, & qu'ils en soient moins intrépides & moins vaillans dans la défense de leur patrie & de leurs libertés. Les arts n'énervent ni l'esprit ni le corps. Au contraire l'industrie, qui en est une suite nécessaire, donne de nouvelles forces à l'un & à l'autre. Et si la colère, qu'on dit être la pierre-de-touche du courage, perd un peu de sa rudesse, par la politesse & le raffinement des mœurs, il reste toujours un sentiment d'honneur, qui se fortifie par cette élévation de génie, que produisent le savoir & la bonne éducation, & qui est une disposition plus forte, plus constante, & plus aisée à manier que toute autre. Ajoûtez à cela que le courage n'est ni durable, ni utile (36) quand il n'est pas accompagné de discipline, & d'une certaine capacité militaire, qui se trouve rarement chez les nations barbares. Les anciens remarquent que *Datames* étoit le seul barbare qui eût jamais connu l'art de la guerre. Et *Pyrrhus* voyant les *Romains* ranger leur armée avec quelque art & capacité, s'écria avec surprise : *Ces barbares n'ont rien de barbare dans leur discipline*. Il est remarquable que les premiers *Romains* ne s'appliquant qu'à la guerre, étoient le seul peuple non civilisé chez qui la discipline militaire fleurit ; tout comme les *Italiens* sont le seul peuple civilisé en *Europe*, en qui on ne remarque ni bravoure, ni humeur martiale. Ceux qui attribuent la mollesse de cette nation à sa politesse, au luxe & aux arts qui règnent chez elle, n'ont qu'à jeter les yeux sur les *François* & sur les *Anglois*, dont la bravoure est aussi incontestable que leur goût pour le luxe & leur application infatigable au commerce. Les historiens *italiens* se trouvèrent désarmés dans le même tems : tandis que l'aristocratie *vénitienne* craignoit les entreprises du peuple, le gouvernement populaire de *Florence* s'appliquoit entièrement au commerce : *Rome* étoit gouvernée par des prêtres, (37) & *Naples* par des femmes. Le métier de la guerre ne fut plus dès-lors que la ressource des misérables : ces soldats de fortune se ménageoient mutuellement, & au grand étonnement de tout le monde ils faisoient durer un jour entier ce qu'ils nommoient une bataille, & se retiroient la nuit dans leur camp sans avoir perdu un seul homme, ni répandu une goutte de sang.

Ce qui a porté principalement des moralistes sévères à déclamer contre le luxe & le raffinement dans les plaisirs, c'est l'exemple de l'ancienne *Rome*, qui joignant à sa pauvreté & à sa rusticité beaucoup de vertu & de sagesse, s'éleva au plus haut degré de grandeur & de liberté ; mais qui ayant appris des *Grecs* & des *Asiatiques*, qu'elle avoit subjugués, le luxe & la délicatesse, tomba dans une espèce de corruption, d'où nâquirent des séditions & des guerres civiles, qui furent enfin suivies de la perte totale de la liberté.

Tous les auteurs classiques *latins*, qu'on nous fait expliquer dans les collèges, sont remplis de ces sentimens, & attribuent généralement la ruine de l'Etat aux arts & aux richesses apportées de l'*Orient* : jusques-là que *Salluste* parle du goût de la peinture, comme d'un vice égal à l'incontinence & à l'ivrognerie. Ces sentimens étaient si communs dans les derniers tems de la république, (38) que cet auteur ne peut se lasser d'exalter la rigide vertu des anciens *Romains*, quoiqu'il fût lui-même un assez bel exemple de luxe & de corruption moderne. Il fronde l'éloquence des *Grecs*, bien-qu'il fût lui-même l'écrivain le plus élégant du monde. Que dis-je ? Il emploie assez mal à propos des digressions & des déclamations sur ce sujet, quoiqu'il fût un modèle de goût & de justesse.

Mais il seroit aisé de prouver que ces écrivains se sont mépris dans la cause des désordres arrivés dans la république *romaine*, & qu'ils attribuent au luxe & aux arts ce qui ne procédoit réellement que de la mauvaise constitution du gouvernement & de ce nombre prodigieux de conquêtes. Le luxe & le raffinement dans les plaisirs ne sont point les causes primitives de la vénalité & de la corruption. Le prix que tout homme met à chaque plaisir particulier, dépend de la comparaison & de l'expérience. Un crocheteur, qui mange du jambon & boit du brandevin, est peut-être aussi avare, que le grand-seigneur qui se régale d'ortolans & de champagne. Les richesses sont importantes dans tous les tems & pour tous les hommes, parce qu'elles servent à acheter les plaisirs auxquels les hommes sont accoutumés, & qu'ils désirent. Rien ne peut borner ni régler l'amour des richesses, que le sentiment de l'honneur & de la vertu, qui, s'il n'est pas (39) précisément égal

dans tous les tems, sera du-moins naturellement beaucoup plus commun & à un plus haut degré dans un siècle éclairé & adonné au luxe.

De tous les royaumes de l'*Europe*, la *Pologne* est celui qui paroît être le plus dans la disette des arts tant paisibles que militaires, mécaniques que libéraux ; & cependant c'est-là le centre de la vénalité & de la corruption.

Il semble que les nobles n'ayent maintenu leur droit d'élire leur roi, que pour leur intérêt personnel ; & les brigues qui se font dans ces sortes d'occasions, sont à peu près la seule espèce de commerce que cette nation connoisse.

Les libertés des *Anglois*, loin d'être déchues depuis l'introduction du luxe, n'ont jamais été plus florissantes ni plus solides. Et quoique la corruption ait paru fort augmentée parmi nous dans ces derniers tems, il faut principalement l'attribuer à l'établissement de notre liberté, quand nos princes ont reconnu l'impossibilité de gouverner sans parlement, ou d'épouvanter les parlemens par le fantôme de leurs prérogatives. Sans compter que cette corruption, ou vénalité, regarde moins les élus que les électeurs ; & ne peut être par conséquent un effet du luxe.

Si nous considérons la chose dans son véritable point de vue, nous trouverons que le luxe & les arts sont plutôt (40) favorables que nuisibles à la liberté ; & s'ils ne la produisent pas dans le gouvernement, ils ont du-moins la propriété de la conserver quand elle est une fois établie. Chez les nations grossières & rudes où les arts sont négligés, on ne connoît d'autre occupation que la culture de la terre, & toute la société y est divisée en deux classes, les propriétaires des terres, & leurs vassaux, ou leurs fermiers. Ces derniers sont nécessairement dépendans, ou du-moins nés pour l'esclavage & la sujétion ; particulièrement s'ils sont pauvres & peu distingués par leur connoissance dans l'agriculture, comme cela doit toujours arriver dans un pays où les arts sont négligés. Les premiers s'érigent naturellement en petits tyrans, & les uns & les autres sont obligés de se mettre sous la domination d'un souverain pour l'amour de la paix & du bon ordre : on suppose qu'ils

veillent se maintenir dans leur indépendance, comme les anciens barons, ils s'exposent à des haines mortelles, & se plongent dans un océan de querelles & de démêlés, qui mettent tout un païs en combustion, & le jettent dans une confusion peut-être plus dangereuse que le gouvernement le plus despotique. Mais quand le luxe foment l'industrie & le commerce, le paysan, en cultivant son champ devient riche & indépendant, parce que le (41) négociant & le fabricant acquièrent leur part de la propriété des terres, ce qui leur donne du pouvoir, de l'autorité, & un rang mitoyen dans la société, lequel est le plus ferme appui & la base de la liberté. Ces nouveaux propriétaires de terres, d'un esprit aussi borné que les paysans, n'aspirent point à la tyrannie, comme les barons, & par là-même ne sont point tentés de favoriser le despotisme du souverain, pour se procurer à eux-mêmes un pouvoir qu'ils n'ambitionnent pas. Ils ne demandent que des loix équitables qui les maintiennent dans leur propriété, & leur assurent la possession paisible des biens qu'ils ont acquis ; c'est pourquoi ils ne désirent que d'être préservés de la tyrannie monarchique ou aristocratique.

La *Chambre des Communes* est le plus ferme appui de notre gouvernement populaire. Or tout le monde convient qu'elle doit sa principale influence, & la considération où elle est, à l'accroissement du commerce, lequel met les *Communes* en état de partager la propriété des terres. C'est donc sans fondement que l'on se déchaîne contre le luxe & le raffinement des arts, & qu'on les représente comme l'écueil de la liberté & du zèle pour le bien-public.

Déclamer contre le tems présent, & exalter la vertu de nos ancêtres, est une manie ordinaire à tous les hommes ; (42) & comme il n'y a guère que les sentimens & les opinions des siècles polis qui soient transmis à la postérité, de-là vient que nous trouvons tant d'arrêts sévères contre le luxe & même contre les sciences, & de-là vient aussi qu'à présent on souscrit si volontiers à ces arrêts. Mais l'erreur est aisée à démêler, en comparant diverses nations contemporaines, dont nous jugeons d'ordinaire plus impartialement, & que nous pouvons mieux mettre en opposition par rapport à leurs mœurs dont nous

sommes suffisamment instruits. La perfidie & la cruauté, les plus pernicieux & les plus odieux de tous les vices, semblent être particulières aux siècles grossiers & non-civilisés. Les *Grecs* & les *Romains*, peuples si raffinés, attribuoient ces vices à toutes les nations barbares dont ils étaient entourés, & ils pouvoient bien présumer avec justice, que leurs propres ancêtres, d'ailleurs tant célébrés, ne valoient guère mieux, & étoient au-dessous de leurs descendans, en fait de probité & d'humanité, qu'en fait de science & de goût.

Qu'on vante tant qu'on voudra un ancien *Franc* ou *Saxon*, pour moi, je m'imagine qu'il n'y a personne au monde qui ne crût sa vie & sa fortune moins en sûreté dans les mains d'un *Iroquois* ou d'un *Tartare*, que dans celles d'un gentilhomme *françois* ou *anglois*, c'est-à-dire, de (43) deux sortes d'hommes les plus polis des nations les plus polies.

Passons maintenant au second point que nous nous sommes proposés d'examiner, savoir, qu'un luxe modéré & un raffinement innocent dans les plaisirs est avantageux au public ; tout comme il cesse de l'être, dès-qu'il cesse d'être innocent ; & quand le luxe est poussé au-delà des bornes, il devient pernicieux, quoiqu'il ne le soit peut-être guère par rapport à la société politique.

Considérons d'abord ce que c'est que nous appelons *luxe vicieux*. Rien de tout ce qui flatte les sens ne peut de soi être vicieux. Le plaisir ne dégénère en vice qu'autant qu'il entraîne un homme dans des dépenses excessives, qui le mettent hors d'état de remplir ses devoirs, & de faire le bien que sa situation & sa fortune exigent. Supposons qu'il évite ce défaut, & qu'il employe une partie de sa dépense à l'éducation de ses enfants, à l'assistance de ses amis, & au secours des pauvres, quel préjudice peut-il en résulter à la société ? Ce seroit toujours la même consommation ; & le produit du travail qu'un homme n'emploie aujourd'hui qu'à un foible divertissement, serviroit au soulagement des souffreteux, & procureroit du plaisir & de la satisfaction à plusieurs. Les mêmes soins, les mêmes fatigues qu'on employe à apprêter le pâté de Noël, donneroient du pain à (44) une famille entière durant six mois. Dire que sans un luxe vicieux le travail ne se seroit

pas étendu à tout, c'est dire, & rien de plus, qu'il y a dans la nature humaine d'autres défauts que l'indolence, l'avarice, l'inattention aux autres hommes, pour qui le luxe est en quelque sorte un remède, comme un poison peut servir d'antidote à un autre. Mais la vertu est comme une nourriture salubre, plus efficace que le poison le mieux corrigé.

Supposons le même nombre de personnes qu'il y a présentement dans la *Grande-Bretagne*, avec le même climat & le même terroir. Je demande s'il n'est pas possible qu'ils soient plus heureux par la manière de vivre la plus parfaite qu'on puisse imaginer, & par la plus grande réforme des mœurs que le Tout-puissant puisse opérer en eux. Il y auroit une extravagance manifeste à le nier. Comme le pays peut nourrir beaucoup plus d'habitans qu'il n'y en a, jamais il ne ressentiroient d'autres maux, que ceux qui résultent de la foiblesse du corps, & ces maux ne sont pas la demie-partie des misères humaines. Tous les autres maux sont l'effet ou de nos propres vices, ou de ceux des autres ; & souvent plusieurs de nos maladies ne viennent que de cette source. Si vous bannissez le luxe vicieux, sans remédier à l'oisiveté, à la fainéantise, à l'indifférence pour les autres, (45) vous ne faites que diminuer l'industrie dans l'Etat, sans rien ajouter à la charité ni à la générosité. Contentons-nous donc de dire que deux vices opposés dans un Etat peuvent être plus avantageux, que l'un des deux tout seul : mais gardons-nous bien d'avancer que le vice, en soi, est avantageux.

N'y a-t-il pas de l'imprudence à un certain auteur, d'affirmer dans un endroit de son livre que les distinctions morales sont des inventions des politiques pour l'intérêt public, & de soutenir dans la page suivante que le vice est avantageux à l'Etat ? ¹¹ En effet, dans quelque système de morale que ce soit, il semble qu'il n'y ait guère moins que de la contradiction dans les termes, de dire du vice, que c'est en général un avantage pour la société.

¹¹ Voyez Fable des abeilles.

J'ai cru devoir m'étendre un peu sur ce sujet, pour éclaircir une question philosophique qu'on a souvent agitée dans notre *Angleterre*. Je l'appelle *philosophique*, & non pas *politique* : car quelle peut être la conséquence d'une métamorphose si miraculeuse du genre-humain, sinon de douer les hommes de toute sorte de vertus, & de les délivrer de tout vice ? Or cela n'appartient point au magistrat, qui n'aspire qu'à des possibilités. Il ne peut bannir aucun vice, en substituant une (46) vertu à la place. Souvent même il n'en peut bannir un sans ouvrir la porte à un autre, & dans ce cas il doit préférer celui qui est le moins funeste à la société. Le luxe poussé à l'excès est la source de beaucoup de maux ; mais en général il est préférable à l'oisiveté & à la fainéantise, qui indubitablement le remplaceroient, & l'une & l'autre sont plus pernicious aux particuliers & au public. Quand l'oisiveté règne, il règne aussi chez les particuliers une manière de vivre grossière & misérable, sans plaisir, sans société. Et si, dans ces circonstances, le souverain exige le service de ses sujets, le travail du pays suffisant à peine pour fournir le nécessaire aux travailleurs, ne peut rien fournir à ceux qui sont employés au service public.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours III

SUR L'ARGENT

[Retour à la table des matières](#)

L'argent ¹² n'est pas, à proprement parler, une marchandise ; mais c'est seulement un instrument pour le négoce ; & par un consentement unanime on est convenu qu'il serviroit à faciliter l'échange d'une denrée pour une autre. Ce n'est pas proprement la roue qui fait aller le (47) commerce, mais c'est le vieux-oint dont on frotte la roue pour qu'elle roule avec plus de vitesse & d'aisance. Si nous considérons chaque royaume en soi, il est évident que le plus ou le moins d'argent n'est pas d'une grande conséquence ; puisque le prix des choses est toujours proportionné à la quantité d'argent, de sorte que sous le règne de *Henri VII.* on faisoit autant avec un écu qu'aujourd'hui avec une livre sterling. Il n'y a que l'Etat à qui l'abondance d'argent soit avantageuse, soit dans les guerres, soit dans les négociations avec les puissances étrangères. C'est pour cette raison que tous les Etats riches & commerçants, depuis *Carthage* jusqu'à l'*Angleterre* & à la *Hollande* inclusivement, ont employé des troupes mercenaires fournies par leurs voisins indigens. S'ils s'étoient servi de leurs sujets naturels, ils au-

¹² Nous n'avons pas modifié l'orthographe. Nous avons juste supprimé les majuscules des substantifs. (Note du numérisateur, Philippe Folliot)

roient trouvé moins d'avantage dans la supériorité de leurs richesses, & de la quantité d'or & d'argent dont ils jouissoient ; puisque la paye d'un homme qui sert le public, doit être proportionnée à l'opulence publique. Notre petite armée de vingt mille hommes nous coute autant qu'une armée trois fois plus nombreuse ne coute à la *France*. La flotte *angloise*, dans la dernière guerre, exigeoit autant de dépenses pour son entretien, que toutes les légions *romaines* qui subjuguèrent le monde entier, (48) en exigèrent sous le règne des empereurs. ¹³

La quantité de peuple & leur industrie sont deux choses avantageuses dans toute sorte de cas, tant au dedans qu'au dehors, pour le particulier & pour le public ; mais l'argent est d'un usage fort borné, & la trop grande quantité peut nuire à une nation dans son commerce avec les étrangers.

(49) Il semble qu'il y ait dans les affaires de ce monde un heureux concours de causes, qui font obstacle à l'accroissement excessif du commerce & des richesses, & empêchent qu'elles ne soient entièrement bornées à une seule nation. Dès qu'une fois un peuple a devancé

¹³ Dans l'infanterie *romaine* un soldat avoit un denier par jour, ce qui fait un peu moins de huit sous d'*Angleterre*. Les empereurs romains entretenoient communément vingt-cinq légions, qui font, à 5000 hommes par légion, 125000. *Voy. Tacit. Ann. Liv.IV.* Il est vrai qu'il y avoit aussi des légions auxiliaires, mais le nombre en étoit incertain aussi bien que leur paye. A ne considérer que les simples légionnaires, indépendamment des officiers, la paye de ces vingt-conq légions ne monte qu'à 1600000 livres St. Or le *parlement* a accordé pour la flotte dans la dernière guerre 2500000tt. Il nous reste donc 900000tt pour la paye des officiers & les autres dépenses des légions. Il semble qu'il n'y avoit que très-peu d'officiers dans les troupes *romaines* en comparaison des troupes modernes, si l'on en excepte quelques régimens suisses. Ces officiers avoient une très-petite paye. Un centurion, par exemple, n'avoit que le double plus que le soldat ; & comme le soldat, selon Tacite *Ann. L.I.* étoit obligé de se fournir d'habits, d'armes, de tentes &c. & de prendre tout cela sur sa paye, il est évident que cela diminue beaucoup les autres dépenses de l'armée. C'est ainsi que ce puissant empire coutoit peu à maintenir, & que le joug qu'il avoit imposé au monde entier étoit aisé à porter. C'est du-moins la conséquence qui résulte du calcul précédent. Car même, après la conquête d'*Egypte*, il sembloit que *Rome* ait eu à peine autant d'argent, qu'il y en a aujourd'hui dans le plus riche royaume de l'*Europe*.

un autre dans le commerce, il est bien difficile à ce dernier de regagner le terrain qu'il a perdu ; par la raison que le premier a toujours l'avantage de l'industrie & de l'adresse, & que ses marchands étant mieux fournis de marchandises, peuvent les vendre à un beaucoup moindre profit. Mais cet avantage est balancé par le bas prix de la main-d'œuvre dans tout païs qui n'a pas une grande étendue de commerce, ni une abondance considérable d'or & d'argent. C'est pourquoi aussi les manufactures changent peu à peu de place, abandonnant les contrées & les provinces qu'elles ont déjà enrichies, & se réfugiant dans d'autres, où elles sont attirées par le bon-marché des denrées. On peut dire en général, que la cherté des choses, laquelle provient de l'abondance d'argent, est un désavantage, qui suit ordinairement un commerce solidement établi, qui y met des bornes dans tout pays, en mettant une nation plus pauvre en état de vendre à meilleur (50) marché qu'une plus riche, dans les ventes chez l'étranger.

Ces considérations me font extrêmement douter du bénéfice des banques & des billets de crédit, qui sont regardés comme si avantageux par toutes les nations. C'est un inconvénient, à plusieurs égards, que les denrées & la main-d'œuvre enchérissent par l'augmentation du commerce & l'abondance d'argent ; mais c'est un inconvénient inévitable, & l'effet naturel de l'opulence & de la prospérité, qui sont l'objet de tous nos désirs. D'ailleurs il est bien compensé par les avantages que nous tirons de la possession de ce précieux métal, & par l'influence qu'il donne à la nation dans les guerres & les négociations étrangères. Il ne paroît pas qu'aucune raison puisse porter à augmenter cet inconvénient par une espèce de fausse monnoye, que les étrangers n'accepteront point, & qui sera réduite à rien au premier désordre qu'il y aura dans l'Etat. Il y a, je l'avoue, des gens dans tous les Etats riches, qui ayant de grosses sommes en espèces, aimeroient mieux du papier (moyennant sureté convenable) comme étant plus aisé à transporter & à garder. S'il n'y a pas de banque publique, des banquiers particuliers se prévaudront de cette circonstance, comme les orfèvres faisoient atrefois à (51) *Londres*, & comme les banquiers font actuellement à *Dublin*. C'est pourquoi il vaut mieux, à mon avis, qu'une

société publique jouisse du bénéfice des billets de crédit, qui auront toujours cours dans tout royaume opulent. Mais de tâcher artificieusement d'augmenter cette espèce de crédit, ce ne peut jamais être l'intérêt d'aucune nation commerçante. Il faut au contraire en faire un désavantage en augmentant les espèces au-delà de leur proportion naturelle avec la main-d'œuvre & les denrées, & par-là hausser le prix de ces deux choses au marchand & au manufacturier. Convenons pourtant que rien ne seroit plus utile qu'une banque, qui garderoit comme en dépôt tout l'argent qu'elle recevrait, & n'augmenteroit jamais les espèces circulantes, en faisant rentrer dans le commerce une partie de son trésor, comme cela se pratique d'ordinaire. Par ce moyen une banque publique couperoit racine à toutes les fraudes des banquiers particuliers & des changeurs.

Il est vrai que les salaires des directeurs, compteurs & receveurs de cette banque tomberoient à la charge de l'Etat, vu que suivant notre supposition il n'y auroit point de fraude, ni par conséquent de profits pour eux : mais l'avantage que la nation retireroit du bas prix de la main-d'œuvre, & la destruction (52) des billets de crédit seroient un dédommagement suffisant. Sans compter qu'un tel amas d'argent qu'on auroit toujours, pour ainsi dire, sous la main, seroit une grande ressource dans les besoins pressans de l'Etat, & dans les calamités publiques, & pourroit être remplacé à loisir dans un tems de paix & de prospérité.

Mais nous parlerons ailleurs plus au long des billets de crédit, & en attendant nous finirons cet essai sur l'argent par deux observations que nous proposerons & expliquerons, & et qui peut-être donneront de l'exercice aux spéculations de nos politiques : car c'est toujours à ces messieurs que je m'adresse ici, & que j'en appelle ; n'étant pas d'humeur, en m'exposant au ridicule souvent attaché en ce siècle au caractère de philosophe, de me charger encore de celui d'un faiseur de projets.

I .*Anacharsis le Scythe*, qui n'avoit jamais vu d'argent dans son pays, disoit plaisamment, que l'or & l'argent ne lui sembloit servir

aux Grecs, que pour compter & chiffrer. ¹⁴ Effectivement il est clair que l'argent n'est autre chose que la représentation du travail & des choses nécessaires à la vie, ou une manière de taxer & d'estimer ces choses. Là où les (53) espèces sont en plus grande abondance, il en faut une plus grande quantité pour représenter la même quantité de biens qui se trouvent dans un pays où l'argent est plus rare. D'où il suit qu'à considérer une nation en soi, cette plus grande abondance d'argent ne décide point du mal ou du bien-être de cette nation ; tout comme il importe peu que les livres d'un marchand, au-lieu des chiffres *arabes*, qui demandent peu de caractères, soient écrits en chiffres *romains*, qui en requièrent beaucoup davantage. Il y a plus : c'est que l'abondance d'espèces, semblable aux chiffres *romains*, est plutôt embarrassante & incommode, & plus difficile à garder & à transporter. Mais malgré cette conséquence, de la justesse de laquelle on est obligé de convenir, il est certain que depuis la découverte des mines de l'*Amérique* l'industrie s'est accrûe chez les possesseurs de ces mines, ce qu'il faut attribuer à d'autres raisons qu'à l'augmentation de l'or & de l'argent. Suivant cela, nous trouvons que dans chaque royaume, où l'argent commence à rouler en plus grande abondance qu'auparavant, chaque chose prend une nouvelle face ; le travail & l'industrie font vivre ; le marchand devient plus entreprenant, le manufacturier plus diligent & plus habile, & le fermier même cultive (54) la terre avec plus de gayeté & d'attention. Il n'est pas aisé d'assigner les raisons de cette différence, si nous considérons l'influence qu'une plus grande abondance d'espèces a dans ce même royaume, en haussant le prix des denrées, & obligeant chacun à payer un plus grand nombre de ces petites pièces jaunes ou blanches, pour obtenir les choses qu'il désire. A l'égard du commerce avec l'étranger, il paroît certain que la grande abondance d'argent est un désavantage, puisqu'elle fait hausser le prix de toute espèce de main-d'œuvre.

Pour rendre raison de ce phénomène, il faut considérer que quoique la cherté des denrées soit une suite nécessaire de la multiplication

¹⁴ Plut. *Quomodo quis suos profectus in virtute sentire possit.*

des espèces d'or & d'argent, ce n'en est pourtant pas la suite immédiate. En effet, il faut du tems avant que les espèces circulent en abondance d'un bout à l'autre de l'Etat, & en pénètrent toutes les parties tant spécifiques qu'individuelles. D'abord on ne remarque pas de changement sensible : tantôt c'est cette denrée-ci, tantôt cella-là qui enchérit, & ainsi par degrés, jusqu'à ce que la totalité soit parvenue à une juste proportion avec la nouvelle abondance d'espèces qui se trouve dans le royaume. Selon moi, ce n'est que dans l'intervalle ou circonstance intermédiaire entre l'acquisition de l'opulence & (55) le haussement du prix des choses, que la multiplication des espèces d'or & d'argent est favorable à l'industrie. Quand une certaine quantité d'argent est introduite chez une nation, elle n'est pas d'abord distribuée en beaucoup de mains ; mais elle est confinée dans les coffres de quelques personnes, qui tâchent d'abord de l'employer de la manière la plus avantageuse. Supposons une compagnie de marchands, ou de manufacturiers, qui ont reçu des retours d'or & d'argent, pour des marchandises envoyées à *Cadix*, les voilà en état d'employer plus d'ouvriers qu'auparavant, lesquels ouvriers ne s'aviseront jamais de demander de plus gros salaires, trop aises de pouvoir être employés par des personnes qui payent si bien. Si les ouvriers deviennent plus rares, les manufacturiers donnent de plus gros salaires, mais ils exigent en même tems plus de travail, à quoi se soumet volontiers l'artisan, qui peut alors mieux manger & boire pour se dédommager de ce surcroît de peine & de fatigues. Il porte son argent au marché, où il trouve toutes choses au même prix qu'auparavant, & s'en retourne avec une plus grosse provision & de meilleure espèce pour l'entretien de sa famille. Les fermiers et les jardiniers s'apercevant ¹⁵ que leurs denrées se débitent mieux, s'appliquent gayement à se procurer de plus (56) abondantes récoltes, & en même tems il leur prend fantaisie d'acheter de meilleur drap & davantage chez leurs machands, & ce drap est au même prix qu'auparavant, ce qui ne sert qu'à aiguïser leur industrie par l'appas de ce nouveau profit. Il est aisé de marquer ainsi tous les progrès des espèces dans un Etat, & en suivant cette mé-

¹⁵ Je rappelle que je ne modifie pas l'orthographe. (Note du numérisateur)

thode, nous trouverons que ce n'est qu'après que chaque individu a été excité au travail, que le prix de la main-d'œuvre commence à hausser.

Pour prouver que les espèces peuvent être considérablement augmentées avant que de produire ce dernier effet, on peut entre autres raisons alléguer les divers & fréquens changements que le roi de *France* a fait dans les monnoyes ? On a toujours observé que l'augmentation de la valeur numéraire ne faisoit point enchérir les denrées ni la main-d'œuvre à proportion, du-moins dans le même tems. Sur la fin du règne de Louis XIV. L'argent haussa de trois septièmes, & le prix des choses n'augmenta que d'un. Le bled ¹⁶ est actuellement en France au même prix qu'en 1683, quoique l'argent fût alors à 30 livres le marc, & qu'il soit aujourd'hui à 50. ¹⁷ Sans parler (57) de la quantité d'or & d'argent qui peut être entrée dans ce royaume depuis la première époque.

¹⁶ Idem.

¹⁷ On avance ce fait sur l'autorité de Mr. Du Tot, dont l'ouvrage, intitulé *Réflexions politiques*, lui a acquis une juste réputation. Bien que je sois obligé d'avouer (57) qu'en quelques occasions il avance des choses si suspectes qu'elles diminuent son autorité dans cette matière. Ce qui n'empêche pas que cette observation générale, que l'augmentation des monnoyes en *France* n'a pas d'abord fait hausser proportionnellement le prix des choses, ne soit très-vraie & très-juste.

Pour le dire en passant, cela paroît être la meilleure raison qu'on puisse donner en faveur de l'augmentation graduelle & universelle des monnoyes, quoiqu'elle ait été négligée dans tous les volumes écrits sur cette matière par Mrs. *Melon*, *Du Tot*, & *Paris de Verney*. Si toute notre monnoye, par exemple, étoit refrappée, & qu'un sou d'argent fût pris sur chaque chelin, on achetteroit probablement avec les nouveaux chelins la même quantité & la même qualité des choses qu'on achetoit avec les vieux ; par-là le prix des choses seroit imperceptiblement diminué, le commerce étranger encouragé & l'industrie domestique augmentée par la circulation d'un plus grand nombre d'espèces. En exécutant ce projet, il conviendrait de mettre les nouveaux chelins à 24 demi-sous, pour favoriser l'illusion, & les faire passer pour les mêmes qu'auparavant. Et comme le renouvellement de notre monnoye commence à devenir nécessaire par le continuel dechec de nos chelins, & de nos pièces de six sous, je ne sai si nous devons imiter l'exemple que nous fournit le règne du roi *Guillaume*, quand la monnoye rognée fut haussée & mise sur l'ancien pied.

De tout ce raisonnement il résulte, que par rapport au bonheur intérieur de l'Etat, il est indifférent que l'argent y soit en plus ou moins grande quantité. Il est cependant de la bonne politique (58) d'en favoriser la multiplication, parce que c'est le moyen d'exciter l'industrie dans une nation, & d'augmenter la main-d'œuvre, en quoi consiste toute la réalité du pouvoir & des richesses. Une nation chez qui la quantité d'argent décroît, est, dès ce moment même, plus foible & plus pauvre, qu'une autre, qui ne possède pas davantage d'argent, mais qui se trouve dans le cas d'en accroître la quantité. Cela est aisé à comprendre, si l'on fait attention que le changement dans cette même quantité d'argent, qui se fait en sens contraire chez l'une & l'autre nation, ne produit pas immédiatement une différence proportionnée dans le prix des denrées. Il y a toujours de l'intervalle avant que les affaires soient ajustées à leur nouvelle situation, & cet intervalle est aussi pernicieux à l'industrie quand l'or & l'argent vont en diminuant, qu'il lui est avantageux quand ces métaux vont en augmentant. Le manouvrier n'est plus si occupé par le fabriquant & le marchand, quoiqu'il paye les choses au même prix au marché. Le fermier ne peut débiter ses denrées & son bétail, quoiqu'il paye la même rente à son seigneur. Enfin, il est facile de prévoir la misère, la pauvreté & la fainéantise qui suivent ce changement.

(59) II. La seconde observation que je me suis proposé de faire à l'égard de l'argent, peut être expliquée de la manière suivante. Il y a plusieurs royaumes & pays en *Europe*, où l'argent est si rare, (& ils étoient autrefois tous dans le même cas) que les seigneurs des terres ne peuvent rien tirer de leurs amodiateurs, & sont obligés de prendre des denrées en payement, & de les consommer eux-mêmes, ou de les envoyer dans les villes où il y a des marchés, pour les vendre. Dans ces contrées le souverain ne peut lever que peu ou point d'impôts sinon de la même manière. Or comme des impôts payés sur ce pied-là ne rapportent que peu de bénéfice, il est évident qu'un pareil royaume ne peut qu'être foible, même au-dedans ; & ne peut maintenir ni des escadres, ni des armées aussi considérables qu'il feroit, s'il abondait en or & en argent dans toute son étendue. Il y a assurément une gran-

de disproportion par rapport aux forces, entre l'état présent de l'*Allemagne* & celui où elle étoit il y a deux ou trois cens ans. ¹⁸ Et cette disproportion est plus sensible à cet égard qu'à l'égard de (60) l'industrie, du nombre de peuple, & des manufactures. Les domaines de la maison d'*Autriche* dans l'*Empire* sont en général bien peuplés, bien cultivés & fort étendus ; mais cette maison n'a pourtant pas un poids proportionné dans la balance de l'*Europe*. On suppose communément que cela vient du manque d'argent. Mais comment accorder cette supposition avec ce principe de la raison, que la quantité d'or & d'argent est une chose tout-à-fait indifférente de soi ? Suivant ce principe, si le souverain a beaucoup de sujets, & ceux-ci beaucoup de denrées, il doit naturellement être grand & puissant, & ceux-ci riches & heureux, indépendamment du plus ou moins de ces précieux métaux, qui sont susceptibles de beaucoup de divisions et de subdivisions ; & s'ils devenoient si petits que l'on craignît de les perdre, il est aisé de les mêler avec un métal de moindre qualité, comme cela s'est pratiqué dans plusieurs pays de l'*Europe*, & par ce moyen les grossir d'une manière plus sensible & plus convenable. Quelle qu'en soit la quantité & la couleur, il n'importe ; ils servent toujours au même usage, qui est de les échanger contre les choses nécessaires à la vie.

A l'égard des difficultés que l'on objecte, je répons que l'effet qu'on suppose (61) résulter de la rareté des espèces, vient plutôt des mœurs & des usages des peuples, & que nous nous trompons, comme cela arrive d'ordinaire, en prenant un effet collatéral pour une cause. La contradiction n'est donc qu'apparente, & quelques réflexions que nous allons faire, suffiront pour développer les principes par lesquels nous pouvons réconcilier la raison avec l'expérience.

Il semble que ce soit une maxime évidente de foi, que le prix de chaque chose dépend de la proportion entre les denrées & l'argent ; & que chaque changement considérable qui arrive à l'un de ces deux objets produit aussi le même effet, qui est de hausser ou de diminuer le

¹⁸ Les Italiens appelloient l'empereur Maximilien *Pocchi Danari* ; c'est comme qui diroit en françois le *seigneur d'Argentcourt*. Les entreprises de ce prince manquèrent toujours faute d'argent.

prix des choses. Multipliez les denrées, elles deviennent à meilleur marché ; multipliez les espèces, vous rendez les denrées plus chères. D'un autre côté, si vous diminuez les unes & les autres, vous produisez des effets tout contraires.

Il est donc manifeste, que le prix des choses dépend moins, absolument parlant, de la quantité de denrées & d'argent qui est dans un pays, que des denrées que l'on vend, ou qu'on peut vendre, & de l'argent qui circule. Si les espèces sont renfermées dans des coffres, c'est, par rapport au prix, la même chose que si elles étoient anéanties. (62) Si les denrées sont entassées dans des greniers, il en résultera le même effet ; & comme, dans ces cas-là, l'argent & les denrées ne se rencontrent jamais ensemble, l'une de ces deux choses ne peut influencer sur l'autre. Si jamais nous venons à faire des conjectures sur le prix des denrées, le bled que les fermiers sont obligés de mettre à part pour l'entretien de leur famille, n'entrera point dans notre estimation. Ce n'est que le surplus, comparé avec le débit, qui détermine la valeur des choses vénales.

Pour faire l'application de ces principes, il faut considérer que dans le premier & le plus grossier âge de chaque Etat, avant que l'imagination confondît ses besoins avec ceux de la nature, les hommes se contentoient des productions de leurs propres champs, ou des préparations grossières qu'ils pouvoient y faire eux-mêmes de leurs propres mains, & qu'il n'étoit pas question alors d'échange, ou du moins de celui qui se fait avec l'argent, qui, du consentement de chacun, est la mesure ordinaire de tout échange ? On filoit la laine de ses propres troupeaux, elle étoit mise en œuvre par quelque drapier du voisinage, dont le travail étoit payé en grain ou en laine, & chacun se fournissoit & se vêtoit à peu près par le même moyen. Les (63) charpentiers, forgerons, maçons, tailleurs, recevoient des choses de cette nature pour salaire ; & les grands-mêmes qui avoient des terres, demeurant dans le voisinage, se contentoient de recevoir leurs rentes en denrées recueillies par leur fermiers. Ils en consommoient la plus grande partie dans leurs maisons, le reste étoit peut-être débité dans

les villes voisines pour de l'argent, qu'ils employoient à leurs autres dépenses & pour leurs plaisirs.

Mais lorsque les hommes ont commencé à raffiner sur les agréments de la vie, à se communiquer davantage, à ne pas se contenter des productions de leurs voisins, l'échange & le commerce de toute espèce s'est augmenté, & il s'est introduit une plus grande quantité d'argent dans cet échange. Le marchand n'a plus voulu être payé en bled, parce qu'il avoit besoin de beaucoup de choses qui ne se mangent pas. Le fermier est allé au-delà de sa paroisse pour acheter les marchandises dont il avoit besoin, & il n'a pu toujours porter ses denrées au marchand qui le fournissoit. Le gentilhomme a voulu voyager, ou vivre dans la capitale, & a exigé ses revenus non plus en nature, mais en or & en argent. D'autres personnes se sont tournées aux entreprises de commerce & de manufactures, & n'ont pu trafiquer (64) que par le moyen des espèces. C'est donc dans ces circonstances, que l'argent est devenu l'instrument des contracts & des ventes, & c'est aussi par-là que l'usage en a été plus commun qu'auparavant.

L'effet naturel de ce changement est, que pourvu que l'argent ne soit pas trop multiplié chez une nation, chaque chose doit être à meilleur marché dans des tems d'industrie & de raffinement, que dans des siècles de grossièreté & d'ignorance. C'est la proportion entre l'argent qui circule & les denrées qui se vendent au marché, qui met le tau ¹⁹ à toute chose. Ce qui est consommé par le propriétaire, ou échangé contre quelque autre chose, ne vient jamais au marché, ou du-moins n'a aucun rapport avec les espèces courantes, & à cet égard c'est comme s'il n'existoit pas. Par conséquent cette espèce d'échange détruit la proportion par rapport aux denrées, & augmente les prix. Mais lorsque l'argent entre dans les contracts & les ventes, & qu'il est partout la mesure de l'échange, la même caisse nationale a une plus grande tâche à remplir ; toutes les denrées sont alors portées au marché ; la sphère de la circulation s'agrandit ; c'est le même cas que si cette somme individuelle devoit servir à un plus grand royaume ; &

¹⁹ Je rappelle que je ne modifie pas l'orthographe. (Note du numérisateur)

voilà pourquoi la proportion (65) y étant diminuée du côté de l'argent, il faut nécessairement que tout y devienne à meilleur marché, & que les prix y diminuent par degré.

Par les calculs les plus exacts qu'on a faits dans toute l'*Europe*, moyennant les allocations nécessaires par rapport aux variations dans la valeur numéraire, on a trouvé que le prix des choses n'a augmenté que du triple, ou tout au plus du quadruple depuis la découverte des *Indes occidentales*. Cependant qui oseroit soutenir qu'il n'y ait que trois ou quatre fois plus d'argent aujourd'hui en *Europe*, qu'il n'y en avoit dans le quinzième siècle & dans les précédens.

Les *Espagnols* & les *Portugais* tirent de leurs mines d'Amérique, & les *Anglois*, les *François* & les *Hollandois* de leur commerce en *Afrique* plus de sept millions de livres sterling par an, dont il passe à peine la dixième partie aux *Indes orientales*. Cette somme seule de sept millions doit faire probablement, en cinq années de tems, le double de tout ce qu'il y a eu anciennement d'argent en *Europe* ; & l'on ne peut donner de raison plus satisfaisante, pourquoi le prix de toutes choses n'a pas souvent haussé aussi exorbitamment, sinon le changement qui s'est fait dans les mœurs & dans les coutumes. Depuis que l'industrie a produit plus de denrées & de marchandises, la (66) vente de ces commodités a eu beaucoup plus d'étendue, les hommes ayant abandonné l'ancienne simplicité de leurs mœurs. Et quoique ces choses ne se soient pas accrues à proportion de l'argent, la quantité en a néanmoins été assez considérable pour conserver la proportion entre les espèces et les denrées, plus approchante de l'ancien pied.

Si l'on me demande maintenant laquelle de ces deux manières de vivre est la plus avantageuse à l'Etat ou à la société, ou l'ancienne ou la moderne, c'est-à-dire, ou la simplicité ou le raffinement des mœurs, je répons sans beaucoup de scrupule, que je préfère ce dernier, du moins politiquement parlant ; & que je le regarde comme une nouvelle raison d'encourager le commerce & les manufactures.

Si les hommes vivoient aussi simplement qu'autrefois, se bornant à une industrie domestique, & au simple nécessaire, le souverain ne

pourroit exiger aucun impôt en argent d'une partie considérable de ses sujets, il faudroit qu'il se payât en denrées, l'unique chose qu'ils auroient en abondance ; ce qui est sujet à tant & à de si grands inconvéniens, qu'il seroit superflu de s'y arrêter. Ce souverain ne pourroit tirer d'argent que de ses principales villes, les seuls lieux où il circuleroit ; & il est (67) évident que ces villes n'en sauroient fournir autant que l'Etat entier en fourniroit, si l'or & l'argent y circuloient par-tout. Mais outre cette fâcheuse diminution des revenus, il y a encore une autre cause de la pauvreté de l'Etat dans cette situation. Non seulement le souverain reçoit moins d'argent, mais tout l'argent même ne pénètre pas si avant que dans les tems d'industrie & d'un commerce général. Tout est plus cher, là où l'or & l'argent sont supposés égaux, & aussi parce que peu de denrées sont exposées en vente, & que l'argent n'est pas en proportion avec ce qu'on veut acheter. Or c'est une proportion qui fixe & détermine le prix de chaque chose.

Sur quoi nous pouvons remarquer une erreur que l'on rencontre souvent dans les historiens, & où bien des gens tombent dans la conversation ordinaire ; qu'un Etat quoique fertile, bien peuplé & bien cultivé, est néanmoins foible, & cela uniquement parce qu'il manque d'argent. Il paroît au-contraire que la disette d'argent ne peut jamais nuire à un Etat, considéré en soi-même : les hommes & les denrées sont la force réelle de toute société. C'est la simplicité dans la manière de vivre qui préjudicie au public, en confinant l'or & l'argent en peu de mains, & l'empêchant (68) de se répandre & de circuler dans toutes les parties de l'Etat. Le luxe & l'industrie au-contraire communiquent ces précieux métaux dans tout l'Etat, quelque petite qu'en soit la quantité. Ils le répandent, pour ainsi dire, de veine en veine, & l'introduisent dans toutes les transactions & les contracts. Nulle main n'en est vuide ; & comme le prix de toute chose diminue par ce moyen, le souverain a un double avantage : c'est qu'il peut tirer de l'argent de toutes les parties de son Etat ; & que ce qu'il en reçoit va plus loin quand il s'agit d'achat ou de payement.

On peut conclure, en comparant les prix, qu'il n'y a pas plus d'argent dans la *Chine*, qu'il y en avoit il y a trois cens ans en *Europe*.

Cependant quelle immense puissance n'est-ce pas que cet empire, à en juger par le nombre d'officiers civils & militaires qu'il entretient. *Polybe* ²⁰ remarque que les vivres étoient à si grand marché de son tems en *Italie*, qu'en plusieurs villes l'écot ordinaire dans les auberges n'étoit que d'un demi-as par tête, c'est-à-dire, un peu plus d'un liard d'*Angleterre* : cependant *Rome* étoit alors au plus haut degré de sa puissance, & presque maîtresse de (69) tout le monde connu. Environ cent ans avant cette époque, des ambassadeurs *carthaginois* disoient, par manière de raillerie, qu'aucuns peuples ne vivoient plus sociablement entr'eux que les *Romains*, puisqu'ils remarquoient dans tous les festins qu'on leur donnoit en qualité de ministres étrangers, la même vaisselle sur chaque table. ²¹ La quantité d'or ou d'argent est une chose très-indifférente de soi. Il n'y a que deux circonstances qui puissent la rendre importante, l'augmentation graduelle de ces précieux métaux, & leur circulation continuelle dans tous membres qui composent le corps de l'Etat. Nous avons déjà fait voir quels étoient les effets de ces deux circonstances.

Nous verrons dans le discours suivant une erreur pareille à celle que nous avons combattue ci-dessus, où un effet collatéral est pris pour une cause, & une certaine suite attribuée à l'abondance d'argent, quoiqu'elle ne résulte réellement que du changement arrivé dans les mœurs & les coutumes des peuples.

²⁰ Lib. II. Cap.15.

²¹ Plin. Lib. XXXIII. Cap. II

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours IV

DE L'INTÉRÊT

[Retour à la table des matières](#)

Rien n'est regardé comme une marque plus certaine de l'état florissant d'une nation que le prêt à petit intérêt, & ce n'est pas sans raison : mais je crois que la cause en est un peu différente de celle qu'on imagine communément. En général la petitesse de l'intérêt est attribuée à l'abondance de l'argent. Cependant l'argent, quoiqu'abondant, dès qu'il est fixé, n'a d'autre effet que de hausser le prix de la main-d'œuvre. L'argent est en plus grande quantité que l'or, & c'est pourquoi on en reçoit davantage pour la même quantité de denrées. Mais en paye-t-on un moindre intérêt. A *Batavia*, à la *Jamaïque*, l'intérêt est à 10 pour 100 ; en *Portugal* à 6, quoiqu'à en juger par le prix des choses, il y ait plus d'or & d'argent dans ces pays-là qu'à *Londres* & à *Amsterdam*.

Supposons que les pièces d'or disparussent toutes à la fois en *Angleterre*, & que vingt & un chelins fussent substitués à la place de chaque guinée, croit-on que l'argent fût plus abondant & l'intérêt (71) moindre ? Non sans-doute. Nous aurions de l'argent au-lieu d'or. Supposons encore que l'or fût aussi commun que l'argent, & l'argent aussi commun que le cuivre, en serions-nous plus riches, & l'intérêt

moindre ? On peut appliquer ici la réponse précédente. Nos chelins seroient alors jaunes, & nos demi-sous blancs, & nous n'aurions point de guinées. C'est tout ce qui en arriveroit. Nul changement dans le commerce, dans les fabriques, dans la navigation, dans l'intérêt, à moins qu'on n'imagine que la couleur du métal y fait quelque chose.

Or ce qui paroît si visiblement dans ces plus grandes variations de rareté ou d'abondance de ces précieux métaux, doit avoir lieu dans tous les changements inférieurs. Si l'or & l'argent multipliés quinze fois davantage ne font pas une différence, beaucoup moins y en aurait-il, en les doublant ou triplant. Toute augmentation en cette matière n'a d'autre effet que de faire hausser le prix de la main-d'œuvre, des marchandises, & des denrées ; & même ce changement ne l'est guère que de nom. L'augmentation, en excitant l'industrie, peut progressivement produire quelque différence à cet égard : mais quand une fois les prix sont fixés conformément à la nouvelle abondance d'or et d'argent, (72) cette augmentation n'a plus aucune influence.

Il y a toujours une certaine proportion entre un effet & la cause qui le produit. Les prix ont augmenté d'environ le quadruple depuis la découverte des *Indes* ; & il y a apparence que l'or & l'argent ont augmenté beaucoup au-delà ; toutefois l'intérêt n'a guère diminué que d'environ un demi pour cent. Par conséquent le taux de l'intérêt n'est point l'effet de la quantité de ces précieux métaux.

L'argent n'ayant qu'une valeur imaginaire qui dépend du caprice des hommes, il peut être plus ou moins abondant, sans que cela tire à conséquence pour une nation considérée en soi-même. Dès qu'une fois cette valeur est établie & fixée, quelque grande que soit l'abondance des espèces, il n'en résulte autre chose, sinon que chacun est obligé de compter un plus grand nombre de ces pièces de métal pour du drap, & autres fournitures nécessaires, sans que cela augmente aucune des douceurs de la vie. Un homme qui emprunte de l'argent pour bâtir une maison, emporte chez lui un plus grand fardeau qu'il ne pense ; parce que les pierres, le merrain, le plomb, les glaces, le travail des maçons & des charpentiers sont représentés par une plus grande quantité d'or (73) & d'argent. Mais ces métaux n'étant considérés que

comme de simples représentations, il ne peut résulter aucun changement de leur quantité plus ou moins grande, de leur poids, de leur couleur, ni de leur valeur réelle ou intérêt. Le même intérêt, dans tous les cas, est proportionné à la somme. Et si vous me prêtez telle & telle quantité de travail & de marchandise à 5 pour 100 d'intérêt, vous recevez toujours du travail & des marchandises à proportion, quoique représenté par de petites pièces jaunes ou blanches, par une livre, ou par une once. Après cela il est inutile de chercher dans la quantité plus ou moins grande d'argent, la cause qui fait baisser ou monter l'intérêt.

Trois circonstances sont la source du gros intérêt : beaucoup d'emprunteurs, peu de prêteurs, & de grands profits provenant du commerce. L'intérêt modique au-contraire vient de trois circonstances opposées : peu d'emprunteurs, beaucoup de prêteurs, & de petits profits dans le commerce. Ces circonstances sont inséparables, & tiennent, pour ainsi dire, l'une à l'autre. Elles procèdent des progrès de l'industrie & du commerce, & non de l'or ni de l'argent. Nous allons tâcher de développer tout cela aussi pleinement, & aussi distinctement qu'il est possible, & nous (74) commencerons par les causes & les effets du petit nombre d'emprunteurs.

Dès qu'un peuple est un peu sorti de l'état de barbarie, & qu'il s'est augmenté au-delà du nombre primitif, il doit y avoir immédiatement une inégalité de propriété ; & tandis que les uns possèdent une grande étendue de terre, d'autres sont resserrés dans des bornes étroites, & d'autres n'ont absolument aucune terre en propre. Ceux qui en ont plus qu'ils n'en peuvent cultiver, emploient ceux qui n'en ont point du tout, & conviennent avec eux de la partie du produit qu'ils doivent recevoir. Et voilà comme l'intérêt des terres est aussitôt établi. Il n'y a point de gouvernement établi, quelque rude & grossier qu'il soit, où les affaires ne prennent le même train. Parmi ces propriétaires de terres les tempéramens sont différens ; l'un épargne le produit de sa terre, & amasse pour sa postérité ; un autre aime à consumer en peu de tems ce qui lui suffiroit pour plusieurs années. Mais comme dépenser un revenu fixe est une manière de vivre entièrement sans occupation, on a tant fait pour les fixer & les engager, qu'actuellement les plaisirs

quels qu'ils soient, seront toujours l'objet des désirs de la plupart des seigneurs, & il y aura toujours plus de dépensiers parmi eux que d'économés. Or (75) dans un Etat où il n'y a d'autre intérêt que celui des biens-fonds, comme il y a peu de frugalité parmi les possesseurs, le nombre des prêteurs doit être fort grand, & le taux de l'intérêt y doit être à proportion. La différence à cet égard ne dépend pas de l'abondance d'argent, mais des passions & des mœurs. Il n'y a que cela qui augmente ou diminue le nombre des emprunteurs. Si l'argent étoit en si grande abondance qu'il fallût payer six sous d'un œuf, tant qu'il n'y auroit que des nobles & des paysans dans un Etat, il y auroit beaucoup d'emprunteurs, & l'intérêt seroit gros. La même ferme rapporteroit davantage, c'est-à-dire, qu'elle seroit affermée à plus haut prix : mais la même oisiveté des seigneurs, jointe à la cherté des denrées & des marchandises, dissiperoit en aussi peu de temps ces mêmes revenus, & produiroit les mêmes besoins & les mêmes emprunts. ²²

(76) C'est la même chose à l'égard de la seconde circonstance que nous nous sommes proposé d'examiner, savoir le plus ou moins de prêteurs. Je dis que cela dépend des mœurs & de la manière de vivre des hommes, & non de la quantité d'or & d'argent. Pour qu'il y ait dans un Etat beaucoup de prêteurs, ce n'est pas assez, & il n'est pas même nécessaire qu'il y ait une grande abondance de ces précieux métaux. Il suffit seulement que la quantité qui s'y en trouve, quelle qu'elle soit, petite ou grande, soit rassemblée en des mains particulières, de manière à former des sommes considérables & un gros intérêt monnoyé. Cela produit un bon nombre de prêteurs, & diminue

²² J'ai ouï dire à un fort habile homme, avocat, homme d'un savoir éminent & attentif observateur, qu'il paroît par d'anciens papiers & documens, qu'il y a environ quatre cens ans que l'argent n'étoit en *Ecosse*, & probablement en d'autres pays d'*Europe*, qu'à 5 pour 100 d'intérêt, & qu'avant la découverte de l'*Amérique*, il monta à 10 pour 100. Ce fait est singulier ; mais il est aisé de le réconcilier avec notre raisonnement précédent. Les hommes de ce tems-là ne quittoient point leurs foyers, & vivoient d'une manière si simple, qu'ils n'avoient pas besoin (76) d'argent ; & quelque petit que fût le nombre des emprunteurs, celui des prêteurs étoit encore moindre. Les historiens attribuent le gros intérêt établi chez les premiers *Romains*, aux pertes fréquentes qu'ils avoient souffertes par les incursions de leurs ennemis.

l'usure ; & cela, j'ose le dire, ne dépend point de l'abondance des espèces, mais de certaines coutumes particulières, qui font amasser les espèces en sommes séparées, ou masses d'une valeur considérable.

Supposons que par miracle chaque habitant de ce royaume eût un soir cinq livres sterling glissées dans sa poche, (77) cela feroit assurément beaucoup plus du double de l'argent qui est présentement parmi nous ; & néanmoins le lendemain, ni quelque tems après, cela n'augmenteroit pas le nombre des prêteurs, ni ne changeroit rien à l'intérêt. Supposons encore que tout ce pays ne fût habité que par des seigneurs & des paysans, l'argent, quelque abondant qu'il fût, ne pourroit jamais être amassé en certaines sommes, & ne serviroit qu'à faire tout renchérir, sans produire d'ailleurs aucun autre effet. Les seigneurs, naturellement prodigues, dissipent l'argent à mesure qu'ils le reçoivent ; & les pauvres paysans n'ont ni vues, ni ambition, & ne portent point leur pensée au-delà de leur simple entretien. Les prêteurs & les emprunteurs continuant encore à être sur le même pied, il n'y aura aucune diminution d'intérêt. L'excédent des prêteurs sur les emprunteurs dépend d'un autre principe, & doit procéder de l'augmentation de l'industrie & de la frugalité, des arts & du commerce.

La terre produit toutes les choses nécessaires à la vie de l'homme ; mais peu de ces productions parviennent, sans autre secours, à l'état convenable pour s'en servir. C'est pourquoi, outre les paysans & les propriétaires des terres, il faut qu'il y ait un autre ordre de personnes (78), qui recevant de ceux-là ces matériaux grossiers, les mettent en œuvre, leur donnent la forme qui convient, & en retiennent une partie pour leur propre usage & leur subsistance. Dans l'enfance de la société, ces contracts entre les artisans & les paysans, & entre une espèce d'artisans & une autre espèce, se faisoient ordinairement sur le champ par les personnes mêmes, qui étant voisins étoient bientôt au fait de leurs besoins mutuels, & pouvoient aisément se prêter un secours réciproque pour y remédier. Mais ensuite l'industrie des hommes venant à s'augmenter, & leurs vues à s'étendre, on a trouvé que la partie la plus reculée de l'Etat peut assister chacune des autres aussi bien que la

plus contigue, & que ses secours pouvoient être communiqués malgré l'éloignement & les difficultés. De-là l'origine des marchands, espèce d'hommes la plus utile à la société, qui font l'office d'agens entre ces diverses parties de l'Etat, lesquelles ignorent entièrement les besoins les unes des autres. Il y a dans une ville cinquante ouvriers en soye & en toiles & un millier de chalands, & ces deux ordres de personnes, si nécessaires l'un à l'autre, ne peuvent bien se rencontrer, jusqu'à ce que quelqu'un lève une boutique, qui devient le rendez-vous des ouvriers & des chalands. Cette (79) province abonde en pâtages, les habitans y font du fromage, du beurre, & du bétail à foison ; mais ils manquent de pain & de bled, tandis qu'une province voisine en a de reste pour l'usage de ses habitans. Quelqu'un remarque cette différence. Il tire du grain de cette dernière, le fait conduire dans l'autre, & s'en retourne avec du bétail dont il fournit celle qui n'avoit que du grain, & suppléant ainsi aux besoins de l'une & de l'autre, il est en quelque sorte le bienfaiteur de toutes les deux. A mesure que les hommes croissent en nombre & en industrie, le besoin qu'ils ont les uns des autres augmente aussi. Le commerce devient plus embarrassé ; il embrasse une infinité d'objets, & se divise & se subdivise en une quantité étonnante de différentes branches. Dans ces contracts d'achat & de vente, il est juste & raisonnable qu'une partie considérable des denrées & des marchandises restent en propre au marchand à qui en quelque sorte on en est redevable, & qui les gardera en nature, ou plus communément les convertira en argent, qui en est la représentation ordinaire. Si l'or & l'argent se sont accrus en même tems que l'industrie, il faut une grande quantité de ces métaux pour représenter une grande quantité de denrées & de marchandises. Si c'est l'industrie (80) seule qui se soit accrue, le prix de chaque chose doit nécessairement baisser, & une petite quantité d'espèces servira à représenter les mêmes objets.

L'esprit humain n'a pas de penchant plus constant & plus insatiable, que celui d'agir & de s'exercer ; & ce désir semble être le principe de la plupart de nos passions & de nos appétits. Tirez un homme de toute sorte d'affaire & d'occupation sérieuse, vous le verrez courir

impatiemment d'un amusement à l'autre ; & l'ennui où l'oisiveté le plonge, lui devient si insupportable, qu'il n'épargne rien pour le chasser, jusqu'à sacrifier sa fortune & à se ruiner par des dépenses excessives. Fournissez-lui un moyen innocent d'occuper son esprit ou son corps à quelque chose, le voilà satisfait, il n'a plus cette soif insatiable des plaisirs. Si l'occupation que vous lui donnez est profitable, principalement si le profit est attaché à quelque production particulière d'industrie, il a bientôt l'esprit tourné au gain, & peu à peu ce sentiment se change si bien en passion, que notre homme ne goûte pas de plaisir plus vif que de voir croître journallement sa fortune. Et voilà la raison pourquoi le commerce augmente la frugalité, & qui fait que parmi les marchands il y a plus d'avares que de prodigues, tout comme (81) parmi les possesseurs des terres il y a plus de prodigues que d'avares.

Le commerce augmente l'industrie, en la communiquant promptement d'un membre de l'Etat à l'autre, & en empêchant qu'aucun ne meure de faim, ou ne devienne inutile. Il augmente la frugalité, en occupant les hommes, & les employant aux arts profitables & lucratifs, qui s'emparent de leur affection, & les détournent de tous les plaisirs & de toute dépense. C'est une suite infaillible de toutes les professions industrielles, de produire la frugalité, & de rendre l'amour du gain supérieure au goût des plaisirs. Parmi les avocats & les médecins qui ont quelque pratique, il y en a beaucoup plus qui ne mangent pas leur revenu, qu'il ne s'en trouve qui l'excèdent, ou qui même le dépensent entièrement. Mais les avocats ni les médecins n'excitant pas l'industrie, ce sont des gens qui s'enrichissent aux dépens des autres, & qui peuvent être surs qu'ils diminuent les biens de plusieurs de leurs concitoyens à mesure qu'ils augmentent les leurs. Les marchands au-contraindre font naître l'industrie, en servant de canal pour la communiquer dans tous les coins de l'Etat ; & par leur frugalité ils acquièrent une grande influence sur cette industrie, & s'approprient une grande partie de ces denrées & de ces ouvrages (82) de la production desquels ils sont le principal instrument. C'est pourquoi il n'y a point de profession, excepté le négoce, qui puisse faire valoir l'intérêt

de l'argent, & par une sage économie inspirer le goût de cette industrie aux membres particuliers de la société. Sans le commerce l'Etat ne consisteroit principalement qu'en seigneurs de terres, dont la prodigalité & les dépenses font naître un désir continuel d'emprunter, & en paysans, qui n'auroient pas le moyen de contenter ce désir. L'argent ne seroit jamais amassé en des sommes qu'on pût prêter à intérêt. Il seroit répandu en une infinité de mains, qui le consomeroient en vaines ostentations ou magnificence, ou l'emploieroient à acheter les choses les plus nécessaires à la vie. Le commerce seul l'amasse en sommes considérables, & c'est uniquement l'effet de l'industrie qu'il produit, & de la frugalité qu'il inspire ; effet d'ailleurs indépendant de la quantité de ce précieux métal qui peut circuler dans l'Etat.

C'est ainsi que le commerce en augmentant, produit un plus grand nombre de prêteurs, par une suite nécessaire & infaillible de son accroissement, & par-là même fait baisser l'intérêt de l'argent. Il est tems d'examiner jusqu'où l'augmentation du commerce diminue les profits des prêteurs, & donne lieu à la troisième (83) circonstance requise pour produire la petitesse de l'intérêt.

Il est à propos de remarquer à ce sujet, que le petit intérêt, & les petits profits du commerce sont deux choses qui tiennent l'une à l'autre, & qui originellement dérivent d'un commerce fort étendu, lequel produit des marchands opulens & fait valoir l'argent. Si les marchands possèdent de grands capitaux, représentés par peu ou beaucoup de pièces de métal, il doit arriver fréquemment, que las des affaires, ou peu disposés à mettre dans le commerce une grande quantité de ces richesses, ils cherchent à s'assurer un revenu annuel. La quantité en diminue le prix, & fait que les prêteurs se contentent d'un modique intérêt. C'est ce qui en oblige plusieurs à laisser leurs capitaux dans le commerce, & à se contenter d'un petit profit, plutôt que de placer leur argent au-dessous de sa valeur. D'un autre côté, quand le commerce est fort étendu & qu'on y employe de grands capitaux, il doit y avoir une certaine rivalité parmi les marchands, laquelle diminue les profits du commerce, en augmentant le commerce même. La modicité des

profits dans le commerce engage plusieurs marchands à s'accomoder avec moins de répugnance d'un intérêt modique, lorsqu'ils quittent les affaires (84) & qu'ils commencent à vouloir jouir de la vie, & goûter le repos.

Après cela il est inutile de demander laquelle de ces deux choses, *modicité d'intérêt* ou *modicité de profit*, est la cause, & laquelle est l'effet. L'une & l'autre résultent de l'étendue du commerce & tiennent mutuellement l'une à l'autre. Personne ne se souciera de petits profits s'il peut prêter à gros intérêt, & personne ne se contentera d'un petit intérêt s'il peut faire de gros profits. Un commerce étendu, en produisant de grands capitaux diminue également l'intérêt & le profit ; & est toujours secondé dans cette diminution de l'un par le rabais proportionné de l'autre. J'ajoute que comme la diminution des profits vient de l'accroissement du commerce & de l'industrie, de-même les petits profits servent à étendre davantage le commerce en diminuant le prix des choses, en augmentant la consommation, & en excitant l'industrie. De sorte que, si nous considérons tout l'enchaînement des causes & des effets, nous trouverons que l'intérêt est le vrai baromètre de l'Etat, & que sa modicité est la marque la plus infallible de la situation florissante d'un peuple. Elle prouve que l'industrie est augmentée, qu'elle circule dans tout l'Etat, & cette preuve vaut presque une démonstration. Et quoiqu'il (85) ne soit peut-être pas impossible qu'un grand & soudain échec donné au commerce, produise un semblable effet pour peu de tems, en privant le commerce de plusieurs gros capitaux, il faut faire attention, par rapport à la misère & à l'inaction des pauvres occasionnée par cet échec, qu'outre que l'effet n'en est pour ainsi dire que momentanée, il n'est pas possible que l'on confonde deux cas si différens, & qu'on prenne l'un pour l'autre.

Ceux qui ont soutenu, que l'abondance d'argent étoit la cause de la modicité de l'intérêt, semblent avoir pris un effet collatéral pour une cause ; puisque la même industrie, qui fait baisser l'intérêt de l'argent fait communément acquérir l'abondance de ce précieux métal. Beaucoup de belles manufactures, & de marchands alertes & entreprenans attireront assez d'argent dans un Etat, s'il est un lieu dans le monde où

il s'en trouve. La même cause, en multipliant les commodités de la vie, & en augmentant l'industrie, rassemble de grandes richesses dans les mains de gens qui n'ont point de terres en propre, & occasionne par ce moyen la modicité de l'intérêt. Mais quoique l'abondance d'argent & la modicité de l'intérêt, soient deux effets provenant du commerce & de l'industrie, ils sont néanmoins indépendans l'un de (86) l'autre. En effet, figurons-nous une nation isolée, dans la *mer pacifique*, ne connoissant ni commerce étranger, ni navigation, possédant toujours la même quantité d'argent monnoyé, & augmentant continuellement en nombre & en industrie ; il est évident que le prix de chaque chose diminueroit par degré chez cette nation, puisque c'est la proportion entre l'argent, & toutes les espèces de denrées & de marchandises, qui établit leur valeur mutuelle. J'ajoute au sujet de cette supposition, que les commodités de la vie deviennent chaque jour plus abondantes, sans que cela influe sur l'argent courant. C'est pourquoi une moindre quantité d'argent enrichira un homme dans les tems d'industrie, plutôt que dans les tems d'ignorance & de fainéantise. Il faudra moins d'argent pour bâtir une maison, pour doter une fille, pour se donner un train, pour soutenir des manufactures, & pour entretenir une famille. Ce sont-là les objets pour lesquels les hommes empruntent de l'argent, & voilà pourquoi la quantité plus ou moins grande de ce précieux métal dans un Etat n'a nulle influence sur l'intérêt. Au-contre il est manifeste que le plus ou le moins de denrées & de main-d'œuvre doit y influencer beaucoup, puisque réellement & en effet nous empruntons ces choses quand nous (87) prenons de l'argent à intérêt. A-la-vérité, quand le commerce est étendu d'un bout du monde à l'autre, les nations les plus industrieuses ont toujours une très-grande abondance d'or & d'argent, de sorte que la modicité de l'intérêt & l'abondance d'argent sont au fond deux choses presque inséparables. Mais il est toujours important de connoître le principe d'où provient chaque phénomène, & de bien distinguer entre une cause & un effet concomitant. Outre que cette spéculation est curieuse, elle peut être souvent utile dans la conduite des affaires publiques. Du-moins on avouera que rien ne seroit plus avantageux que de perfectionner par la pratique la manière de raisonner sur ces sortes de su-

jets, qui sont des plus importants, bien qu'ils soient traités communément avec une négligence & une mollesse extrême.

Il semble y avoir une autre raison de la méprise vulgaire touchant la cause de la modicité de l'intérêt, c'est l'exemple de quelques nations, où après l'acquisition subite de beaucoup de richesses venues de leurs conquêtes éloignées, l'intérêt a baissé non seulement chez ces nations, mais aussi dans les Etats voisins, aussitôt que l'argent a été dispersé, & répandu de tous les côtés. C'est ainsi qu'en *Espagne* l'intérêt diminua de près d'une moitié immédiatement après la (88) découverte des *Indes occidentales*, comme nous l'apprend *Garcilasso de la Vega*, & il a baissé depuis, peu à peu, dans toutes les contrées de l'*Europe*. Un ancien historien²³ remarque qu'après la conquête de l'*Egypte* l'intérêt baissa à *Rome*, & fut à 4 pour 100 au lieu de 6 qu'il étoit.

Les causes de cette diminution semblent différentes dans un Etat conquérant, & dans les pays voisins ; mais on ne peut avec raison attribuer cet effet, à l'égard de l'un ni des autres, uniquement à l'augmentation de l'or & de l'argent.

Il est naturel de croire, que dans un pays conquérant la nouvelle acquisition de ces précieux métaux tombera en peu de mains, & sera amassée en gros capitaux, ou par l'achat de fonds de terre, ou par intérêt. Et conséquemment il en résulte le même effet que s'il y avoit eu un tems propre à faire fleurir l'industrie & le commerce. Le nombre des prêteurs, supérieur à celui des emprunteurs, diminue l'intérêt. La même chose arrive, si ceux qui ont acquis ces grosses sommes ne trouvent ni commerce, ni industrie dans l'Etat, ni moyen de faire valoir leur argent qu'en le prêtant à intérêt. Mais après que cette nouvelle masse d'or (89) & d'argent a, pour ainsi dire, été digérée, & qu'elle a circulé au travers de tout l'Etat, les affaires reviennent bientôt dans leur première situation, tandis que les seigneurs des terres, & les nouveaux capitalistes vivant dans l'oisiveté, dépensent au-delà de leur revenu ; que les premiers contractent journellement de nouvelles det-

²³ Dion, Lib. LI.

tes, & que les derniers écornent leurs capitaux jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. Tout cet argent peut encore être dans l'Etat, & l'on peut s'en apercevoir par l'augmentation du prix des choses ; mais n'étant alors plus entassé en gros capitaux, la disproportion entre les emprunteurs & les prêteurs redevient la même qu'auparavant, & conséquemment l'intérêt recommence à hausser.

Conformément à cette observation, nous trouvons que dès le tems de *Tibère* l'intérêt étoit remonté dans Rome à 6 pour 100 ²⁴, quoiqu'il ne fût rien arrivé qui eût épuisé les finances de l'empire. Du tems de *Trajan* le prêt hypothécaire produisoit 6 pour cent ²⁵ ; & en *Bithynie* il produisoit sur gages ordinaires 12 pour 100 ²⁶. Et si en *Espagne* l'intérêt n'est jamais monté jusqu'à (90) cet ancien pied, il ne faut l'attribuer qu'à la même cause qui le diminue, c'est-à-dire, aux grandes fortunes qui se sont faites continuellement aux *Indes*, qui revenoient de tems en tems en *Espagne*, & qui prévenoient pour ainsi dire les désirs des emprunteurs. Par cette cause accidentelle & étrangère, il n'y a plus d'argent à emprunter en *Espagne*, c'est-à-dire, il y a plus d'argent accumulé en grosses sommes, qu'on n'en trouveroit ailleurs dans un Etat où il y a si peu de commerce & d'industrie.

A l'égard de la diminution de l'intérêt qui a suivi en *Angleterre*, en *France*, & en divers autres pays d'*Europe* qui n'ont pas de mines, elle s'est faite par degré, & n'a point procédé de l'augmentation de l'argent, considéré purement en soi-même, mais de l'augmentation de l'industrie, qui est l'effet naturel de celle de l'argent, avant que celle-ci augmente le prix des denrées & de la main-d'œuvre.

Pour revenir à ma suppositon de tantôt, mettons qu'en *Angleterre* l'industrie ait autant procédé de quelque autre cause (& cela auroit pu se faire aisément, quoique la masse d'argent fût restée la même) ne faudroit-il pas qu'il en fût résulté les mêmes effets que nous observons présentement ? Dans ce cas-là le même peuple, les mêmes den-

²⁴ Columel. Lib.III. cap.3.

²⁵ Plin. Epist. Lib.VII. cap.18.

²⁶ Ibid. Lib.X ep.62.

rées, la (91) même industrie, les mêmes manufactures, le même commerce se seroient trouvés dans le royaume, & conséquemment les mêmes marchands avec les mêmes capitaux, c'est-à-dire, avec le même pouvoir sur les denrées & la main-d'œuvre représentées seulement par un petit nombre de pièces blanches ou jaunes, ce qui n'étant qu'une circonstance peu importante, n'affecteroit que les charretiers, les porteurs, & les bahutiers. Or le luxe, les manufactures, les arts, l'industrie, la frugalité florissant également qu'à-présent, il est clair que l'intérêt auroit dû être aussi modique, puisque c'est l'effet nécessaire de toutes ces circonstances, en tant qu'elles déterminent les profits du commerce, & la proportion entre les emprunteurs & les prêteurs dans tous les pays.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours V

DE LA BALANCE DU COMMERCE

[Retour à la table des matières](#)

Il est très-ordinaire, parmi les nations qui connoissent peu la nature du commerce, de défendre la sortie des denrées, & de garder chez elles tout ce qu'elles croient précieux & utile. Elles ne considèrent pas que dans cette prohibition (92) elles agissent directement contre leurs intentions, & que plus il passe de marchandises & de denrées à l'étranger, plus la quantité en augmente au-dedans, lesquelles les gens du pays peuvent toujours avoir de la première main.

Les savans n'ignorent pas que les anciennes loix d'*Athènes* mettoient au rang des crimes capitaux le transport des figues hors de l'*Attique*. Les figues de ce crû étoient si estimées, que les *Athéniens* ne croyoient pas qu'un fruit si délicieux fût fait pour le palais des étrangers. Et ils entendoient si peu raillerie sur cette ridicule défense, que ce fut de-là que les délateurs furent appelés *sycophantes*, terme composé de deux mots *grecs*, dont l'un signifie *figues*, & l'autre *déceleur*.

On m'a assuré que dans plusieurs anciens actes du parlement on appercevoit la même ignorance de la nature du commerce. Et de nos

jours dans un royaume voisin la sortie des bleds est presque toujours défendue, afin, dit-on, de prévenir la famine, quoiqu'il soit évident que rien ne contribue davantage aux fréquentes famines dont cette fertile contrée est si tourmentée.

La même crainte jalouse par rapport à l'argent, s'est aussi emparée de l'esprit de plusieurs autres nations ; & il ne falloit pas moins que le raison & l'expérience (93) pour convaincre chaque peuple, que ces défenses ne servant à autre chose qu'à hausser le change contre eux, & à occasionner toujours une plus grande sortie.

Ces erreurs, dira-t-on, sont grossières & palpables ; mais il règne toujours une extrême jalousie par rapport à la balance du commerce, parmi les nations-mêmes les plus intelligentes dans le commerce. Elles appréhendent qu'on ne leur enlève tout leur or & tout leur argent. Cette appréhension me paroît, dans presque tous les cas, destituée de fondement ; & je croirois aussi volontiers que toutes nos fontaines & nos rivières seront épuisées, que de me figurer que l'argent puisse tarir dans un royaume où il y a des hommes & de l'industrie. Songeons à conserver notre eau, & soyons tranquilles sur la prétendue perte de notre argent.

Il est aisé de voir que tous les calculs qu'on a faits touchant la balance du commerce sont fondés sur des faits incertains, sur des suppositions souvent gratuites. On avoue que les régîtres de la douane sont un fondement insuffisant pour les raisonnements que l'on fait sur ce sujet. Le taux de change n'est pas un meilleur appui, à moins que nous ne le considérions par rapport à toutes les nations, & que nous ne connoissions en même tems les proportions de chaque (94) somme remise, ce qu'on peut en toute sûreté déclarer impossible. Tous ceux qui ont traité cette matière, ont toujours prouvé leur système, quel qu'il fût, par des faits & des calculs, & par des listes de toutes les denrées & marchandises envoyées à l'étranger.

Les écrits de Mr. *Gée* frappèrent toute la nation d'une terreur panique, en faisant voir au long, par un détail de particularités que la balance panchoit tellement contre nous, & pour des sommes si considé-

rables, que dans l'espace de cinq ou six ans il ne devoit pas rester un chelin en *Angleterre*. Mais heureusement vingt ans se sont écoulés depuis, nous avons soutenu une guerre étrangère fort longue & fort couteuse, & néanmoins on croit communément que l'argent est aujourd'hui plus abondant en ce royaume qu'il ne l'a jamais été. Mais rien n'est si divertissant que ce que dit à ce propos le Dr *Swift*, auteur qui avoit plus d'esprit que de savoir, plus de goût que de jugement, & plus encore de mauvaise humeur, de bile, de préjugé, de passion, que d'esprit & de goût. Ce docteur prétend dans sa *Courte exposition de l'état de l'Irlande*, que tout l'argent de ce royaume ne montoit qu'à 500,000 l.st. qu'indépendamment de cela les *Irlandois* envoioient annuellement (95) en *Angleterre* un million d'argent clair, & n'avoient presque pas d'autre ressource pour se dédommager de cette somme, ni d'autre commerce étranger que l'entrée des vins de *France*, qu'ils payoient en argent comptant. La conséquence de cette situation, dont le désavantage saute aux yeux, étoit que dans l'espace de trois ans l'argent courant d'*Irlande*, de 500000 l.st. se trouvoit réduit à un peu moins de 200000. Je suppose qu'à-présent, après trente années d'écoulées, il n'en reste pas un sou. Cependant je ne comprends point comment l'opinion de l'accroissement des richesses en *Irlande*, qui met notre docteur de si mauvaise humeur, semble encore continuer & même se fortifier dans l'esprit de tout le monde.

Enfin cette crainte du renversement de l'équilibre du commerce paroîtra mal-fondée à quiconque n'est pas de mauvaise humeur contre le ministère, ou qui approfondit un peu les choses ; & comme il n'est pas possible de les réfuter par un détail particulier de tout ce qui sort & qui contrebalance ce qui entre, il sera plus à propos de faire un raisonnement général, qui prouve l'impossibilité de cet événement, aussi longtemps que nous conserverons notre peuple & notre industrie.

Supposons que les deux tiers de tout (96) l'argent qui est en *Angleterre* soient en une nuit réduits à rien, & la nation au même état qu'elle étoit, à cet égard, sous le règne des *Henris* & des *Edouards*, que s'ensuivroit-il de-là ? Le prix de la main-d'œuvre, & de toutes les denrées ne diminueroit-il pas nécessairement à proportion, & ne fau-

droit-il pas que tout se vendît à aussi bon marché que dans ces tems-là ? Quelle nation pourroit alors aller de pair avec nous dans la vente à l'étranger ? En est-il une qui pût naviguer ou vendre les marchandises de son crû au même prix, qui nous rapporteroit un profit suffisant ? En combien peu de tems cela ne remplaceroit-il pas l'argent que nous aurions perdu, & ne nous élèveroit-il pas au niveau de toutes les nations voisines ? Mais à peine serions-nous arrivés à ce point, que nous perdriens aussitôt l'avantage du bon marché de la main-d'œuvre & des denrées, & les conduits de l'argent seroient couchés par notre propre réplétion.

Supposons encore que tout l'argent qui est en *Angleterre* fût multiplié au quadruple dans une nuit, n'en résulteroit-il pas un effet contraire ? La main-d'œuvre & les denrées ne hausseroient-elles pas à un point qu'aucune nation voisine ne pourroit & ne voudroit rien acheter de nous, tandis que d'un autre côté leurs denrées seroient à si grand (97) marché en comparaison des nôtres, qu'en dépit de toutes les loix & les prohibitions que nous pourrions faire, nous serions inondés de productions de leur crû, & notre argent sortiroit du pays, jusqu'à ce que nous tombassions à un degré égal avec les étrangers, & que nous perdissions cette grande supériorité de richesses qui nous auroit mis dans une position si désavantageuse.

Or il est évident que les mêmes causes qui corrigeroient ces excessives inégalités arrivées ainsi par miracle, doivent empêcher qu'elles n'arrivent dans le cours ordinaire de la nature, & conserver chez toutes les nations voisines une juste proportion entre l'argent & l'adresse ou l'industrie de chaque peuple. Toute eau, quelque part qu'elle soit conduite, reste toujours à un certain niveau. Demandez-en la raison aux naturalistes, & ils vous diront qu'en quelque lieu qu'on élève l'eau, la pesanteur supérieure de cette partie n'étant point contrebalancée, doit la faire baisser, jusqu'à ce qu'elle rencontre un contrepoids, & que la même cause qui corrige cette inégalité, quand elle arrive, doit la prévenir pour toujours sans aucune opération violente & extérieure.

Il y a une autre cause plus bornée dans ses effets, qui empêche la balance du commerce de trop pancher du côté d'aucune (98) nation avec qui nous commerçons.

Quand nous tirons du dehors plus que nous n'envoyons, le change est contre nous, & c'est un nouvel encouragement à l'envoi de nos marchandises jusqu'à la concurrence des frais du transport & de l'assurance ; car le change ne peut jamais monter au-delà de cette somme.

Croira-t-on qu'il eût jamais été possible, par aucune loi, ou autre moyen humain, de conserver en *Espagne* tout l'argent que les galions y ont apporté des *Indes* ? Ou que toute sorte de denrées & de marchandises puissent être vendues en *France* pour un dixième du prix qu'elles vaudroient de l'autre côté des *Pyrénées*, sans qu'elles pussent y pénétrer, ni écorner ces immenses trésors ? D'où vient donc qu'aujourd'hui toutes les nations gagnent dans leur commerce avec l'*Espagne* & le *Portugal*, sinon parce qu'il est impossible d'amasser l'argent au-delà de son propre niveau, non plus qu'aucune matière fluide ? Les souverains de ce pays-là ont assez montré qu'ils ne manquoient pas de bonne volonté pour conserver leur or & leur argent pour eux-mêmes, & ils l'auroient fait si la chose eût été praticable. Mais comme toute quantité d'eau peut être élevée hors du niveau de l'élément qui l'environne, (99) si elle cesse d'avoir communication avec lui, de-même si l'on coupe la communication de l'argent par quelque obstacle matériel ou physique (car les loix seules sont insuffisantes), en ce cas-là il peut y avoir une grande inégalité de deniers. C'est ainsi que la distance immense de la *Chine*, & les privilèges exclusifs de nos compagnies des *Indes* bouchant cette communication, conserve en *Europe* l'or et l'argent, principalement ce dernier, en beaucoup plus grande quantité qu'il n'y en a dans cet empire. Mais malgré ce bouchement, la force des causes ci-dessus mentionnées n'en est pas moins évidente. En général les *Européens* ont plus d'adresse & de génie que les *Chinois* par rapport aux arts mécaniques et aux fabriques ; cependant nous n'avons jusqu'ici pu négocier avec cette nation qu'à notre grand désavantage : & sans les supplémens que nous

recevons de l'*Amérique*, l'argent diminueroit bientôt en *Europe*, & augmenteroit à la *Chine*, jusqu'à ce qu'en l'une & l'autre région il fût parvenu à un juste niveau. Nul homme de bon sens ne doutera que si cette industrieuse nation étoit aussi proche de nous que la *Pologne* ou la *Barbarie*, elle ne fît entièrement pancher la balance de son côté, & n'attirât à elle la meilleure part des trésors des *Indes occidentales*. Nous n'avons que faire pour expliquer la (100) nécessité de cet effet, de recourir à une attraction physique ? Il y a une attraction morale produite par les intérêts & les passions des hommes, & pour le moins aussi efficace qu'infaillible.

Comment la balance, dans les provinces de chaque royaume, est-elle conservée entre elles, si ce n'est par la force de ce principe, qui fait qu'il est impossible que l'argent perde son niveau, & qu'il augmente ou diminue au-delà de la proportion des denrées & de l'industrie qu'il y a dans chaque province. Si une longue expérience ne tranquillise pas les hommes sur ce point, quel amas de réflexions sombres & de calculs ne pourroit pas fournir un cerveau mélancholique du comté d'*York*, lorsqu'il suppute & exagère les sommes qui entrent dans *Londres*, soit par les impôts, soit par la dépense de ceux que la curiosité y attire, soit par les droits que les marchandises y payent, & que d'un autre côté il trouve les articles opposés si inférieurs ? Il n'est pas douteux que si l'*Heptarchie* avait subsisté en *Angleterre*, le gouvernement de chaque Etat aroit été continuellement en crainte de la perte de la balance, & comme il y a apparence que la haine mutuelle de ces Etats auroit été extrêmement violente à l'égard de leurs proches voisins, il est aussi probable qu'ils auroient gêné & opprimé le commerce, par leurs (101) jalouses & inutiles précautions. Depuis que l'union des deux royaumes a détruit les barrières entre l'*Ecosse* & l'*Angleterre*, laquelle des deux nations croit-on qui gagne avec l'autre par cette liberté de commerce ? Et supposé que l'*Ecosse* ait grossi ses richesses, peut-on raisonnablement l'attribuer à quelque autre cause qu'à l'augmentation de l'industrie de ses habitans ? Avant l'union on craignoit communément en *Angleterre*, comme nous l'apprenons de

l'abbé *du Bos* ²⁷, que l'*Ecosse* n'attirât à soi tout l'argent des *Anglois*, si on accordait la liberté de commerce ; & de l'autre côté de la *Twéde* on appréhendoit tout le contraire. Le tems a fait voir si ces appréhensions étoient bien fondées d'un côté & de l'autre.

Ce qui arrive dans une petite partie du monde, doit avoir lieu dans de plus grandes. Les provinces de l'empire *romain* conservoient sans-doute cette balance l'une avec l'autre, indépendamment des loix, aussi-bien que chaque comté d'*Angleterre*, ou chaque paroisse particulière de chaque comté. Et quiconque voyage aujourd'hui en *Europe*, peut juger par le prix des denrées & des marchandises, que l'argent, malgré la ridicule jalousie des princes & des Etats, est venu de soi-même à un juste niveau ; (102) & que la différence entre un royaume & un autre n'est pas plus grande à cet égard, qu'elle ne l'est souvent entre une province & une autre du même royaume. Les hommes se rassemblent volontiers dans les capitales, dans les ports de mer, sur des rivières navigables. C'est-là qu'il se trouve plus de monde, plus d'industrie, plus de travail, & conséquemment plus d'argent. Mais la dernière différence maintient toujours la proportion avec la première, & le niveau est conservé. ²⁸

Notre jalousie & notre haine contre la *France* sont sans bornes. Il faut convenir que le premier de ces sentimens est (103) raisonnable &

²⁷ Les intérêts d'*Angleterre* mal entendus.

²⁸ Il faut bien remarquer, que dans tout ce discours, par *le niveau de l'argent* j'entends la juste proportion des richesses avec les denrées, la main-d'œuvre, l'industrie, & l'adresse qui se trouvent dans chaque Etat. Et je soutiens que si ces choses sont quelque part en raison double, triple, quadruple de ce qu'elles sont dans les Etats voisins, l'argent y sera aussi infailliblement aussi double, triple, quadruple. La seule chose qui puisse déranger l'exactitude de cette proportion, c'est la dépense du transport des denrées & des marchandises d'un lieu à un autre, & cette dépense est quelquefois inégale. C'est ainsi, par exemple, que le bled, le bétail, le fromage, & le beurre du comté de *Derby*, ne tirent pas tant d'argent hors de *Londres*, que les manufactures de cette ville en tirent du comté de *Derby*. Mais cette objection n'a rien de solide, parce qu'autant que le transport des denrées est couteux, autant la communication entre un lieu & un autre est embarrassée & imparfaite.

bien fondé. Cependant ces passions ont occasionné des obstacles innombrables dans le commerce, & à cet égard nous sommes communément accusés d'être agresseurs. Mais qu'avons-nous gagné par tout ce maquillage ? Nous avons perdu l'entrée de nos draps en *France*, & transféré le commerce des vins à l'*Espagne* & au *Portugal*, où nous achetons de très-mauvais vins à un plus haut prix. Il y a peu d'*Anglois* qui ne crussent l'*Angleterre* perdue & ruinée de fond en comble, si les vins de *France* s'y vendoient à si bon marché & en si grande abondance que de damer, pour ainsi dire, le pion aux cabarets à bière & de liqueurs fortes. Mais si l'on mettoit tout préjugé à part, il ne seroit pas difficile de prouver que rien ne seroit plus innocent, peut-être plus avantageux. Chaque nouvel acre de vigne planté en *France* dans la vue de fournir du vin à l'*Angleterre*, obligeroit les *François* à prendre le produit d'un acre en semence en *Angleterre*, soit orge, soit froment, pour pouvoir subsister eux-mêmes ; & il est évident que nous avons la meilleure denrée en notre disposition.

Il y a plusieurs édits des rois de *France* qui défendent les plantations de nouveaux vignobles, & ordonnent d'arracher tous ceux qui ont été plantés depuis un certain tems, tant on est persuadé (104) dans ce royaume de la valeur supérieure du bled sur toute autre denrées.

Le maréchal de *Vauban* se plaint souvent des droits ridicules qu'on a mis sur les vins de *Guyenne*, de *Languedoc*, & d'autres provinces méridionales, qu'on apporte en *Bretagne* & en *Normandie*. Il ne doutoit point que ces provinces ne pussent maintenir leur balance nonobstant cette liberté de commerce qu'il recommande beaucoup. Il est clair que quelques lieues de navigation de plus ou de moins ne sont pas un objet pour l'*Angleterre* ; ou si c'en est un, il doit opérer les mêmes effets sur les deux royaumes.

A-la-vérité il y a encore un moyen de faire baisser ou croître l'argent dans tous les pays au-delà de son niveau naturel ; mais ces sortes de cas, si on les examine de près, on trouvera qu'ils entrent dans notre théorie générale, & n'en sont pas la moindre preuve.

Je ne connois guère de méthode plus propre à faire baisser l'argent au-dessus de son niveau, que l'institution des banques, des fonds publics, & des billets de crédit, dont nous sommes tous infatués dans ce royaume. Ce caprice rend le papier équivalent à l'argent, le fait circuler dans tout l'Etat, le substitue à l'or & à l'argent, le fait hausser, ou diminuer le prix de la main-d'œuvre & des denrées, & par ce moyen bannit une (105) grande partie de ces précieux métaux ou empêche leur accroissement ultérieur. Quoi de plus borné que nos raisonnements sur ce point ? Nous nous imaginons, que parce qu'un particulier seroit plus riche si son capital doubloit, ce doit être la même chose à l'égard de chaque individu, & par conséquent de toute la nation ; mais nous ne considérons pas que ce double surcroît de richesses doubleroit aussi le prix de chaque chose, & réduiroit dans peu chacun au même état qu'auparavant. Ce n'est que dans les négociations, & les traités avec les étrangers, qu'une plus grande quantité d'argent est avantageuse ; & comme notre papier n'est d'aucune importance dans ces sortes de cas, nous éprouvons par-là tous les mauvais effets qui résultent d'une grande abondance d'argent, sans en retirer les avantages.

Supposons qu'il y ait 12 millions de papier qui circulent dans le royaume comme de l'argent (car nous n'imaginons pas que nos fonds immenses soient tous employés en cette forme) ; supposons d'un autre côté que la masse réelle de l'argent de tout le royaume soit de 18 millions ; voilà un Etat qui contient 30 millions. Or je dis que s'il les contient, il faudroit nécessairement qu'il les possédât en or & en argent, si on n'avoit bouché l'entrée à ces métaux par cette nouvelle (106) invention de papier. *D'où, dira-t-on, auroit-il tiré cette somme ?* De tous les pays du monde. *Mais comment cela ?* Parce que, si vous ôtez ces 12 millions, l'argent de ce royaume est au-dessous de son niveau par comparaison avec nos voisins, & il faut qu'aussitôt nous tirions de tous tant qu'ils sont, jusqu'à ce que nous soyons rassasiés, pour ainsi dire, & que nous n'en puissions contenir davantage. Mais admirons notre politique ; nous sommes aussi soigneux de remplir la nation de cette belle marchandise de billets de banque, & billets de

l'Echiquier, que si nous appréhendions d'être surchargés de ces précieux métaux.

Il n'est pas douteux que la grande abondance de matière d'or & d'argent qu'il y a en *France*, ne soit en grande partie l'effet du manque de billets de crédit. Les *François* n'ont point de banques : les billets des marchands ne circulent point chez eux comme parmi nous : l'usure ou le prêt à gros intérêt n'y est point directement permis : de-là vient que beaucoup de personnes y ont des sommes très-considérables dans leurs coffres : une prodigieuse quantité de vaisselle d'argent se trouve répandue dans les maisons des particuliers, & les églises en sont remplies. Les avantages de cette situation tant à l'égard du commerce, qu'à l'égard des (107) nécessités publiques, sont trop évidens pour être contestés.

Il n'y a pas longtems que les *Génois* avoient la même manie que les *Anglois* & les *Hollandois* ont aujourd'hui, qui est d'avoir des services de porcelaine de la *Chine* au-lieu de vaisselle d'argent : mais le sénat prévoyant sagement les suites d'un pareil goût, défendit l'usage de ces meubles fragiles jusqu'à un certain point, tandis qu'il ne mit aucune borne à l'usage de la vaisselle d'argent. Je suppose que dans l'embarras où ils se sont trouvés en dernier lieu, ils ont senti les bons effets d'un si sage règlement. ²⁹

Avant qu'on introduisît dans nos colonies les monnoyes de papier, il y avoit assez d'or & d'argent pour la circulation ; mais depuis l'introduction de ces espèces, le moindre des inconvéniens qui en est résulté, c'est l'exclusion totale de ces précieux métaux.

Et si l'on y abolissoit le papier, peut-on douter que l'argent n'y revînt, tandis que ces colonies possédroient des manufactures & des denrées, les seules choses estimables dans le commerce, & pour lesquelles seules les hommes recherchent l'argent.

²⁹ Notre impôt sur l'argent ouvré est peut-être, à cet égard, contraire à la bonne politique.

Avec quel sentiment de pitié *Lycurgue* (108) ne regarderoit-il pas nos billets de crédit, lui qui fit la sottise de bannir l'or & l'argent de *Sparte* ? Ces billets auroient mieux servi à ses vues, que les morceaux de fer qu'il employoit au-lieu de monnoye. Il auroit mieux réussi par-là à empêcher tout commerce avec les étrangers ; car ces billets ont encore moins de valeur réelle & intrinsèque que sa ferraille.

Mais si nos projets favoris de billets de crédit sont pernicieux, en ce qu'ils sont le seul moyen de faire baisser notre argent au-dessous de son niveau, le seul expédient, à mon sens, peut l'élever au-dessus de ce même niveau : c'est de suivre une méthode contre laquelle nous nous récrierons tous comme destructive. La voici. Il faudroit amasser de grosses sommes dans un trésor public, les ferrer, & les empêcher absolument de circuler. Par ce moyen, le fluïde n'ayant plus de communication avec l'élément voisin, pourroit être élevé à telle hauteur qu'on voudroit. Pour le prouver, il n'y a qu'à revenir à notre première supposition touchant l'anéantissement de la moitié, ou d'une autre partie quelconque de notre argent, & nous verrons que l'effet immédiat de cet événement seroit l'attraction d'une égale somme de tous les pays voisins. Il ne paroît pas que par la nature (109) choses il doive y avoir des bornes nécessaires à cette manière d'accumuler : une petite ville comme *Genève*, en continuant cette politique pendant quelques siècles, pourroit attirer à soi neuf dixièmes de l'argent de l'*Europe*.

Il semble à-la-vérité qu'il y ait dans la nature de l'homme un obstacle invincible à cet immense accroissement de richesses. Un Etat foible possédant un trésor prodigieux, deviendroit bientôt la proie de ses voisins plus pauvres à-la-vérité que lui, mais plus puissans. Un grand Etat dissiperoit ses richesses en des projets dangereux & mal concertés, & détruiroit en même tems ce qui est plus estimable encore, l'industrie, & grand nombre de ses sujets. En ce cas-là, le fluïde parvenu à une trop grande hauteur, détruiroit le vaisseau où il seroit contenu, & se mêlant soi-même à l'élément qui l'envirroneroit, tomberoit bientôt à son propre niveau.

Nous sommes communément si peu au fait de ce principe, que quoique tous les historiens s'accordent à rapporter un fait aussi récent que les trésors immenses amassés par Henri VII. (qu'ils font monter à 1700, 000. de livres st.) nous aimons mieux nous inscrire en faux contre ce témoignage unanime, que d'admettre un fait qui s'accorde si peu avec nos préjugés enracinés. A-la-vérité (110) il est probable que cette somme faisoit les trois quarts de tout l'argent qui étoit alors en *Angleterre*. Mais est-il donc si difficile de comprendre que cette somme ait pu être amassée dans l'espace de vingt ans par un monarque habile, frugal, avare, & presque despotique ? Il est vraisemblable encore que la diminution des espèces circulantes ne fut jamais sensiblement remarquée par le peuple, ou qu'elle ne lui porta jamais aucun préjudice. La diminution du prix des marchandises & des denrées suivroit immédiatement celle de l'argent, & en dédommageroit en donnant à l'*Angleterre* un avantage considérable dans son commerce avec les nations voisines.

La petite république d'*Athènes* nous fournit un exemple, qui vient ici fort à propos. Elle avoit amassé dans l'espace de cinquante années, entre la guerre de *Médie* & celle du *Péloponnèse*, plus de trésors que Henri VII. ³⁰ En effet tous les historiens ³¹ & les orateurs ³² *grecs* rapportent unanimement, que les *Athéniens* avoient assemblé dans leur citadelle plus de 10000 talens, qu'ils dissipèrent ensuite dans des entreprises imprudentes qui causèrent leur ruine.

Mais (111) quand cet argent commença à rouler, & à communiquer avec le fluïde environnant, qu'arriva-t-il ? Demeura-t-il dans l'Etat ? Non ; car nous voyons par le fameux *cens* rapporté par *Démosthène* ³³ & par *Polybe* ³⁴, qu'environ cinquante ans après, les biens entiers de la république, y compris les terres, les maisons, les esclaves, les denrées, les marchandises & l'argent n'alloient pas à 6000 talens.

³⁰ Il y avoit de huit onces d'argent dans la livre st. du tems de Henri VII.

³¹ Thucydide, Lib. II. Diod. Sic. Lib. XII.

³² Aeschine & Demosthène.

³³ □□□□□□□□□□□□□□□□ζ

³⁴ Lib.II. cap.61.

Quelle ambition, quelle fierté dans ce peuple, qui ramasse un si grand trésor dans la vue de faire des conquêtes ; un trésor qu'il étoit tous les jours au pouvoir des citoyens de distribuer entre eux par un suffrage particulier, & qui pouvoit presque tripler le capital de chacun d'eux : car il est à propos de remarquer, que les anciens historiens disent, que les richesses individuelles des *Athéniens* n'étoient pas plus considérables au commencement de la guerre du *Péloponnèse* qu'au comment de celle de *Macédoine*.

Il y avait un peu plus d'argent en Grèce sous les règnes de Philippe & de Persée, qu'en *Angleterre* sous celui de Henri VII. Cependant ces deux monarques avoient amassé de plus grands trésors, de leur petit royaume de *Macédoine* dans l'espace de trente ans ³⁵ (112) que ceux du monarque *anglois*. Paul-Emile apporta à Rome environ 1,700,000 de livres st. Pline dit 2,400,000 ³⁶, & ce n'étoit encore-là qu'une partie des trésors de la Macédoine. Le reste fut dissipé dans les efforts que fit Persée, & dans sa fuite.

Stanyan nous assure que le Canton de *Berne* a 300,000 livres st. placées à intérêt, & environ six fois autant dans son trésor ; par conséquent ce canton a amassé une somme de 1,800,000 livres st. qui est au moins le quadruple de ce qui devoit normalement circuler dans un si petit Etat ; & cependant ceux qui ont voyagé dans le pays de *Vaux*, ou quelque autre part de ce canton, n'ont point remarqué que l'argent y soit plus rare qu'on pourroit le supposer par rapport à un pays de cette étendue, à la nature de son terroir, & à sa situation. Au contraire, il y a peu de provinces intérieures dans le continent de la *France* & de l'*Allemagne*, où les habitans soient actuellement si opulens, quoique ce canton ait considérablement augmenté son trésor depuis 1714, tems auquel *Stanyan* écrivoit sa judicieuse *Relation de la Suisse*. ³⁷

³⁵ Tit. Liv. Lib.XLV. cap.40.

³⁶ Vellej. Paterc. Lib.I.cap.9. Plin. Lib. XXXIII. Cap.3.

³⁷ La pauvreté dont parle *Stanyan* ne regarde (113) que les cantons les plus montagneux, où il ne croît pas de denrées qui puissent y attirer de l'argent, & même le peuple n'y est pas plus pauvre que dans l'Evêché de *Saltzbourg* d'un côté, ou la *Savoie* de l'autre, suppose qu'on y soit si pauvre.

(113) Ce qu'*Appien* rapporte du trésor de Ptolomée paroît si exagéré, qu'il n'y a pas moyen d'adopter ses sentimens à cet égard, d'autant plus que cet historien dit que les autres sucesseurs d'Alexandre ne vivoient pas avec moins d'économie, & que leurs trésors n'étoient guère inférieurs à celui-là.

Cet esprit d'économie dans les princes voisins devoit déranger les épargnes des monarques *égyptiens*, suivant les principes établis ci-dessus.

La somme dont il parle est de 740,000 talens, ou 191,166,666 livres st. 13 chelins & 4 sous selon le calcul du Docteur *Arbuthnot*, & cependant *Appien* dit que son récit est tiré des archives, & il étoit lui-même natif d'*Alexandrie*.

De tous ces principes nous pouvons apprendre quel jugement nous devons porter de ces chicanes sans nombre, de cette gêne, de ces impôts dont toutes les nations de l'*Europe*, & les *Anglois* plus qu'aucune autre, ont chargé le commerce par un désir excessif d'amasser de l'argent, qui jamais ne s'élèvera au-dessus de son niveau, tandis qu'il circulera, (114) ou par une crainte mal fondée de perdre celui qu'elles ont déjà, lequel ne baissera jamais au-dessous. Si quelque chose étoit capable de dissiper notre argent, ce seroit sans-doute ces inventions si peu politiques. Cependant ce mal général vient de ce qu'on prive les nations voisines de cette communication libre, ou échange que le créateur a voulu établir entre elles, en leur donnant des terroirs, des climats, & des talens si différens les uns des autres.

Nos politiques modernes ne connoissent pas de meilleure méthode que l'usage des billets de crédit, & le bannissement de l'argent. Ils rejettent la méthode de l'amasser, l'art de l'accumuler ; & ils adoptent une infinité d'inventions qui ne tendent qu'à ruiner l'industrie, & à nous priver nous-mêmes & nos voisins des avantages communs de l'art & de la nature.

Je ne prétens pas dire par-là que tous les impôts sur les marchandises étrangères soient préjudiciables ou superflus ; je ne parle que de ceux qui n'ont d'autre motif que la jalousie dont j'ai fait mention ci-

dessus. Un impôt sur les toiles d'*Allemagne* encourage nos manufactures, & par-là même multiplie le peuple & l'industrie. L'impôt sur le Brandevin augmente le débit de l'eau de vie de Cannes ou Ratafia, & soutient nos (115) colonies de l'*Amérique méridionale* ; & s'il faloit lever des impôts pour soutenir le gouvernement il vaudroit mieux les lever sur les marchandises étrangères, qui peuvent être visitées en abordant, & plus aisément assujetties aux droits. Cependant nous sommes obligés de rappeler une maxime du docteur *Swift*, qui est que dans l'arithmétique des coutumes, deux & deux ne font pas quatre, mais bien souvent ne font qu'un.

On ne peut raisonnablement douter que si les droits sur les vins étoient diminués d'un tiers, ils ³⁸ ne rapportassent davantage au gouvernement qu'ils ne rapportent à-présent. Notre populace pourroit se procurer une boisson communément meilleure & plus saine, & il n'en résulteroit aucun préjudice à la balance du commerce dont nous sommes si jaloux. Nos brasseries de bière douce, à l'agriculture près, sont peu considérables, & occupent très-peu de personnes. E transport des vins & du bled n'en occuperoit pas moins.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas des exemples que des Etats riches & opulens sont devenus pauvres & misérables ? L'argent qu'ils avoient en abondance n'a-t-il pas disparu ? Je réponds qu'un Etat qui perd son commerce, son industrie, & un grand nombre de sujets, ne peut point se flatter de conserver son (116) or & son argent : parce que ces précieux métaux sont toujours en proportion avec ces avantages-là. Quand les *Portugois* & les *Hollandois* enlevèrent aux *Vénitiens* & aux *Génois* le commerce des *Indes*, ils leur enlevèrent en même tems les profits et l'argent qu'il produisoit. Un pays d'où le siège du gouvernement est transféré, un autre qui entretient à grands fraix de grosses armées dans des lieux fort éloignés, un pays enfin où les étrangers possèdent de grands fonds, est sans-doute dans le cas de perdre une partie de ses richesses : mais tout cela, j'ose le dire, sont des moyens forcés & violens de faire sortir l'argent, & sont d'ordinaire accompa-

³⁸ Le texte donne « il », au singulier. (Note du numérisateur, P. Folliot)

gnés de la perte de beaucoup de sujets & de l'industrie. Mais là où ces deux choses restent, l'argent qui est sorti revient toujours par cent canaux différens, qu'on ne connoît ni ne soupçonne pas même. Quels trésors immenses n'ont pas dépensé en *Flandres* beaucoup de nations, depuis la révolution, dans le cours de trois grandes guerres. Cela va peut-être à plus de la moitié de tout l'argent qu'il y a actuellement en *Europe*. Mais que sont-ils devenus ces grands trésors ? Sont-ils renfermés dans l'étroite circonférence des Etats de la maison d'*Autriche* ? Non assurément : la plus grande partie est revenue dans les pays d'où ils avoient (117) été tirés. Ils sont retournés aux arts & à l'industrie par lesquels ils avoient été acquis.

Enfin un gouvernement a grand' raison de conserver ses sujets & ses manufactures. A l'égard de son argent, il peut s'en reposer sûrement sur le cours des choses humaines, sans aucune crainte ni jalousie. Ou s'il porte jamais son attention à ce dernier objet, ce ne doit jamais être au préjudice du premier.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours VI

DE LA BALANCE DU POUVOIR

[Retour à la table des matières](#)

(117) C'est une grande question, savoir si l'idée de la balance du pouvoir est entièrement due à la politique moderne, ou si c'est seulement le nom qui ait été inventée dans ces derniers tems. Il est certain que *Xénophon* ³⁹, dans sa *Cyropédie*, représente l'union des puissances *asiatiques* comme née de la jalousie que leur causoit l'accroissement des forces des *Perses* & des *Mèdes*. Et quoiqu'au sentiment de plusieurs, cet ouvrage élégant ait assez l'air d'un roman, on ne peut nier que le sentiment que l'auteur (118) attribue aux princes *orientaux* ne soit au-moins une preuve que dès ces anciens tems on a connu la chose dont nous parlons ici.

Chez tous les politiques *grecs* la crainte & l'inquiétude au sujet de la balance, éclatent davantage, & nous sont même expressément désignées par les anciens historiens. Thucydide ⁴⁰ assure que la ligue qui fut formée contre *Athènes*, & qui produisit la guerre du *Péloponnèse*,

³⁹ Lib.II.

⁴⁰ Lib.II.

n'eut pas d'autre source. Et après la décadence d'*Athènes*, lorsque les *Thébains* & les *Lacédémoniens* disputoient pour l'empire, nous trouvons que les *Athéniens* (ainsi que plusieurs autres républiques) se jetèrent toujours du côté de la balance qui paroissoit le plus léger. Ce fut dans cette vue qu'ils secoururent *Thèbes* contre *Sparte*, jusqu'à la grande victoire remportée à *Leuctres* par *Epaminondas* ; après laquelle ils se tournèrent immédiatement du côté des vaincus, par générosité, à ce qu'ils prétendoient, mais réellement par la jalousie qu'ils avoient contre les vainqueurs.

Quiconque a lu la harangue de *Démosthène* pour les *Mégapoliains*, y aura vu les raffinements les plus subtils sur ce principe, & tels qu'à peine on en attendroit d'approchans du cerveau creux d'un spéculatif (119) *anglois* ou *vénitien*. Et après avoir touché la première cause de la puissance du roi de *Mécadoine*, ce célèbre orateur passe immédiatement à l'exposition du danger où l'on se trouve ; il sonne l'alarme dans toute la *Grèce*, & enfin il parvient à former sous les bannières d'*Athènes* une ligue, qui engagera la bataille de *Chéronée* si fameuse & si décisive.

Il est vrai que les historiens regardent les guerres que les Grecs se faisoient entre eux, plutôt comme des affaires d'honneur, où l'émulation avoit plus de part que la politique, & où il s'agissoit plus d'une vaine préséance, que d'aucune vue de domination, ou d'agrandissement. Et en effet, si l'on considère le petit nombre d'habitans de chaque république comparé avec la totalité, l'extrême difficulté de former des sièges en ces tems-là, la bravoure & la bonne discipline de chaque bourgeois parmi ce peuple, on conclura que la balance du pouvoir étoit de soi suffisamment assurée en *Grèce*, sans qu'on eût besoin pour la maintenir d'avoir recours aux mêmes précautions qui peuvent devenir nécessaires en d'autres tems. Mais soit qu'on attribue tous ces mouvemens, qui agitèrent toutes les républiques de la *Grèce*, à une jalouse émulation, ou à des précautions politiques, (120) les effets étoient toujours les mêmes ; & toute puissance qui faisoit trop pancher la balance de son côté, pouvoit compter

d'exciter une ligue contre elle, souvent composée de gens qui étoient auparavant ses amis & ses alliés.

Le même principe (on l'appellera envie ou prudence) qui produisit l'*ostracisme* à *Athènes*, & le *pétalisme* à *Syracuse*, & qui faisoit ban-nir un citoyen dont la renommée & le crédit donnoit de l'ombrage aux autres pour leur supériorité ; le même principe, dis-je, se manifestoit naturellement dans les affaires du dehors, & excitoit bientôt des ennemis à celui de ces petits Etats qui étoit à la tête des autres, quelque modéré qu'il fût dans l'exercice de son autorité.

Le roi de *Perse* étoit réellement, par rapport à sa puissance effective, un petit prince, comparé avec toutes les républiques de la *Grèce* : C'est ce qui l'engagea, plus pour sa propre sureté que par émulation, à s'intéresser dans leurs démêlés, & à soutenir les plus faibles contre les plus forts. C'est aussi le conseil qu'*Alcibiade* donna à *Tissapherne* ⁴¹, & qui tant qu'il fut suivi prolongea la durée de l'empire des *Perses*. Il leur en couta cher pour l'avoir négligé instant, lorsque *Philippe* commença à (121) faire éclater ses desseins ambitieux ; & cette faute fut le coup qui renversa ce superbe & fragile édifice, avec une rapidité dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

Les successeurs d'*Alexandre* poussèrent à l'extrême la jalousie de la balance du pouvoir ; jalousie fondée sur les véritables maximes de la politique & de la prudence, & qui empêcha pendant plusieurs siècles les partages faits après la mort de ce fameux conquérant, d'être réunis en un seul corps, & les maintint dans leur distinction. La fortune & l'ambition d'*Antigone* ⁴² le menaça quelque tems d'une nouvelle monarchie universelle ; mais l'union de ces princes & la victoire qu'ils remportèrent dans les plaines d'*Ipsus* les sauva. Dans la suite nous trouvons que ces princes orientaux considérant les *Grecs* & les *Macédoniens* comme le seuls peuples belliqueux qu'ils eussent intérêt de ménager, donnoient une attention particulière aux affaires de ce pays-là. Les *Ptolomées* entre autres ne secoururent d'abord *Aratus* &

⁴¹ Thuc. Lib. VIII.

⁴² Diod. Sic. Lib. XX.

les *Achéens*, & ensuite *Cléomène* roi de *Sparte*, que dans la vue de contrebalancer la puissance des rois de *Macédoine*. Telle est du-moins l'idée que *Polybe* nous donne de la politique des rois d'*Egypte*.⁴³

(122) La raison sur quoi on se fonde, quand on dit que les anciens ignoroient ce qui s'appelle équilibre du pouvoir, paroît plutôt tirée des historiens *romains* que des *grecs* ; & comme ceux-là nous sont plus familiers que ceux-ci, c'est d'aussi d'eux que nous tirons toutes nos conséquences. Il faut confesser qu'il n'y eut jamais de ligue aussi générale contre les *Romains*, qu'il semble qu'il devoit naturellement y en avoir, si l'on considère la rapidité de leurs conquêtes, & le peu de soin qu'ils prenoient de cacher leur ambition. On les laissa tranquillement subjugué leurs voisins les uns après les autres, jusqu'à ce qu'ils eurent étendu leur domination dans toutes les parties du monde connu. Sans parler de leurs guerres fabuleuses⁴⁴ d'Italie, l'invasion

⁴³ Lib.II. cap.51.

⁴⁴ Il s'est élevé de grands soupçons parmi les critiques de ce siècle touchant l'incertitude des quatre premiers siècles de l'*histoire romaine*, &, à mon avis, ces soupçons sont justes & bien fondés. Ils prétendent, & non sans raison, que tout ce qu'on raconte à cet égard est fabuleux jusqu'après le sac de la ville par les *Gaulois*, & que même depuis cette époque jusqu'au tems où les *Grecs* commencèrent à faire attention aux affaires des *Romains*, & à les mettre par écrit, tout est douteux. Ce scepticisme néanmoins me paroît insoutenable dans toute son étendue, c'est-à-dire, par rapport à l'histoire domestique de *Rome*, qui a quelque air de vérité & de probabilité, & ne peut guère être l'invention d'un historien, assez peu sensé pour se divertir à des fictions romanesques. (123) Les révolutions semblent si proportionnées à leurs causes ; les progrès des factions s'accordent si bien avec l'expérience politique ; les mœurs & les maximes de ces tems-là sont si uniformes & si naturelles, qu'on trouveroit difficilement dans aucune autre histoire des parties mieux liées, & des réflexions plus justes. Le commentaire de *Machiavel* sur *Tite-Live*, ouvrage assurément moins ingénieux que judicieux, ne roule-t-il pas entièrement sur cette époque, qu'on nous dit être fabuleuse ? Je voudrois donc bien partager le différend avec ces critiques ; & convenir que les batailles, les victoires & les triomphes de ces siècles-là ont été falsifiés par des mémoires fabuleux, comme *Cicéron* l'avoue lui-même : mais comme dans ce qui regarde les factions domestiques, il y a eu deux relations opposées transmises à la postérité, ces deux relations ont dû empêcher la faction, parce que les derniers historiens ont été en état de les comparer, d'en tirer les faits, & de découvrir la vérité en comparant & en raisonnant. A l'égard

(123) d'*Annibal* fut une cris remarquable, qui devoit réveiller l'attention de toutes les nations civilisées. La suite fit voir (& il n'étoit pas difficile de le remarquer dès-lors) que toute cette ⁴⁵ guerre n'étoit allumée que pour décider de l'empire (124) universel ; & cependant il ne paroît pas qu'aucun prince ou Etat ait été allarmé le moins du monde de la décision de ce grand procès. Philippe roi de *Macédoine* resta neutre jusqu'à ce qu'il vît les victoires d'*Annibal*, & alors il eut l'imprudence de faire alliance avec le vainqueur en des termes encore plus imprudens. Il stipula qu'il aideroit les Carthaginois à conquérir l'*Italie* ; & ceux-ci de leur côté s'engageoient d'envoyer, après que cette conquête seroit finie, des forces supérieures en *Grèce*, pour aider à réduire tout ce pays-là sous son obéissance. ⁴⁶

La république de *Rhodes* & celle des *Achéens* sont fort vantées par tous les historiens pour leur sagesse & leur profonde politique ; cependant l'une & l'autre assistèrent les *Romains* dans leurs guerres contre Philippe & Antiochus. Et ce qui prouve encore mieux que la maxime de l'équilibre n'étoit guère connue dans ces siècles-là, c'est qu'aucun ancien écrivain n'a remarqué l'imprudence de cette conduite, ni blâmé le traité absurde fait par Philippe avec les *Carthaginois*. Des princes & politiques peuvent se tromper dans leurs raisonnemens anticipés sur les événemens futurs, mais il est assez extraordinaire que des historiens (125) ne portent après cela aucun jugement solide sur la justesse ou la fausseté de ces raisonnemens.

Massinissa, Attalus, Prusias, en satisfaisant leur ressentiment particulier & leurs passions, étoient autant d'instrumens de la grandeur

des batailles ont peut dire sans exagération, que la moitié de celles que Tite-Live fait livrer aux Eques & aux Volsques, dépleuroient la *France* & l'*Allemagne* ; jusques-là que cet historien, qui d'ailleurs paroît superficiel, est à la fin honteux lui-même de rapporter tant de choses si peu croyables. Le même panchant à l'exagération semble avoir outré le nombre des *Romains* dans leurs armées & leurs gens.

⁴⁵ Cela fut en effet remarqué par quelques-uns, comme il paroît par la harangue d'*Agésilas de Naupacte* dans l'assemblée générale de la *Grèce*. Voy. Polyb. Lib.V. cap.104.

⁴⁶ Tite-Live. Liv.XXIII. ch.33.

romaine ; & il semble qu'ils ne soupçonnassent point qu'en avançant la perte de leurs alliés, ils se forgeoient des fers à eux-mêmes. Un simple traité, ou accord entre Massinissa & les *Chartaginois*, si nécessaire à leurs intérêts communs, eût entièrement fermé l'entrée de l'*Afrique* aux *Romains*, & sauvé la liberté du genre-humain.

Le seul prince que nous trouvions dans l'*histoire romaine*, qui paroisse avoir senti la nécessité d'une balance de pouvoir, c'est Hiéron, roi de *Syracuse*. Quoiqu'allié des *Romains* il envoya du secours aux *Carthaginois* dans la guerre des auxiliaires, estimant, dit Polybe ⁴⁷, « cette démarche nécessaire pour conserver sa souveraineté en *Sicile*, & pour ménager l'amitié des *Romains*, qu'il croyoit s'intéresser alors pour les *Carthaginois*, de peur que si l'un des deux partis venoit à succomber, celui qui resteroit, ne fût en état d'entreprendre tout ce qu'il jugeroit à (126) propos, & de l'exécuter sans obstacle & sans opposition. Et en cela il agit avec beaucoup de prudence & de sagesse ; car on ne doit jamais, pour quoi que ce soit, négliger ces sortes de choses, ni permettre que quelqu'un acquière une puissance si considérable que les Etats voisins ne puissent plus soutenir leurs droits. » Voilà le but des politiques modernes exprimé bien distinctement.

Enfin la maxime de conserver l'équilibre du pouvoir est si bien fondée sur le bon-sens, & sur la prévoyance, qu'il n'est pas concevable qu'elle ait échappé aux anciens, en qui nous trouvons d'ailleurs tant de marques de pénétration & de sagacité. Si elle n'étoit pas aussi familière & aussi généralement répandue qu'aujourd'hui, elle seroit au-moins de règle aux princes les plus sages & les plus expérimentés. A-présent même, quoique battue & rebattue par nos spéculatifs & nos novellistes, elle n'a pas plus d'influence qu'alors dans la pratique parmi ceux qui gouvernent.

Après la décadence de l'*empire romain* la forme du gouvernement établi par les conquérans *septentrionnaux*, les rendit, en quelque manière, incapables de pousser leurs conquêtes, & les maintint longtemps dans leurs propres limites. Mais à peine le vasselage & la mili-

⁴⁷ Lib.I. cap.83.

ce (127) féodale fut abolie, que l'on recommença à craindre une nouvelle monarchie universelle à la vue de tant de royaumes & de principautés réunies en la personne de Charles-Quint. Mais la puissance de la maison d'*Autriche* fondée sur une vaste étendue de pays séparés les uns des autres, & ses richesses provenant uniquement de mines d'or & d'argent, étoit plus propre à déchoir d'elle-même par ses défauts intérieurs, qu'à renverser les boulevards qu'on y opposoit. En moins d'un siècle les forces de cette fière & puissante maison furent énervées, ses richesses dissipées, & la gloire éclipsée. Une nouvelle puissance parut ensuite beaucoup plus redoutable aux libertés de l'*Europe*, possédant tous les avantages de la première, sans avoir aucun de ses défauts ; excepté une dose de cet esprit de bigoterie & de persécution, dont la maison d'*Autriche* fut si longtems & est encore si infatuée.

Il y a environ cent ans que l'*Europe* est occupée à se défendre contre les forces les plus formidable qui ayent jamais été assemblées par la combinaison civile ou politique du genre-humain. Et telle est l'influence de la maxime dont nous traitons ici, que quoique cette ambitieuse nation, de cinq guerres générales ait été victorieuse dans quatre ⁴⁸, & (128) malheureuse seulement dans une ⁴⁹, elle n'a pas beaucoup reculé ses frontières, ni acquis un entier ascendant sur toute l'*Europe*. Au contraire il y a lieu d'espérer que la résistance durera aussi longtems que les révolutions des choses humaines, & que des événements imprévus ne rompent pas les mesures prises pour prévenir une monarchie universelle, & nous préserver d'un si grand mal.

Dans les trois dernières de ces guerres générales, l'*Angleterre* a joué le plus grand rôle, & elle se maintient encore dans le noble personnage d'Ange tutélaire de la liberté de l'*Europe*, & de protectrice du genre-humain. Outre les avantages de sa situation & de ses richesses, son peuple est animé d'un esprit si national, & est si pénétré de la douceur du gouvernement, que nous pouvons nous flatter qu'il ne mollira jamais dans une si nécessaire & si juste cause. Tant s'en faut

⁴⁸ Les guerres terminées par les traités des Pyrénées, de Nimègue, de Ryswyck, & d'Aix-la-chapelle.

⁴⁹ Celle qui fut terminée par le traité d'Utrecht.

que cela soit à craindre, qu'à en juger par le passé, son ardeur semble plus avoir besoin d'être modérée qu'excitée ; & il a plutôt péché par un excès louable que par un défaut de vigueur.

Premièrement, il semble que nous ayons plus été possédés de cet ancien esprit (129) des *Grecs*, c'est-à-dire, d'une jalouse émulation, qu'animés des prudentes vues de la politique moderne. Nos guerres avec la *France* ont été commencées avec justice, & peut-être même étoient-elles nécessaires ; mais elles ont été poussées trop loin par un esprit de passion & d'opiniâtreté. Les mêmes conditions de paix qui furent acceptées à *Ryswyck* en 1697, nous avoient été offertes dès 1692. La paix conclue à *Utrecht* en 1712, auroit pu l'être aux mêmes conditions à *Gertruydenberg* en 1708. Et en 1743 il n'a tenu qu'à nous d'avoir à *Francfort* la paix aux mêmes termes que nous avons été charmés de l'obtenir en 1748 à *Aix la Chapelle*.

Il paroît donc de-là que la moitié de nos guerres avec la *France*, & toutes nos dettes publiques sont plus provenues de notre imprudente véhémence, que de l'ambition de nos voisins.

En second lieu, nous sommes si déclarés dans nos oppositions au pouvoir de la *France*, & si alertes dans la défense de nos alliés, qu'ils font ordinairement plus de fond sur nos forces que sur les leurs propres ; & comme ils comptent toujours de faire la guerre à nos dépens, de-là vient qu'ils rejettent tout accommodement raisonnable. *Habent subjectos, tanquam suos, viles, ut alienos*. Toute la terre sait que les suffrages factieux de la *Chambre des* (130) *Communes* dans le dernier parlement, joints à l'esprit dominant de la nation, rendirent la reine de *Hongrie* inflexible, & empêchèrent l'accommodement du roi de *Prusse*, lequel auroit aussitôt rétabli la tranquillité générale en *Europe*.

En troisième lieu, nous sommes de si braves champions, que quand une fois nous sommes engagés dans une guerre, nous ne songeons qu'à nuire à l'ennemi, sans aucune réflexion sur nos intérêts, ni sur ceux de notre postérité. Engager nos revenus à un si haut prix pour des guerres où nous n'étions simplement que nécessaires, ç'a été sans-contredit le plus funeste travers où puisse jamais donner une nation

qui se pique de prudence & de politique. Ce remède, si c'en est un, & non pas un poison, devrait, suivant les lumières de la raison, être réservé pour la dernière extrémité ; & rien que le malheur le plus grand & le plus urgent ne devrait nous engager à embrasser un si dangereux expédient.

Les extrémités où nous nous sommes portés à cet égard, sont préjudiciables, & peuvent un jour le devenir encore davantage en nous poussant, comme il arrive d'ordinaire dans l'extrémité opposée, & nous rendant indifférens & nonchalans à l'égard du destin de l'*Europe*. Les *Athéniens*, peuple le plus remuant, le plus (131) intrigant, le plus belliqueux de toute la *Grèce*, revenus de l'erreur qui les avoit poussés à se mêler dans toutes les querelles qui survenoient, ne firent plus aucune attention aux affaires du dehors, & dans toutes les contestations ils ne prirent plus aucun parti, & ne se distinguèrent plus que par leur complaisance & leurs adulations envers le vainqueur.

Des monarchies aussi étendues que celle où l'*Europe* est à-présent en danger de tomber, sont probablement destructives pour le genre-humain ; soit dans leur progrès, ⁵⁰ soit dans leur continuation, & peut-être même dans leur décadence, qui ne peut guère manquer de suivre de près leur établissement. L'esprit militaire, qui a augmenté & étendu la monarchie, quitte bientôt la cour, & le centre de l'Etat. L'ancienne noblesse, attachée au souverain, vit à la cour, & n'accepteroit jamais des emplois militaires qui l'éloigneroient dans des pays reculés & barbares, où elle seroit privée de ses plaisirs & de sa fortune. Voilà pourquoi alors il faudroit confier les armes de l'Etat à des étrangers mercenaires, sans zèle, sans attachement, (132) sans honneur ; prêts en toute occasion à tourner ces mêmes armes contre le prince, & se joindre au premier enragé de mécontent qui leur offriroit du butin & une plus forte paye. Tel est le cours nécessaire des choses humaines, jusqu'à ce que cet édifice de grandeur humaine croûle sous son propre poids. L'ambition travaille aveuglément à la perte du conquérant, de

⁵⁰ Si l'établissement de l'*empire romain* fut de quelque utilité, ce ne peut avoir été qu'à l'égard de la barbarie où vivoient presque tous les peuples avant cet établissement.

sa famille, & de tout ce qu'il a de plus proche & de plus cher. Les *Bourbons*, comptant sur l'appui de leur brave, fidèle & affectionnée noblesse, pousseroient leurs avantages sans borne & sans mesure ; mais cette noblesse si vaillante, si enflammée d'émulation, & si avide de lauriers, qui sait supporter les fatigues de la guerre & affronter les périls, ne se résoudroit jamais à languir en garnison au fond de la *Hongrie*, ou de la *Lithuanie*, tandis que des mignons, ou des maîtresses disposeroient des faveurs du prince. Les troupes seroient remplies de *Croates*, de *Tartares*, de *Hussars*, de *Cosaques*, entremêlés peut-être de quelques soldats de fortune des meilleures provinces ; & le triste sort des empereurs provenu des mêmes causes, seroit renouvelé de point en point jusqu'à la destruction finale de la monarchie.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours VII

SUR LES IMPÔTS

[Retour à la table des matières](#)

(133) Il y a une maxime fort connue & fort usitée parmi cette sorte de gens que nous appelons en ce pays *gens d'expédiens & de moyens*, & qui sont fameux en France sous le nom de *financiers, maltotiers, traitans*, &c. C'est que, *tout nouvel impôt produit dans les sujets une nouvelle habileté de le supporter, & que chaque augmentation de charges publiques augmente proportionnellement l'industrie*. Cette maxime est d'une nature à produire de grands abus ; & elle est d'autant plus dangereuse, qu'on ne peut nier qu'elle ne soit vraie au fond, & fondée sur la raison & l'expérience, moyennant certaines modifications.

Quand on met un impôt sur les denrées qui sont la nourriture du petit-peuple, il semble qu'il doit s'ensuivre nécessairement de deux choses l'une : ou que ce petit-peuple retranche quelque chose de sa nourriture, ou qu'il hausse le prix de son travail, afin que le nouveau fardeau qu'on lui a imposé tombe entièrement à la charge du riche. Mais il y a encore une troisième conséquence, (134) qui résulte souvent des impôts : c'est que le pauvre redouble d'industrie, fait de meilleurs ouvrages, & vit aussi-bien qu'auparavant. C'est ce qui arri-

ve naturellement par-tout où les impôts sont modérés & augmentés par degrés, sans tomber précisément sur les choses nécessaires à la vie ; & il est certain qu'alors ces impôts servent souvent à rendre un peuple plus industrieux, plus laborieux, & plus opulent que d'autres qui jouissent des plus grands avantages : & l'on peut observer à ce sujet, comme un exemple du même genre, que les nations les plus commerçantes n'ont pas toujours habité les pays les plus fertiles ; bien loin de-là, elles ont habité des terres ou infertiles, ou d'une très-petite étendue. Tels ont été les *Tyriens*, les *Athéniens*, les *Carthaginois*, les *Rhodiens* ; & tels sont encore les *Vénitiens*, les *Génois*, les *Hollandois*. Et dans toute l'histoire nous ne trouvons que trois exemples de pays considérables par leur étendue & leur fertilité, qui se soient distingués, & se distinguent encore par un grand commerce ; ce sont les *Pays-Bas*, l'*Angleterre*, & la *France*. Les deux premiers semblent avoir été invités au commerce par les avantages de leur situation maritime, & par la nécessité où ils étoient de fréquenter les ports étrangers pour se procurer ce que leur (135) propre climat leur refusoit. A l'égard de la *France*, le commerce a commencé tard à y fleurir, & semble avoir été l'effet de la réflexion & des observations d'un peuple spirituel & entreprenant, qui voyant ses voisins acquérir des richesses immenses par ce moyen, s'est mis à cultiver la navigation & le commerce.

Les villes & pays dont *Cicéron* ⁵¹ parle comme étant les plus commerçantes de son tems, sont, *Alexandrie*, *Colchos*, *Tyr*, *Sidon*, les îles d'*Andros*, de *Cypre*, la *Pamphilie*, la *Lycie*, l'île de *Rhodes*, celle de *Chios*, *Byzance*, *Lesbos*, *Smyrne*, *Milet*, & l'île de *Coos* ou *Côs*. Tous ces lieux-là, à la réserve d'*Alexandrie*, étoient ou de petites îles, ou des villes, ou de très-petits pays. Et *Alexandrie* même n'étoit redevable de son commerce qu'à l'avantage de sa situation.

Or, si quelques désavantages naturels peuvent être favorables à l'industrie, d'où vient des incommodités artificielles n'auroient-elles

⁵¹ Epist. Ad. Attic. Lib. IX. Epist.I.

pas le même effet ? Le chevalier *William Temple* ⁵² attribue très-assurément l'industrie des *Hollandois* entièrement à la nécessité, provenant du désavantage naturel de leur pays, & il appuie son sentiment sur une comparaison frappante avec l'*Irlande*. (136) « Là où le terroir, dit-il, est fertile, & où le peuple n'est pas nombreux, les choses nécessaires à la vie sont à si bon marché, qu'un homme industrieux peut, en deux jours de travail, gagner de quoi se nourrir toute la semaine. Je regarde cela comme la source de la paresse attribuée aux habitans. En effet, il est naturel à l'homme de préférer le repos au travail, & de se livrer à l'oisiveté s'il peut vivre sans peine. Quoiqu'à-la vérité, quand une fois la nécessité l'a habitué au travail, il ne peut rester sans rien faire, & cette habitude devient nécessaire à sa santé & à son divertissement. Mais peut-être est-il aussi difficile de passer d'une oisiveté habituelle au travail, que d'un travail habituel à l'oisiveté. » Après cela l'auteur, pour appuyer son sentiment, entre dans le détail, comme nous avons fait ci-dessus des lieux où le commerce a fleuri, tant chez les anciens que chez les modernes, & où l'on observe communément, que c'étoient de très-petits territoires dont les qualités rendoient l'industrie d'une nécessité indispensable.

On a souvent fait cette remarque, que dans les années de disette, pourvu que la disette ne soit pas extrême, le pauvre travaille davantage & vit mieux que dans les années d'abondance, où il (137) s'abandonne à l'oisiveté & à la débauche. J'ai ouï dire à un fabricant des plus hupés, qu'en 1740, où le pain & les autres denrées furent d'une cherté considérable, ses ouvriers gagnoient non seulement leur vie, mais encore de quoi payer les dettes qu'ils avoient contractées l'année d'auparavant, qui avoit été beaucoup plus favorable & plus abondante. ⁵³

Cette opinion par rapport aux impôts, peut donc être admise à un certain point, & moyennant qu'on empêche les abus. Les impôts, tout comme la disette, étant poussés trop loin, éteignent l'industrie, en

⁵² Relat. Des Pays-Bas chap.6.

⁵³ Voyez à ce sujet le Disc. I. à la fin.

produisant le découragement. Et même avant qu'ils soient arrivés à ce point, ils augmentent le prix de la main-d'œuvre, & font renchérir toutes les denrées. Un gouvernement attentif & désintéressé fera attention à ce point, où le profit cesse & le préjudice commence. Mais comme les qualités contraires sont infiniment plus communes parmi ceux qui tiennent le timon de l'Etat, il est à craindre que dans toute l'*Europe*, les impôts ne se multiplient au point de ruiner de fond en comble tout art & toute industrie, quoique peut-être leur première augmentation jointe à d'autres circonstances pût contribuer (138) à l'accroissement de ces avantages.

Les meilleurs impôts sont ceux qu'on met sur ce qui se consomme, particulièrement sur les choses de luxe ; parce que ces sortes d'impôts tombent moins sur le peuple. D'ailleurs ils semblent être volontaires, en ce qu'il est libre à chacun de consommer autant & aussi peu qu'il veut de ces sortes de choses. Ces impôts se payent par degrés & insensiblement ; ils sont confondus avec le prix naturel des choses-mêmes, & rarement s'aperçoit-on de la différence qu'ils y apportent. Le seul désavantage qu'ils ayent, c'est que la perception en est fort couteuse.

Les impôts sur les biens se perçoivent presque sans aucun frais, mais ils sont sujets à d'autres inconvénients. Néanmoins beaucoup d'Etats sont obligés d'y avoir recours faute d'autres moyens. Mais les plus pernicious de tous les impôts sont ceux qui sont arbitraires. Ils sont communément, dans la perception & le maniment, convertis en châtimens pour l'industrie, de sorte qu'ils sont plus fâcheux par leur inégalité inévitable, que par le fardeau qu'ils imposent ; & il y a lieu de s'étonner qu'ils ayent lieu chez tous les peuples civilisés.

En général toute capitation, même lorsqu'elle n'est pas arbitraire, ce qu'elle (139) n'est que trop ordinairement, peut être regardée comme dangereuse ; parce qu'il est aisé au souverain d'ajouter un peu plus, & encore un peu plus à la somme demandée, de façon que cet impôt devient bientôt un fardeau pesant & insupportable. D'un autre côté un droit sur les denrées se réprime & se réduit de soi-même par rapport au souverain, qui trouve bientôt qu'une augmentation d'impôt

n'est pas une augmentation de revenu. C'est pourquoi il n'est pas aisé qu'un peuple soit tout-à-fait ruiné par de tels impôts.

Les historiens observent qu'une des principales causes de la décadence de l'*empire romain* fut le changement que Constantin introduisit dans les finances, en substituant une capitation générale à la place de presque toutes les dîmes & de tous les autres droits & impôts qui composaient auparavant les revenus de l'empire. Les peuples de toutes les provinces étoient si opprimés par les financiers, & si mécontents, qu'ils furent ravis de secouer un si pesant joug, & de se réfugier sous les drapeaux victorieux des *barbares*, dont la domination, beaucoup moins artificieuse & compassée, ainsi que moins nécessaire, parut préférable à la tyrannie étudiée & réfléchie des *Romains*.

On croit généralement, que tout impôt, de quelque manière qu'il soit levé, tombe (140) à la fin à la charge des terres. Cette opinion peut être fort avantageuse en *Angleterre*, où elle peut servir de frein aux seigneurs des terres en qui réside cette partie de la souveraineté, je veux dire, le droit d'accorder & de lever les deniers de l'Etat ; & elle peut leur inspirer de grands ménagemens pour le commerce & l'industrie.

Mais il faut avouer que ce principe, quoiqu'avancé par un célèbre écrivain, a si peu d'apparence de raison, que si ce n'étoit en faveur de l'autorité de l'auteur, mais il n'eût été admis de personne.

Il est certain que chacun est bien aise de se délivrer du fardeau des impôts, & qu'il tâche de le rejeter sur les épaules d'un autre. Mais comme chaque homme a le même désir, & la même intention, ils sont tous sur la défensive ; il n'est pas possible de supposer qu'un certain nombre de gens l'emporteront entièrement dans cette contestation. Je ne saurois imaginer pourquoi le seigneur de terre, ou gentilhomme fieffé n'auroit pas ici la faculté de se défendre aussi bien qu'un autre, & pourquoi il seroit la victime de la totalité. Tous les marchands à-la-vérité feroient volontiers leur proie des nobles, & et souhaiteroient bien de partager entre eux leurs dépouilles, s'ils pouvoient. Mais (141) ils auroient toujours ce désir, quand même il n'y auroit pas d'impôt ;

& le même moyen qui les met à couvert des supercheries des marchands avant l'impôt, les en garantira bien après, & fera que ceux-ci porteront leur part du fardeau.

Je finirai ce discours, en observant que nous avons, à l'égard des impôts, un exemple de ce qui arrive souvent en matière de politique, qui est que les affaires produisent souvent des effets diamétralement opposés à ce que promettoient les premières apparences. C'est une maxime fondamentale chez les *Turcs*, que le grand-seigneur, quoique maître absolu de la vie & des biens de tous ses sujets, n'a point le pouvoir de lever de nouveaux impôts ; & tous les sultans qui ont tenté quelque innovation à cet égard, ont été ou obligés de se désister de leur dessein, ou la victime de leur obstination.

On croira peut-être que le préjugé ou l'opinion établie chez les *Turcs* à cet égard, est la plus forte barrière du monde contre l'oppression ; point du tout ; cela produit un effet tout contraire. Le prince n'ayant aucune méthode réglée d'augmenter ses revenus, est obligé de permettre à ses Bachas d'opprimer & de vexer ses sujets ; & quand ceux-là reviennent de leur gouvernement, (142) il les opprime à son tour, & leur fait rendre gorge. S'il pouvoit lever des impôts, comme nos princes *chrétiens*, ses intérêts seroient si unis avec ceux de ses sujets, qu'il sentiroit aussitôt les mauvais effets de ces levées désordonnées & irrégulières de deniers ; il verroit qu'un double *sequin* levé par une imposition générale, doit avoir des effets moins pernicious, que vingt *aspres* ou un *chelin* arraché d'une manière si inégale & si arbitraire.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours VIII

SUR LE CRÉDIT PUBLIC

[Retour à la table des matières](#)

(142) Il semble que ç'ait été une pratique générale parmi les anciens, de prendre pendant la paix des mesures pour les nécessités de la guerre, & d'amasser des trésors d'avance, comme un instrument pour l'attaque ou pour la défense, sans se reposer sur des impôts extraordinaires, ni encore moins avoir recours à des emprunts dans les tems de désordre & de confusion. Outre les trésors immenses ci-dessus mentionnés ⁵⁴ & amassés par les *Athéniens*, les *Ptolomées* & (143) les autres successeurs d'*Alexandre*, *Platon* nous apprend que la frugale *Lacédémone* ⁵⁵ avoit accumulé de grandes sommes : et *Arrien* ⁵⁶ & *Plutarque* ⁵⁷ font le détail des richesses qu'*Alexandre* trouva dans *Suze* & à *Echatane*, lorsqu'il fit la conquête de ces deux villes : une partie de ces richesses y étoient conservées depuis le temps de *Cyrus*. Si je

⁵⁴ Disc. 5.

⁵⁵ Plat. In *Alc.* I.

⁵⁶ Lib. III.

⁵⁷ Plut. In *vita Alex.* Cet auteur fait monter ces trésors à 80000 talens, ce qui fait environ 15 millions de livres st. *Quinte Curce*, lib. V. cap.2. dit qu'*Alexandre* trouva dans *Suze* plus de 50000 talens.

m'en souviens bien, l'Écriture fait aussi mention des trésors du roi *Ezéchias* & d'autres princes juifs, comme l'histoire profane de ceux de *Philippe* & de *Persée* rois de *Macédoine*. Les anciennes républiques des *Gaules* avoient communément de grandes sommes en réserve ⁵⁸. Chacun sait de quels trésors *César* s'empara dans *Rome* durant la guerre civile ; & nous trouvons qu'après lui, les sages empereurs *Auguste*, *Tibère*, *Vespasien*, *Sévère*, eurent toujours la sage précaution de réserver des sommes considérables pour les cas de nécessité.

Aujourd'hui ce n'est plus cela, & la prévoyance moderne se réduit à hypothéquer les revenus publics, & à laisser à la postérité le soin de payer pendant (144) la paix les dettes contractées durant la guerre ; & cette postérité ayant devant ses yeux le prudent exemple de ses sages devanciers, use de la même prudence à l'égard de ses descendants, qui enfin plus par nécessité que par choix, sont obligés d'avoir la même confiance en leur postérité, & ainsi de postérité en postérité on se met un fardeau qui n'a point de fin. Mais sans perdre le tems en déclamations contre cet usage, qui est évidemment ruineux, il est plus que vraisemblable que la pratique des anciens à cet égard, étoit beaucoup plus prudente que celle des modernes ; même en supposant que ces derniers se seroient contenus dans des bornes raisonnables, & qu'ils auroient vécu avec tant d'économie en tems de paix, que d'acquitter les dettes contractées durant une guerre couteuse. Car y a-t-il à cet égard une si grande différence entre l'Etat & le particulier, pour que nous devions établir des règles de conduite différentes pour chacun d'eux ? Si les fonds du premier sont plus grands, ses dépenses nécessaires sont proportionnellement plus considérables ; si ses ressources sont en plus grand nombre, elles ne sont pas infinies ; & comme sa durée doit être comptée pour beaucoup plus longue que le cours de la vie d'un particulier, ou de chaque famille, il doit (145) aussi se proposer des plans de conduite plus grands, plus durables, plus généreux ; & des maximes plus sortables à l'étendue supposée de son existence. Il est vrai que la nécessité des affaires nous réduit souvent à nous confier

⁵⁸ Strab. Lib. VI.

à la fortune, & à recourir à des expédiens momentanés : mais quiconque s'expose volontairement à être réduit à ces sortes de ressources, ne sauroit accuser la nécessité, & ne doit s'en prendre qu'à sa propre folie des malheurs qui peuvent lui en arriver.

Si l'abus des trésors accumulés est dangereux, soit en engageant l'Etat dans des entreprises téméraires, ou en faisant négliger la discipline militaire, par la confiance en ses richesses, l'abus d'engager ses revenus est encore plus certain & plus inévitable ; & il traîne à sa suite la pauvreté, l'impuissance, & la sujettion aux puissances étrangères.

Suivant les principes de la politique moderne, la guerre se fait d'une manière destructive à tous égards ; perte d'hommes, augmentation d'impôts, décadence du commerce, dissipation des finances, pillages par mer & par terre. Suivant les maximes des anciens, les trésors s'ouvroient, une quantité prodigieuse d'or & d'argent se répandoit dans le public, qui servoit pour un tems à l'encouragement de l'industrie & exploitoit en quelque (146) sorte les calamités inévitables de la guerre.

Que dirons-nous donc de ce nouveau paradoxe, que les dettes publiques sont avantageuses de soi, indépendamment de la nécessité de les contracter ; & qu'un Etat, sans être pressé par un ennemi étranger, ne sauroit employer un moyen plus sage pour encourager le commerce & augmenter ses richesses, qu'en créant des fonds publics, des dettes, des impôts sans bornes ? De semblables discours pourroient passer pour des traits d'esprit parmi des déclamateurs, à peu près comme l'*Eloge de la folie*, l'*Eloge de la fièvre*, les *Panégyriques de Néron & de Busiris*, si nous n'avions vu ce ridicule & absurde système défendu par de grands ministres d'Etat, & par tout un parti au milieu de nous. Et ces argumens captieux (car ils ne méritent pas le nom de spécieux) quoiqu'ils n'aient pas été le fondement de la conduite du comte d'*Oxford*, car il avoit trop de jugement pour cela, servoit à appuyer ses partisans, & tenoit en doute les plus sensés de la nation.

Examinons les effets que peuvent produire les dettes nationales, tant dans notre économie domestique que par rapport à l'influence

qu'elles peuvent avoir sur le commerce & dans les négociations pour la guerre.

(147) Il y a un mot qui est ici dans la bouche de tout le monde, & qui commence, me semble, à s'introduire au dehors, & est fort employé par quelques écrivains étrangers ⁵⁹, à l'imitation des *Anglois*. Ce mot est *circulation*. C'est ce même mot qui est comme le fondement de toutes choses ; & quoique depuis que j'allois au collège j'en aye cherché la signification par rapport au sujet que je traite ici, je n'ai jamais pu venir à bout de la découvrir. Quel avantage peut-il revenir à la nation de la facilité de faire passer un capital d'une main à l'autre ? Ou y a-t-il quelque comparaison à faire entre la circulation des autres biens, & celle des billets de l'Echiquier, & des actions des Indes ?

Si le fabricant se défait promptement de sa marchandise au négociant, le négociant au mercier, & le mercier au public, voilà une circulation qui encourage l'industrie, & anime le fabricant à faire davantage, & de meilleure marchandise de la même espèce. Le repos seroit ici aussi dangereux que dans le sang, parce qu'il boucheroit les conduits de l'industrie, & priveroit la société de ses productions si nécessaires aux commodités de la vie. Mais de quelles productions sommes-nous redevables aux (148) habitans de la *petite rue de la bourse* ? Je ne vois pas même qu'ils soient fort utiles pour la consommation, excepté pour celle du café, des plumes, & de l'encre ; & je prévois encore moins aucun dommage ou perte pour le commerce, & pour les denrées, quand ils seroient tous jetés à la mer & enterrés dans les ondes.

Mais quoique le mot *circulation* n'ait pas été expliqué par ceux qui font le plus sonner les avantages qui résultent de la chose, il semble néanmoins que ce soit un bénéfice d'une espèce particulière, qui naît du fardeau de nos dettes ; comme en effet il n'est point de mal qui ne soit suivi de quelque avantage. Je vais donc tâcher d'expliquer ce terme, afin que nous sachions le degré d'estime que nous devons accorder à la chose qu'il signifie.

⁵⁹ Mrs. Melon, Du Tot, Law.

Les suretés publiques sont devenues parmi nous une espèce de deniers, & passent aussi couramment que les espèces d'or & d'argent. Aussitôt qu'il se présente quelque entreprise avantageuse, quoi qu'elle puisse couter, il y a cent personnes pour une qui se hâtent d'y entrer ; on trouve aisément un négociant qui a des capitaux dans les fonds publics, & qui se jette à corps perdu dans le commerce le plus étendu, depuis qu'il possède des fonds qui peuvent répondre à (149) la plus soudaine prétention qu'on puisse former sur lui. Il n'y a pas un négociant qui pense qu'il soit nécessaire d'avoir chez soi une caisse un peu considérable. Capitaux en banque, actions des Indes sur-tout, font le même effet & servent aux mêmes desseins ; parce qu'il en peut disposer, ou les engager à un banquier en moins d'un quart-d'heure ; & quand même ils resteroient au fond de son bureau, ils ne lui seroient pas inutiles, puisqu'ils lui rapportent un revenu constant. En effet nos dettes nationales ont fourni les marchands d'une espèce de monnoye, qui se multiplie continuellement dans leurs mains, & produit des profits tout clairs, outre ceux qu'ils font dans leur commerce. Cela doit les mettre en état de commercer pour de moindres profits. Le petit profit des marchands rend les marchandises à meilleur marché, produit une plus grande consommation, anime le petit-peuple au travail, & contribue à répandre les arts & l'industrie dans toute la société.

Il y a donc en *Angleterre*, & dans tous les Etats qui ont un commerce & des dettes publiques, une espèce d'hommes moitié marchands, moitié capitalistes, qu'on peut supposer disposés à commercer pour de petits profits ; parce que le commerce n'est pas leur principale & unique ressource, & que leurs revenus (150) sont au fond leur soutien le plus assuré & celui de leurs familles. S'il n'y avoit point de fonds publics, les gros négociants ne sauroient comment réaliser leurs profits, à moins qu'ils n'achetassent des terres. Or les terres ont plusieurs désavantages en comparaison des fonds. Elles demandent beaucoup d'attentions & de soins, que le marchand ne sauroit avoir sans partager son tems & son travail. Quand il s'agiroit de faire un grand coup dans le commerce, il ne seroit pas aisé de convertir d'abord ces terres en argent : d'ailleurs la vie champêtre a trop d'attraits, tant par

les plaisirs naturels qu'elle fournit, que par l'autorité dont jouissent les propriétaires des terres, & cela seul changeroit bientôt les citoyens en gentilshommes campagnards. Il est donc naturel de supposer plus de marchands qui continuent le commerce dans un pays où il y a des dettes publiques, & des hommes qui ont de grands capitaux ; & il faut avouer qu'à cet égard ces dettes publiques sont de quelque avantage, puisqu'elles augmentent le commerce, en diminuent les profits, favorisent la circulation, & encouragent l'industrie. ⁶⁰ (151)

Mais par opposition à ces deux circonstances favorables, & peut-être au fond peu importantes, pesez bien tous les désavantages que nos dettes publiques traînent à leur suite par rapport à l'économie intérieure de l'Etat, & vous verrez qu'il n'y a pas de comparaison entre le bien & le mal qui en résultent.

Premièrement. Il est certain que les dettes nationales attirent une prodigieuse affluence de peuple & beaucoup d'argent à la capitale, par les grosses sommes qu'on lève dans les provinces pour payer les intérêts de ces dettes, & peut-être aussi par les avantages qui se rencontrent dans le commerce, & desquels nous avons fait mention ci-dessus ; avantages que les marchands de la capitale peuvent plutôt faire, que ceux du reste du royaume. La question est, s'il convient à l'intérêt public que *Londres* jouisse de tant de prérogatives, vu que cette ville est déjà d'une grandeur démesurée, & semble néanmoins encore s'accroître. Plusieurs en craignent les suites. Quant à moi, je ne puis m'empêcher de penser, que quoique la tête (152) soit de beaucoup trop grosse pour le corps, cependant cette grande ville est si heureusement située, que son excessive grandeur est moins sujette à des inconvénients, qu'une petite capitale ne le seroit dans un grand royau-

⁶⁰ J'observerai à ce propos, sans interrompre le fil de ce discours, que la multiplicité de nos dettes publiques sert encore plutôt à diminuer l'intérêt ; (151) & que plus le gouvernement emprunte, plus on doit s'attendre à voir baisser l'intérêt. Cela paroît d'abord choquer l'opinion commune, & contre toute probabilité, mais cela n'en est pas moins certain. Les profits du commerce influent sur l'intérêt. Voyez Disc.IV.

me. Il y a plus de différence par rapport au prix des denrées entre *Paris* & le *Languedoc*, qu'entre *Londres* & le comté d'*Yorck*.

Secondement. Les fonds publics étant une espèce de lettres de crédit, ont tous les désavantages de cette sorte de monnoye ; ils bannisent l'or & l'argent du plus important commerce de l'Etat, les réduisent à une circulation commune & ordinaire, & rendent par-là même les denrées & la main-d'œuvre plus chères qu'elles ne le seroient sans cela.

Troisièmement. Les impôts qu'on lève pour payer les intérêts de ces dettes sont un obstacle à l'industrie, haussent le salaire des ouvriers, & sont une espèce de vexation pour les pauvres.

Quatrièmement. Comme une partie de nos fonds sont engagés à des étrangers, c'est en quelque sorte assujettir le public à leur payer une espèce de tribut ; & cela pourroit un jour faire passer ailleurs notre peuple & notre industrie.

Cinquièmement. La plus grande partie de nos fonds étant entre les mains de gens oisifs, qui vivent de leurs revenus, (153) ces mêmes fonds semblent inviter à l'oisiveté & à l'inaction.

Mais quoique le dommage que nos fonds publics causent au commerce & à l'industrie, paroisse très-considérable par rapport à la nation en général, ce n'est encore rien en comparaison du préjudice qu'en souffre l'Etat considéré comme un corps politique, qui doit figurer par soi-même dans la Société des Nations, & qui a diverses affaires à traiter avec d'autres Etats, tant par rapport à la guerre que par rapport à la paix. Ici le mal est tout pur & sans mélange de bien, je veux dire, sans aucune circonstance favorable qui puisse tenir lieu de dédommagement. Et de plus c'est un mal très-dangereux, & très-sérieux de sa nature.

A-la-vérité on nous a dit cent fois que la nation n'en est pas plus foible pour avoir beaucoup de dettes ; puisque ce n'est qu'à elle-même qu'elle doit la plus grande partie des sommes qu'elle a empruntées, & qui donnent autant de propriété à l'un qu'elles en prennent d'un autre. C'est, dit-on, comme si l'on portoit une somme d'argent

de la main droite dans la main gauche ; cela ne rendroit personne ni plus riche ni plus pauvre. Une façon de raisonner si cavalière, & des comparaisons si spécieuses pourroient nous éblouir, si nous ne jugions des (154) choses que par l'écorce, & non par des principes solides. Or je demande : Est-il possible dans la nature des choses, d'accabler & d'écraser une nation sous le poids des impôts, & une nation même en qui réside le pouvoir de les lever ? Il y auroit de l'extravagance à en douter, puisque dans chaque république il faut qu'on observe une certaine proportion entre la partie laborieuse, & la partie oisive. Mais si tous nos impôts sont engagés, ne faudra-t-il pas en inventer de nouveaux, & cela ne peut-il pas aller au point d'être ruineux & destructif ?

Dans chaque nation il y a toujours quelque manière de lever des impôts plus facile l'une que l'autre. En *Angleterre* les *excises* sur la drèche & sur la bière sont d'un rapport très-considérable, parce que drécher & brasser sont une sorte de travail fort long, qu'il est impossible de faire secrettement, & en même tems la bière n'est pas une denrée si absolument nécessaire à la vie, pour que le pauvre soit beaucoup incommodé de ce qu'elle peut couter de plus. Ces impôts une fois engagés & hypothéqués, qui empêche qu'on n'en invente de nouveaux ? Et quelle vexation, quelle ruine pour le pauvre !

Les droits sur les consommations sont plus susceptibles d'égalité & plus aisés, (155) que ceux qui se lèvent sur les biens-fonds. Quel malheur pour le public que les premiers soient épuisés, & qu'il faille que nous ayons recours à la manière la plus ruineuse de lever des impôts ?

Supposé que tous les propriétaires des terres fussent les fermiers de l'Etat, ne seroient-ils forcés de mettre en pratique tous les ressorts de vexation & d'oppression que les fermiers ordinaires employent, quand l'absence ou la négligence du propriétaire les rassure contre la crainte d'en être recherchés.

Je ne crois pas qu'on ose avancer, qu'on ne doit jamais mettre des bornes aux dettes nationales, & que l'Etat n'en seroit pas plus foible

quand il y auroit un impôt de douze ou quinze chelins par livre sterling, outre les tailles, les impôts engagés, les douanes & les excises sur le pied où elles sont à-présent. Voilà donc, en ce cas-là, quelque chose de plus que le simple transport de la propriété d'une main à l'autre. Dans cinq cens ans la postérité de ceux qui sont assis dans des carrosses, & de ceux qui sont assis dehors, aura probablement changé de place, sans que l'Etat se ressente de ces révolutions.

Il faut avouer qu'une longue habitude a produit une étrange nonchalance dans l'esprit de tous les hommes à l'égard des dettes publiques. C'est une tiédeur (156) à peu près semblable à celle dont les dévots se plaignent si souvent par rapport à leur pieuse doctrine. Nous avouons tous que l'imagination la plus vive ne peut se flatter que le ministère, tant présent que futur, soit jamais possédé de l'esprit d'économie au point de travailler efficacement au paiement de nos dettes, ou que les affaires du dehors lui donnent pendant un assez long espace de tems le loisir & la tranquillité suffisante pour une pareille entreprise. ⁶¹ Que deviendrons-nous donc, si nous ne sommes pas assez bons *chrétiens* pour nous résigner aux ordres de la Providence ? Il me semble que ce seroit-là une question curieuse, à ne la considérer que comme (157) spéculative ; & il ne seroit peut-être pas tout-à-fait impossible d'en trouver la solution au moyen de quelques conjectures.

Les événemens dépendent peu ici du sort des batailles, des négociations, des intrigues, des factions. Il semble plutôt que ce soit le cours naturel des choses qui doit guider notre raisonnement. Comme

⁶¹ En tems de paix & de tranquillité, le seul où il soit possible d'acquitter des dettes, ceux qui ont des capitaux dans les fonds publics, n'aiment pas à en être remboursés par parties, parce qu'ils ne savent comment les faire valoir ; & ceux qui ont des fonds de terre, n'aiment pas à continuer de payer des impôts destinés à payer les intérêts de ces capitaux. Quel parti prendra donc le ministère, qui ne soit désagréable aux uns et aux autres ? A l'égard de la postérité, j'imagine qu'il ne la verra jamais ; mais un peuple pensant, tant soit peu raisonnable, dont les intérêts seroient unis, ne le laisseroit pas assuré du plus petit village *d'Angleterre*. Mais nous n'aurons pas aisément un ministre si mauvais politique que d'éteindre nos dettes. Et par rapport aux maximes destructives & ruineuses de la politique, tous les ministres sont assez habiles pour les connoître & les mettre en pratique.

il n'auroit falu qu'une médiocre portion de prudence pour prédire, lorsque nous commençâmes à engager les revenus publics, que les choses en viendroient nécessairement à la longue au point où nous les voyons ; de-même, à-présent qu'elles y sont heureusement arrivées, il ne faut pas être sorcier pour deviner quelle en sera la suite. Ce ne peut être en effet que l'une de ces deux catastrophes ; ou la nation détruira le crédit public ; ou le crédit public détruira la nation. Il est impossible qu'ils subsistent tous les deux ensemble, après la manière dont ils ont été traités l'un & l'autre, tant chez nous que chez quelques autres nations.

C'étoit en-vérité un beau plan pour l'acquit de nos dettes, que celui qui fut proposé, il y a environ trente ans, par un bon citoyen, & qui fut approuvé par plusieurs personnes de bon-sens ; mais il ne put jamais s'exécuter. Mr. *Hutchinson*, auteur de ce plan, soutenoit que c'étoit une erreur de croire que l'Etat fût débiteur (158) de ces sommes, tandis que chaque particulier en devoit une portion proportionnée à ses facultés, & payoit une portion des intérêts dans les impôts, outre les fraix pour la perception de ces impôts. « Cela étant, ne vaudroit-il pas mieux, *dit-il*, en faire une répartition proportionnée entre nous, & que chacun contribuât d'une somme proportionnée à ses moyens, pour éteindre tout d'un coup toutes ces dettes, & dégager nos fonds publics. Mais Mr. *Hutchinson* semble oublier deux choses importantes : l'une que le pauvre artisan, qui paye une partie considérable de ces impôts dans les denrées qu'il consomme annuellement, ne seroit pas en état de donner tout à la fois une partie proportionnelle de la somme requise : l'autre, que les capitaux qu'on fait valoir dans le commerce, ou autrement, peuvent aisément être déguisés, de sorte que tout le fardeau tomberoit sur les personnes qui ont des fonds de terre & des maisons. Mais quoique ce projet ne soit absolument point praticable, il prouve au-moins que quand la nation sera dangereusement malade de ses dettes, & qu'elle s'en trouvera trop oppressée, il viendra un hardi faiseur de projets, avec des remèdes imaginaires pour la guérir. Et, comme le crédit public commencera (159) alors à s'affoiblir, la moindre atteinte

le détruira, comme il est arrivé en France, & alors on pourra dire que c'est le médecin qui l'a tué. ⁶²

Mais il est plus vraisemblable, que si la nation est obligée de manquer à ses engagemens, & de s'écarter des règles de la bonne-foi, ce sera l'effet nécessaire des guerres, des défaites, des calamités publiques, & peut-être même des victoires & des conquêtes. J'avoue que quand je vois des princes & des Etats se battre & s'acharner les uns contre les autres, au milieu de leurs dettes, de leurs fonds publics, & de leurs revenus engagés, (160) il me semble voir des gens qui s'escriment & espadonnent avec des bâtons dans la boutique d'un fayancier, au milieu des porcelaines et des fayances. Comment peut-on se flatter que des souverains qui n'épargnent ni des vies, ni des biens utiles à eux & au public, ménageront une sorte de bien pernicieux à eux & à l'Etat ? Il peut venir un tems (& il viendra certainement) où les nouveaux fonds créés pour les besoins de l'année, ne seront pas souscrits, & ne produiront pas les sommes projetées. Supposons de ces deux choses l'une, ou que les coffres de la nation sont épuisés, ou que notre bonne-foi, que nous avons poussée si loin, commence à défaillir. Supposons encore que dans cette détresse la nation soit menacée d'une invasion, que l'on craigne une rébellion, ou qu'elle éclate déjà, on ne peut équiper une escadre faute d'argent pour engager des matelots, pour avitailler ou pour radouber les vaisseaux,

⁶² Plusieurs de nos voisins employent un moyen aisé pour se décharger de leurs dettes publiques. Les *François* font comme les anciens faisoient autrefois, ils haussent la valeur des espèces, & cette nation a été si accoutumée à ces changemens, que cela n'a point préjudicier au crédit public ; quoique ce fût toujours autant de retranché de leurs dettes, par le moyen d'un édit, & tout à la fois.

Les *Hollandois* diminuent les intérêts sans le consentement des créanciers ; ou, ce qui revient au même, ils mettent un impôt sur les capitaux comme sur les autres biens. Si nous mettions l'une de ces deux méthodes en pratique, nous ne serions pas accablés par nos dettes nationales. Il n'est pas impossible que l'une des deux, ou quelque autre ne soit essayé à tout hazard pour augmenter notre embarras. Mais les gens de ce pays-ci raisonnent si bien sur ce qui concerne leurs intérêts, qu'une pareil expédient ne trompera personne, et que le crédit public tombera tout d'un coup par un si dangereux essai.

ou bien on ne peut faire aucune avance de subsides au dehors. Qu'est-ce qu'un prince ou un ministre doit faire dans cette extrémité ? Le droit de sa propre conservation est inaliénable dans chaque individu, à plus forte raison dans chaque Etat ou société. Et la folie de nos ministres surpasseroit celle de ceux qui ont contracté les premières dettes, ou (pour (161) dire quelque chose de plus fort) elle égaleroit la folie de ceux qui se sont fiés ou se fient encore à de tels garants, si ayant les moyens de sortir d'embarras, ils ne vouloient pas les employer. Les fonds créés & engagés fourniroient alors un gros revenu annuel, qui suffiroit pour la défense & la sureté de la nation. Il y a de l'argent dans l'Echiquier tout prêt pour payer le quartier des intérêts ; il faut le saisir ; la nécessité le demande, la frayeur sollicite, la raison exhorte : l'argent sera saisi aussitôt pour le service courant ; & cependant on vous fera peut-être quelques protestations solennelles, qu'on aura soin de le remplacer immédiatement après. Toutes les fabriques déjà ébranlées, croûlent sens-dessus-dessous, & ensevelissent des milliers d'hommes & de familles sous leurs ruines. Voilà, si je ne me trompe, ce qu'on peut appeler *La mort naturelle du crédit public* : car il tend à ce dénouement, comme un corps naturel tend à sa destruction & à la dissolution de ses parties. ⁶³

⁶³ Le gros des hommes est si dupe que malgré la terrible secousse qu'une banqueroute volontaire en *Angleterre* donneroit au crédit public, l'effet n'en seroit probablement pas de durée, & le crédit y reviroit dans un état aussi florissant qu'auparavant. Le roi régnant en *France* a, dans la dernière (162) guerre, emprunté à plus bas intérêt que son bisayeul n'a jamais fait, & à l'égal du parlement d'*Angleterre*, si l'on compare le tau naturel de l'intérêt dans les deux royaumes. Et quoique les hommes se gouvernent plutôt sur ce qu'ils ont vu que sur ce qu'ils prévoient avec quelque certitude que ce soit, il y en a peu néanmoins qui puissent résister au puissant ascendant des promesses, des protestations, des belles apparences, & surtout à l'attrait de l'intérêt présent. De tout tems le genre-humain a donné dans les mêmes panneaux, & on a fait jouer les mêmes ressorts pour le surprendre & l'attraper. La popularité & le patriotisme sont encore le chemin rebattu, qui mène au pouvoir & à la tyrannie. C'est encore par la flatterie qu'on parvient à la trahison, par des armées nombreuses qu'on monte au despotisme, & c'est toujours la gloire de Dieu qui étend l'autorité temporelle du clergé. La crainte de la destruction perpétuelle du crédit, en avouant que cette destruc-

(162) Les deux cas supposés ci-dessus sont calamiteux sans-doute, mais non pas les plus calamiteux. Mille sont par-là sacrifiés (163) au salut de plusieurs millions. Mais nous risquons fort que le contraire n'arrive, & que des millions ne soient sacrifiés au salut temporel de quelques milliers. Nos *Communes* rendroient peut-être cette démarche dangereuse & difficile à hazarder, & un ministre y songeroit peut-être plus de deux fois avant que d'avanturer un expédient aussi désespéré que le seroit une banqueroute volontaire : Et (164) quoique la *Chambre des Pairs* soit toute composée de seigneurs terriens, & encore plus la *Chambre des Communes*, & que par conséquent on ne puisse sup-

tion soit un mal, est un vain fantôme. Un homme prudent prêteroit effectivement plutôt à l'Etat, après qu'il auroit passé l'éponge sur ses dettes qu'à présent ; par la raison qu'un fripon bien riche, quand même on ne pourroit le forcer à payer, est un débiteur préférable à un honnête banqueroutier ; car le premier, dans la vue de pousser quelque entreprise, pourroit trouver convenable à ses intérêts de payer ses dettes, si elles ne sont pas exorbitantes ; au lieu qu'il n'est pas au pouvoir du dernier d'en faire autant. Une réflexion de Tacite aussi constante que les choses d'éternelle vérité, vient ici comme de cire. *Sed vulgus ad magnitudinem beneficiorum aderat, stultissimus quisque pecuniis mercabatur. Apud sapientes cassa habebantur quæ neque dari neque accipi salva republica poterant.* Tac. *Hist. Lib. III.* L'Etat est un débiteur que personne ne peut contraindre à payer. L'unique sureté qu'ayent les (163) créanciers, c'est l'intérêt qu'a l'Etat de maintenir son crédit, intérêt qui peut facilement être effacé par la grandeur des dettes, par quelque malheur ou nécessité publique & extraordinaire, en supposant même ce crédit comme irrecouvrable. Sans compter que ses besoins actuels forcent souvent un Etat à prendre des mesures contraires, à proprement parler, à ses intérêts.

J'ai ouï dire qu'on compte que tous les créanciers de cet Etat, tant naturels qu'étrangers, ne montent qu'à 17000, qui figurent maintenant dans le monde au moyen de leur revenu, mais qui dans le cas d'une banqueroute publique, deviendroient les plus misérables & les plus chétifs membres de la populace. La dignité & l'autorité de la noblesse & des seigneurs possédant des terres, est appuyée sur des fondements plus solides, & rendroit la concurrence fort inégale, si jamais nous en venions à cette extrémité. On seroit tenté de fixer le terme de cet événement à moins d'un demi-siècle, si les prophéties de nos pères dans ce goût-là ne s'étoient déjà trouvé fausses, par la durée de notre crédit public si fort au-delà de toute attente raisonnable. Quand les astrologues de *France* prédisoient quelques années d'avance la mort de Henri IV, le monarque disoit : *ces coquins prédiront tant qu'à la fin ils devineront.* Nous nous garderons donc bien de fixer aucun tems précis ; il suffit de prédire la chose en général.

poser que les uns ni les autres ayent de grands capitaux dans les fonds publics, ils peuvent néanmoins avoir des liaisons si étroites avec les propriétaires de ces fonds, jusqu'à fermer l'oreille aux raisons de la prudence, de la politique, & de la justice même, pour n'écouter que celles de la foi publique. Peut-être aussi nos ennemis du dehors, ou plutôt notre ennemi, car nous n'en avons qu'un à redouter, sera assez habile pour découvrir que notre salut est dans notre désespoir ; & il n'aura garde de nous laisser voir à découvert le danger où nous sommes, que lorsqu'il n'y aura plus moyen de l'éviter. Nos grands-pères, nos pères & nous, avons estimé, avec raison, la balance du pouvoir en *Europe* trop inégale, pour pouvoir être conservée sans une grande attention de notre part & sans notre assistance. Mais nos enfants ennuyés de tous ces débats, & empêtrés dans un cercle d'embarras, seront peut-être bien-aises de se reposer, & verront leurs voisins opprimés & subjugués, jusqu'à ce qu'enfin eux & leurs créanciers soient à la merci du conquérant. Et voilà ce qu'on peut appeler (165) proprement *la mort violente de notre crédit public*.

Il semble que ce soient-là des événements peu éloignés, & que la raison peut prévoir aussi clairement qu'il est possible de pénétrer dans les ténèbres de l'avenir. Et quoique les anciens ayent cru que pour être prophète, il faut être possédé d'un certain enthousiasme, d'une fureur divine, on peut assurer sans crainte que pour prophétiser des événements de la nature de ceux dont il est ici question, il ne faut qu'une bonne dose de sens-commun, & être exempt des transports de la fureur populaire & de l'illusion.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours IX

SUR QUELQUES COUTUMES REMARQUABLES

[Retour à la table des matières](#)

(165) Je vais faire quelques observations sur trois coutumes remarquables dans trois célèbres gouvernemens, & je conclurai de tout cela, qu'en fait de politique il ne faut établir de maxime générale qu'avec beaucoup de précaution & de réserve ; & qu'on découvre fréquemment dans le monde moral des phénomènes aussi irréguliers & extraordinaires (166) que dans le monde physique. Avec cette différence seulement, qu'on peut mieux expliquer les premiers quand ils arrivent, par les principes & les sources d'où ils partent, & dont on peut avoir une parfaite connoissance par des observations ordinaires, mais il est absolument impossible à la prudence humaine de les prévoir, & de les prédire.

I. On croiroit qu'il est essentiel à tout conseil suprême assemblé pour délibérer & débattre, que chaque membre jouisse d'une entière liberté de proposer & de raisonner de la manière qu'il jugera la plus propre à éclaircir la matière sur quoi on délibère ; & l'on concludroit avec encore plus d'assurance, qu'après qu'une proposition a été faite,

& qu'elle a été agréée par l'assemblée où réside le pouvoir législatif, celui qui a fait cette proposition, ou qui a ouvert cet avis, doit être à l'abri de tout examen, & de toute recherche ultérieure. Du-moins il semble au premier aspect, qu'aucune maxime politique soit plus incontestable que celle-ci, qui est que cette personne doit au-moins être en sureté contre toute juridiction inférieure, & n'être comptable qu'à la suprême assemblée de l'Etat, des avis qu'il a ouverts, des harangues qu'il a faites & que cette assemblée a approuvées. Mais quelque irréfragable que (167) paroissent ces axiômes, on les voit néanmoins sans force dans le gouvernement d'*Athènes*, par des causes & des principes qui paroissent aussi presque inévitables.

II. Par le *graphé paranomon*, c'est-à-dire, par une accusation d'injustice (ce qui n'a point encore été remarqué par aucun antiquaire ni commentateur) un homme qui avoit proposé une loi quelconque, laquelle avoit passé dans l'assemblée du peuple, étoit cité devant un tribunal ordinaire, condamné & puni par le même tribunal s'il jugeoit la loi injuste & préjudiciable au Bien-public. C'est ainsi que *Démosthène* ayant remarqué que l'impôt pour la construction des galères étoit levé irrégulièrement, & que le pauvre étoit aussi chargé que le riche, corrigea cette inégalité par une loi très-utile, qui proportionnoit les contributions aux facultés de chaque citoyen. Il proposa cette loi à l'assemblée du peuple ; il en prouva les avantages ⁶⁴ ; il convainquit le peuple, l'unique législateur d'*Athènes* : la loi passa, & fut mise en exécution : cependant celui qui en étoit le promoteur, fut cité pour cela devant un tribunal subalterne, à la requête des riches, qui se plainquirent que cette loi troubloit l'ordre des (168) finances ⁶⁵ ; & il ne fut absous qu'en prouvant de-nouveau l'utilité & l'avantage de la loi.

⁶⁴ Pro Ctesiphon.

⁶⁵ Plut. *In vita dec. Orat. Démosthène* donne autre idée de cette loi dans sa seconde harangue contre Aristogiton. Il dit qu'elle avoit pour but de rendre les *ατιμοι επιτιμοι*, c'est-à-dire, le privilège d'exercer des charges à ceux qui en avoient été déclarés incapables ; mais peut-être c'étoient-là deux clauses de la même loi.

Ctésiphon proposa au peuple assemblé de décerner des honneurs particuliers à *Démosthène*, comme à un citoyen plein d'affection pour sa patrie, & qui avoit bien mérité de la république. Le peuple convaincu de cette vérité, consentit à la proposition, ce qui n'empêcha pas que *Ctésiphon* ne fût cité en vertu d'un *graphé paranomon*. On soutient, entre autres choses, que *Démosthène* n'étoit pas un bon citoyen, & qu'il n'aimoit point la république. L'orateur fut obligé de défendre son ami, & de faire sa propre apologie : il s'en acquitta par le plus beau morceau d'éloquence qu'on ait jamais vu.

Après la malheureuse bataille de *Chéronée*, *Hypérides* proposa de donner la liberté aux esclaves, & de les enroller. Cette loi fut approuvée ; mais l'orateur fut ensuite cité en vertu d'une accusation d'injustice, & fut obligé de se défendre. Il le fit entre autres par ce fameux (169) trait rapporté par *Plutarque* & par *Longin*. *Ce n'est pas moi*, dit-il, *qui ai proposé cette loi ; ce sont les nécessités de la guerre ; c'est la bataille de Chéronée*. Les harangues de *Démosthène* sont remplies d'accusations et d'assignations de cette nature, & prouvent clairement que rien n'étoit plus communément pratiqué.

Le gouvernement d'*Athènes* étoit aussi populaire qu'il y en ait dans aucun lieu du monde. Le peuple assemblé en corps votoit pour chaque loi, sans aucun égard pour les richesses ni distinction de rang, & sans opposition de la part d'aucun magistrat ;⁶⁶ & conséquemment sans ordre, ni justice, ni prudence. Les *Athéniens* sentirent tout l'inconvénient d'une pareille constitution. Mais ne pouvant se résoudre à se soumettre à des règles & à des loix, ils prirent au moins le parti de brider leurs *démagogues* ou conseillers, par la crainte d'être recherchés & punis, & en conséquence ils établirent cette loi remarquable, estimée si essentielle à leur gouvernement, qu'*Eschine* insiste là-dessus, comme sur une vérité constante. De sorte, dit-il, que si elle

⁶⁶ Le sénat des fèves étoit la seule assemblée moins nombreuse qu'elle. Elle étoit tirée au sort parmi les peuples, & n'avoit pas beaucoup d'autorité.

étoit méprisée (170) & négligée, il ne seroit pas possible que la démocratie subsistât. ⁶⁷

Le peuple ne craignoit pas de mauvaise suite pour sa liberté de l'autorité des tribunaux juridiques & des cours criminelles, parce qu'elles ne consistoient qu'en un grand nombre de jurés tirés au sort parmi le peuple. Ce peuple se regardoit avec raison comme en un état de pupillarité où il pouvoit facilement errer ; & il vouloit, lorsqu'il seroit de sens rassis, pouvoir non seulement examiner & retracter ce qui auroit été arrêté, mais aussi punir ceux de ses tuteurs qui l'auroient poussé dans quelques fausses démarches. La même loi avoit lieu à *Thèbes*, & pour la même raison. ⁶⁸

Il paroît qu'il étoit d'usage à *Athènes* lorsqu'on établissoit une loi qu'on jugeoit utile au public, de défendre qu'elle fût jamais abrogée ou révoquée. Ainsi nous lisons que le *démagogue* qui dissipoit les revenus publics pour le soutien des spectacles, représenta cet usage comme si criminel, qu'il osa proposer de (171) abolir ⁶⁹ Ainsi *Leptines* proposa une loi non seulement pour révoquer toutes les immunités accordées auparavant, mais aussi pour priver le peuple du pouvoir d'en accorder de nouvelles à l'avenir. ⁷⁰ Ainsi, toute sentence qui déclaroit quelqu'un atteint & convaincu de quelque crime, c'est-à-dire, toute ⁷¹ loi qui ne concernoit qu'un *Athénien* en particulier, & non le corps entier de la république, fut défendue. Ces clauses dont l'absurdité saute aux yeux, & par le moyen desquelles la puissance législative se lioit pour toujours les mains à soi-même, procédoient de la légèreté & de l'inconstance générale de ce peuple.

⁶⁷ Il est remarquable que la première chose à quoi l'on pensa après la dissolution de la démocratie par Critias & par les Trente, fut d'abolir le γραφή παρανομων, comme nous l'apprenons de Démosthène, κατά Τιμοκ. L'orateur nous rapporte dans cette harangue les termes mêmes de la loi qui établit le γραφή παρανομων, pag. 267. ex edit. Aldi. & il en allègue les mêmes principes dont nous parlons ici.

⁶⁸ Plut. In vita Pelop.

⁶⁹ Démosth. contra Lept.

⁷⁰ Démosth. *Olynth.* I, 2.

⁷¹ Démosth. contra Aristocratem.

II. La constitution d'un Etat telle qu'est celle de l'*empire germanique*, est, suivant le lord *Shafsbury*, une absurdité en politique. Mais que dirons-nous d'un gouvernement, où deux roues égales font aller toute la machine, sans dépendance l'une de l'autre, & conservent pourtant l'harmonie la plus exacte ? Etablir deux puissances législatives, dont chacune possède une autorité pleine & absolue, sans avoir besoin du concours de l'autre pour donner de la validité à (172) ses résolutions, cela paroîtra d'avance impraticable, tant que les hommes seront livrés à leurs passions, à l'ambition, à l'avarice, à la jalousie, qui ont été jusqu'ici la règle de leur conduite. Cependant si j'avançois que l'Etat que j'ai ici en vue étoit divisé en deux factions différentes, chacune desquelles prédominoit en une législation distinguée de l'autre, sans néanmoins qu'il y eût le moindre conflit entre ces deux puissances indépendantes, cela paroîtroit tout-à-fait incroyable. Et si, pour augmenter le paradoxe, j'ajoûtois que ce gouvernement irrégulier, & pour ainsi dire, disloqué, étoit la république la plus active, la plus triomphante, la plus glorieuse qu'il y eût jamais sur le théâtre de ce monde, on me diroit que cette chimère politique est aussi absurde que quelques visions des poètes. Mais il n'est pas nécessaire de chercher longtems, pour prouver qu'il n'y a point-là de fiction ; puisque tout ce que je viens de dire convient parfaitement à la *république romaine*.

Dans cette république le pouvoir législatif résidoit en même tems dans les comices par centuries, *comitia centuriata* & dans les comices par tributs, *comitia tributa*. On sait que dans les premiers les citoyens donnoient leurs suffrages suivant leur *cens*, c'est-à-dire, suivant (173) l'estimation des biens & facultés de chacun d'eux ; de sorte que si la première classe étoit unanime (cela arrivoit ordinairement) quoiqu'elle ne contînt peut-être pas la centième partie de la république, cela déterminoit tout le reste, & conjointement avec l'autorité du sénat établissoit une loi. Dans les derniers on votoit de la même manière, & comme l'autorité du sénat n'y étoit point requise, le petit-peuple y avoit entièrement le dessus, & donnoit la loi à tout l'Etat. Dans toutes les brouilleries entre les différens partis, premièrement entre les *patri-*

ciens & les *plébéiens*, ensuite entre les grands & le peuple, l'intérêt de l'aristocratie dominoit dans la première législation, & celui de la démocratie dans l'autre. L'une pouvoit toujours détruire ce que l'autre avoit fait. Que dis-je ? Dans un mouvement subit & imprévu l'une pouvoit prévenir l'autre, & anéantir sa rivale, par un suffrage, qui par la nature de la constitution de l'Etat, avoit force de loi. Mais ces sortes de dissensions & de démêlés n'ont pas d'exemple dans l'*histoire romaine*. Nul exemple de brouillerie entre les deux législations, quoiqu'il s'en trouve assez entre les différens partis qui gouvernoient dans chacune. D'où pouvoit procéder ce concert, cette harmonie qui paroît si extraordinaire ?

(174) La législation établie à Rome par l'autorité de *Servius Tullius* fut les *comitia centuriata*, qui après l'expulsion des rois rendirent pour quelques tems le gouvernement tout-à-fait aristocratique. Mais le peuple se sentant fort & nombreux, fier d'ailleurs de tant de victoires qu'il avoit remportées au dehors, & poussé à bout au-dedans, força le sénat à lui accorder d'abord la magistrature tribunitiale, & enfin le pouvoir législatif des *comitia tributa*. Dès-lors la noblesse fut obligée d'être plus attentive que jamais à ne pas provoquer le peuple, & à le ménager, vu que la force qui le rendoit toujours considérable venoit d'être changée en puissance légitime, & pouvoit à chaque instant anéantir tout décret, toute résolution contraire à ses intérêts.

Bien souvent à force d'intrigues, d'argent, de prières, de sollicitations, & par un reste de respect pour son rang, la noblesse l'emportoit sur le peuple, & s'emparoit de toute la machine du gouvernement ; mais si elle eût voulu opposer ses *comitia centuriata* aux *comitia tributa*, elle auroit perdu tout l'avantage de cette institution avec ses consuls, prêtres, édiles, & tous les magistrats élus par ces *comices*. Mais les *comitia tributa* n'ayant pas les mêmes raisons de ménagement envers les *centuriata*, cassoient (175) fréquemment des loix favorables à l'aristocratie. Ils limitoient donc l'autorité des grands, protégeoient le peuple contre toute oppression, & examinoient toutes les actions du sénat & des magistrats. Les *centuriata* jugeoient toujours à propos de plier, & quoiqu'égaux aux autres en autorité, comme ils

leur étoient inférieurs en force, il n'arrivoit jamais qu'une législation nuisît à l'autre, si ce n'est par la cassation de quelqu'une de ses loix, ou en établissant pour loix des réglemens, qu'il étoit aisé de prévoir qu'ils seroient cassés aussitôt par l'autre parti.

Il n'y a point d'autre exemple de trouble & de démêlé entre ces deux sortes de *comices*, que celui dont *Appien* fait mention dans le troisième livre de ses *Guerres civiles*. Il s'agit-là de *Marc Antoine*, qui ayant formé le dessein de dépouiller *Decimus Brutus* du gouvernement de la *Gaule cisalpine*, fit investir la place, & convoqua les *comitia centuriata*, dans le dessein d'empêcher l'assemblée des *tributa* que le sénat avoit ordonnée. Mais les affaires étoient tombées alors dans une si grande confusion, & la *république romaine* étoit si près de sa décadence, qu'on ne peut rien inférer de ce que fit *Antoine* en cette occasion. Au reste le sénat n'avoit ordonné l'assemblée des *comitia tributa* que (176) pour empêcher celle des *centuriata*, à qui seule il appartenoit de disposer des gouvernemens des provinces. Ce fut par les *comitia centuriata* que *Cicéron* fut rappelé à *Rome*, d'où il avoit été banni par les *comitia tributa*, c'est-à-dire, par un *plesbicitum*. Mais il faut observer que le bannissement de ce célèbre orateur ne fut jamais considéré comme un acte de justice, procédant du choix & de l'inclination libre du peuple ; on l'attribua toujours à la seule violence de *Clodius*, & aux désordres qu'il avoit introduits dans le gouvernement.

III. La troisième coutume que nous nous sommes proposé d'observer, regarde l'*Angleterre* ; & quoiqu'elle ne soit pas de l'importance des deux premières, elle n'est ni moins singulière, ni moins remarquable. C'est une maxime en politique, que nous admettons volontiers comme universelle & décidée, qu'un pouvoir, quelque grand qu'il soit, accordé par des loix à un magistrat éminent, est beaucoup moins dangereux pour la liberté, qu'une autorité, quelque peu considérable qu'elle soit, acquise par l'usurpation & la violence. Car outre que la loi limite toujours le pouvoir qu'elle accorde, ceux mêmes qui le reçoivent comme une concession, travaillent sans-cesse à établir l'autorité d'où il est dérivé, & conservent par-là (177)

l'harmonie de la constitution. Au contraire, le même droit en vertu duquel on a acquis une prérogative sans la loi, peut servir à en acquérir une autre, & puis une autre, toujours avec la même facilité ; parce que les premières usurpations servent comme des degrés aux suivantes, les étayant, les fortifient, & les soutiennent. C'est ainsi que pensoit le brave, l'immortel *Hampden*, qui aima mieux s'exposer à toute la violence du ressentiment du roi, que de payer une taxe de vingt cheilins qui n'avoit pas été imposée par le parlement. De-là encore l'attention de tous les vrais patriotes *anglois* à s'opposer aux premières usurpations de la Couronne, & c'est uniquement à cela qu'est due l'existence de la liberté *angloise* jusqu'à ce jour.

Il y a cependant une occasion où le parlement s'écarte de cette maxime ; c'est dans ce qui s'appelle *presser des matelots*. L'exercice d'un pouvoir illégitime est ici tacitement permis dans le royaume ; & quoiqu'on ait souvent délibéré sur les moyens de rendre ce pouvoir légitime, & sur les restrictions moyennant lesquelles il pourroit être accordé au souverain, on n'a pu encore trouver des expédiens suffisans, & on a toujours cru qu'il étoit plus dangereux pour la liberté d'autoriser ce pouvoir par une loi, que d'en souffrir l'usurpation. En effet ce pouvoir (178) n'est exercé dans nulle autre vue que pour compléter les équipages des vaisseaux de guerre, & les mariniers étant seuls assujettis à ces enrollemens forcés, personne ne se met en peine de les protéger lorsqu'ils réclament les droits & les privilèges que la loi accorde à tous les *Anglois* sans distinction. Mais si un jour ce pouvoir devenoit un instrument de faction ou de tyrannie ministériale, alors il n'est pas douteux que la faction opposée, & même tous ceux qui aiment leur patrie ne prissent soudain l'alarme, & ne se déclarassent pour les opprimés. La *liberté angloise* seroit soutenue ; les jurés seroient implacables ; & les suppôts de la tyrannie agissant contre toutes les loix & toute justice, seroient traités avec la plus grande sévérité. D'un autre côté, si le parlement se résolvoit à accorder une pareille autorité, il tomberoit inmanquement dans l'un de ces deux inconvéniens ; car, ou il la limiteroit par tant de restrictions qu'elle seroit sans effet ; ou il la rendroit si ample & si étendue,

qu'elle pourroit donner lieu à divers abus, contre lesquels nous pourrions bien ne point trouver de remède. L'illégitimité même de ce pouvoir prévient aujourd'hui les abus qu'on en pourroit faire, en fournissant un remède si aisé pour les empêcher.

Je ne prétends pas, par ce raisonnement, (179) exclure toute possibilité d'imaginer une meilleure façon d'enroller des matelots pour le service de la flotte, sans aucun danger pour la liberté. Je veux seulement faire remarquer que de tous les projets qui ont été proposés jusqu'ici sur ce sujet, aucun n'a paru satisfaisant : & plutôt que d'adopter un des plans imaginés jusqu'à-présent, nous continuons à pratiquer une méthode vraisemblablement la plus absurde & la plus bizarre qu'il y ait jamais eu. L'autorité au milieu d'une paix profonde au dedans de l'Etat, est armée contre les loix. Une usurpation continuée & ouverte est permise dans le royaume au milieu d'un peuple le plus jaloux & le plus soupçonneux qu'il y eût jamais. La liberté, dans le pays le plus libre du monde, est abandonnée à sa propre défense, sans le moindre secours ni protection. L'état rude & grossier de la nature est renouvelé dans l'une des sociétés les plus civilisées. On commet impunément de grands désordres, de grandes violences chez le peuple le plus humain & le plus compâtissant ; & tout cela se fait tandis qu'un parti allègue l'obéissance au suprême magistrat, & l'autre le privilège des loix fondamentales.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours X

SUR LE NOMBRE D'HABITANS PARMI QUELQUES NATIONS ANCIENNES

[Retour à la table des matières](#)

(180) La raison ni l'expérience ne fournissent aucun principe d'où l'on puisse inférer que le monde est éternel ou incorruptible. Le mouvement continu & rapide de la matière, les violentes révolutions qui en agitent toutes les parties, les changements observés dans les corps célestes, les traces manifestes aussi bien que la tradition d'un déluge universel, ou d'un bouleversement général des éléments, tout cela prouve invinciblement que l'édifice de cet univers (181) est périssable, & que, soit par corruption ou par dissolution, il doit passer de cet état dans un autre. Cela posé, il faut que ce monde ait son enfance, son adolescence, sa virilité & sa vieillesse, comme chaque forme individuelle qu'il renferme ; & il est probable que les hommes, les animaux & les végétaux participeront à toutes ces variations.

A la fleur de l'âge du monde, on a lieu de croire, dit-on, que l'espèce humaine doit avoir plus de vigueur d'esprit & de corps, une santé plus ferme, un génie plus élevé, jouir d'une vie plus longue, &

une forte inclination à la génération avec le pouvoir nécessaire pour y réussir. Mais si le système général des choses d'ici-bas, & le cours de la société humaine est sujet à ces sortes de révolutions graduelles, elles sont trop lentes pour être observées dans le court espace que chaque histoire ou tradition embrasse. La stature & la force du corps, la durée de la vie, l'étendue du courage & de l'esprit, semblent avoir été naturellement jusqu'aujourd'hui dans tous les siècles à peu près les mêmes. Les arts & les sciences ont à-la-vérité fleuri dans un siècle, & dégénéré dans un autre : mais nous pouvons observer que dans le tems qu'ils parvenoient à leur plus haut degré de perfection chez un peuple, ils étoient peut-être entièrement (182) inconnus à tous les autres peuples voisins de celui-là ; & quoiqu'il y ait eu un siècle où ils étoient universellement déchus, néanmoins dans les suivans ils se relevèrent & se répandirent dans toute la terre. Ainsi, autant qu'il est possible de connoître les choses par observation, il ne paroît pas qu'il y ait un changement général dans l'espèce humaine. Et quand même on avoueroit que le monde, ainsi que le corps animal, a ses progrès naturels de l'enfance à la vieillesse, il resteroit toujours incertain, s'il est parvenu aujourd'hui à son point de perfection, ou de décadence, & par conséquent on ne sauroit présupposer que la nature humaine soit déchue ; ⁷² & tout esprit qui raisonne juste, ne tirera de-là aucune preuve en faveur de la quantité de peuple chez les anciens, & ne bâtira aucun système à cet égard sur la prétendue jeunesse ou (183) vigueur du monde. Ces causes générales physiques ne doivent point entrer dans cette question.

Il y a à-la-vérité quelques causes particulières physiques, qui méritent d'être observées. Les anciens parlent de quelques maladies, qui

⁷² Columelle dit, *Liv. III, chap.8.* qu'en *Egypte* & dans toute l'*Afrique* les femmes y accouchent communément & ordinairement de deux ou trois enfans à la fois, *gemini partus familiares ac poene solennes sunt*. Si cela est, il y a une différence physique de pays ainsi que de siècle ; car les voyageurs d'aujourd'hui ne disent rien de ce fait. Au contraire on a lieu de supposer les nations septentrionales plus fertiles. Cependant comme ces deux contrées étoient des provinces de l'*empire romain*, il est difficile d'imaginer que *Columelle* se soit mépris sur ce qui les regardoit.

sont presque inconnues à la médecine moderne ; & des maladies nouvelles se sont manifestées & répandues, dont il n'y a aucune trace dans l'antiquité. A cet égard, on peut dire que le désavantage est entièrement du côté des modernes. Car sans parler de maladies de moindre importance, la petite-vérole fait de si grands ravages, qu'elle suffiroit presque seule pour prouver la supériorité supposée dans les anciens tems. La dixième ou douzième partie des hommes détruite à chaque génération, feroit une différence considérable dans les nombres de peuples ; & si vous joignez à cela les funestes suites des maladies honteuses, sorte de playe qui s'est répandue par-tout, & dont les effets équivalent peut-être à ceux de la petite-vérole, par la manière dont ils opèrent continuellement, on trouvera que ces deux articles ne le cèdent guère aux trois fléaux du genre-humain, la guerre, la peste, la famine. Si donc il étoit certain qu'anciennement le monde fût plus peuplé qu'aujourd'hui, & qu'on ne pût assigner des causes (184) morales d'un si grand changement ; ces causes physiques suffiroient seules, suivant l'opinion de plusieurs, pour nous contenter sur ce point.

Mais est-il bien sûr que l'antiquité ait été aussi peuplée qu'on le prétend ? On sait assez jusqu'où Vossius a *poussé* l'extravagance sur ce sujet. Mais il est surprenant qu'un auteur, infiniment supérieur à *Vossius* pour le génie & le discernement, ait assuré que suivant les meilleurs calculs dont ce sujet soit susceptible, il n'y a pas aujourd'hui, sur la terre habitable, la cinquantième partie de peuple qu'il y avoit du tems de Jules César ⁷³. On peut aisément s'apercevoir que les comparaisons dans cette matière, doivent être fort imparfaites, même en nous renfermant dans ce que nous offre l'histoire ancienne, & nous bornant à l'*Europe*, & aux nations le long de la *Méditerranée*. Nous ne savons pas exactement le nombre des habitans de chaque royaume de l'*Europe*, ni même des villes. Comment pourrions-nous calculer ceux des anciennes villes & provinces, dont les historiens ne nous ont laissé que des traces fort imparfaites ? Quant à moi la chose me paroît si incertaine, que comme j'ai (185) dessein de faire quel-

⁷³ *Lettres persannes*. Voyez aussi *L'Esprit des loix*, liv. XXIII. Chap.17,18,19.

ques réflexions sur ce sujet, je me propose en même tems d'examiner les faits en recherchant les causes, ce que je me garderai bien de faire là où les faits peuvent être affirmés avec quelque espèce de certitude. *Premièrement*, nous examinerons, s'il est probable par tout ce que nous savons de l'état de la société humaine en l'une à l'autre époque, qu'anciennement le monde ait été plus peuplé qu'à-présent. *Secondement*, s'il l'a été réellement & en effet. Si je puis montrer, que la conséquence n'est pas aussi certaine qu'on le prétend, en faveur de l'antiquité, je suis content, & c'est l'unique chose à quoi j'aspire.

On peut remarquer en général, que la question du plus ou du moins de peuple d'un siècle ou d'un royaume comparé avec l'autre, renferme des conséquences très-importantes, & décide communément de la supériorité de leur politique, de leur police, de leurs usages, & de la constitution de leur gouvernement. Car comme il y a dans tous les hommes, tant mâles que femelles, un désir & un pouvoir de se multiplier plus actif qu'il n'est généralement exercé, il faut que la contrainte qui le retient, procède de quelque difficulté dans la situation des hommes, laquelle il convient à un sage législateur de bien observer & d'écarter (186) autant qu'il sera possible. Presque tous les hommes qui croient pouvoir entretenir une famille, veulent avoir des enfans ; & l'espèce humaine sur le pied de ce désir de se propager, se multiplieroit de plus du double à chaque génération, si chaque individu étoit mis à même de procréer lignée, dès qu'il est parvenu à l'âge de puberté. Par-tout où il est aisé de pourvoir à la subsistance d'une famille, & où les hommes ne sont pas dans une situation aussi étroite & resserrée que dans les gouvernemens établis depuis longtems, la propagation est presque du double plus abondante : c'est ce qui se voit dans les colonies ou nouveaux établissemens. L'histoire fait souvent mention de fléaux qui ont enlevé la troisième ou la quatrième partie d'un peuple : cependant dès la première ou seconde génération, on ne s'aperçoit plus de ce ravage, & la société avoit acquis le même nombre de sujets qu'auparavant. Les terres cultivées, les maisons bâties, les denrées reproduites, & les richesses amassées mettoient ceux qui étoient échappés, en état de se marier aussitôt, de nourrir des enfans, qui rem-

plaçoient ceux qui avoient péri ⁷⁴. Par la même raison tout (187) gouvernement sage, juste & doux, abondera toujours en sujets aussi bien qu'en denrées & en richesses, en rendant la condition des peuples aisée & assurée. A-la-vérité un pays dont le climat & le terroir sont propres aux vignes & produisent beaucoup de vin, sera toujours plus peuplé que celui qui ne produit que du bled, & celui-ci plus que celui qui ne produit que des pâturages. Mais toutes choses d'ailleurs égales, il semble naturel de supposer que là où il y a plus de bonheur, plus de vertu, & de plus sages institutions, il doit aussi y avoir plus de peuple.

Après cela il n'y a personne qui n'avoue que la question touchant le plus grand nombre de peuple de l'antiquité par rapport à notre siècle, est très-importante. Mais pour parvenir à quelque chose de décisif, il sera nécessaire de comparer la situation domestique & politique de ces deux époques, afin de juger des faits par leurs causes morales, ce qui est le premier point de vue sous (188) lequel nous nous proposons de les considérer.

La principale entre l'oeconomie domestique des anciens & celle des modernes, consiste dans l'usage d'avoir des esclaves ; usage autorisé chez les premiers, & aboli depuis plusieurs siècles dans la plus grande partie de l'*Europe*. Plusieurs admirateurs passionnés des anciens & jaloux partisans de la liberté civile (car ces deux sentiments, d'ailleurs extrêmement justes, semblent presque inséparables à ces messieurs) ne peuvent s'empêcher de regretter la perte de cette institution ; & tandis qu'ils flétrissent du dur nom d'esclavage toute obéissance au gouvernement d'une seule personne, ils voudroient gaiement assujettir une partie du genre-humain à un esclavage réel & à une servitude insupportable. Mais si l'on considère les choses de sang froid, on trouvera qu'en général l'humanité est plus libre aujourd'hui dans le

⁷⁴ C'est aussi une bonne raison pourquoi la petite-vérole ne dépeuple pas les pays autant qu'on (187) pourroit d'abord se l'imaginer. Là où il y a de la place pour plus de peuple, il s'y trouvera toujours sans recourir aux bills de naturalisation. *Don Geronimo de Ustariz* remarque que les provinces d'*Espagne* qui envoient le plus de monde aux *Indes*, sont les plus peuplées, ce qui ne peut procéder que de ce qu'elles sont plus riches que les autres.

gouvernement le plus arbitraire de l'*Europe*, qu'elle ne le fut jamais durant le siècle le plus florissant de l'antiquité. De même que la sujettion à un petit prince, dont la souveraineté ne s'étend au-delà des murailles d'une ville, est plus dure que l'obéissance à un grand monarque, ainsi l'esclavage domestique est plus rude & plus cruel qu'aucune sujettion civile, (189) quelle qu'elle soit. Plus le maître est éloigné de nous par le lieu de sa demeure, soit par sa dignité, plus nous avons de liberté, moins nos actions sont observées & contrôlées, & moins nous trouvons désagréable la comparaison entre notre propre sujettion & la liberté, ou même la domination d'un autre. Les restes d'esclavage domestique permis dans nos colonies & chez quelques nations d'*Europe*, ne feront surement jamais naître l'envie de rendre cet usage plus général. Le peu d'humanité qu'on remarque communément dans des personnes accoutumées dès leur enfance à exercer une si grande autorité sur des créatures de la même espèce qu'elles, & à étouffer les sentimens de la nature, suffiroit seul pour nous dégoûter de cette autorité. Et on ne peut donner de raison plus probable des mœurs féroces, je dirois presque barbares des anciens, que cet usage de l'esclavage domestique, par lequel chaque homme un peu distingué étoit érigé en petit tyran, & élevé au milieu des flatteries, des soumissions & des bassesses de ses esclaves.

Suivant l'ancienne pratique toutes les corrections étoient pour l'intérieur, afin de le retenir dans le devoir & la soumission. Il n'y en avoit point pour le supérieur, pour l'engager aux devoirs réciproques de la bénignité & de l'humanité. (190) Dans le siècle où nous vivons, un mauvais valet ne trouve pas facilement un maître, & un mauvais maître n'a pas plus de facilité à trouver un bon valet. La correction est mutuelle, conforme aux loix inviolables & éternelles de la raison & de l'équité.

Il semble que la coutume d'exposer les esclaves vieux, malades ou invalides dans une île du *Tibre* où ils péroissent, ait été très-commune à *Rome*. A-la-vérité ceux qui se rétablissoient, après avoir été ainsi exposés, obtenoient leur liberté en vertu d'un édit de l'empereur

Claude, lequel défendoit aussi de tuer un esclave pour raison de vieillesse ou d'infirmité ⁷⁵.

Mais supposons qu'on ait exactement obéi à cet édit, croit-on que le sort des esclaves en ait été meilleur, & qu'ils eussent beaucoup gagné par-là ? Nous pouvons aisément comprendre comme ils étoient traités, par la maxime que le vieux *Caton* pratiquoit, qui étoit de vendre à tout prix ses esclaves surannés, plutôt que de nourrir des gens inutiles. ⁷⁶

Les cachots appelés *ergastula*, où des esclaves enchaînés étoient battus pour n'avoir pas bien travaillé, étoient fort communs sans toute l'Italie. Columelle ⁷⁷ dit (191) que c'étoient des basses-fosses, ou des prisons pratiquées sous terre ; & il ajoûte ⁷⁸, par manière d'avis, que c'est le devoir d'un inspecteur attentif & soigneux de faire tous les jours l'appel de ces esclaves, à peu près comme on fait l'appel d'une compagnie de soldats, pour savoir sur le champ s'il n'en manque aucun, & s'il n'en est point déserté. La preuve que ces *ergastula* étoient fort communs en *Italie*, c'est le grand nombre d'esclaves qui y étoient renfermés ; comme il paroît par ce passage de *Tite-Live*, *Partem Italiae ergastula a solitudine vindicant*. Rien n'étoit si ordinaire à *Rome* que de voir des esclaves enchaînés servir de portier, comme il paroît par divers passages d'Ovide ⁷⁹ & d'autres auteurs ⁸⁰. Or si ce peuple avoit eu le moindre sentiment de pitié pour cette partie infortunée de son espèce, auroit-il présenté à l'entrée d'une maison une image si triste de la sévérité du maître, & de la misère de l'esclave ?

Rien de plus commun encore dans les jugemens même des causes civiles, que de s'en rapporter au témoignage des esclaves, lequel leur étoit arraché par (192) les tourmens les plus étudiés. *Démosthène*

⁷⁵ Suet. In Vita Claudii.

⁷⁶ Plut. In *Vita Catonis*.

⁷⁷ *Lib. I. cap.6.*

⁷⁸ Plut. *Lib.II. cap.I.*

⁷⁹ Amor. Lib.I Eleg. VI.

⁸⁰ Sueton. De claris Rhetor. Dit comme ce poëte, Janitoris tintinnire impedi-
menta audio.

dit ⁸¹ que lorsqu'on pouvoit produire pour le même fait le témoignage de personnes libres & celui d'esclaves, les juges préféroient toujours de faire appliquer ces derniers à la torture, comme le moyen le plus sûr de parvenir à l'évidence ⁸².

Sénèque faisant le tableau de ce luxe désordonné qui change le jour en nuit & la nuit en jour, qui intervertit toutes les heures établies pour chaque fonction de la vie, telle que celles qui sont destinées aux repas & au bain, ajoûte que régulièrement vers la troisième heure de la nuit les voisins de celui qui mène ce train de vie, entendent le bruit des fouets & des verges ; & quand ils demandent ce que c'est, on leur dit qu'un tel examine la conduite de ses esclaves & fait châtier ceux qui ont manqué à leur devoir.

Sur quoi il faut observer que cela n'est point allégué comme un exemple de cruauté, mais seulement comme un désordre qui dans les actions les plus habituelles & les plus ordinaires, change les (193) heures que la coutume a établies pour chacune de ces sortes d'actions ⁸³.

⁸¹ In Oniterem. Orat. I.

⁸² La même chose se pratiquoit communément à *Rome*; mais il semble que *Cicéron* n'ait pas si bonne opinion de cette preuve que de celle du témoignage de gens libres. Voyez *Pro Coelio*.

⁸³ *Epist.* 122. Les jeux cruels et inhumains qui se donnoient à *Rome*, peuvent aussi être regardés avec raison comme un effet du mépris de ce peuple pour les esclaves, & étoit par conséquent une des principales causes de la cruauté & de l'inhumanité de ses princes & de ses magistrats. Peut-on lire sans horreur les relations de leurs divertissemens amphithéatriques ? Et doit-on s'étonner que les empereurs traitassent ce peuple, comme il traitoit ses inférieurs ? On ne peut s'empêcher de se rappeler à ce sujet le désir barbare de *Caligula*, qui souhaitoit que le genre-humain n'eût qu'une tête pour avoir le plaisir de la trancher ; & un honnête-homme se feroit presque un plaisir de pouvoir d'un seul coup détruire toute cette race de monstres. Vous pouvez remercier les dieux, disoit l'auteur que nous venons de citer (*Epist.* 7) parlant au *peuple romain*, de ce qu'ils vous ont donné un maître (le clément & miséricordieux *Néron*) incapable d'apprendre la cruauté par votre exemple. Il parloit ainsi au commencement du règne de ce prince, qui dans la suite ne s'en rendit que trop capable. Et il n'est pas douteux qu'il n'y fût considéra-

Mais ce que nous nous proposons présentement, c'est d'observer l'influence que l'esclavage pouvoit avoir sur le nombre de peuple. On prétend qu'à cet égard la pratique des anciens l'emportoit de beaucoup sur l'institution moderne, & étoit la cause principale de l'extrême *populosité* (si j'ose me servir de ce terme) supposée dans ces tems-là. Aujourd'hui, dit-on, toutes les personnes (194) qui ont des domestiques, détournent autant qu'ils peuvent leurs valets du mariage, & ne souffrent point que leurs servantes se marient, les regardant dès-lors comme incapables de continuer leurs services. Mais si l'esclavage avoit lieu, les maîtres seroient les premiers à persuader à leurs gens de se marier, vu que le grand nombre d'esclaves feroit partie de leurs richesses, & que ces mariages leur produiroient une postérité d'esclaves propre à remplacer ceux que l'âge ou les infirmités rendroient incapables de servir. Ils encourageroient leur propagation comme celle de leur bétail, ils nourriroient leurs enfants avec un soin égal, & les élèveroient dans quelque profession propre à les rendre plus utiles & plus profitables pour eux. Les gens aisés seroient donc intéressés du-moins à l'être, sinon au bien-être de ces pauvres gens, & augmenteroient leurs richesses en augmentant le nombre & l'industrie de ceux qui leur seroient ainsi assujettis. Chacun étant souverain dans sa propre famille auroit le même intérêt à cet égard, qu'un prince à l'égard de son Etat, sans être comme lui tourmenté par l'ambition & la vaine-gloire, qui dépeupleroient sa petite souveraineté. Tout cela est continuellement devant ses yeux, & il a le loisir d'entrer dans le moindre (195) détail du mariage & de l'éducation de ses sujets ⁸⁴.

Telles sont les suites qu'on attribue à l'esclavage domestique, quand on ne considère que l'écorce & l'apparence des choses. Mais si

blement perfectionné par le spectacle des barbares objets auquel il avoit été accoutumé dès son enfance.

⁸⁴ Remarquez en passant, que si l'esclavage domestique augmente réellement l'espèce humaine, c'est une exception à la règle, qui veut que plus une société est heureuse, plus elle soit peuplée. Un maître habile & intéressé peut rendre ses esclaves très-malheureux, & néanmoins être attentif à augmenter leur nombre, pour son intérêt particulier. Leur mariage n'est pas pour eux une affaire de choix, non plus qu'aucune autre action de leur vie.

l'on entre plus avant dans cette matière, on rabattra peut-être beaucoup de l'idée qu'on s'en étoit faite au premier aspect. D'abord la comparaison entre la conduite de créatures humaines, & celle des bestiaux, a quelque chose qui choque ; mais comme elle est extrêmement juste appliquée au sujet que nous traitons, il est à propos d'en faire voir les conséquences. On élève peu de bétail dans la capitale, près des grandes villes, & dans toutes les provinces riches, industrieuses & peuplées. Là, les vivres, le logement, le service, & la main-d'œuvre sont choses chères ; & les hommes trouvent mieux leur compte à acheter le bétail, quand il est parvenu à un certain âge, des contrées plus éloignées où tout est moins (196) cher. Celles-ci sont par conséquent les seules propres à élever du bétail, &, par une parité de raison, des hommes aussi, si l'on met ceux-ci sur le pied du bétail. Elever un enfant à *Londres* jusqu'à ce qu'il fût en âge de servir, coûteroit beaucoup davantage, que d'en acheter du même âge en *Ecosse* ou en *Irlande*, où il auroit été élevé dans une chaumine, couvert de haillons, & engraisé de gruau d'avoine, & de patates. Ceux donc qui auroient des esclaves dans toutes les provinces les plus riches & les plus peuplées les empêcheroient de se marier, ou prendroient des mesures pour empêcher que leurs femmes n'eussent des enfans, ou pour détruire ceux qu'elles auroient. L'espèce humaine dépériroit dans des lieux où elle devoit se multiplier le plus, & il faudroit y envoyer des recrues continuelles des provinces les plus pauvres & les plus désertes. Ces saignées continuelles dépeupleroient bientôt l'Etat, & rendroient nos grandes villes dix fois plus destructives qu'elles ne le sont présentement, où chacun est maître de soi-même, & pourvoit aux besoins de ses enfans par le puissant instinct de la nature, & non par le calcul d'un intérêt sordide. Si, à l'heure qu'il est, *Londres*, sans beaucoup s'accroître, a besoin annuellement d'une recrue de 5000 personnes (197) qui y viennent de la campagne, selon l'opinion la plus commune. Que seroit-ce donc, si la plus grande partie des marchands & du petit-peuple étoient des esclaves à qui l'avarice de leurs maîtres défendroient de se propager ?

Tous les anciens auteurs nous disent qu'il y avoit un flux continuel d'esclaves à *Rome*, qui y abordoient des provinces les plus éloignées, particulièrement de la *Syrie*, de la *Cilicie* ⁸⁵, de la *Cappadoce*, de l'*Asie mineure*, de la *Thrace*, & de l'*Egypte*. Cependant l'*Italie* n'en devenoit pas plus peuplée, & les auteurs se plaignent sans cesse de la décadence continuelle de l'industrie & de l'agriculture ⁸⁶. Où est donc l'extrême fertilité des esclaves *romains*, que l'on suppose si décidée ? Bien loin qu'ils se multipliasent, on ne pouvoit même en conserver l'espèce que par d'immenses recrues. Et quoiqu'on en affranchît continuellement un grand nombre, que l'on convertissoit en citoyens *romains*, on ne voit pas que le nombre même de ceux-ci (198) s'accrût beaucoup, ⁸⁷ jusqu'à ce que le droit de *Bourgeoisie romaine* fût accordé aux Provinces étrangères.

⁸⁵ Dix mille esclaves ont été vendus en un jour pour l'usage des *Romains*, à *Délos* en *Calicie*. Strabon, *lib. XIV*.

⁸⁶ Columel. *Lib.I. Proem. & cap.2. & 7.* Varro, *lib.III. cap.1.* Horat. *Lib.II. Od.15.* Tacit. *Ann. Lib.III. cap.34.* Suet. *In vita August. Cap.42.* Plin. *Lib.XVIII. cap.13.*

⁸⁷ *Minores in dies plebe ingenua*, dit Tacite, *Ann. Lib.IV. cap.27.*

On appelloit du nom de *Verna* ⁸⁸ (199) les esclaves nés dans la maison de leur maître, & ces esclaves semblent n'avoir été nommés ainsi par l'usage, que pour quelque marque de distinction ou de privilège dont ils jouissoient au-dessus des autres : raison suffisante pour que les maîtres ne se souciaient pas de les faire multiplier ⁸⁹. Qui-conque connoît les maximes de ceux qui ont des plantations en *Amérique*, reconnoîtra la justesse de cette observation. ⁹⁰

⁸⁸ Comme le mot *Servus* étoit le nom du genre, *Verna* l'étoit de l'espèce, sans autre terme corrélatif. Cela donne une forte présomption que les derniers étoient de beaucoup les moins nombreux. On peut tirer une observation générale de l'usage des langues : c'est que quand deux parties d'un tout qui ont du rapport entre elles, ont en même tems quelque proportion l'une avec l'autre, en nombre, dignité, ou considération, il y a toujours des termes corrélatifs qui répondent à ces deux parties & expriment leur rapport mutuel. S'ils n'ont point de proportion l'une avec l'autre, alors le terme n'est inventé que pour la moindre. Ainsi Homme & Femme, Maître et Valet, Père & Fils, Prince & Sujet, Etranger & Citoyen, sont des termes corrélatifs ; mais les mots *Matelots*, *Charpentier*, *Forgeron*, *Tailleur*, n'ont pas d'autres termes correspondans, qui expriment ceux qui ne sont point *matelots*, *charpentiers*, *forgerons*, *tailleurs*, &c. Les langues diffèrent extrêmement à l'égard de ces termes particuliers qui marquent ces distinctions, & l'on pourroit en tirer de fortes conséquences sur les mœurs & les coutumes des nations. Le gouvernement militaire des empereurs *romains* avait élevé les gens de guerre à un point, qu'ils balançoient tous les autres ordres de l'Etat. De-là vint que les mots *Miles* & *Paganus* devinrent des termes relatifs, chose inconnue à l'ancienne *latinité* & aux langues modernes. La superstition de nos pères éleva le clergé si haut, qu'il balançoit tout l'Etat : de-là un ecclésiastique & un laïque sont devenus des termes opposés dans les langues modernes, & seulement dans ces langues. C'est de ces mêmes principes que je conclus, que (199) si le nombre des esclaves achetés par les *Romains* dans les pays étrangers, n'avoit pas été infiniment supérieur à ceux qui étoient nés & élevés chez les *Romains*-mêmes, le mot *Verna* n'auroit pas manqué d'avoir un terme corrélatif, qui auroit exprimé la première sorte d'esclaves ; mais il semble que ceux-ci composassent le corps principal des anciens esclaves, & que les derniers ne fussent qu'une simple exception d'un petit nombre.

⁸⁹ Les écrivains *romains* employent le mot *Verna* dans le même sens que *Scurra*, pour marquer l'impudence & l'effronterie de ces esclaves. Mart. Lib. I. Ep.42. Horace les appelle *Vernae procaces* ; & Pétrone dit *vernacula urbanitas*, cap.24. Sénèque, *De provid.* Cap.I., dit aussi *vernacularum licentia*.

⁹⁰ On a calculé aux *Indes occidentales* que les esclaves diminuent de plus de cinq pour cent en nombre, à moins qu'on n'en achette toujours de nouveaux

L'auteur qui a écrit ⁹¹ la vie d'*Atticus*, (200) le loue beaucoup de ce qu'il recrutait sa famille d'esclaves nés au milieu d'elle. Ne peut-on pas conclure de-là, que cette pratique n'étoit pas fort commune. Les noms des esclaves dans les comédies *grecques* sont *Syrus*, *Mysus*, *Geta*, *Thrax*, *Davus*, *Lydus*, *Phryx* ; ce qui prouve qu'au-moins à *Athènes* les esclaves étoient tirés des pays étrangers. Les *Athéniens*, dit *Strabon*, ⁹² donnoient à leurs esclaves les noms des nations où ils les avoient achetés, *Lydien*, *Syrien* ; ou les noms qui étoient les plus communs comme *Manès*, ou *Midas* à un esclave *phrygien*, *Tibias* à un *Paphlogonien*.

Démosthène après avoir parlé de la loi qui défend à un homme de frapper l'esclave d'un autre, fait l'éloge de l'humanité de cette loi ; & ajoûte que si les barbares de qui on achette des esclaves, savoient la manière douce dont on traite leurs compatriotes, ils ne pourroient qu'avoir une grande estime pour les *Athéniens* ⁹³. *Isocrate* ⁹⁴ dit aussi que tous les esclaves *grecs* sont barbares.

On sait que *Démosthène* dans sa minorité (201) fut frustré d'un gros bien par ses tuteurs, & que dans la suite il recouvra la valeur de son patrimoine, en vertu d'une loi qu'il avoit sollicitée. Nous avons encore la harangue qu'il fit à cette occasion, laquelle contient un détail fort exact des biens que son père lui avoit laissés, ⁹⁵ en argent, marchandises, maisons, & esclaves avec la valeur de chaque chose. Entre autres effets il fait mention de 52 esclaves tous mâles & tous artisans, savoir 32 fourbisseurs, & 20 tapissiers ⁹⁶. Notez qu'il ne dit pas un

pour remplacer ceux qui meurent. Il n'y a pas moyen sans cela d'en conserver le même nombre dans ces pays chauds, où les vivres & les habits ne coutent presque rien. Quelle difficulté ne seroit-ce donc pas dans les contrées d'*Europe*, & surtout dans des grandes villes ?

⁹¹ Corn. Nepos. *In vita Attici*.

⁹² Lib. VII.

⁹³ In *Midiam*. p.221. ex Edit. Aldi.

⁹⁴ *Panegyri*.

⁹⁵ In *Aphobum* Orat.I.

⁹⁶ κλινοποιοι, ceux qui faisoient ces sortes de lits où les anciens prenoient leurs repas.

mot de femmes, ni d'enfans, ni de famille, qu'il n'auroit certainement point passés sous silence, si ç'avoit été la coutume à *Athènes* de faire propager les esclaves ; puisqu'en ce cas la valeur du total de l'héritage auroit beaucoup dépendu de cette circonstance. Il ne parle même pas d'esclaves femelles, excepté de quelques femmes-de-chambre qui appartenoient à sa mère. Si la conséquence qui résulte de ce fait n'est pas décisive, elle est du-moins d'une force bien approchante de l'évidence.

Qu'on prenne garde à ce passage de *Plutarque* ⁹⁷ parlant du vieux *Caton* : (202) « Il avoit, dit-il, un grand nombre d'esclaves, qu'il avoit soin d'acheter dans les ventes des prisonniers de guerre ; & il en choisissait de jeunes afin qu'il pût les accoutumer à toute sorte de façon de vivre & de nourriture, & les dresser à toute sorte d'ouvrage & de travail, comme on dresse des chiens ou des chevaux.....Et comme il regardoit l'amour comme une source de désordres, il permettoit aux mâles d'avoir commerce avec les femelles dans son domestique, moyennant qu'ils lui payassent une certaine somme pour ce privilège ; mais à cela près, il leur défendoit sévèrement toute sorte d'intrigue amoureuse. » Y a-t-il dans tout ce récit la moindre trace de cette prétendue attention des anciens à faire marier & propager leurs esclaves ? Si ç'avait été une maxime générale fondée sur des motifs d'intérêt, *Caton* l'auroit-il négligée, lui qui entendoit si bien les siens, & qui vivait dans des tems où l'oéconomie, la frugalité & la simplicité étoient encore si recommandables.

Les compilateurs des *loix romaines* remarquent expressément, qu'il est rare que quelqu'un achette jamais des esclaves pour les faire cohabiter ensemble & multiplier ⁹⁸.

⁹⁷ In vita Catonis.

⁹⁸ Non temere ancillae ejus rei causa comparantur ut (203) pariant. Digest. Lib.V. tit.3. De hoered petit. Lex 27. Ce qui suit doit s'entendre de même: Spadonem morbosum non esse neque vitiosum, verius mihi videtur; sed sanum esse, sicuti illum qui unum testiculum habet qui etiam generare potest. Digest. lib. II, tit. 2. De Aedilitio edicto, Lex. 6, sect. 2. Sin autem quis ita spado sit, ut tam necessaria pars corporis penitus absit, morbosus est. Id.

(203) J'avoue que nos laquais, nos valets-de-chambre servent peu à multiplier l'espèce : mais les anciens, outre le service personnel, faisoient faire encore tout ce qui leur étoit nécessaire par des esclaves, dont plusieurs vivoient dans leur maison ; de sorte qu'il y avoit des personnes distinguées qui en avoient jusqu'à dix mille. S'il y a donc quelque raison de croire que cette institution étoit défavorable (204) à la propagation (& la même raison, au-moins en partie, vaut à l'égard des anciens esclaves, comme à l'égard des valets modernes) combien l'esclavage ne doit-il pas avoir été destructif ?

L'histoire fait mention d'un noble citoyen *romain*, qui avoit 400 esclaves logés sous le même toit que lui. Il fut assassiné par l'un d'eux, qui vouloit se venger de quelque mauvais traitement ; la loi fut exécutée à la rigueur, & les 400 esclaves furent punis de mort sans exception ⁹⁹. Plusieurs autres nobles *romains* avoient des domestiques aussi nombreux, & même davantage ; & je crois que tout le monde conviendra que cela n'auroit guère été praticable, si tous les esclaves avoient été mariés, & que leurs femmes eussent eu des enfans ¹⁰⁰. Marier les esclaves hommes ou femmes d'aussi bonne heure que le pratiquoit le poëte Hésiode, ¹⁰¹ étoit regardé comme un grand inconvé-

Lex. 7. Il paroît que l'impuissance d'un esclave n'entre en considération que par rapport à sa santé, sur laquelle cela peut influer, à tout autre égard, il n'en valoit pas moins son prix. Quæritur de ea muliere quæ semper mortuos parit, an morbosa sit, et ait Sabienus, si vulvæ vitio hoc contigit, morbosam esse. Id. Lex. 14. on a même douté si une esclave grosse étoit mal-saine, c'est-à-dire si la grossesse d'une femme n'affectoit point sa santé ; & il a été décidé qu'elle étoit bien conditionnée, non par rapport au fruit de son ventre, mais parce que c'est l'office naturel d'une femme de faire des enfans. Si mulier prægnas venerit, inter omnes convenit sanam eam esse. Maximum enim ac præcipuum munus fœminarum accipere, ac tueri conceptum. Puerperam quoque sanam esse : si modo nihil extrinsecus accedit, quod corpus ejus in aliquam valetudinem immitteret. De sterili Celius distinguere Trebatium dicit ut si natura sterilis sit, sana sit, si vitio corporis, contra. Id.

⁹⁹ Tacit. *Ann. Lib. XIV.* cap. 43

¹⁰⁰ Les esclaves dans les grandes maisons étoient logés dans de petits bouges appelés *cellae*, d'où est venu le mot de *cellules* chez les moines. Voyez sur ce sujet Juste-Lipse, *Saturn.* Cap. 14. Cela forme une forte présomption contre les mariages & la propagation des esclaves.

¹⁰¹ *Opera & Dies. Lib. II,* 24 et 220.

nient. A combien plus forte raison dans les endroits où il (205) y en avoit un si prodigieux nombre dans les maisons, comme à *Rome*, & où l'ancienne simplicité des mœurs étoit bannie de toutes les conditions ?

Xénophon dans ses *Oeconomiques*, où il donne des avis sur la manière de diriger une ferme, recommande une attention particulière à loger les esclaves, hommes & femmes, à une distance raisonnable l'un de l'autre. Il ne semble pas supposer qu'ils soient jamais mariés. Les seuls esclaves chez les *Grecs* qui semblent avoir propagé leur race, étoient les *Ilotes*, qui avoient des maisons particulières, & semblent avoir plutôt été les esclaves du public que des particuliers. ¹⁰²

Les anciens parlent si souvent des rations fixées pour la nourriture de chaque esclave ¹⁰³, que nous avons lieu d'en conclure que les esclaves vivoient presque tous en particulier, & qu'ils recevoient des rations comme une espèce de gages ou de salaire.

En effet l'usage de marier les esclaves semble n'avoir pas été commun, même parmi ceux qui s'adonnoient à la culture des champs. *Caton* ¹⁰⁴ parlant du nombre (206) d'esclaves nécessaire pour cultiver une vigne de 100 acres, dit qu'il en faut quinze, l'inspecteur, sa femme, *Villicus* & *Villica*, & treize mâles. Pour une plantation d'oliviers de 240 acres onze esclaves mâles, outre l'inspecteur & sa femme ; & ainsi à proportion de l'étendue de la vigne ou des oliviers.

Varron ¹⁰⁵ citant ce passage de *Caton* approuve sa supputation, & dit qu'elle est juste à tous égards, excepté quant au dernier point : car, dit-il, s'il faut qu'il y ait un inspecteur avec sa femme, soit que la vigne ou la plantation soit grande ou petite, cela doit détruire l'exactitude de la proportion. Sur quoi j'ose dire, que si *Caton* s'étoit mépris à quelque autre égard, *Varron* n'auroit pas manqué de le relever, puisqu'il est si pointilleux que de relever une erreur si peu considérable.

¹⁰² Strabo. *Lib. VIII.*

¹⁰³ Cato. *De re rustica. Cap.56.* Donat. *In Phormion. I.I.9.* Senec. *Epist.80.*

¹⁰⁴ De re rustica. Cap.10,11.

¹⁰⁵ *Lib.I. cap.18.*

Le même auteur, de-même que *Columelle*, recommande de donner une femme à l'inspecteur ¹⁰⁶, afin de le mieux attacher au service du maître. C'étoit donc une grace particulière accordée à un esclave à qui l'on confiait la conduite des autres.

Dans le même endroit, *Varron* dit que c'est une attention utile & une précaution nécessaire que de ne pas acheter trop (207) d'esclaves de la même nation de peur qu'ils ne forment des partis & des factions dans la maison ; preuve qu'en *Italie* la plupart des esclaves, même ceux qui cultivoient la terre, étoient achetés des provinces les plus éloignées ; & notez qu'il ne parle que de ces derniers. Tout le monde sait, que les esclaves domestiques, qui faisoient le principal article du luxe des *Romains*, étoient amenés à *Rome* de l'Orient. *Hoc profecere*, dit *Pline* en parlant de l'attention jalouse des maîtres, *mancipiorum legiones, et in domo turba externa, ac servorum quoque causa nomenclator adhibendus.* ¹⁰⁷

Varron recommande encore ¹⁰⁸ d'avoir de la race des bergers esclaves. Car, dit-il, comme on engraisse les troupeaux là où il y a des pâturages, & dans des lieux éloignés où l'on vit à bon marché, & que chaque berger vit dans une cabane à part, ces mariages ne sont pas sujets aux mêmes inconvéniens que dans les lieux où il fait cher vivre, & où beaucoup d'esclaves demeurent dans la maison de leur maître. C'étoit-là précisément le cas des fermes des *Romains*, où l'on ne cultivoit que les vignes & les grains. Si l'on prend garde à cette exception, & que l'on en pèse bien la raison, (208) on verra qu'elle sert de preuve à toutes nos conjectures précédentes ¹⁰⁹.

Columelle, je l'avoue, conseille au maître de donner une récompense à une femme esclave qui lui aura donné au-delà de trois enfans : preuve que quelquefois les anciens faisoient propager leurs esclaves, ce qu'assurément je ne prétens point nier ; & j'ose même dire que

¹⁰⁶ *Lib.*I. cap.17.

¹⁰⁷ *Lib.* XXXIII. cap.I.

¹⁰⁸ *Lib.* II. cap.10.

¹⁰⁹ *Pastoris duri hic est filius ille bulbuci*, *Juven.* Sat. xi. 151.

sans cela, les esclaves étant en si grand nombre & si communs chez les anciens, il n'y aura pas eu moyen d'en avoir suffisamment sans détruire une bonne partie du genre-humain. Tout ce que je veux prouver maintenant, c'est que l'esclavage domestique est aussi désavantageux au bonheur qu'à la multiplication de l'espèce humaine, & qu'il vaut beaucoup mieux se faire servir par des valets & des servantes, suivant l'usage moderne.

La *loi agraire*, ou, comme quelques auteurs l'appellent, la *sédition des Gracques*, fut occasionnée par l'augmentation des esclaves en *Italie*, & la diminution des citoyens libres. *Appien* ¹¹⁰ attribue l'augmentation à leur propagation; & *Plutarque* ¹¹¹ l'attribue à l'achat des barbares (209) détenus dans des prisons & enchaînés, *βαρβαρικά δεσμοτήρια*. ¹¹² Il y a apparence que cela venoit de ces deux causes.

La *Sicile*, dit *Florus*, ¹¹³ étoit pleine d'*ergastula*, & cultivée par des laboureurs à la chaîne. *Eunus* & *Athénion* excitèrent la guerre des esclaves, en ouvrant ces affreux cachots d'où ils tirèrent 60000 esclaves. Le jeune *Pompée* se servit du même expédient pour grossir son armée en *Espagne* ¹¹⁴.

¹¹⁰ De Bell. Civ. lib. I.

¹¹¹ In vita Tib. & Corn. Gracch.

¹¹² Ce passage de Sénèque convient au même sujet ex *Controversia* v, lib. v. *Arata quondam populis rura, singulorum ergastulorum sunt; latiusque nunc villici, quam olim Reges, imperant. At nunc eadem, dit Pline, vincti pedes, damnatæ manus, inscripti vultus exercent. lib. xxviii, cap. 3. De même Martial :*

Et sonet innumero compede Thuscus ager. Lib. ix, Ep. 23. Et Lucain,

.....*Tum longos jungere fines*

Agrorum et quondam duro fulcata Camilli,

Vomere et antiquas Curiorum pella ligones,

Longa sub ignotis extendere rura Colonis. lib. i.

.....*Vincto fossore coluntur*

Hesperiae segetes.

Lib. 7.

¹¹³ *Lib. III. Cap. 19.*

¹¹⁴ *Id. Lib. IV. cap. 8.*

Si les laboureurs dans tout l'*empire romain* étoient aussi généralement de cette espèce, & s'il étoit difficile & même impossible, d'avoir dans toutes les maisons des logemens séparés pour loger les esclaves qui servoient dans les villes, (210) combien cette institution de l'esclavage domestique ne doit-elle pas être regardée comme défavorable à la propagation & contraire à l'humanité ?

Aujourd'hui *Constantinople* a besoin des mêmes recrues d'esclaves qu'autrefois l'ancienne *Rome*, & les tire de ces mêmes provinces, qui par conséquent sont bien éloignées d'être peuplées.

L'*Egypte*, suivant Mr. *Maillet*, envoie continuellement des peuplades d'esclaves noirs dans les autres parties de l'*empire turc*, & en reçoit annuellement pareil nombre de blancs. On tire les premiers de l'intérieur de l'*Afrique*, & les autres viennent de la *Mingrèlie*, de la *Circassie*, & de la *Tartarie*.

Nos cloîtres modernes sont sans-doute de fort mauvaises institutions : mais on a lieu de soupçonner qu'anciennement chaque maison d'*Italie*, & probablement des autres parties du monde, étoient des espèces de couvens. Et quoique nous ayons lieu de détester ces fondations superstitieuses, comme des pépinières de fainéans, de gens inutiles au public, où l'on opprime sous un pouvoir tyrannique les hommes & les femmes qui y sont détenus, il n'est néanmoins pas bien sûr que ces fondations soient aussi contraires à la *populosité* d'un Etat qu'on pourroit se l'imaginer. Si les terres qui appartiennent à un couvent étoient (211) données à un gentilhomme, il en dépenseroit les revenus en chevaux, en chiens, en palfreniers, en laquais, cuisiniers, valets-de-chambre, & femmes-de-chambre, & sa maison ne fourniroit pas plus de citoyens que le couvent.

Le motif général pourquoi les parens destinent leurs enfans à la vie monastique, c'est pour n'être pas chargés d'une trop nombreuse famille. Les anciens avoient une méthode beaucoup plus facile et plus sûre de se défaire de leurs enfans ; c'étoit de les exposer dès leur plus tendre jeunesse. Cet usage étoit fort commun parmi eux, & les écrivains de ces tems-là n'en parlent pas avec l'horreur qu'il mérite, ni ne

le désapprouvent presque ¹¹⁵ pas même. *Plutarque* le doux, le bénin *Plutarque* ¹¹⁶, loue comme une action vertueuse de la part d'*Attalus* roi de *Pergame* d'avoir tué, ou, si vous aimez mieux, d'avoir exposé tous ses enfants, dans la vue de laisser sa couronne à celui de son frère *Eumène*, qui l'avoit fait son héritier au préjudice de ce fils. (212) *Solon* le plus célèbre des sages de *Grèce*, ce grand législateur, permit dans ses loix aux parens de tuer leurs enfants ¹¹⁷.

Si l'on considère ces deux circonstances comme se compensant l'une l'autre, savoir l'exposition des enfans & les vœux monastiques, & comme étant également contraires à la propagation du genre-humain, je doute que l'avantage soit du côté des anciens. Peut-être par une liaison bizarre des causes, cette pratique barbare des anciens pouvoit contribuer à la propagation de l'espèce humaine. En effet elle est propre à bannir la crainte d'être chargé d'une trop nombreuse famille, & à favoriser par-là même le mariage ; & telle est la force de l'affection naturelle qu'on a pour les siens, que peu de personnes se résoudroient à mettre ce moyen en usage, encore qu'il fût permis.

La *Chine*, le seul pays où l'exposition des enfans soit aujourd'hui en usage, est la région la plus peuplée que nous connoissons ; & l'on y marie tous les hommes avant l'âge de vingt ans. Des mariages si précoces ne sauroient être si communs, si l'on n'avoit devant les yeux une méthode aussi aisée de pouvoir se débarrasser de ses enfans. J'avoue que (213) *Plutarque* ¹¹⁸ dit que c'est une coutume générale chez les pauvres d'exposer leurs enfans. Et comme les riches n'étoient guère portés au mariage, par complaisance pour ceux qui attendoient leurs héritages, & qui leur faisoient la cour en conséquence, il falloit que le public ou l'Etat se ressentît de cette circonstance ¹¹⁹.

¹¹⁵ Tacite condamne cette coutume. *De morib. Germ.*

¹¹⁶ *De fraterno amore*. Sénèque approuve aussi l'exposition des enfans malades & infirmes. *De ira*, Lib.I. cap.15.

¹¹⁷ Imperat, lib. iii, cap. 24

¹¹⁸ De amore prolis.

¹¹⁹ Il étoit assez ordinaire chez les *Grecs* & chez les *Romains*, qu'un homme léguât de grands biens à un ami, quoiqu'il eût de proches parens, comme on

De toutes les sciences il n'y en a point dont les premières apparences soient plus trompeuses que la politique. Des hôpitaux pour les enfans trouvés semblent devoir contribuer à en augmenter le nombre ; & peut-être la chose seroit-elle ainsi, pourvu qu'on y observât les restrictions nécessaires. Mais quand la porte en est ouverte à tout le monde (214) sans distinction, ils ont probablement un effet contraire, & sont pernicieux à l'Etat. On a calculé que de tous les enfans qui naissent à *Paris*, le dixième est envoyé à l'hôpital, quoique suivant le cours des choses humaines il paroisse certain qu'il n'y en a pas la centième partie, dont les parens soient absolument hors d'état de les nourrir & de les élever. La différence infinie que l'éducation dans un hôpital & celle dans une famille cause dans la santé, les mœurs, l'industrie, devoit nous engager à ne pas permettre si aisément l'entrée dans un hôpital. La seule idée de tuer ses propres enfans révolte la nature, & c'est une chose qui ne doit absolument point être permise : mais permettre de se délivrer de ses enfans en les mettant à la charge d'autrui, c'est favoriser l'indolence où les hommes ne sont que trop portés.

Après avoir considéré la vie domestique des anciens comparée avec celle des modernes, en quoi il semble que nous soyons réellement au-dessus d'eux, quant à ce qui touche la question que nous traitons ici, il s'agit maintenant d'examiner les coutumes & les institutions politiques des deux âges, & d'en peser l'influence sur le retardement ou l'avancement de la propagation du genre-humain.

(215) Avant l'accroissement, ou plutôt l'entier établissement de la puissance *romaine*, presque toutes les nations connues dans l'histoire étoient divisées en petites républiques, où en général il régnoit une

peut le voir dans *Lucien*. Cela est rare chez les modernes ; & le *Volpone de Ben Bohmson*, quoique presque entièrement tiré des anciens auteurs, est plus conforme à ces tems-ci. On peut justement conjecturer que les divorces si autorisés chez les *Romains*, n'étoient rien moins que propres à encourager au mariage. Cet usage, loin de remédier aux divisions entre maris & femmes, les augmente, & donne encore lieu à celles que l'intérêt produit, qui sont plus dangereuses & plus destructives. Voyez là-dessus mes *Essais de morale & de politique, Essai XXI*. Peut-être que l'incontinence & le libertinage des anciens doit entrer en considération, comme un point important.

grande égalité de fortune, & le centre du gouvernement étoit toujours fort près de la frontière. C'étoit-là non seulement l'état de la *Grèce* & de l'*Italie*, mais aussi des *Gaules*, de l'*Espagne*, de l'*Afrique*, & d'une grande partie de l'*Asie* : & il faut avouer que rien ne pouvoit être plus avantageux à la propagation de l'espèce humaine ; car quoiqu'un homme qui a beaucoup de bien, n'en pouvant consumer davantage qu'un autre, soit obligé de le partager avec ceux qui le servent, néanmoins comme la possession n'en est que précaire, ce n'est pas un si grand encouragement au mariage, que si chacun a une petite fortune assurée & indépendante.

Les villes excessivement grandes, outre qu'elles sont destructives pour la société, sont encore la source d'une infinité de désordres de toute espèce ; elles affament les provinces les plus éloignées, & s'affament elles-mêmes par la cherté où elles font monter les vivres.

Si chacun avoit sa petite maison à soi, son petit champ, chaque comté sa capitale libre & indépendante, quel état heureux ne seroit-ce pas alors que celui (216) des hommes ! Combien ne seroit-il pas favorable à l'industrie & à l'agriculture, au mariage & à la propagation ! La vertu prolifique des hommes pouvant agir dans toute son étendue, sans être gênée par les tristes considérations de la pauvreté & de la misère, doubleroit le nombre de chaque génération. Et assurément rien n'est plus propre à lui procurer un libre cours que de telles petites républiques, & l'égalité de fortune parmi les citoyens.

La petitesse d'un Etat produit naturellement l'égalité de fortune, parce qu'elle ne fournit guère l'occasion de s'enrichir ; mais particulièrement les républiques, à cause que le pouvoir & l'autorité y est divisé, par la nécessité de leur constitution.

Xénophon ¹²⁰ revenant de sa fameuse expédition de *Perse* où il avoit été au service de *Cyrus*, s'engagea avec 6000 *Grecs* à servir *Seuthes* prince de *Thrace* : & les articles de leur convention, furent que chaque soldat auroit un *darique* par mois, chaque capitaine deux, &

¹²⁰ De exped. Cyri.

lui quatre en qualité de général. Voilà une paye qui certainement surprendra bien nos officiers modernes.

Quand Démosthène & Eschine avec huit autres furent envoyés en Ambassade à (217) *Philippe de Macédoine*, on leur accorda pour appointements mille drachmes pour plus de quatre mois : c'étoit moins qu'une drachme par jour pour chaque ambassadeur ¹²¹. Mais une drachme & quelquefois même deux, étoit la paye d'un simple soldat ¹²².

Du tems de *Polybe* ¹²³ un centurion n'avoit que la paye double du soldat, & en conséquence, nous trouvons qu'après un triomphe les gratifications étoient réglées sur ce pied-là & à proportion ¹²⁴. Mais *Marc-Antoine* & le *Triumvirat* donnoient aux centurions cinq fois davantage ¹²⁵. Tant l'accroissement de la république avoit accru l'inégalité de fortune parmi les citoyens ¹²⁶.

Il faut avouer que l'état des choses, dans les siècles modernes, tant à l'égard de la liberté civile, que par rapport à l'égalité de fortune, n'est pas à (218) beaucoup près si favorable ni à la propagation ni au bonheur des hommes.

L'*Europe* est en partie divisée en grandes monarchies, & en partie en petits territoires, communément gouvernés par des princes absolus qui ruinent leur peuple par leur ridicule manie de vouloir faire les monarques, en affectant une cour brillante, & entretenant des troupes sur pied. La *Suisse* seule & la *Hollande* ressemblent aux anciennes républiques ; & quoique la première soit bien éloignée d'être avantageusement partagée soit pour le climat, soit pour le terroir ou pour le

¹²¹ Démost. De falsa leg. Il appelle cela une grosse somme.

¹²² Thucyd. Lib. III.

¹²³ Lib. VI. Cap.37.

¹²⁴ Tit.Liv. Lib.XLI. cap.7.13. & *alibi passim*.

¹²⁵ Appian. *De bell. Civ.* Lib.IV.

¹²⁶ César donnoit aux centurions dix fois plus de paye & de gratification qu'au soldat. De bell. Gall. Lib. VIII. Dans le cartel fait avec les *Rodhiens* dont nous parlerons ailleurs, il ne fut fait aucune différence de prix à l'égard des rançons, ni de distinction de rang & de dignité par rapport aux prisonniers.

commerce, elle ne laisse pas d'être fort peuplée, nonobstant le nombre de soldats qu'elle fournit à plusieurs puissances de l'*Europe*, ce qui prouve suffisamment l'avantage politique de son gouvernement.

Les anciennes républiques ne mettoient leur sureté que dans le nombre de leurs citoyens. Les *Trachiniens* ayant perdu beaucoup de monde, au-lieu de s'enrichir de la dépouille de leurs concitoyens morts, s'adressèrent à *Sparte*, leur métropole, pour avoir une nouvelle colonie. Aussitôt les *Spartiates* rassemblèrent 1000 hommes, & les leur envoyèrent. Les *Trachiniens* leur distribuèrent les terres de ceux qui avoient péri. ¹²⁷

(219) Après que *Timoléon* eut chassé *Denys* de *Syracuse*, & rétabli les affaires de *Sicile*, il trouva les villes de *Syracuse* & de *Sélinuntium* extrêmement dépeuplées par la tyrannie & les factions. Sur quoi il invita les *Grecs* à venir s'y établir ¹²⁸. Aussitôt 40000 personnes (Plutarque ¹²⁹ dit 60000) y accoururent, & il leur distribua des terres, à la satisfaction des anciens habitans : preuve que l'antiquité préféroit le nombre de peuple aux richesses ; & ce qui montre bien combien cette politique étoit bonne, c'est qu'un aussi petit pays que la *Grèce* étoit en état de fournir en même tems de si puissantes colonies. Les *Romains* étoient à peu près dans le même cas au commencement de la république. *C'est être mauvais citoyen*, disoit M. Curius, *que de ne pouvoir se contenter de six acres de terre* ¹³⁰. De telles idées d'égalité ne pouvoient (220) manquer de produire beaucoup de peuple.

¹²⁷ Diod. Sic. Lib. XII. Thucyd. Lib.III.

¹²⁸ Diod. Sic. Lib. XVI.

¹²⁹ In vita Timol.

¹³⁰ Plin. Lib. XVIII. Cap.3. Le même auteur dit, ch.6. Verumque fatentibus, latifundia perdidere Italiam : jam vero et Provincias. Sex domi sentissem Africæ possidebant cum interfecit eos Nero princeps. A cet égard les meurtres commis par les premiers empereurs romains n'étoient peut-être pas si destructifs pour le public que nous nous l'imaginons. Ils n'eurent ni fin ni cesse qu'ils n'eussent détruit toutes les familles illustres qui avoient jouï des dépouilles du monde durant les derniers tems de la république. Les nouveaux nobles, qui s'élevèrent sur leurs ruines, étoient moins splendides, comme nous l'apprenons de Tacite. Ann. Lib.III. cap.55.

Nous venons de voir les avantages que les anciens avoient par rapport à la propagation de l'espèce humaine. Nous allons montrer maintenant les désavantages qui résultent de leurs maximes, de leurs mœurs, de leurs usages, & qui retardoient cette même propagation & y faisoient obstacle. C'est le sort des choses humaines d'avoir leur bon & leur mauvais côté ; & quoique l'un ne soit pas toujours parfaitement équivalent à l'autre, néanmoins cette espèce de compensation ne laisse pas de borner l'effet des causes les plus naturelles. Il est difficile d'en apprécier l'influence, même à l'égard du même siècle & du même pays. Mais la difficulté est bien plus grande quand il s'agit de plusieurs siècles éloignés par des intervalles de tems immenses, où l'on n'a pour guide que quelques traits de lumière échappés de l'obscurité des tems, & répandus dans les ouvrages d'un petit nombre d'auteurs. Que peut-on faire alors autre chose que de s'amuser à agiter le pour et le contre sur un sujet intéressant, & corriger par-là tous les jugemens précipités & passionnés où l'on ne donne que trop souvent.

Premièrement. On peut observer que les anciennes républiques étoient presque (221) toujours en guerre ; effet naturel de leur humeur martiale, de leur amour pour la liberté, de leur émulation, & de la haine qui règne généralement parmi des nations qui vivent dans un terrain fort resserré. Or la guerre dans un petit Etat est plus destructive que dans un grand ; parce que dans le premier cas tous les habitans sont obligés d'être soldats, & de défendre un pays qui est tout frontière, & exposé de tous les côtés à l'invasion de l'ennemi.

L'ancienne manière de faire la guerre étoit beaucoup plus destructive que celle des modernes, principalement par la distribution des dépouilles, & par le pillage qu'on accordoit toujours aux soldats. Nos simples soldats ne sont aujourd'hui qu'un amas de gens de la lie du peuple, de sorte que nous trouvons que c'est ruiner la discipline & introduire la confusion & le désordre dans les armées, que de les mettre plus à leur aise que leur simple paye ne le comporte. Leur bassesse & leur misère les rend moins destructifs au pays qu'ils envahissent.

C'est-là un exemple, entre autres, qui prouve combien dans les raisonnemens politiques les premières apparences sont trompeuses ¹³¹.

(222) Les batailles étoient anciennement plus sanglantes, par la nature même des armes qu'on y employoit. Les anciens formoient leurs bataillons sur 16, 20 & quelquefois 50 de hauteur, ce qui fait un front fort étroit ; & il n'étoit pas difficile de trouver un terrain où les deux armées pussent être rangées en bataille & en venir aux mains. Quand quelques corps de troupes étoit (sic) retardé par des hayes, par des hauteurs, des bois, ou des chemins creux, la bataille n'étoit décidée entre les deux partis qu'après que ces corps avoient surmonté les difficultés de leur marche, qu'ils avoient joint le gros & avoient pris part à l'engagement. Alors toutes les troupes des deux armées de pied ferme, serrées, & corps à corps, le combat ne pouvoit qu'être fort sanglant & le carnage extraordinaire, principalement du côté du vaincu. Aujourd'hui l'étendue qu'il faut donner aux lignes & aux bataillons à cause des armes à feu, & la manière prompte dont ces sortes d'affaires se décident, ne souffrent pas de ces mêlées opiniâtres, & un général défait le matin, (223) trouve encore moyen de se retirer le même jour avec son armée entière à quelques centaines d'hommes près. Si le système du chevalier *de Folard*, d'ailleurs impraticable ¹³², avoit lieu, les batailles des modernes seroient aussi destructives que celles des anciens.

Les batailles des anciens, tant par leur durée que parce qu'elles ressembloient à des duëls, étoient portées à un degré de furie entièrement inconnu à ces derniers tems. Rien ne pouvoit engager les combattans à

¹³¹ Les anciens soldats étant citoyens libres au-dessus de la populace, étoient tous mariés. Nos soldats (222) modernes, ou n'osent se marier, ou leurs mariages sont de peu de conséquence pour la multiplication de l'espèce. Cette circonstance peut encore être considérée comme étant à l'avantage des anciens.

¹³² Quel est l'avantage de la colonne après qu'elle a percé la ligne de l'ennemi ? Sinon qu'alors elle le prend en flanc, & dissipe par un feu de tous côtés, tout ce qui se trouve autour d'elle. Mais avant qu'elle en soit venue-là, ne présente-t-elle pas elle-même le flanc à l'ennemi, & ce flanc n'est-il pas exposé à sa mousquetterie, & ce qui est bien pire encore, à son canon ?

donner quartier, que l'espérance du profit qui leur revenoit à faire des esclaves & des prisonniers. *Tacite* remarque ¹³³ que dans les guerres civiles les batailles étoient les plus sanglantes, parce que les prisonniers n'étoient point esclaves.

Quelque opiniâtre résistance ne devoit pas produire l'idée du funeste sort qui attendoit le vaincu ! A quelle rage invétérée ne devoit-elle pas animer des gens, dont les maximes militaires étoient si dures & sanguinaires !

(224) L'histoire ancienne est remplie d'exemples de villes assiégées, dont les habitans aimoient mieux massacrer leurs femmes, leurs enfans, & se donner la mort à eux-mêmes, que de se rendre, flattés sans-doute de la fausse idée qu'ils se vengeaient par-là de leurs ennemis. Les *Grecs*, aussi bien que les *Barbares* ¹³⁴, se sont souvent portés à ce point de fureur. Ce même esprit de cruauté doit avoir été en d'autres occasions moins remarquables, extrêmement destructif pour la société humaine dans ces petites républiques, resserrées par leurs voisins, & engagées dans des guerres & des querelles perpétuelles.

Souvent, dit *Plutarque* ¹³⁵, les guerres des *Grecs* se passoient en invasions, pilleries & pyrateries. Une pareille méthode de faire la guerre devoit être plus destructive dans ces petits Etats, que les batailles les plus sanglantes & les sièges les plus longs.

Par la *loi des XII Tables* la possession de deux ans formoit une prescription à l'égard des biens fonds, & celle d'une année pour les biens meubles ¹³⁶. Preuve (225) que tant que cela dura, il n'y eut pas en *Italie* plus d'ordre, plus de sureté, plus de police, qu'il y en a aujourd'hui chez les *Tartares*.

¹³³ Hist. Lib. II. cap.44.

¹³⁴ Voy. Tit. Liv. Liv. XXXI. Ch.17.17. &c Polybe liv.XVI. de même qu'Appien *de bello civili*, lib.IV.

¹³⁵ In vita Arati.

¹³⁶ Just. Lib.II. cap.6. Il semble que cette (225) même loi ait continué jusqu'au tems de Justinien, par la raison que les abus introduits par la barbarie, ne sont pas toujours réformés dans des tems plus civilisés.

Le seul cartel dont je me souviens que l'histoire fasse mention, est celui qui fut arrêté entre *Démétrius Poliorcète* & les *Rhodiens* ; par lequel on convint qu'un citoyen libre fait prisonnier de guerre seroit rançonné pour 1000 drachmes, & un esclave portant les armes pour 500 drachmes.

Mais, en *second lieu*, les mœurs des anciens étoient encore plus nuisibles que celles des modernes, non seulement en guerre, mais en paix, & même à tous égards, excepté l'amour de la liberté civile & de l'égalité ; ce qui est, je l'avoue, un point considérable. Bannir les factions d'une république, c'est une chose difficile, pour ne pas dire impraticable. Mais cette rage invétérée, ces maximes sanguinaires entre gens de différens partis, ne se trouvent dans les tems modernes, que chez les prêtres, qui sont accusateurs, juges, parties & exécuteurs. Dans l'ancienne histoire on remarque toujours, que quand l'un des (226) partis avoit le dessus, soit la noblesse ou le peuple (car je ne vois point de différence à cet égard ¹³⁷) il massacrait aussitôt tous ceux du parti contraire qui lui tomboient entre les mains, & condamnoit au bannissement quiconque avoit été assez heureux que d'échapper à cette furie. Point de forme de procès, point de loi, point de jugement, point de pardon. Le tiers ou le quart, peut-être même la moitié de la ville étoit passée au fil de l'épée, ou bannie à chaque révolution. Les exilés se retiroient chez les ennemis de leur patrie, & causaient tout le dommage possible à leurs concitoyens, en attendant que la fortune les mît en état de prendre une vengeance complète à la première révolution. Et comme les révolutions étoient fréquentes dans un gouvernement si violent, le désordre, la défiance, la jalousie, l'inimitié qui devoit y régner, ne sont pas des choses faciles à imaginer pour nous qui vivons dans ce siècle-ci.

Je ne sache que deux révolutions dans l'histoire ancienne, qui se soient passées sans grande effusion de sang : le rétablissement (227) de la démocratie à *Athènes* par *Trasybule*, & l'assujettissement de la

¹³⁷ *Lysias*, qui étoit lui-même de la faction du peuple, & échappé à la vengeance des trente tyrans, dit que la démocratie est un gouvernement aussi violent que l'oligarchie. Orat. 24. *De statu popul.*

république *romaine* par *Jules César*. Nous lisons que *Trasybule* publia une amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé, & fut le premier qui introduisit l'usage de ce mot, ainsi que la pratique de la chose en *Grèce* ¹³⁸. Il paroît néanmoins par quelques oraisons de *Lysias* ¹³⁹, que le chef, & quelques membres de la faction précédente ou de la tyrannie, furent jugés & condamnés à mort. Les historiens anciens ne sont ni clairs ni précis sur cette matière. Par exemple, la clémence de *César* tant célébrée ne seroit guère admirée dans le siècle où nous vivons. Il fit égorger tout le sénat de *Caton*, quand il se rendit maître d'*Utique* ¹⁴⁰; & il est à croire que ce sénat n'étoit pas composé des moins dignes personnages du parti. Tous ceux qui avoient porté les armes contre ce tyran furent proscrits, & la loi de *Hirtius* les déclaroit incapables de tout office public.

Les Athéniens étoient un peuple extrêmement jaloux de sa liberté, mais il semble qu'ils ne l'eussent pas bien entendue. (228) Quand les trente tyrans établirent leur domination à *Athènes*, ils commencèrent par se saisir des sycophantes & des délateurs, qui avoient excité plusieurs troubles du tems de la démocratie, & les firent massacrer, sans autre forme de procès, & parce qu'ils le vouloient ainsi. *Chacun*, disent Salluste & *Lysias*, *se réjouissait de leur supplice* ¹⁴¹, ne considérant pas que la liberté étoit dès ce moment anéantie.

Toute l'énergie du style nerveux de *Thucydide*, & toute l'abondance de la langue *grecque*, semble ne pas suffire à cet historien, pour dépeindre les désordres que l'esprit de faction produisit parmi les républiques de la *Grèce*. Vous diriez qu'il veut accoucher d'une idée plus grande que les paroles par où il veut la communiquer; & il termine sa pathétique description par une observation aussi ingénieuse que solide. « Dans ces démêlés, dit-il, les plus sots, les plus

¹³⁸ Cic. *Philip*.

¹³⁹ De oratione contra Erastrot. Orat. 12. contra Agorat. 15. pro Manthith.

¹⁴⁰ Appian. *De bell. Civil.* Lib.II.

¹⁴¹ Voy. Le disc. De *César* dans Salluste, *de bell. Catil.* Lys. Orat. 24. & Orat. 29. il parle seulement des causes pourquoi ces supplices injustes devoient déplaire au peuple.

stupides, & les moins prévoyans, avoient toujours le dessus. Car connoissant leur foiblesse, & craignant d'être effacés par les gens sages & de plus grande pénétration, ils alloient d'abord (229) au fait, sans se donner le temps de réfléchir, & employoient l'épée & le poignard, comme un moyen sûr de prévenir leurs antagonistes, qui auroient pu former des projets & prendre des mesures pour les détruire ¹⁴².

Sans parler ici de *Denis* l'ancien ¹⁴³ qu'on dit avoir tué de sang froid 10000 de ses concitoyens en différens tems ; ni d'*Agathocles* ¹⁴⁴, de *Nobis* ¹⁴⁵, & d'autres encore plus sanguinaires que ce tyran, il se passoit des choses extrêmement cruelles & destructives, même dans les gouvernements libres. A *Athènes* les trente tyrans & les nobles firent mourir, dans l'espace d'un an, 1200 personnes du peuple, & bannirent plus de la moitié des citoyens qui restoient (230) encore ¹⁴⁶. A peu près dans le même tems, le peuple d'*Argos* massacra 1200 nobles, & fit mourir ensuite ses *démagogues* pour l'avoir détourné de pousser plus loin cette persécution ¹⁴⁷. A *Corcyre* le peuple tua 1500 nobles & en bannit 1000 ¹⁴⁸. Ce nombre paroîtra extraordinaire, si l'on considè-

¹⁴² Livre III. Le pays d'*Europe* où j'ai remarqué que les factions étoient les plus violentes, & les haines de parti les plus fortes, c'est l'*Irlande*. Cela va jusqu'à retrancher les devoirs les plus communs de la civilité entre les *protestans* et les *catholiques*. Leurs cruelles séditions, & les vigoureuses revanches qu'ils prennent les uns des autres, sont les causes de cette aversion mutuelle, qui est la source principale du désordre, de la pauvreté, & de la dépopulation de cette contrée. Je m'imagine que les factions des *Grecs* étoient encore animées d'une beaucoup plus forte dose de rage & de fureur, les révolutions y ayant communément été plus fréquentes, & les assassinats plus tolérés & plus autorisés.

¹⁴³ Plut. *De virt. & fort.* Alex.

¹⁴⁴ Diod. Sic. Lib. XVIII. XIX.

¹⁴⁵ Tit. Liv. Lib. XXXI. XXXIII. XXXIV.

¹⁴⁶ Diod. Sic. Lib. XIV. Isocrate dit qu'il n'y en eut que 5000 de bannis, & fait monter le nombre des morts jusqu'à 15000. *Areop. AEschines* dit aussi précisément le même nombre. Senec. (*de tranq. anim. cap. 5.*) dit 1300.

¹⁴⁷ Diod. Sic. Lib. XV.

¹⁴⁸ Idem. Lib. XIII

re la petitesse de ces républiques ; mais l'histoire ancienne est remplie de pareils exemples. ¹⁴⁹

(231) Lorsqu'Alexandre ordonna que tous les bannis fussent rappelés dans les villes d'où on les avoit chassés, on trouva qu'ils étoient au nombre de 20000 ¹⁵⁰ hommes, échappés sans-doute à des massacres encore plus grands que ceux dont nous venons de parler. Quelle étonnante quantité de malheureux dans un aussi petit pays que la *Grèce* ! Mais quelle confusion domestique, quelle jalousie, quelle partialité, quel esprit de vengeance, quelles rancunes ne devoient pas désoler des

¹⁴⁹ Nous n'en rapporterons qu'un petit nombre d'après *Diodore de Sicile*, & arrivés dans l'espace de soixante ans, dans le siècle le plus brillant de la *Grèce*. Il y eut 500 nobles ou de leurs partisans bannis de *Sybaris*, Lib. XII, p.27. *ex edit. Rhodomanni*. A *Chios* 600 citoyens bannis, lib. XIII. P.189. A *Ephèse* 340 tués, 1000 bannis, lib. III. P.223. Chez les *Cyréniens*, 500 nobles tués, & tout le reste banni, lib. XIV. P.263. A *Corinthe* 120 de tués, 500 de bannis, lib. XIV. P.304. *Phébidas* le *Spartiate* chassa 300 *Béotiens*, lib. XV. P.342. Après la décadence des *Lacédémoniens*, la démocratie fut rétablie dans plusieurs villes de *Grèce*, & les nobles exposés à une cruelle vengeance, selon la coutume des *Grecks*. Mais les choses n'en demeurèrent pas-là ; car les nobles étant revenus dans quelques villes, ils firent un affreux carnage de leurs adversaires, c'est ce qui arriva à *Phiales*, à *Corinthe*, à *Mégare* & à *Philiassie*. Dans cette dernière ville, ils tuèrent 300 hommes du peuple, qui s'étant de nouveau révoltés tua 600 nobles & bannit le reste. Lib. XV. P.367. En *Arcadie* il y en eut 1400 de bannis, outre un bon nombre de tués. Les bannis se retirèrent à *Sparte* & (231) à *Pallantium*. Cette dernière ville les livra à leurs compatriotes, qui les firent sous mourir. Lib.XV. p.373. Dans l'armée de *Sparte*, il y avoit 500 bannis d'*Argos* & de *Thèbes*. Id. p.374. Il y a ici un détail des cruautés d'*Agathocles*, dans le même auteur. Le peuple avant son usurpation avoit banni 600 nobles. Lib. XIX. P.655. Dans la suite ce tyran enchérissant sur le peuple, fit massacrer 4000 nobles, & en bannit 6000. Id. p.657. Il fit aussi périr 4000 personnes du peuple à *Géla*. Id. p.741. Le frère d'*Agathocles* bannit 8000 hommes de *Syracuse*. Id. p.757. A *Egeste* il fit mourir 40000 habitans, hommes, femmes, enfans, après leur avoir fait souffrir toute sorte de tourmens pour avoir leur argent. Id. p.802. Il fit tuer tous les parens de ces malheureux, pères, frères, enfans, grands-pères qui se trouvoient dans son armée de *Lybie*. Id. p.803. Il fit aussi égorger 7000 citoyens, qui s'étoient rendus par capitulation. Id. p.816. Il faut remarquer qu'*Agathocles* étoit un homme de beaucoup d'esprit & de valeur.

¹⁵⁰ Diod. Sic. Lib. XVIII.

villes où les factions étoient parvenues à un tel degré de fureur & de désespoir !

(232) Il seroit plus aisé, disoit *Isocrate* à *Philippe*, de lever une armée de vagabonds que de citoyens dans les villes.

Lors même que les choses n'en étoient pas venues à ces extrémités, & elles y venoient sans faute deux ou trois fois chaque siècle & dans chaque ville, la propriété étoit rendue fort précaire par les maximes de l'ancien système de gouvernement. *Xénophon* dans le *Banquet de Socrate*, nous donne une idée bien naturelle de la tyrannie du peuple athénien. « Je suis plus heureux, dit *Charmides*, dans ma pauvreté, que je ne l'étois dans mon opulence ; parce qu'il y a plus de bonheur à vivre en sûreté qu'en crainte, à être libre qu'esclave, à être considéré qu'à ramper, & à s'attirer de la confiance que du soupçon. Auparavant j'étois obligé de faire ma cour à tous les délateurs : on me chargeoit continuellement de quelque nouvel impôt, & on ne me permettoit jamais de sortir de la ville pour faire le plus petit voyage. A présent que je suis pauvre, je regarde les autres de haut en bas, & d'un air qui tient de la menace. Les riches ont peur de moi, ils me témoignent toute sorte d'égards & de respect, & je suis devenu une manière de tyran dans la ville ¹⁵¹. »

(233) *Lysias* ¹⁵² dans une de ses harangues, dit froidement, en parlant des *Athéniens*, qu'une de leurs maximes, quand ils manquoient d'argent, étoit de faire mourir quelques citoyens & étrangers riches, & de confisquer leurs biens. Cet orateur dit cela sans paroître avoir dessein d'en faire un reproche ; mais c'est qu'il parloit aux *Athéniens* même, qui étoient ses juges, & qu'il n'avoit garde d'irriter.

Un homme, étranger, ou citoyen parmi ce peuple, devoit nécessairement, ce semble, s'appauvrir lui-même, ou être appauvri par le peuple, & peut-être mis à mort par-dessus le marché. *Lysias* nous donne

¹⁵¹ Pag.885. Ex edit. Leunel.

¹⁵² Orat. 29. In Nicom.

un compte singulier de dépenses faites pour le service public ; ¹⁵³ & il y (234) en a plus de trois de cette espèce dans ses harangues.

Mais sans m'arrêter davantage à ces tyrannies *grecques*, dont le détail seroit tout-à-fait horrible, je passe aux monarchies mixtes établies dans plusieurs anciens Etats de *Grèce*, avant l'introduction du gouvernement républicain, & je dis que cette espèce de gouvernement étoit même sujet à de grands changemens. Il y a peu de villes, excepté *Athènes*, dit *Isocrate*, qui puissent fournir une succession de rois pendant quatre ou cinq générations ¹⁵⁴.

Outre plusieurs autres raisons qui prouvent l'instabilité des anciennes monarchies, la division des biens par portions (235) égales entre frères dans les familles des particuliers, devoit nécessairement ébranler & troubler l'Etat. La préférence que les aînés ont dans les tems modernes, quoiqu'elle augmente l'inégalité des biens, ne laisse pas

¹⁵³ Dans le dessein de rendre le peuple favorable à son client, il fait une énumération de toutes les sommes qu'il a dépensées au service de l'Etat. Lorsqu'il étoit χρηγὸς 30 mines ; pour un chœur au spectateur 20 mines ; εἰς πυρριχιστὰς, 8 mines ; ἀνδράσι χορηγῶν, 50 mines ; κυκλικῶ χορῶ, 3 mines. Sept fois Trierarque, dépensé 6 talens ; Controlleur une fois 30 mines, une autre fois 40. γυμνασιαρχῶν, 12 mines ; χορηγὸς παιδικῶ χορω, 15 mines ; κωμῶδοῖς χορηγῶν, 18 mines ; πυρριχισταῖς ἀγενεῖοις, 7 mines ; τριήρει ἀμιλλώμενος, 15 mines ; ἀρχιθέωρος, 30 mines. En tout dix talens 38 mines ; somme immense pour un particulier d'Athènes, & qui seule passeroit pour de grandes richesses. A-la-vérité l'orateur remarque, *Orat. 20.* que la loi n'ordonne point absolument ces sortes de dépenses au-delà du quart ; Mais comme personne n'étoit en sureté s'il (234) n'étoit agréable au peuple, il falloit bien ne rien épargner pour acheter sa faveur. Voyez *Orat. 24. De pop. statu.* Dans un autre endroit, il introduit un orateur qui dit avoir dépensé tout son bien, & un bien immense, quatre-vingts talens pour le peuple. *Orat. 25. De prob. Evandri.* Les μετοικοι, ou étrangers, dit-il, qui ne dépensent pas assez pour le peuple, ont toujours lieu de s'en repentir. *Orat. 30, contra Philip.* On peut voir avec quel soin Démosthène détaille les dépenses de cette nature, quand il harangue pour lui-même, & plaide sa propre cause dans sa harangue *de la couronne* ; & comme il exagère la taquinerie de Midias à cet égard, dans son accusation contre ce criminel. Tout cela est sans-contradiction la marque évidente d'un gouvernement inique & inhumain, quoique les Athéniens se vantassent d'avoir l'administration la plus juste et la mieux réglée de toute la Grèce.

¹⁵⁴ Panath.

d'être avantageuse, en ce qu'elle accoutume les hommes à penser de même à l'égard de la succession au trône, & prévient toute prévention de la part des cadets.

Une nouvelle colonie établie à *Héraclée*, se trouve aussitôt agitée de factions ; cette colonie a recours à *Sparte*, qui envoie *Héripidas* avec plein pouvoir d'y rétablir la tranquillité. Cet homme, sans être provoqué par aucune opposition, sans avoir le moindre sujet de plainte contre aucun des partis, ne voit pas de meilleur moyen pour les accorder, que de faire mourir 500 citoyens ¹⁵⁵ ; preuve évidente que ces violentes maximes du gouvernement étoient extrêmement communes dans toute la *Grèce*. Mais si cette façon de penser étoit générale chez ce peuple si poli, si spirituel, que devons-nous attendre des républiques d'*Italie*, d'*Afrique*, d'*Espagne*, des *Gaules*, dont les habitans étoient qualifiés de *barbares* ? Car sans une extrême différence, comment les *Grecs* auroient-ils eu le front de tant priser leur nation, de l'élever si fort au-dessus de toutes les autres pour son humanité, sa (236) douceur, sa politesse ? Mais malheureusement pour eux l'histoire des premiers tems de la république *romaine*, s'il faut ajouter foi aux relations que nous en avons, nous donnent une tout autre idée. Jamais il n'y eut de sang répandu à *Rome* dans aucune sédition, avant l'aventure des *Gracques*. Aussi *Denys d'Halicarnasse* ¹⁵⁶, parlant de l'humanité singulière du peuple *romain* à cet égard, s'en sert comme d'un argument pour prouver que les *Romains* étoient d'extraction *grecque*. Or ce raisonnement étant fondé sur l'humanité des *Grecs*, on peut juger par tout ce que nous en avons dit, quelle doit être celle des *barbares*, & quelles factions, quelles révolutions devoient agiter leurs républiques.

Si les *Romains* furent un peu lents à en venir aux coups, il faut avouer qu'ils compensèrent bien cette lenteur, quand une fois ils eurent commencé à ensanglanter la scène ; & l'histoire qu'*Appien* nous a laissée de leurs guerres civiles, contient les plus affreux massacres, les

¹⁵⁵ Diod. Sic. Lib. XIV.

¹⁵⁶ Lib.I.

plus hideux tableaux de proscription & de confiscation qu'on puisse jamais imaginer. Ce qui plaît davantage dans cet historien, c'est qu'il semble détester ces procédés inhumains, & qu'il n'en (237) parle pas de ce ton d'indifférence qui révolte dans tous les auteurs *grecs* ¹⁵⁷.

Il y avoit en général si peu d'humanité & de modération dans les maximes de l'ancienne politique, qu'il seroit superflu de donner des raisons particulières des violences commises en divers tems. Cependant je ne puis m'empêcher de remarquer, que dans les dernières années de la république *romaine*, les loix (238) étoient si ridiculement imaginées, qu'elles obligèrent les chefs de partis à recourir à ces cruelles extrémités. Toute peine capitale étoit abolie. Quelque criminel, &, qui plus est, quelque dangereux que fût un citoyen, il ne pouvoit régulièrement être puni d'une autre peine que du bannissement. De-là vint la nécessité, dans les révolutions, que le parti victorieux tirât l'épée pour venger ses querelles particulières ; & quand une fois les loix étoient violées, il n'étoit pas aisé de mettre des bornes à ces actions sanguinaires. Si *Brutus* eût triomphé du Triumvirat, croit-on qu'il eût été si imprudent que de se contenter d'envoyer *Octave & Antoine* en exil à *Rhodes* ou à *Marseille*, où ils auroient pu ourdir de

¹⁵⁷ Les auteurs cités ci-dessus sont tous historiens, orateurs, ou philosophes, dont le témoignage ne sauroit être révoqué en doute. Il est dangereux de s'appuyer sur des écrivains qui sont les railleurs & les satyriques. Par exemple, que pensera la postérité de ce passage du Dr. *Swift*, tiré de son *Gulliver* ? « Je lui dis, que dans le royaume de *Tribnia* (l'Angleterre), il y avoit une ville nommée par les naturels du pays *Langdon* (*Londres*), où j'avois séjourné quelques tems durant mes voyages ; que là le gros des habitans consistoit en espions, en témoins, délateurs, accusateurs, persécuteurs, jureurs, avec tous leurs suppôts & instrumens subalternes ; agissant tous sous la direction & à la solde des ministres d'Etat, & de leurs représentans. Les complots sont dans ce royaume l'ouvrage ordinaire de ces personnes. » Un pareil portrait pourroit convenir au gouvernement d'*Athènes* ; mais non à celui d'*Angleterre*, qui même parmi les modernes est un prodige de justice, d'humanité & de liberté. Mais la satire du docteur quoiqu'outrée, comme le sont d'ordinaire ces sortes d'écrits, ne manquoit pas entièrement d'objet. L'évêque de *Rochester*, son ami intime & du même parti que lui, avoit été banni un peu auparavant, par un bill d'*atteinder* ; & quoiqu'il l'eût bien mérité, la chose s'étoit faite néanmoins contre toutes les formes de justice, ou du-moins sans suivre les formalités prescrites.

nouvelles trames, & former de nouveaux complots ? La mort de *Caius Antoine*, frère du Triumvir, prouve évidemment quelle étoit sa façon de penser sur cet article. *Cicéron*, du consentement & avec l'approbation des plus sages de la république, ne fit-il pas mettre à mort les complices de la conjuration de *Catilina*, sans aucune forme de procès, & de son autorité privée ? Et s'il modéra ces exécutions, n'étoit-ce pas l'effet de son bon naturel, ou des conjonctures du tems ? Sureté pitoyable dans un gouvernement qui se pique de justice & de liberté.

(239) C'est ainsi qu'un extrême en produit un autre. De la même manière qu'une excessive sévérité dans les loix produit du relâchement dans l'exécution, de même l'excessive douceur des loix fait naître naturellement la cruauté & la barbarie. Il est dangereux de nous forcer à compromettre la liberté avec leurs sacrées décisions, & leurs décrets.

Une cause générale des désordres si fréquens dans tous les anciens gouvernemens, semble avoir consisté dans la grande difficulté d'établir dans ces tems-là aucune aristocratie, & dans les mécontentemens & séditions continuelles du peuple, même lorsque les plus pauvres & les plus chétifs citoyens étoient exclus de la législation & de toute charge publique. La véritable qualité d'homme libre, étant opposée à celle d'esclave, donne un rang qui semble être un titre pour prétendre à toutes les dignités & aux privilèges de la république. Les loix ¹⁵⁸ de *Solon* n'excluoient personne des dignités & des privilèges de la république, mais elles bornoient quelques magistratures à un *cens* particulier ; mais le peuple ne fut pas content que ces loix n'eussent été révoquées. Par le traité que les *Athéniens* firent (240) avec *Antipater* ¹⁵⁹, nul citoyen d'*Athènes* ne pouvoit avoir de suffrage, s'il ne possédoit au moins 200 drachmes de bien (environ 60 livres sterling). Et quoiqu'un pareil gouvernement nous parût à nous assez démocratique, il ne laissa pas de déplaire aux *Athéniens*, au point que

¹⁵⁸ Plut. In vita Solon.

¹⁵⁹ Diod. Sic. Lib. XVIII.

les deux tiers du peuple déserta le pays ¹⁶⁰. *Cassandre* réduisit ce *cens* à la moitié ¹⁶¹ ; ce qui n'empêcha pas que le peuple ne continuât à regarder ce gouvernement comme une tyrannie oligarchique, & l'effet d'une violence étrangère.

Les loix de ¹⁶² *Servius Tullius* paroissent fort égales & fort raisonnables, en taxant le pouvoir à proportion du bien. Mais le peuple romain ne put jamais s'accommoder de cette disposition.

Dans ces tems-là il n'y avoit point de milieu entre une rigoureuse & jalouse aristocratie, & une turbulente, factieuse & tyrannique démocratie.

Mais, *en troisième lieu*, ce qui donne une grande supériorité aux modernes sur les anciens, tant par rapport au bonheur, que par rapport à la multiplication de l'espèce humaine ; c'est le commerce, (241) les manufactures, l'industrie, qui n'ont jamais fleuri nulle part dans les anciens tems, comme on les voit fleurir maintenant en *Europe*. La seule étoffe dont les anciens, tant hommes que femmes, fissent usage, semble avoir été une espèce de flanelle qu'ils portoient communément blanche ou grise, & qu'ils lavoient toutes les fois qu'elle étoit sale. La ville de *Tyr*, qui faisoit, après *Carthage*, le plus grand commerce de toutes les villes *méditerranéennes*, avant qu'*Alexandre* la ruinât ; *Tyr*, dis-je, n'étoit pas une ville puissante, si nous nous en rapportons à *Arrien*, qui fait le dénombrement de ses habitans ¹⁶³. On suppose communément *Athènes* comme une ville de commerce, mais elle étoit aussi peuplée avant la guerre de *Médie* qu'en aucun autre tems, suivant le rapport d'*Hérodote* ¹⁶⁴ : & néanmoins son commerce étoit alors si peu

¹⁶⁰ Id. Ibid.

¹⁶¹ Id. Ibid.

¹⁶² Tit. Liv. Lib. I. cap.42.

¹⁶³ *Lib.II.* Il y eut 8000 hommes tués durant le siège, & le total des captifs montoit à 30000. *Diodore de Sicile* Liv.XVII. n'en met que 13000, & ajoute, pour justifier ce petit nombre, que les *Tyriens* avoient envoyé toutes leurs femmes & leurs enfans à *Carthage* avant le siège.

¹⁶⁴ Lib. V. Il fait monter le nombre des citoyens à 30000.

considérable, suivant le même historien ¹⁶⁵, que les Grecs fréquentaient aussi peu les côtes voisines de l'Asie, (242) que les *Colonnes d'Hercule* ; car cet auteur ne conçoit rien au-delà de ces colonnes.

Le gros intérêt de l'argent, les grands profits du commerce sont des marques infaillibles que l'industrie est encore dans l'enfance aussi bien que le commerce-même.

Nous lisons dans *Lysias* ¹⁶⁶ qu'un changement de la valeur de deux talens, envoyé seulement d'*Athènes* dans la *Mer Adriatique*, a rapporté 100 pour 100 de bénéfice ; & il n'en parle pas même comme d'un profit exorbitant.

Antidore, dit *Démosthène* ¹⁶⁷, a payé trois talens & demi d'une maison, qu'il reloue maintenant pour un talent par an ; & l'orateur blâme ses propres tuteurs de n'avoir pas fait valoir son argent aussi avantageusement. Mon bien ajoute-t-il, après onze ans de minorité, devoit avoir triplé. Il taxe la valeur de vingt esclaves, que son père lui avoit laissés à 40 mines, & le produit annuel de leur travail à 12 ¹⁶⁸. L'intérêt le plus modique à *Athènes* (car quelquefois il étoit plus haut ¹⁶⁹) étoit 12 pour 100 ¹⁷⁰ ; & (243) cela se payoit tous les mois. Sans nous arrêter ici à l'intérêt de 34 pour 100, où les sommes immenses distribuées dans les élections avoient fait monter l'argent à *Rome* ¹⁷¹, nous lisons que *Verrès*, avant ces tems de faction, le porta à 24 pour cent pour des sommes qu'il avoit placées chez les péagers. Et quoique *Cicéron* se récrie fort là-dessus, ce n'est point qu'il soit choqué de cette usure insensée ; mais parce que ce n'est point la coutume d'établir un intérêt pour ces sortes de nécessités ¹⁷². A-la-vérité l'intérêt baissa à *Rome* après l'établissement de l'empire ; mais jamais

¹⁶⁵ Lib.V.

¹⁶⁶ Orat. 33. adversus Diagit.

¹⁶⁷ Contra Aphob. P.25. ex edit. Aldi.

¹⁶⁸ *Id. ibid.* p.19.

¹⁶⁹ *Id. Ib.*

¹⁷⁰ *Id. Ibid.* & Eschines contre Ctesiph.

¹⁷¹ *Epist. Ad Attic.* Lib.V. Epist. 21.

¹⁷² *Contra Verr.* Orat.III.

il ne se soutint si bas qu'il est dans les Etats commerçants de notre tems ¹⁷³

Entre autres inconvéniens que les *Athéniens* avoient à craindre, s'ils souffroient que les *Lacédémoniens* fortifiassent *Décélie*, *Thucydide* ¹⁷⁴ leur représente, comme le plus considérable, qu'ils ne pourroient plus tirer du bled de l'*Eubée* par terre en passant par *Orope* ; mais qu'ils seroient obligés de le faire venir par mer, en doublant le cap de Sunium ; preuve frappante de l'imperfection de la (244) navigation chez les anciens ; puisque dans le cas dont il s'agit, la distance par eau n'est pas plus du double de celle par terre.

Je ne me rappelle pas un seul passage d'aucun ancien auteur, où l'accroissement d'une ville soit attribué à l'établissement de quelque manufacture. Quand ils disent que le commerce fleurissoit quelque part, ils n'entendent par-là que l'échange des denrées particulières à certains terroirs & climats. Les ventes de vins & d'huiles, furent, suivant *Diodore de Sicile*, la source des richesses d'*Agrigente*. La situation de *Sibaris*, au rapport du même auteur, fut ce qui la rendit si prodigieusement peuplée, étant bâtie sur le confluent des rivières de *Crathis* & de *Sybaris*. Mais il est à remarquer que ces deux rivières n'étoient point navigables, & ne servoient tout au plus qu'à fertiliser les terres ; avantage si peu considérable, qu'un auteur moderne auroit à peine daigné en faire mention.

La cruauté des anciens tyrans, & l'amour extraordinaire de la liberté, dont les hommes de ce tems-là étoient animés, auroient banni tous les marchands & fabriquans d'un Etat, & l'auroient dépeuplé, s'il n'avoit subsisté que du commerce & de l'industrie. Tandis que le cruel, & soupçonneux *Denys* remplissoit (245) son Etat de funérailles & de deuil, qui est-ce, qui n'ayant aucun bien-fond, & pouvant transporter avec soi ses talens, & les moyens d'avoir la subsistance ailleurs, auroit voulu rester dans un pays comme celui-là, exposé à la

¹⁷³ Voyez notre IV. Discours.

¹⁷⁴ Lib.VI.

barbarie d'un pareil tyran ? Les persécutions de *Philippe II* & de *Louis XIV* remplirent l'*Europe* de manufacturiers de *Flandres* & de *France*.

Je conviens que l'agriculture est la sorte d'industrie la plus nécessaire à la subsistance des hommes ; & qu'il est possible qu'elle fleurisse dans les pays mêmes où les manufactures & les arts sont inconnus ou négligés. La *Suisse* en est de nos jours un exemple remarquable. On y trouve les plus habiles vigneron, & les plus malhabiles marchands qu'il y ait en *Europe*. Nous avons lieu de croire que l'agriculture étoit extrêmement florissante en *Grèce* & en *Italie*, du moins en quelques cantons de ces deux contrées, & dans le même tems. Et il ne faut pas s'étonner que ces arts mécaniques fussent portés à un haut degré de perfection, vu la grande égalité qui régnoit dans ces républiques, où chaque famille étoit obligée de cultiver son petit champ pour sa subsistance.

Mais seroit-ce raisonner juste, que de conclure de ce que l'agriculture en certaines occasions a fleuri sans commerce (246) ni fabriques, qu'elle pourra subsister seule dans quelque étendue de pays que ce soit, & durant toute sorte de tems ? Le moyen le plus naturel & le plus sûr d'encourager la culture des champs, c'est d'exciter toute sorte d'industrie, & par-là fournir au laboureur un débouché facile pour ses denrées, & en échange des fruits de son labeur lui procurer des choses qui contribuent à son plaisir & à sa satisfaction. C'est la méthode la plus infailible, & la plus universelle ; & comme elle est infiniment plus pratiquée chez les modernes que chez les anciens, on peut tirer cette conséquence, que les premiers doivent l'emporter aussi pour la quantité de peuple.

Chacun, dit *Xénophon* ¹⁷⁵, peut cultiver les champs : il ne faut pour cela ni génie, ni adresse : tout consiste dans une certaine routine, & une certaine attention à ce qu'on fait : preuve certaine, suivant *Columelle*, que l'agriculture n'avoit pas fait de grands progrès du tems de *Xénophon*.

¹⁷⁵ Oeconom.

Nos découvertes modernes n'ont-elles servi de rien pour faciliter la subsistance des hommes, & conséquemment la multiplication de leur espèce ?

Notre adresse supérieure dans les arts (247) mécaniques, la découverte d'un nouveau monde, par où le commerce a acquis une si vaste étendue, l'établissement des postes, l'usage des lettres de change, tout cela semble devoir être d'un usage infini pour l'encouragement des arts & de l'industrie, & pour la multiplication des hommes. Si nous venions à perdre tous ces avantages, quel échec ne seroit-ce pas pour tous les arts, & quelle multitude de familles ne périroient pas aussitôt de faim & de misère ? Il ne paroît pas vraisemblable que nous puissions réparer cette perte par aucun autre moyen

Avons-nous lieu de croire que la police des anciens fût en rien comparable à celle des modernes, & que la sureté publique fût si bien établie chez les premiers que chez les derniers ? Je suis persuadé que quiconque examinera la chose sans prévention, nous donnera la préférence à cet égard ¹⁷⁶.

Ainsi en comparant le tout ensemble, il ne paroît pas possible de découvrir aucune raison valable, pourquoi le monde auroit été anciennement plus peuplé qu'il n'est à-présent. L'égalité des biens chez les anciens, la liberté, le peu d'étendue de chaque Etat, sont à-la-vérité (248) des circonstances favorables à la propagation : mais leurs guerres étoient plus sanglantes, plus destructives ; leurs gouvernemens plus factieux, plus sujets au changement ; ils n'avoient que peu de commerce & de manufactures ; & leur police générale étoit lâche & irrégulière. Ces désavantages semblent former un contrepoids suffisant pour balancer les avantages ci-dessus, & favorisent l'opinion contraire à celle que l'on a communément sur cette matière.

Mais, dira-t-on, les raisonnemens ne servent de rien contre les faits. S'il paroît que le monde ait été plus peuplé qu'à-présent, nous pouvons compter que nos conjectures sont fausses, & que nous avons

¹⁷⁶ Voyez le XV. De mes Essais de morale & de politique.

omis quelque circonstance importante dans la comparaison. J'avoue ingénûment que tous les raisonnemens que nous venons de faire ne décident point la question, ce sont de foibles coups portés dans cette espèce de combat. Mais malheureusement la discussion des faits ne peut guère nous mener à une plus grande décision. Les faits que ces anciens auteurs nous fournissent sont si incertains, si imparfaits, qu'on ne peut fonder là-dessus aucun jugement définitif. La chose d'ailleurs ne peut guère être autrement, puisque les faits mêmes qu'il faut opposer à ceux-là, en supputant la grandeur des Etats modernes, (249) sont si éloignés d'être absolument certains & avérés. Quelques calculs tirés d'auteurs célèbres valent seulement un peu mieux, & sont appuyés sur des fondemens plus solides que ceux de l'empereur *Héliogabale*, qui jugeoit de l'immense grandeur de *Rome* par 10000 livres pesant de toile d'araignée trouvées dans cette ville ¹⁷⁷.

Il faut remarquer que toutes les espèces de nombre sont incertaines dans les anciens manuscrits, & ont été plus sujettes à être corrompues qu'aucune partie du texte ; & cela par une raison fort simple. C'est que les altérations des mots ou des phrases étant contraires au sens ou aux règles de la grammaire, peuvent être aisément apperçues & corrigées : mais il n'en est pas de-même à l'égard des nombres, qui n'ont rien de commun avec le sens du discours, ni avec les règles de grammaire.

Il n'y a point d'auteur ancien de quelque autorité, qui ait fait le dénombrement des habitans d'un pays de quelque étendue, de manière à nous fournir des idées assez vastes pour raisonner par comparaison.

Il est probable qu'il y avoit une espèce de certitude à l'égard des citoyens de chaque ville libre ; parce (250) qu'ils avoient part au gouvernement, & comme il est rarement fait mention du nombre des esclaves, cela nous rejette dans l'incertitude, à l'égard même du nombre de peuple de chaque ville particulière.

¹⁷⁷ Alliii Lamprid. in Vita Heliog. cap. 26.

La première page de l'ouvrage de *Thucydide* est, selon moi, le commencement d'une histoire réelle. Tout ce qu'on a écrit auparavant est si mêlé de fables & de visions, que des philosophes ne doivent point s'y arrêter. C'est affaire aux poètes & aux orateurs d'employer de tels embellisemens ¹⁷⁸.

Par rapport aux tems reculés, le nombre de peuple marqué par les écrivains (251) est souvent ridicule, & hors de toute créance. Les citoyens libres de *Sybaris* étoient en état de former une armée de 300000 hommes, & sortirent en effet en pareil nombre pour combattre. Ils rencontrèrent près de *Siagre* 100000 citoyens de *Crotone*, autre ville de *Grèce* voisine de *Sybaris* ; on en vint aux mains, & ceux-là furent défaits ¹⁷⁹. C'est ainsi qu'en parle *Diodore de Sicile*, & il en parle très-sérieusement. *Strabon* ¹⁸⁰ marque aussi le même nombre de *Sybarites*.

Diodore de Sicile ¹⁸¹ faisant le dénombrement des habitans d'*Agrigente* lorsque cette ville fut détruite par les *Carthaginois*, dit qu'il y avoit 20000 citoyens, 20000 étrangers, outre les esclaves, qui dans une ville aussi opulente qu'il nous dépeint celle-là, doivent au moins être en aussi grand nombre. Il faut remarquer que les femmes et les enfans ne sont pas non plus compris dans ce nombre ; de sorte que tout compté, cette ville doit avoir contenu près de trois millions

¹⁷⁸ En général il y a peut-être plus de candeur & de sincérité dans les anciens historiens, mais moins d'exactitude & de soin que dans les modernes. Nos factions spéculatives, singulièrement celles de religion, jettent nos esprits dans une telle illusion, qu'il semble qu'on regarde l'impartialité envers ses adversaires & les hérétiques comme un vice ou comme une foiblesse. Mais les livres devenus si communs par l'invention de l'imprimerie, a rendu les auteurs plus attentifs à éviter les contradictions & les incongruités. *Diodore de Sicile* est un fort bon écrivain ; mais c'est avec peine que je vois cet auteur se contredire en tant de choses particulières. Les deux morceaux les plus authentiques de toute l'histoire *grecque*, de l'expédition de *Xénophon*, & des oraisons & des harangues de *Démosthène*. *Plutarque* & *Appien* semblent avoir peu lu les épîtres de *Cicéron*.

¹⁷⁹ Lib. XII.

¹⁸⁰ Lib. VI.

¹⁸¹ Lib. XIII.

d'habitans ¹⁸². Et quelle étoit la raison d'un accroissement si prodigieux ? C'est qu'ils entendoient parfaitement bien à cultiver un terroir à peu près (252) aussi étendu qu'un petit comté d'*Angleterre*.

Ptolémée, dit *Théocrite*, ¹⁸³ règne sur 33339 villes. Je suppose que ce nombre n'est là qu'à cause de sa singularité. *Diodore de Sicile* donne trois millions d'habitans à l'*Egypte*, ce qui est peu de chose ; mais quand il compte le nombre des villes à 18000, c'est une contradiction évidente.

Il dit encore ¹⁸⁴ qu'autrefois ce pays avoit sept millions d'habitans. C'est l'ordinaire des tems éloignés d'être regrettés & admirés.

Je veux croire que l'armée de *Xerxès* étoit fort nombreuse, & j'en juge par la grande étendue de son empire, & par la folie générale des orientaux de traîner dans leurs armées une multitude de gens inutiles. Mais quel homme raisonnable citera ici le récit merveilleux d'*Hérodote* comme une autorité ? Il y a, je l'avoue, quelque chose de fort sensé là-dessus dans le raisonnement de *Lysias* ¹⁸⁵.

Si l'armée de *Xerxès*, dit-il, n'avoit pas été incroyablement nombreuse, (253) jamais ce prince n'auroit pu faire un pont sur l'*Hellespont*. Il eût été plus aisé de faire passer ce petit détroit à ses troupes, dans ce prodigieux nombre de vaisseaux qui composoient sa flotte.

Polybe dit que dans l'espace entre la première & la seconde guerre punique, les Romains étant menacés d'une invasion du côté des *Gaulois*, firent le dénombrement de leurs forces & de celles de leurs alliés, & ils trouvèrent 700000 hommes capables de porter les armes. C'est beaucoup ; & si l'on y ajoûte les esclaves, cela fera plus que tout ce

¹⁸² *Diogène Laërce* (in *vita Emped.*) dit qu'*Agrigente* ne contenoit que 800000 habitans.

¹⁸³ Orat. Fun.

¹⁸⁴ Lib.II.

¹⁸⁵ Le pays qui fournissoit ce nombre de combattans ne faisoit pas au-delà du tiers de l'Italie ; c'est-à-dire les Etats du *Pape*, la *Toscane*, & une partie du royaume de *Naples*.

pays ne contient aujourd'hui d'habitans. Ce calcul semble être fait avec quelque exactitude, & *Polybe* entre à cet égard dans un assez grand détail. Mais ne pourroit-il pas avoir exagéré ce nombre pour animer & encourager ce peuple ?

Diodore ¹⁸⁶ fait monter ces mêmes forces à environ un million d'hommes. Cette différence est fort suspecte. Il suppose aussi comme une chose décidée, que l'*Italie* étoit alors plus peuplée que de son tems ; autre circonstance fort suspecte. Car qui croira que les habitans de cette contrée eussent diminué depuis la première guerre *punique* jusqu'aux Triumvirats ?

(254) *Jules César*, suivant *Appien* ¹⁸⁷, combattit quatre millions de *Gaulois*, en tua un million, & en fit un autre prisonnier de guerre ¹⁸⁸. Supposé qu'on ait pu savoir bien au juste le nombre des combattans des armées ennemies, & celui des morts, ce qui n'est nullement possible ; comment pouvoit-on savoir combien de fois le même homme revenoit dans les armées, ou distinguer les vieux soldats des nouveaux ? Des calculs si hazardés & si exagérés ne méritent aucune attention, particulièrement quand l'auteur ne marque pas les expédiens qu'on a employés pour parvenir à la connaissance de ces nombres.

Paterculus ¹⁸⁹ met à 400000 le nombre des ennemis tués dans les guerres de *César*, ce qui est beaucoup plus probable, & plus facile à accorder avec l'histoire de ces guerres, écrite par ce conquérant même dans ses *Commentaires*.

On seroit porté à croire que chaque circonstance de la vie & des actions de *Denys l'Ancien*, est authentique, & exempte de toute exagération fabuleuse ; tant (255) parce qu'il vécut dans un tems où les lettres fleurissoient beaucoup en *Grèce*, qu'à cause qu'il eut pour

¹⁸⁶ Lib.II

¹⁸⁷ Celtica.

¹⁸⁸ *Plutarque*, dans la Vie de César, ne fait monter qu'à trois millions les ennemis avec qui César eut à combattre dans les différentes guerres qu'il entreprit. *Julian* (*in Caesaribus*) 2.

¹⁸⁹ Lib.II. cap.47.

principal historien *Philiste*, personnage reconnu pour un grand génie, & qui étoit courtisan & ministre de ce prince. Mais se persuadera-t-on qu'il ait eu une armée de 100000 hommes de pied, de 10000 chevaux, & une flotte de 400 galères ¹⁹⁰ ? Notez que ces troupes étoient mercenaires, & subsistoient de leur solde, comme nos armées d'*Europe*. Car les citoyens étoient tous désarmés. Et lorsque dans la suite *Dion* envahit la *Sicile*, & invita ses compatriotes à se joindre à lui pour venger leur liberté opprimée, il fut obligé de fournir des armes à ceux qui se rangèrent sous ses drapeaux ¹⁹¹.

Dans un Etat où l'on ne fait que cultiver les champs, il peut y avoir beaucoup d'habitans, qui, s'ils sont armés & disciplinés, peuvent former, en se rassemblant, des forces considérables dans l'occasion ; mais un grand nombre de troupes mercenaires ne peut être entretenu que par un Etat d'une grande & vaste étendue, ou par un petit Etat que le commerce & les fabriques rendent d'une opulence supérieure. Jamais les *Provinces-Unies* n'ont eu par mer & par terre (256) des forces aussi considérables que celles qu'on attribue à *Denys*, & néanmoins elles possèdent une étendue de pays assez grande, & un pays parfaitement bien cultivé, & ont infiniment plus de ressources par leur commerce & leur industrie. *Diodore de Sicile* avoue que de son tems même les forces de *Denys* étoient incroyables : ce qui veut dire, suivant que je l'interprète, qu'elles étoient imaginaires, une pure fiction inventée & répandue par ses flatteurs & ses courtisans, & peut-être l'effet de la vanité & de la politique du tyran même.

La critique pourroit avec justice être de témérité, si elle prétendoit corriger ou combattre le témoignage formel des anciens historiens, par des raisonnemens fondés sur des probabilités & des analogies. Mais la licence des auteurs, surtout en fait de nombre & de calcul, est poussée si loin, qu'il faut toujours être sur ses gardes, & tenir pour suspects, au moins, tout ce qui passe les bornes ordinaires de la nature & de l'expérience. Je vais citer un exemple de la hardiesse de ces mes-

¹⁹⁰ Diod. Sic. Lib. II.

¹⁹¹ Plut. In vita Dionis.

sieurs, & je le tirerai d'un écrivain moderne. Le chevalier *Temple* nous dit dans ses *Mémoires*, que discourant un jour librement avec *Charles II*, il prit occasion de représenter à ce monarque l'impossibilité d'introduire dans son île la religion (257) & le gouvernement de *France*, eu égard aux grandes forces qu'il faudroit avoir pour contenir un peuple si brave & si jaloux de sa liberté. « Les *Romains*, dit-il, furent obligés d'employer douze légions pour en venir à bout (grande ¹⁹² absurdité) & *Cromwell* laissa une armée de près de 80000 hommes. Y a-t-il quelqu'un qui s'avise de douter de ce dernier fait attesté par un ministre d'Etat contemporain, parlant à un roi aussi contemporain, & discourant sur un sujet désagréable à ce monarque, qui quatorze ans auparavant avoit combattu contre toutes les forces de *Cromwell* ? Cependant nous osons assurer sur les preuves les plus incontestables, qu'à la mort de *Cromwell* toutes les forces ne montoient pas à la moitié du nombre ci-dessus.

C'est un sophisme assez ordinaire, que de considérer l'antiquité comme une seule & même époque, & de compter les divers nombres de peuple contenu dans les grandes villes desquelles il est parlé dans les anciens auteurs, comme si toutes ces villes avoient subsisté & fleuri (258) dans le même tems. Les colonies *grecques* en *Sicile* étoient extrêmement florissantes du temps d'*Alexandre*.

Mais elles étoient si déchues du tems d'Auguste, que presque toutes les productions de cette île fertile étoient consommées en *Italie* ¹⁹³.

Examinons maintenant le nombre d'habitans attribué à plusieurs villes particulières ; & sans nous arrêter à ce qu'on a dit sur ce sujet de *Ninive*, *Babylone*, & *Thèbes* en *Egypte*, renfermons-nous dans la sphère de l'histoire réelle, dans l'empire des *Grecs* & dans celui des *Romains*. J'avoue que plus j'examine tout cela, plus je me sens de pan-

¹⁹² *Strabon* liv. IV. dit qu'une légion auroit suffi pour contenir les *Bretons* ; mais communément les *Romains* eurent quatre légions dans cette île, qu'ils ne se soucièrent jamais de soumettre entièrement.

¹⁹³ *Strab.* Lib.VI.

chant au scepticisme à l'égard de la *populosité* attribuée aux anciens tems.

Platon dit qu'*Athènes* ¹⁹⁴ étoit une grande ville, & assurément c'étoit la plus grande de toutes les villes *grecques* ¹⁹⁵ excepté *Syracuse*, qui étoit à peu près aussi grande qu'*Athènes* du tems de *Thucydide* ¹⁹⁶, & qui s'accrut ensuite sort au-delà : car *Cicéron* ¹⁹⁷ en parle comme (259) de la plus grande de toutes les villes *grecques* de son tems ; je suppose que sous ce nom il ne comprenoit ni *Antioche*, ni *Alexandrie*. *Athénée* ¹⁹⁸ nous apprend que par le dénombrement que fit *Demetrius de Phalère* il se trouva dans *Athènes* 21000 citoyens, 10000 étrangers, & 400000 esclaves. Ceux dont je combats ici l'opinion, insistent beaucoup sur ce nombre comme sur un fait décisif en leur faveur. Mais, à mon avis, il n'y a guère de point de critique plus certain, qu'*Athénée* & *Ctésiclès*, qu'il cite, se sont trompés ; & que le nombre des esclaves est trop fort d'un zéro, & ne doit point être compté au-delà de 40000.

Premièrement. Quand *Athénée* dit que le nombre des citoyens alloit à 21000 ¹⁹⁹, il ne faut entendre que les hommes d'un âge mûr ; car *Hérodote* rapporte ²⁰⁰ qu'*Aristagore*, ambassadeur des *Ioniens*, disoit qu'il étoit plus aisé de tromper 30000 *Athéniens* qu'un *Lacédémonien* ; par où il désignoit toute la république, supposée dans une assemblée du peuple, d'où les femmes & les enfans étoient exclus.

¹⁹⁴ Apol. Soc.

¹⁹⁵ *Argos* semble avoir aussi été une grande ville, puisque *Lysias* dit en passant qu'elle n'étoit pas plus grande qu'*Athènes*. *Orat.*34.

¹⁹⁶ Lib.VI. Voyez aussi *Plut. In Vita Niciae*.

¹⁹⁷ *Orat. Contra Verrem*. Lib.IV. cap.52. *Strabon* Liv.VI dit qu'elle avoit ving milles de tour. Mais il faut remarquer qu'elle contenoit deux ports, dont (259) l'un étoit fort grand, & pouvoit être regardé comme espèce de baye.

¹⁹⁸ Lib. VI. Cap.20.

¹⁹⁹ *Démosthène* en compte 20000. *Contra Aristog.*

²⁰⁰ Lib. V.

2. Thucydide dit ²⁰¹ qu'en décomptant (260) les citoyens sur la flotte, dans l'armée, dans les garnisons, ou occupés au-dehors à leurs affaires particulières, l'assemblée des *Athéniens* ne monta jamais à plus de 5000 personnes.

3. Les forces nombrées par cet historien ²⁰² montant à 13000 hommes d'infanterie pesamment armés, prouvent qu'il ne compte point les femmes ni les enfans dans l'assemblée du peuple, non plus que les autres historiens, qui n'entendent jamais que des hommes d'un âge mûr, quand ils parlent des citoyens de quelque république que ce soit. Or ces hommes ne faisant que la quatrième partie des habitans, il y avoit à ce compte à *Athènes* 84000 personnes libres, 40000 étrangers ; & en comptant les esclaves sur le moindre pied, supposant aussi qu'ils se mariassent & se multipliasent comme les hommes libres, il y en aura 160000 ; & le total des habitans sera de 284000, nombre certainement très-considérable. L'autre nombre faisant 1720000, suppose *Athènes* plus grand que *Londres* & *Paris* ensemble.

Secondement. Il n'y avoit que 10000 maisons à *Athènes* ²⁰³.

(261) *Troisièmement.* Quoique l'enceinte de cette ville fût fort grande, puisque *Thucydide* nous apprend qu'elle avoit 18 milles d'étendue ²⁰⁴, néanmoins nous lisons dans *Xénophon* qu'il y avoit des champs labourables & fort vastes au-dedans de ses murailles ²⁰⁵, qui semblent en effet avoir joint ensemble quatre cités distinctes & séparées ²⁰⁶.

²⁰¹ Lib. VIII.

²⁰² Lib. II. Ce calcul s'accorde parfaitement avec celui de *Diodore de Sicile*.

²⁰³ *Xénoph. Mem.* Lib. II.

²⁰⁴ Lib. II.

²⁰⁵ De ratione red.

²⁰⁶ Il faut observer que quand *Denys d'Halicarnasse* dit que l'ancienne enceinte de *Rome* n'étoit pas plus grande que celle d'*Athènes*, il entend sans-doute l'*Acropolis* ou *haute ville*. Aucun ancien auteur n'a confondu le *Pyrée*, *Phalère* & *Michnychie* sous le nom d'*Athènes* ; beaucoup moins doit-on supposer que *Denys d'Alicarnasse* les ait confondus, vu qu'il vivoit dans un tems

Quatrièmement. Il n'est dit dans aucun historien que les esclaves se soient jamais soulevés à *Athènes*, & il n'est fait mention que d'une seule occasion où ceux qui travailloient aux mines se révoltèrent ²⁰⁷.

Cinquièmement. Suivant *Xénophon* ²⁰⁸, *Démosthène* ²⁰⁹ & *Plaute* ²¹⁰, les *Athéniens* traitoient leurs esclaves avec une bonté & une humanité extrême : ce qui n'auroit (262) pu se faire, si la disproportion avoit été de vingt contre un. Elle n'est pas même si grande dans nos colonies ; & néanmoins il faut voir quelle rigueur, quelle discipline nous sommes obligés d'exercer envers nos *nègres*.

Sixièmement. Personne n'est estimé riche pour posséder ce qui s'appelle une distribution égale de bien dans un pays, eût-il même le double & le triple au-delà. Ainsi quelques-uns supputent que chaque personne dépense en *Angleterre* six sous par jour ; mais un homme ne passe-t-il pas pour pauvre, quoiqu'il possède six fois au-delà de cette somme ? Or *Eschine* ²¹¹ nous apprend que *Timarque* avoit hérité d'un assez gros bien, toutefois il n'avoit que dix esclaves employés à divers ouvrages. *Lysias* & son frère, étrangers l'un & l'autre, furent proscrits par les trente tyrans à cause de leurs grandes richesses, quoiqu'ils n'eussent que 60 esclaves chacun, ²¹². *Démosthène* fut héritier d'un père fort riche, & néanmoins il n'eut que 52 esclaves entre autres effets ²¹³. Il dit lui-même que l'atelier où ils travailloient étoit une grande manufacture ²¹⁴.

Septièmement. Durant la guerre de *Décélie*, comme les historiens *grecs* l'appellent, (263) 20000 esclaves désertèrent, & mirent les

où les murailles bâties par *Cimon* & par *Périclès* étoient détruites, & *Athènes* séparée entièrement de ces autres villes. Cette observation détruit tous les raisonnemens de *Vossius*, & réduit tous ces calculs au sens commun.

²⁰⁷ Athèn. Lib. VI.

²⁰⁸ De Rep. Ath.

²⁰⁹ Philip. III.

²¹⁰ Stich.

²¹¹ Contra Timarch.

²¹² Orat. II.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ Contra Aphob.

Athéniens dans un grand embarras, comme nous l'apprenons de *Thucydide* ²¹⁵. Or comment concevoir cet embarras, si ces 20000 esclaves n'avoient fait que la vingtième partie du total ?

Huitièmement. Xénophon ²¹⁶ propose un plan pour entretenir aux dépens du public 10000 esclaves. A quoi il ajoûte que l'entretien d'un si grand nombre d'esclaves paroîtra possible à quiconque considérera la quantité qu'on en a eue avant la guerre de *Décélie*. Expressions qui ne s'accordent pas avec le nombre prodigieux d'esclaves qu'*Athénée* attribue aux *Athéniens*.

Neuvièmement. Toutes les richesses des *Athéniens* n'alloient pas à 6000 talens. Et quoique les nombres soient sujets à caution dans les anciens manuscrits, celui-ci est néanmoins hors d'atteinte par deux raisons : la première, c'est que *Démosthène* de qui nous le tirons ²¹⁷, entre dans un détail qui le détermine suffisamment : la seconde, c'est que le même nombre se trouve dans *Polybe* ²¹⁸, qui en donne aussi une spécification. Or le plus chétif esclave rapportoit à son maître une obole par jour du produit de son travail, au-delà des fraix de son (264) entretien, comme nous l'apprenons de *Xénophon* ²¹⁹, qui dit que l'inspecteur de *Nicias* paye à son maître une obole par jour pour chaque esclave qui travaille aux mines, & se charge outre cela de leur entretien. Si l'on veut donc prendre la peine de calculer ce que 40000 esclaves produiroient dans quatre ans à une obole par jour, on trouvera que cela monte à plus de 12000 talens, en rebattant même les jours qu'on fêtoit à *Athènes*. Outre que plusieurs de ces esclaves rapportoient beaucoup davantage par les professions qu'ils exerçoient.

Le moins que *Démosthène* estime ²²⁰ les esclaves délaissés par son père, c'est deux mines par tête. Et sur cette supposition il est un peu

²¹⁵ Lib. VII.

²¹⁶ De ratione red.

²¹⁷ De classibus.

²¹⁸ Lib.II. cap.62.

²¹⁹ De ratione red.

²²⁰ Contra Aphob.

mal-aisé, je l'avoue, de concilier le nombre de 40000 esclaves avec l'estimation des biens des Athéniens à 6000 talens.

Dixièmement. *Thucydide* dit formellement ²²¹ que *Chios* passe, après *Sparte*, pour la ville de *Grèce* qui a le plus d'esclaves. *Sparte* en avoit donc plus qu'*Athènes*, à proportion du nombre de citoyens. Il y avoit 90000 *Spartiates* dans la ville, & 30000 à la campagne ²²². Par (265) conséquent les hommes esclaves d'âge viril doivent avoir été au nombre de plus de 780000, & le total de plus de 3120000, nombre impossible à entretenir dans un petit & infertile pays comme la *Laconie*, qui n'avoit aucune espèce de commerce. Si les *Iletes* avoient été aussi nombreux, le massacre de 2000 d'entre eux, dont *Thucydide* fait mention, les auroit soulevés & non pas affoiblis ²²³.

Outre cela il faut observer que le nombre marqué par *Athénée* ²²⁴, quel qu'il soit, comprend tous les habitans de l'*Attique* aussi bien que ceux d'*Athènes*. Les *Athéniens* aimoient beaucoup le séjour de la campagne, comme nous l'apprenons de *Thucydide* ²²⁵; & quand durant la guerre du *Péloponnèse* ils furent contraints de se réfugier tous dans la ville, à l'approche de l'ennemi, ils s'y trouvèrent si à l'étroit, que la plupart furent obligés de coucher sous les portiques, dans les temples, & même sur le pavé des rues, faute de logis ²²⁶.

La même remarque doit s'étendre à (266) toutes les villes *grecques*; de sorte que quand on parle de leurs citoyens, il faut toujours entendre aussi bien les habitans de la campagne que ceux de la ville.

²²¹ Lib.VIII.

²²² Plut. In vita Lycurg.

²²³ Lib. IV.

²²⁴ Le même auteur assure que *Corinthe* avoit 460000 esclaves, *Egine* 470000, mais les raisons ci-dessus alléguées détruisent ces faits. Il est néanmoins remarquable, qu'*Athénée* cite sur ce dernier fait un témoignage de grands poids, c'est celui d'*Aristote*, & que le Scholiaste de *Pindare* fait mention du même nombre d'esclaves à *Egine*.

²²⁵ Lib.II.

²²⁶ Id. ibid.

Néanmoins tout bien compté & rabattu, il faut avouer que la *Grèce* étoit un pays peuplé beaucoup au-delà de ce qu'on peut imaginer d'un pays fort borné, & naturellement ingrat, qui n'avoit pas la commodité de tirer des grains d'autres endroits. Car excepté *Athènes*, qui trafiquoit avec le *Pont* pour cette espèce de denrée, les autres villes semblent avoir subsisté principalement des denrées de leur propre terroir ²²⁷.

On sait que *Rhodes* faisoit un commerce très-étendu, & étoit une ville très-florissante ; néanmoins on n'y comptoit que 6000 citoyens capables de porter les armes, lorsqu'elle fut assiégée par *Démétrius* ²²⁸.

(267) *Thèbes* étoit encore une des principales villes de *Grèce*, ²²⁹ toutefois le nombre des citoyens n'y excédoit pas ceux de *Rhodes* ²³⁰. *Xénophon* parle de *Phlasié* comme d'une villote, ²³¹ néanmoins nous trouvons qu'elle contenoit 6000 citoyens ²³². Je laisse à de plus habiles que moi à concilier ces deux faits.

Mantinée ne le cédoit à aucune autre ville d'*Arcadie* ²³³ : par conséquent elle étoit égale à *Mégalopolis*, dont l'enceinte avoit 50 stades, ou 6 de nos milles & un quart de circonférence ²³⁴ ; mais *Man-*

²²⁷ *Démosthènes contra Lept.* Les *Athéniens* tiroient annuellement 400000 boisseaux de bled du *Pont*, comme il paroît par les registres de la douanne ; & dans ce tems-là ils tiroient peu de grains d'autre loi. Cela me fait croire qu'il y a quelque lourde méprise dans le passage précédent d'*Athénée* : car l'*Attique* en soi étoit si stérile en bled, qu'il n'en produisoit pas assez pour les paysans. *Tite-Live*, Liv. XLIII. Ch.6. *Lucien*, dans son *Navigium sive vota*, dit qu'un vaisseau, qui selon la description qu'il en donne paroît avoir été du troisième rang, apportoit autant de bled qu'il en faloit pour nourrir toute l'*Attique* pendant un an. Mais peut-être qu'en ce tems-là *Athènes* étoit déchue, & d'ailleurs il n'est pas sûr de se fier à ces calculs de rhéteur.

²²⁸ Diod. Sic. Lib. XX.

²²⁹ Isoc. *Paneg.*

²³⁰ Diod. Sic. Lib. XV, XVII.

²³¹ *Hist. Graec.* Lib. II.

²³² Id. *ibid.*

²³³ Polyb. Lib. II.

²³⁴ Idem. Lib. IX. cap. 20.

tinée ne renfermoit que 3000 citoyens ²³⁵. Les villes de Grèce contenoient donc souvent outre les maisons, des jardins & des champs ; & on ne sauroit juger de leur grandeur par l'étendue de leurs murailles. Il n'y avoit que 10000 maisons dans *Athènes* ; cependant ses murailles depuis la côte de la mer embrassoient un terrain de 20 milles d'étendue. *Syracuse* avoit 22 milles de circonférence ; cependant les anciens en parlent rarement comme d'une ville plus peuplée qu'*Athènes*. *Babylone* occupoit un terrain de 15 milles en quarré, & par conséquent (268) sa circonférence étoit de 60 milles ; mais elle renfermoit des champs & de grands enclos cultivés, comme nous l'apprenons de *Pline*. Quoique le mur d'*Aurélien* eût 50 milles de circonférence, ²³⁶ néanmoins tout le circuit des treize divisions de Rome ²³⁷, prises à part, n'étoit, suivant *Aurélius Victor*, que de 43 milles. Quand un pays étoit envahi par un ennemi, tous les habitans de la campagne se réfugioient dans les villes avec leurs effets & leurs utensiles ; & l'extrême hauteur des murailles mettoit un petit nombre en état de se défendre contre une armée.

Sparte, dit *Xénophon*, ²³⁸ est une des villes de Grèce la moins peuplée. Cependant *Polybe* dit ²³⁹ qu'elle avoit 48 stades de circonférence, & qu'elle étoit de figure ronde.

Tous les *Etoliens* en état de porter les armes du tems d'*Antipater*, ne montoient qu'à 10000 hommes ²⁴⁰.

Polybe nous dit que la ligue des *Achéens* ²⁴¹ mit sans peine 30 à 40000 hommes en campagne ; & ce nombre paroît fort (269) probable, vu que la plus grande partie du *Péloponnèse* étoit entrée dans cette ligue.

²³⁵ Lysias Orat. 34.

²³⁶ Voir note suivante.

²³⁷ Vopisc. In vita Aurel.

²³⁸ *De Rep. Laced.* Ce passage n'est pas aisé à accorder avec celui de *Plutarque* ci-dessus, où il est dit que *Sparte* contenoit 9000 citoyens.

²³⁹ Polyb. Lib.IX. cap.20.

²⁴⁰ Diod. Sic. Lib. XVIII.

²⁴¹ Legat.

Mais *Pausanias* dit ²⁴² que tous les *Achéens* en état de porter les armes, même en joignant quantité d'affranchis, n'auroient pas monté à 15000.

Les *Thessaliens* furent de tout tems, jusqu'à celui où les *Romains* les subjuguèrent, un peuple inquiet, séditieux, factieux & libertin ²⁴³. Il n'est donc pas naturel de supposer cette partie de la *Grèce* comme fort peuplée.

Tous les habitans de l'*Epire* de tout âge, de tout sexe, & de toute condition, achetés par *Paul Emile*, ne montoient qu'à 150000 ²⁴⁴ : néanmoins l'*Epire* étoit à peu près deux fois plus grand que le comté d'York ²⁴⁵.

Examinons maintenant *Rome* & l'*Italie* par rapport à la quantité d'habitans, rassemblons tous ces rayons de lumière éparpillés dans les anciens auteurs, & nous trouverons à la fin du compte qu'il est bien difficile d'établir une opinion fixe sur cette matière, & nous ne verrons aucune raison qui puisse appuyer les calculs exagérés & tant prônés par les modernes.

²⁴² In Achaïois.

²⁴³ Tit. Liv. Lib. XXXIV. Cap.51. Plato in *Critone*.

²⁴⁴ Tit. Liv. Lib. XLV. Cap.34.

²⁴⁵ Un écrivain *françois* qui a paru depuis peu, remarque dans ses *Observations sur les Grecs*, que *Philippe de Macédoine* déclaré capitaine-général des *Grecs*, auroit été appuyé par 230000 hommes de cette nation dans son expédition projetée contre les *Perses*. Je suppose que ce nombre auroit été formé de tous les citoyens de chaque ville. Mais l'autorité sur quoi ce calcul est fondé, m'est, je l'avoue, inconnue ; & cet écrivain, d'ailleurs fort ingénieux, a suivi un fort mauvais usage, qui est de montrer beaucoup d'érudition sans rien citer. Mais supposons que ce calcul pût être justifié par le témoignage de quelque ancien auteur, nous ne laisserons pas de former le calcul suivant. Les *Grecs* de tout âge & de (270) de tout sexe n'alloient qu'à 920000. Les esclaves, en les comptant sur le pied des esclaves d'*Athènes* rapporté ci-dessus, lesquels se marioient rarement, & n'avoient guère de famille, seront le double des citoyens mâles d'âge viril, c'est-à-dire, 460000, & tous les habitans de l'ancienne *Grèce* environ un million trois cens quatre-vingt mille. Nombre médiocre, & qui ne surpasse pas de beaucoup ce qu'il y a aujourd'hui de peuple en *Ecosse*, pays à peu-près de la même étendue, & qui n'est que médiocrement peuplé.

Denys d'Halicarnasse ²⁴⁶ dit que les anciennes murailles de *Rome* étoient à peu près de la même étendue que celles d'*Athènes*, mais que les fauxbourgs occupoient un fort grand terrain & qu'il étoit difficile de dire où finissoit la ville & commençoit la campagne. Il paroît par le même ²⁴⁷ auteur, par *Juvénal* ²⁴⁸, & par quelques autres écrivains anciens ²⁴⁹, que dans quelques quartiers de *Rome* (271) les maisons étoient fort hautes, & que les familles vivoient dans des étages séparés les uns au-dessus des autres. Mais il y a apparence que cela ne regarde que les pauvres citoyens, & seulement un petit nombre de rues. Si nous nous en rapportons à *Pline le jeune* ²⁵⁰, & aux plans que *Bartoli* a donnés des anciens bâtimens, les gens de qualité habitoient (272) dans de forts grands palais bâtis à peu près comme les maisons des *Chinois* le sont aujourd'hui, c'est-à-dire, que chaque appartement étoit séparé du reste, & n'avoit qu'un étage de haut. A quoi si vous ajoûtez

²⁴⁶ Lib. IV.

²⁴⁷ Lib. X.

²⁴⁸ Satyr. III. P.269, 270.

²⁴⁹ Strabon, lib. V. dit que l'empereur Auguste défendit qu'on élevât les maisons au-delà de 70 pieds. Dans un autre endroit liv. XVI. Il parle des maisons de *Rome* comme étant fort hautes. () Voyez aussi sur ce sujet *Vitruve* liv. II. cap.8. *Aristide* le sophiste dans son discours εἰς πόμην, dit que *Rome* consistoit en villes bâties sur le sommet d'autres villes ; & que si on descendoit ces villes à terre & les plaçoit l'une près de l'autre, elles couvrieroient toute la surface de l'*Italie*. Quand un auteur se laisse aller à des déclamations si extravagantes, & donne dans une hyperbole si outrée, on ne sait jusqu'à quel point on doit lui ajoûter foi. Mais voici un raisonnement bien simple. Si *Rome* étoit bâtie d'une manière aussi écartée que *Denys d'Halicarnasse* le dit, & qu'elle s'étendit si avant dans le pays, il faut qu'il n'y ait eu que fort peu de rues où les maisons ayent été si hautes, puisque ce n'est que le manque de terrain qui fait exhausser les maisons.

²⁵⁰ Liv. II. Epit. 16. Liv. VI. Ep. *Pline* décrit ici sa propre maison, & une maison de campagne à-la-vérité; mais puisqu'il nous a voulu donner l'idée que les anciens avoient de la grandeur & de la magnificence d'un bâtiment, il est plus que vraisemblable que les gens de distinction bâtissoient ainsi à *Rome*. *In laxitatem ruris excurrunt*, dit Sénèque parlant des riches & des voluptueux. Epit. 114. & *Valère Maxime* liv.IV. ch.4. parlant du champ de *Cincinnatius*, qui n'étoit que de quatre acres, dit, *Auguste se habitare nunc putat, cujus domus tantum patet, quantum Cincinnati rura patuerant*. Voyez sur le même sujet Liv. XVIII. Ch.2. & Liv. XXXVI. Ch.15.

que la noblesse *romaine* aimoit fort les grands portiques & les bosquets même dans la ville ²⁵¹, nous permettrons à *Vossius* (quoiqu'il n'y ait pas l'ombre de raison) de lire le fameux passage de *Pline l'ancien* à sa manière ²⁵², (273) sans néanmoins admettre les conséquences extravagantes qu'il en tire.

²⁵¹ Vitruv. Liv. V. ch.II. Tacit. Ann. Liv.II. ch.3. Suet. In vita Octav. Ch.72.

²⁵² *Moenia ejus (Romae) collegere ambitu imperatoribus, Censoribusque Vespasianis, A. U. C. 828. pass. XIIIIMCC. complexa montes septem, ipsa dividitur in regiones quatuordecim, compita earum, 165. Ejusdem spatii mensura, currente a milliario in capite Rom. Fori statuto ad singulas portas quae sunt hodie numéro 37, ita ut duodecim portae semel numerentur, praetereanturque ex veteribus septem, quae esse desierunt, efficit passuum per directum 30775, Ad extrema vero tectorum cum castris praetoriis ab eodem milliario, per vicos omnium viarum, mensura collegit paulo amplius septuaginta millia passuum. Quod si quis altitudinem tectorum addat, dignam profecto aestimationem concipiat, fatcaturque nullius urbis magnitudinem in toto orbepotuisse ei comparari. *Pline, lib. iii, cap. 5.**

Tous les meilleurs manuscrits de *Pline* contiennent ce passage tel que nous venons de le rapporter, & fixent le circuit de *Rome* à 13 milles. La difficulté est de savoir ce que *Pline* entend par ces 30775 pas, & comment ce nombre de pas étoit formé. Voici comme je l'entens. *Rome* avoit une forme demi-circulaire. Nous savons que le *forum*, & conséquemment le *milliarium*, étoit situé sur les bords du *Tibre* & près du centre du cercle, ou sur le diamètre de la figure semi-circulaire. Quoique *Rome* eût 37 portes, il n'y en avoit néanmoins que 12 qui aboutissent à des rues qui menotent droit au *milliarium*. *Pline* ayant donc marqué la circonférence de *Rome*, & sachant que cela seul ne suffisoit pas pour donner une juste idée de la surface de cette ville, employe la méthode suivante. Il suppose que toutes les rues qui conduisoient du *milliarium* aux 12 portes, soient tirées parfaitement en ligne droite. Il suppose que nous courrions le long de cette ligne de façon à pouvoir compter chaque porte en même tems, & en ce cas il dit que toute la ligne est de 30775 pas : ou en d'autres termes, que chaque rue, ou rayon de l'espace demi-circulaire est de deux milles & demi ; & toute la longueur de *Rome* de cinq milles, sur environ un demi-mille de large, sans les fauxbourgs répandus çà et là.

C'est ainsi que le P. *Harduoin* entend ce passage, à l'égard de la réduction de plusieurs rues de *Rome* en une ligne, pour en composer 30775 pas. Mais il suppose aussi que les rues mènent du *Milliarium* à chaque porte, & qu'aucune de ces rues n'a plus de 800 pas de longueur. Mais I. Un espace demi-circulaire, dont le rayon n'est que de 800 pas, ne pourroit jamais avoir une circonférence de 13 milles, qui est la circonférence de *Rome* marquée par *Pline* même. Un rayon de deux milles & demi forme à peu près cette cir-

conférence. 2. C'est une absurdité de supposer une ville bâtie de façon qu'elle ait dans toute sa circonférence, des rues qui aboutissent & vont de chaque porte au centre. Il faudroit que ces rues en approchant du centre, se confondissent l'une dans l'autre. 3. cela diminue trop la grandeur de *Rome*, & réduit cette ville au-dessous de *Bristol* ou de *Rotterdam*.

Le sens que *Vossius* donne à ce passage de *Pline*, dans ses *Observations variae*, donne dans une autre extrémité. Un manuscrit sans autorité, au-lieu de 13 milles en donne 30 à la circonférence de *Rome*. Et *Vossius* n'entendant cela que de la partie curviligne de la circonférence, supposant que comme le *Tibre* formoit le diamètre, il n'y avoit point de murailles bâties de ce côté-là. Mais I. Cette leçon est reconnue contraire à presque tous les manuscrits. 2. Comment un auteur aussi concis que *Pline* répéteroit-il la circonférence de *Rome* dans deux périodes de suite ? 3. Pourquoi la répéteroit-il avec une différence si sensible ? 4. A quoi songe *Pline* de parler deux fois du *milliarium*, s'il y avoit une ligne mesurée qui n'eût aucun rapport avec le *milliarium* ? 5. *Vopiscus* nous dit que la muraille d'*Aurélien* fut tirée *laxiore ambitu*, & qu'elle comprenoit tous les édifices & les faux-bourgs bâtis au nord du *Tibre*, cependant elle n'avoit que 50 milles de tour, & même plusieurs critiques croient que ce nombre est corrompu dans le texte. Il n'est pas probable que *Rome* eût diminué depuis *Auguste* jusqu'à *Aurélien*. Elle resta toujours jusqu'à ce tems-là capitale du même empire. Aucune guerre civile dans ce long espace de tems, si ce n'est qu'on veuille donner ce nom au tumulte excité à l'occasion de la mort de *Maxime* et de *Balbin* ; aucune guerre civile, dis-je, ne causa le moindre dommage à cette ville. *Aurélius Victor* dit que *Caracalla* augmenta *Rome*. 6. Il ne reste aucun débris d'anciens bâtimens qui fassent soupçonner cette prétendue grandeur de *Rome*. La réponse que *Vossius* fait à cette objection, paroît absurde. Il prétend que les ruines de ces anciens bâtimens se sont enfoncées en terre à 60 ou 70 pieds de profondeur. Il paroît par *Spartian* (*in vita Severi*) que les cinq milles de pavé dans la *via Lavicana*, étoient hors de la ville. 7. *Olympiodore* & *Publius Victor* fixent le nombre des maisons dans *Rome* entre 40 à 50000. 8. Les conséquences extravagantes que tire ce critique, aussi bien que *Juste-Lipse*, sautent aux yeux & se détruisent d'elles-mêmes, tant elles sont fondées sur des principes absurdes & ridicules. Il prétend qu'il y avoit à *Rome* 14 millions d'habitans, tandis qu'il n'en veut accorder que 5 millions à la *France*.

La seule objection qu'on puisse faire à l'explication que nous avons donnée du passage en question de *Pline l'ancien*, c'est que *Pline*, après avoir parlé des 37 portes, donne une raison pourquoi on en doit retrancher les sept anciennes, & ne dit rien des 18 portes d'om partaient des rues qui finissoient, selon moi, avant d'arriver au *forum*. A quoi l'on peut répondre, que *Pline* écrivant pour les *Romains*, à qui la disposition des rues étoit connue, il n'est pas surprenant qu'il ne touche pas une circonstance si connue de tout

(274) Le nombre des citoyens, qui du tems (275) d'*Auguste* recevaient du bled ²⁵³ des magasins publics, montoit à 200000. On croira qu'on peut fonder là-dessus un calcul satisfaisant : mais cela est mêlé de circonstances capables de nous jeter dans le doute & l'incertitude.

N'y avoit-il que les pauvres citoyens qui reçussent ces secours ? Il y a apparence qu'on les amassoit principalement pour eux. Cependant *Cicéron* nous apprend que les riches ²⁵⁴ pouvoient aussi y avoir part, & que ce n'étoit point une honte à eux d'user de leur droit.

Comment ce grain étoit-il distribué ? Aux chefs de famille, ou à chaque homme, à chaque femme, & à chaque enfant. La portion étoit de cinq mesures, appelées *modium*, par mois à chacun ²⁵⁵. Le *modium* faisoit environ 5/6 d'un boisseau. C'étoit trop peu pour une famille, & trop pour une personne. Un antiquaire fort habile (276) ²⁵⁶ conclut de là, que cette mesure étoit distribuée par tête, c'est-à-dire que chaque personne avoit cette portion de grain pour un an entier. Mais il avoue que ce n'est qu'une conjecture.

Il n'est pas moins incertain s'il falloit que les prétendans à ce bénéfice demeuraient dans l'enceinte de *Rome*, ou s'il suffisoit qu'ils se présentassent lors de la distribution. Ce dernier semble plus probable ²⁵⁷.

le monde. Peut-être aussi plusieurs de ces rues alloient jusqu'au quai du Tibre.

²⁵³ Ex monument. Ancyr.

²⁵⁴ *Tusc. Qoest.*, lib. III, cap. 48.

²⁵⁵ Licinius apud Sallust. Hist. Fragm. Lib.III.

²⁵⁶ Nicolaus Hortensius, *De Re frumentaria Romanorum*.

²⁵⁷ Pour ne pas détourner le peuple de ses occupations, *Auguste* ordonna que la distribution des grains ne se feroit que trois fois l'année. Mais le peuple préférant la distribution par mois, comme étant apparemment plus propre à maintenir une oeconomie plus réflée dans les familles, demanda que la chose fût rétablie sur l'ancien pied. *Suet. Aug.* Cap.40.

Si cette distribution n'avoit regardé que les gens de la ville, la précaution d'*Auguste* auroit été vaine : au-lieu qu'elle est une preuve qu'il venoit des gens de loin pour quérir de ce grain.

N'y avoit-il pas de passe-volans ? On nous dit que *Jules César* renvoya 170000 personnes, qui s'étoient présentées pour recevoir ce grain sans aucun titre légitime : & il est peu probable qu'il remédiât à tous les abus qui se commettoient dans ces distributions.

Mais enfin, quelle proportion pourrions-nous établir entre les esclaves & les citoyens ? C'est-là la plus importante (277) question, & en même tems la plus incertaine. Il est fort douteux qu'*Athènes* puisse servir de règle pour *Rome*. Peut-être les *Athéniens* avoient-ils plus d'esclaves, vu qu'ils les employoient à des fabriques, auxquelles une capitale comme *Rome* semble peu propre. D'un autre côté, peut-être les *Romains* avoient plus d'esclaves, attendu qu'ils vivoient avec plus de luxe, & qu'ils étoient plus riches.

Il y avoit sans-doute à *Rome* des registres mortuaires fort exacts ; mais aucun ancien auteur n'a jugé à propos d'en faire mention, excepté *Suétone* ²⁵⁸, qui dit que dans l'espace de trois mois on porta 30000 noms au temple de *Libitine* : mais c'étoit durant une contagion, d'où l'on ne peut rien conclure.

Quoiqu'il n'y eût que 200000 citoyens qui jouissent du bénéfice des grains publics, nous lisons dans le même *Suétone* ²⁵⁹, que cette distribution gratuite ne laissoit pas de porter un préjudice considérable à la vente des grains des particuliers d'*Italie*. Et c'est-là un fait qu'il n'est pas possible d'accorder avec les exagérations des modernes à l'égard du nombre des habitans de cette contrée.

Voici le meilleur principe sur quoi (278) l'on puisse appuyer quelques conjectures touchant la grandeur de *Rome*. Nous apprenons d'*Hérodien* ²⁶⁰ qu'*Antioche* & *Alexandrie* n'étoient guère inférieurs à *Rome*. *Diodore de Sicile* ²⁶¹ assure qu'il y avoit à *Alexandrie* une rue droite, qui allant d'une porte à l'autre, avoit cinq milles de long ; & comme *Alexandrie* s'étendoit beaucoup plus en long qu'en large, il

²⁵⁸ Suet. In *Jul.* Cap.41.

²⁵⁹ Lib. IV. Cap.5.

²⁶⁰ Aug. Cap.41.

²⁶¹ Lib. XVIII.

semble que ç'ait été une ville à peu près de la grandeur de *Paris* ²⁶², & *Rome* environ comme *Londres*.

(279) Il y avoit dans *Alexandrie*, du tems de *Diodore de Sicile* ²⁶³, 300000 personnes libres, y compris apparemment les femmes & les enfans ²⁶⁴. Mais quel étoit le nombre des esclaves ? C'est-là la difficulté. Si nous avons quelque juste raison de les fixer à un nombre égal à celui des habitans, cela étayeroit notre calcul précédent.

²⁶² On peut lire sur ce sujet les démonstrations géométriques & les raisonnemens de Mr. *Delille* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. *Quinte-Curce* dit qu'elle n'avoit que dix mille de circuit, lorsqu'elle fut fondée par *Alexandre*, Lib. IV. cap.8. *Strabon* qui avoit été à *Alexandrie*, aussi bien que *Diodore de Sicile*, dit qu'elle avoit à peine quatre milles de long, & en quelques endroits environ mille de large. *Pline* la compare à une robe à la *macédonienne*, qui s'élargit par les coudes, Lib.V. cap.10. Quoique cette grandeur d'*Alexandrie* ne paroisse pas extraordinaire, cependant *Diodore de Sicile* parlant de la circonférence que lui donna son fondateur (au-delà duquel elle n'alla jamais, comme nous l'apprenons d'*Ammien Marcellin* (Lib. xxii, cap. 16), dit qu'elle étoit *μεγεδει διαφερουτα*, extrêmement grande. (Ibid.) La raison qu'il allègue de la supériorité qu'il donne à cette ville sur toutes les autres du monde (car il n'en excepte pas même *Rome*) c'est qu'elle contenoit 300000 habitans libres. Il parle aussi des revenus du roi, qu'il fait monter à 6000 talens, & rapporte cette circonstance, comme propre à son dessein ; mais cette somme n'a rien d'extraordinaire pour nous, quelque différence qu'on suppose dans la valeur des espèces.

Ce que dit *Strabon* des environs d'*Alexandrie*, ne signifie autre chose, sinon que c'est un pays bien peuplé, *οικουμενω παλοξ*. Ne pourroit-on pas dire aussi, sans grande hyperbole, que tout le rivage de la *Tamise* depuis *Gravesend* jusqu'à *Windsor* est une ville ? C'est bien plus que ce que dit *Strabon* des rivages du lac *Maréotide* et du canal *Canope*. C'est un proverbe ordinaire en *Italie*, que le roi de *Sardaigne* n'a qu'une ville en *Piémont* ; parce qu'il n'y a partout que des villes. *Agrippa*, dans l'*Histoire des Juifs de Josèphe* Liv.II. ch.16. voulant faire comprendre à ceux qui l'écoutoient l'excessive grandeur d'*Alexandrie*, qu'il s'efforçoit d'exalter, ne parle que de la circonférence qu'*Alexandre* donna à cette ville : preuve évidente que le gros des habitans étoient logés dans cette enceinte, & que les environs n'avoient rien de plus particulier que ce qu'on voit aux environs des grandes villes, dans un pays bien cultivé & bien peuplé.

²⁶³ Lib. XVII.

²⁶⁴ Il dit *ἐλεύθεροι*, et non *πολίται*, qui n'auroit pu s'entendre que de citoyens, & de gens d'âge mûr.

Il y a un passage dans *Hérodien*, qui est un peu surprenant. Il dit positivement, & sans détour, que le palais de l'empereur étoit aussi grand que le reste de la ville ²⁶⁵. Ce palais, c'étoit (280) la maison d'or de Néron, que *Suétone* ²⁶⁶ & *Pline* ²⁶⁷ représentent en effet d'une étendue prodigieuse ; mais la force de l'imagination ne sauroit nous faire concevoir qu'il égalât une ville telle que *Londres*.

Il faut observer que si l'historien parloit ainsi en racontant les extravagances de *Néron*, ses expressions auroient beaucoup moins de poids, ces exagérations de rhéteur pouvant, en pareille occasion, échapper aisément à l'écrivain le plus sage & le plus retenu. Mais *Hérodien* s'exprime ainsi de sang rassis, (281) en rapportant les querelles entre *Geta* et *Caracalla*.

Il paroît par le même historien ²⁶⁸, qu'il y avoit alors bien des terres incultes & dont on ne faisoit aucun usage, & il loue beaucoup *Pertinax* d'avoir offert ces terres, soit en *Italie*, soit ailleurs, à quiconque voudroit les défricher, les affranchissant de tout droit & impôt. *Des terres incultes & font on ne faisoit nul usage ! C'est une chose inouïe dans toute la Chrétienté, excepté peut-être dans le fond de la Hongrie,*

²⁶⁵ Lib. IV. Cap.I. 1, πάσης πόλεως. Ce que Politien (280) interprète par *Aedibus majoribus etiam reliqua urbe*.

²⁶⁶ Il dit (*in Nerone*, cap.30) qu'un portique, ou une place de ce palais avoit 3000 pieds de long ; *Tanta laxitas ut porticus triplices milliarias haberet*. Je ne saurois par-là entendre trois milles, vu que toute l'étendue de la maison depuis le Mont *Palatin* jusqu'au Mont *Esquilin* n'étoit pas si grande. Ainsi quand *Vopiscus* dans *Aurélien* parle du portique des jardins de *Salluste*, lequel il appelle *Porticus milliarenensis*, il faut entendre de mille pieds. Ainsi *Horace* dit,

*Nulla decempedis
Metata privatis opacam
Porticus excipiebat Arcton.*

Lib. II. Ode 15.

Ainsi dans le Liv. I des *Satyres*, sat.8.

Mille pedes in fronte, trecentos cippus in agrum

Hic dabat.

²⁶⁷ Lib. XXXVI. Cap.15. Bis vidimus urbem totam cingi domibus principum, Caii ou Neronis.

²⁶⁸ Lib.II. cap.15.

où l'on m'a dit qu'il ne manquoit pas de cette espèce. Cela, je l'avoue, répond mal à ce grand nombre de peuple de l'antiquité, dont nous avons tant de fois les oreilles rebattues.

Nous apprenons de *Vopiscus* ²⁶⁹ qu'il y avoit dans l'*Etrurie* beaucoup de bonnes terres incultes, que l'empereur Aurélien avoit dessein de convertir en vignobles, afin de procurer au peuple *romain* une plus grande abondance de vin. Expédient très-propre à dépeupler la capitale & les environs.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici la remarque que *Polybe* fait ²⁷⁰ sur les grands troupeaux de porcs (282) que l'on rencontroit dans ce que nous appelons la *Lombardie* & la *Toscane*, & de la manière dont on les faisoit paître dans ce tems-là. « Il y a, dit-il, de grands troupeaux de cochons paître dans ce tems-là dans toute l'*Italie*, & il y en avoit encore davantage autrefois dans l'*Etrurie* & la *Gaule cisalpine*. Un seul troupeau est ordinairement de mille cochons, ou davantage. Quand un de ces troupeaux en rencontre un autre en paisant, ils se mêlent ensemble. Quand on veut les séparer, on sonne du cor, & alors ces animaux, accoutumés à ce signal, accourent chacun du côté où ils entendent le cor de leur gardien. Au-lieu que chez nous en *Grèce*, s'il arrive que des troupeaux se mêlent ensemble dans quelque forêt, celui à qui le plus nombreux appartient, saisit habilement l'occasion de les emmener tous ; car les voleurs sont adroits à dérober les pourceaux qui se sont écartés de leur gardien pour chercher leur pâture. »

Ne peut-on pas inférer de ce récit, que le nord de l'*Italie* étoit alors beaucoup moins peuplé & moins cultivé qu'il ne l'est présentement ? Comment de grands troupeaux de cochons pourroient-ils paître aujourd'hui dans un pays si rempli d'enclos, si semé de grains, si entrecoupé (283) de champs cultivés, si couvert de vignobles & d'arbres fruitiers ? Il me semble que la relation de *Polybe* a beaucoup plus de

²⁶⁹ In Aurel. Cap.48.

²⁷⁰ Lib.XII. cap.2.

rapport avec cette Œuonomie qu'on voit régner dans nos colonies d'*Amérique*, qu'avec celle de nos contrées d'*Europe*.

Nous trouvons dans la morale d'*Aristote* ²⁷¹ un trait singulier, qui peut-être pour trop prouver ne prouve rien, en faveur de notre raisonnement. Ce philosophe parlant de l'amitié, dit que c'est une liaison qu'on ne peut contracter qu'avec peu de personnes, & qui ne sauroit s'étendre à une grande multitude. Il confirme son opinion par la comparaison suivante. « De même, dit-il, qu'une ville ne sauroit subsister, si elle a trop peu ou trop d'habitans, 10 personnes seulement, ou 100000 ames ; ainsi l'amitié doit se borner à un nombre raisonnable de personnes, & vous détruisez ce doux lien, si vous donnez dans l'une ou l'autre extrémité. » Voilà qui est assurément étrange. *Aristote* prétend qu'une ville qui contient 100000 habitans ne saurait subsister. Mais n'avoit-il donc jamais vu, ni ouï parler de ville si peuplée ? J'avoue que cela me passe.

(284) *Pline* ²⁷² nous dit que *Séleucie*, la capitale de l'empire *grec* en orient, passoit pour contenir 600000 ames. *Strabon* dit que *Carthage* ²⁷³ en contenoit 700000. Les habitans de *Pékin* ne sont guère en plus grand nombre. *Paris*, *Londres*, *Constantinople*, peuvent être à peu près dans le même cas. Du-moins *Paris* & *Constantinople* n'excèdent guère ce nombre. Nous avons déjà parlé de *Rome*, d'*Alexandrie*, & d'*Antioche*. Par l'expérience du passé & du présent, on peut conjecturer qu'il y a une espèce d'impossibilité dans la nature des choses, qu'une ville parvienne au-delà de cette proportion. Soit que la grandeur d'une ville résulte de l'étendue du commerce ou de la grandeur de l'empire, il semble qu'il y ait des obstacles invincibles qui l'empêchent d'outrepasser certaines bornes. Les capitales des grandes monarchies en occasionnant un luxe excessif, des dépenses extraordinaires, la paresse, la dépendance, & de fausses idées de rang

²⁷¹ Lib. IX. Cap.10. il dit *ανθρωπος*, & non *πολίτης*, *habitant* & non *citoyen*.

²⁷² Lib. VI. Cap.28.

²⁷³ Lib. XVII.

& de supériorité, sont peu propres au commerce. Un commerce étendu borne ces villes en haussant le prix de toutes choses.

Quand un grand monarque attire beaucoup de personnes de qualité à sa cour, qu'il les employe dans des charges (285) dont on ne peut soutenir l'éclat sans avoir des biens considérables, la petite noblesse reste dans les villes de provinces, où elle peut figurer sans beaucoup de dépense. Et si l'Etat parvient à un degré de grandeur énorme, il faut nécessairement qu'il se forme plusieurs capitales dans les provinces, où tous les habitans abordent ou pour l'éducation de leurs enfans, ou pour leur fortune, ou pour leur propre divertissement ²⁷⁴.

Londres, en réunissant un grand commerce à la qualité de capitale d'un empire médiocre, est peut-être arrivée à ce période au-delà duquel aucune ville ne parviendra jamais.

Prenez *Douvres & Calais* pour un centre, tirez un cercle dont le rayon ait 200 milles, vous comprendrez *Londres, Paris, les Pays-Bas, & quelques-unes des meilleures provinces de France & d'Angleterre*. On peut assurer hardiment, je pense, que l'Antiquité ne saurait fournir un terrain de cette étendue qui ait contenu un si grand nombre de villes si considérables, si peuplées (286) & si riches. La meilleure manière de juger des choses par rapport à l'un & à l'autre tems, c'est de les comparer à l'égard des arts, des sciences, de la politique, & de la politesse des mœurs.

L'abbé du Bos ²⁷⁵ croit que l'Italie est à-présent plus chaude qu'elle n'étoit autrefois. « Les annales de *Rome*, dit-il, nous apprennent qu'en l'an 480 de la fondation de cette ville, l'hiver fut si rude qu'il fit périr les arbres. Le *Tibre* fut gelé dans *Rome*, & la terre fut couverte de neige durant quarante jours. Quand *Juvénal* dépeint une

²⁷⁴ Ces capitales étoient dans l'empire romain, Alexandrie, Antioche, Carthage, Ephèse, Lyon, &c. Et sont aujourd'hui en France, Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Dijon, Rennes, Aix, Besançon, &c. Dublin, Edinbourg, York dans la Grande-Bretagne.

²⁷⁵ Vol.II. Sect.16.

femme superstitieuse, il la représente rompant la glace du *Tibre* pour faire ces ablutions. ²⁷⁶

*Hibernum fracta glacie descendet in amnem,
Ter matutino Tiberi mergetur.*

Il parle de cette rivière comme se gelant ordinairement. Divers passages d'*Horace* supposent les rues de *Rome* couvertes de neige & de glace. Nous saurions quelque chose de plus certain à cet égard, si les anciens avoient connu l'usage des thermomètres. Mais leurs auteurs, sans y penser, nous en disent assez pour nous convaincre que les hivers sont aujourd'hui beaucoup plus tempérés à *Rome* qu'autrefois. A-présent le *Tibre* ne gèle pas (287) plus à *Rome* que le *Nil* au *Caire*. Les *Romains* d'aujourd'hui regardent comme un hiver très-rigoureux quand la neige reste deux jours à terre, & qu'on voit pendant deux fois 24 heures de petits glaçons à une fontaine exposée au nord. »

On peut appliquer l'observation de cet ingénieux critique à d'autres climats d'*Europe*. Peut-on reconnaître le climat doux & tempéré de la *France*, dans la description que *Diodore de Sicile* ²⁷⁷ fait des *Gaules* ? « Comme c'est un climat septentrional, dit-il, il est aussi froid à un extrême degré. Quand le tems est couvert, au-lieu de pluye il y tombe une grande quantité de neige ; & quand le ciel est serein, il y gèle si vivement, que les rivières acquièrent des ponts de leur propre substance, sur lesquels passent, non seulement les gens à pied & à cheval, mais aussi de grandes armées avec les chariots chargés du bagage. Il y a plusieurs rivières dans les *Gaules*, telles que le *Rhône*, le *Rhin*, la *Saone*, &c. La plupart sont gelées ; & c'est l'usage de mettre de la paille sur la glace, pour prévenir les chutes que les passants pourroient faire.

²⁷⁶ Sat. VI.

²⁷⁷ Lib. IV.

Au nord des *Cévennes*, dit *Strabon* ²⁷⁸, (288) la *Gaule* ne produit ni olives, ni figes ; & les vignes qu'on y a plantées, produisent des raisins qui ne mûrissent jamais.

Ovide assure positivement, avec tout le sérieux de la prose, que l'*Euxin* gèle chaque hiver, & il en appelle au gouvernement *romain*, qu'il nomme pour témoin de la vérité de son assertion ²⁷⁹. Aujourd'hui il est inouï sous la latitude de *Tomi* où *Ovide* fut relégué, qu'il gèle plus que dans les pays tempérés. Toutes les plaintes de ce poète semblent n'avoir pour objet, que de marquer une rigueur des saisons, telle qu'on l'expérimente à peine à *Pétersbourg* ou à *Stockholm*.

Tournefort, médecin *provençal*, qui avoit voyagé dans cette contrée, observe que dans le monde entier il n'y a pas de climat plus beau que celui de ce même pays ; & il assure qu'il ne falloit pas moins qu'une mélancholie comme celle d'*Ovide* pour représenter ce pays sous une idée si désavantageuse. Mais les faits dont ce poète parle sont trop bien détaillés pour pouvoir être attribués à la mélancholie.

Polybe ²⁸⁰ dit que le climat d'*Arcadie* étoit fort froid, & l'air humide.

(298) L'*Italie*, dit *Varron* ²⁸¹, est le climat le plus tempéré de l'*Europe*, dont les parties éloignées (sans-doute les *Gaules*, la *Germanie*, la *Pannonie*) ont un hiver continuel.

La partie septentrionale de l'*Espagne*, suivant *Strabon* ²⁸², est entièrement inhabitée à cause du grand froid qu'il y fait.

Mais convenant de la justesse de cette remarque, & que le climat d'*Europe* est devenu plus doux qu'il n'étoit autrefois, quelle raison donnerons-nous de ce changement ? Pas d'autre, sinon que le pays est

²⁷⁸ Lib. IV.

²⁷⁹ *Trist.*, lib. iii., *Eleg.*, 9.; *De Ponto.*, lib. iv; *Eleg.*, 7, 9, 10.

²⁸⁰ Lib. IV. Cap.21.

²⁸¹ Lib.I. cap.2.

²⁸² Liv. III.

aujourd'hui beaucoup mieux cultivé ; que les bois & les forêts qui couvroient anciennement de vastes étendues de pays, & empêchoient l'action des rayons du soleil, sont abattus. Nos colonies d'*Amérique* jouissent d'un climat plus tempéré à mesure qu'on dégage la terre des bois qui la couvrent, qu'on essarte & qu'on défriche les campagnes voisines ²⁸³ : & il est remarquable qu'en général le froid est plus aigu au nord & au sud (290) de l'*Amérique*, que dans les endroits de l'*Europe* qui sont sous la même latitude.

Saserna cité par *Columelle* ²⁸⁴ assure que la disposition du firmament avoit souffert auparavant quelque altération, & que de son tems l'air étoit plus doux & plus chaud qu'autrefois : la preuve en est, dit-il, qu'aujourd'hui plusieurs contrées abondent en vignobles & en oliviers, qui autrefois ne pouvoient rien produire de semblable à cause de la rigueur du froid.

Ce changement, s'il est réel, ne peut être attribué qu'à cette circonstance, savoir que les terres étoient mieux cultivées, & les pays plus peuplés, qu'avant où *Saserna* vivoit ²⁸⁵ ; & si cela a continué jusqu'à nous, c'est une preuve que les terres ont toujours été mieux cultivées, & les pays plus peuplés.

Jettons maintenant les yeux sur toutes ces contrées qui sont le sujet de l'histoire ancienne & moderne, & comparons leur situation passée avec leur état présent. Peut-être ne trouverons-nous pas qu'il y ait lieu de tant se récrier sur le vuide & la désolation prétendue de la terre. Mr. *Maillet*, à qui nous devons la meilleure relation que nous ayons (291) de l'*Egypte*, nous représente ce pays comme extrêmement peuplé, quoiqu'il estime le nombre des habitans diminués. La *Syrie* & l'*Asie mineure*, ainsi que les Côtes de *Barbarie*, sont aujourd'hui, je

²⁸³ Les climats du midi deviennent aussi par-là plus salubres ; & il est remarquable que dans les histoires *espagnoles* de la première découverte & conquête des contrées d'*Amérique*, ces pays paroissent avoir été fort sains, étant alors bien peuplés & bien cultivés ; car les petites armées de *Cortez* ne souffrirent que très-peu de la maladie, non plus que celles de *Pizzaro*.

²⁸⁴ Lib.I. cap.I.

²⁸⁵ Il semble avoir vécu vers le tems du jeune *Africain*. Id. *ibid*.

l'avoue, de vrais déserts en comparaison de ce qu'elles étoient autrefois. La dépopulation de la *Grèce* est aussi manifeste ; mais il est fort douteux, si ce qu'on appelle à-présent *Turquie* en *Europe*, ne contient pas au moins autant d'habitans que dans le siècle le plus florissant de la *Grèce*. Les *Thraces* vivoient alors comme les *Tartares* d'aujourd'hui, de leurs troupeaux, & de pillage ²⁸⁶. Les *Gètes* étoient encore plus barbares ²⁸⁷, & les *Illyriens* ne valoient pas mieux ²⁸⁸. Ces peuples possèdent aujourd'hui de dix parties neuf de ce pays appelé *Turquie* en *Europe* ; & quoique la politique & le gouvernement des *Turcs* ne soit guère favorable à l'industrie & à la propagation, il y maintient néanmoins l'ordre & la paix parmi les habitans, & vaut toujours mieux que cet état barbare & errant où ils vivoient anciennement.

La *Pologne* & la *Moscovie* en *Europe* ne sont pas des pays fort peuplés ; mais très-assurément ils le sont beaucoup plus (292) que l'ancienne *Sarmatie* & l'ancienne *Scythie*, où jamais il ne fut question d'agriculture & d'Économie, & où le peuple ne vivoit que du lait de ses troupeaux. On peut dire la même chose du *Danemarc* & de la *Suède* ; & il ne faut pas croire que ces prodigieux essaims de peuples sortis du nord, qui inondèrent toute l'*Europe*, soit une objection à cette opinion. En effet, quand une nation entière, ou la moitié d'une nation quitte les lieux de sa demeure pour se transporter ailleurs, il est aisé de concevoir quelle prodigieuse multitude elle doit former, avec quel courage désespéré elle doit assaillir ceux qui lui font obstacle. De-là la terreur qui frappe les esprits des nations envahies ; de-là les exagérations des forces & de la valeur des conquérans. L'*Ecosse*, par exemple, n'est ni fort étendue, ni fort peuplée ; mais s'il en sortoit la moitié des habitans pour aller chercher de nouvelles demeures, ils formeroient une multitude aussi grande que les *Cimbres* & les *Teutons*, & mettroient toute l'*Europe* en allarmes, supposé qu'elle ne fût pas en meilleure posture de défense qu'autrefois.

²⁸⁶ Xénoph. Exp. Lib.VII. Polyb. Lib.IV. cap.45.

²⁸⁷ Ovid. Passim, &c. Strabo. Lib.VII.

²⁸⁸ Polyb. Lib. II. Cap.12.

Il y a surement vingt fois plus de monde en *Allemagne* qu'il n'y en avoit dans les anciens tems, lorsque les habitans de ce pays ne cultivoient aucune terre, & que chaque tribu ne s'estimoit qu'à (293) proportion du ravage qu'elle faisoit à la ronde, comme nous l'apprenons de *César* ²⁸⁹, de *Tacite* ²⁹⁰, & de *Strabon* ²⁹¹. Preuve qu'un pays divisé en petites républiques n'est pas en situation de se peupler beaucoup, à moins qu'il n'y règne l'esprit de paix, d'ordre & d'industrie.

On sait dans quel triste état étoit l'*Angleterre* dans les anciens tems, & il est aisé de concevoir que le petit nombre des habitans de cette île étoit une suite de la barbarie qui y régnoit, & d'une circonstance rapportée par *Hérodien* ²⁹², qui est que cette même île étoit toute entrecoupée de marécages, même sous l'empire de *Sévère*, c'est-à-dire, plus d'un siècle après que les *Romains* y eurent établi leur domination.

Il est malaisé d'imaginer que les *Gaules* fussent anciennement dans une meilleure condition que celle de leurs voisins septentrionaux ; puisqu'ils venoient dans notre île s'instruire de la religion & de la philosophie des druides ²⁹³. C'est ce qui fait que je ne saurois me figurer que les *Gaules* fussent aussi (294) peu peuplées alors que l'est aujourd'hui la *France*.

A-la-vérité, si nous nous en rapportons au témoignage d'*Appien* & de *Diodore de Sicile*, nous serons obligés d'avouer que les *Gaules* étoient excessivement peuplées. Le premier ²⁹⁴ dit qu'il y avoit dans ce pays-là 400 nations ; le dernier assure ²⁹⁵ que la plus considérable des nations *gauloises*, consistoit en 200000 hommes, outre les femmes & les enfans, & que la moindre étoit de 50000. Sur ce pied-là il fau-

²⁸⁹ De Bell. Gall. Lib.VI.

²⁹⁰ De Mor. Germ.

²⁹¹ Lib.VII.

²⁹² Lib.III. cap.47.

²⁹³ *Cæsar de bell. Gall.* Lib. VI. *Strabon* Lib.VII. dit que les *Gaulois* n'étoient guère plus civilisés que les *Germaines*.

²⁹⁴ Celt. Pars I.

²⁹⁵ Lib. V.

droit qu'il y eût 200 millions d'ames dans un pays qui passe aujourd'hui pour fort peuplé, quoiqu'on n'y compte qu'un peu plus de 20 millions d'ames ²⁹⁶. C'est ainsi que ces calculs à force d'être outrés & extravagans, perdent toute sorte de crédit. Il faut observer que l'égalité des biens à quoi l'on peut attribuer la quantité de peuple chez les anciens, n'avoit point lieu parmi les *Gaulois* ²⁹⁷. Leurs guerres intestines étoient aussi perpétuelles avant l'arrivée de *César* ²⁹⁸. Et *Strabon* ²⁹⁹ remarque, que quoique (295) toutes les *Gaules* fussent cultivées, elles ne l'étoient néanmoins pas avec une certaine habileté, & un certain soin ; le génie des habitans étant plus porté aux armes qu'aux arts, jusqu'à ce que leur assujettissement aux *Romains* produisît la paix & la tranquillité parmi eux.

César entre dans un assez grand détail ³⁰⁰ au sujet des forces qui furent levées dans la *Belgique* pour arrêter ses conquêtes ; il les fait monter à 208000. Ce n'étoit pas-là tout ce qui étoit en état de porter les armes ; puisque le même historien nous apprend que la nation qui habitoit le *Beauvoisy* étoit en état de mettre 100000 hommes en campagne, mais que néanmoins il n'en employèrent que 60000. Or en comptant sur le pied de cette proportion de six à dix, le total des hommes en état de combattre dans la *Belgique*, se trouvera être de 500000, & le total des habitans de deux millions. Or la *Belgique* étant environ la quatrième partie des *Gaules* sera de huit millions d'ames, ce qui n'est qu'à peine la troisième partie des habitans de la *France* moderne ³⁰¹.

²⁹⁶ L'ancienne *Gaule* étoit à-la-vérité un peu plus étendue que la *France* moderne, mais cela ne fait pas une différence considérable.

²⁹⁷ *Cæsar de bell. Gall.* Lib.VI.

²⁹⁸ Id. Ibid.

²⁹⁹ Lib. IV.

³⁰⁰ De Bell. Gallic. Lib.II.

³⁰¹ Il paroît par le témoignage de *César*, que les *Gaulois* n'avoient pas d'esclaves domestiques. Tout le peuple étoit à-la-vérité dans une espèce d'esclavage à l'égard des grands, de la même manière que (296) cela se voit aujourd'hui en *Pologne*. Un noble *gaulois* avoit souvent 10000 vassaux ou cliens de cette espèce sous lui ; & il n'est pas douteux que les armées ne fus-

(296) L'ancienne *Helvétie* avoit 240 milles de long sur 180 de large suivant *César* ³⁰², & cependant elle ne contenoit que 360000 habitans. Le seul canton de *Berne* aujourd'hui en contient autant.

Après les calculs d'*Appien* & de *Diodore de Sicile*, je ne sais si j'oserai avancer que la *Hollande* moderne est plus peuplée que l'ancienne *Batavie*.

L'*Espagne* est sans-doute déchue de ce qu'elle étoit il y a 300 ans ; mais si nous la considérons dans l'état où elle étoit il y a 2000 ans, c'est-à-dire, dans cet état incertain, inquiet, agité où elle vivoit alors, nous serons portés à croire qu'elle est aujourd'hui plus peuplée qu'elle n'étoit en ce tems-là. Plusieurs Espagnols se *tuoient* eux-mêmes, (297) se voyant désarmés par les *Romains* ³⁰³. *Plutarque* ³⁰⁴ témoigne que le vol & le brigandage étoient choses honorables parmi les *Espagnols*. *Hirtius* ³⁰⁵ fait le même portrait de cette nation du tems de *César*, & dit qu'en *Espagne* on étoit obligé de vivre dans des châteaux fortifiés ou dans des villes fermées pour sa sureté. Ces désordres ne furent réprimés qu'à la conquête finale de l'*Espagne* sous *Auguste* ³⁰⁶. Ce que *Strabon* ³⁰⁷ & *Justin* ³⁰⁸ disent de l'*Espagne* s'accorde exactement avec ce qu'on vient d'en rapporter. Combien ne devons-nous donc pas rabattre de l'idée de la *populosité* des anciens tems, quand

sent composées de gens du peuple aussi bien que de nobles, n'étant pas possible que chaque petit Etat pût mettre une armée de 100000 nobles sur pied. Les combattans, parmi le *Helvétient*, faisoient le quart de la nation : preuve évidente que tous les hommes en âge de servir, portoient les armes dans l'armée que ce peuple avoit assemblée. Voyez *César De bell. Gall. Lib.I.*

Remarquez qu'il y a plus de fond à faire sur les nombres qui se trouvent dans les *Commentaires* que sur ceux d'aucun ancien auteur, à cause que la traduction *grecque* qui s'en est conservée jusqu'ici, sert à redresser les fautes qui peuvent se glisser dans les éditions de l'original.

³⁰² De Bell. Gall. Lib.II.

³⁰³ Tit. Liv. Lib.XXXIV. cap.17.

³⁰⁴ In Vita Marti.

³⁰⁵ De Bell. Hisp.

³⁰⁶ Vell. Pat. Lib.II. Sect.90.

³⁰⁷ Lib.III.

³⁰⁸ Lib. XLIV.

nous voyons que *Cicéron* comparant l'*Italie*, l'*Afrique*, les *Gaules*, la *Grèce*, & l'*Espagne*, parle du grand nombre d'habitans comme d'une circonstance particulière, qui rendoit cette dernière contrée formidable ³⁰⁹.

(298) Il y a néanmoins apparence que l'*Italie* est déchue à cet égard, comme à bien d'autres. Mais combien de grandes villes n'y voit-on pas encore ? *Venise*, *Gennes*, *Pavie*, *Turin*, *Milan* *Naples*, *Florence*, *Livourne*, qui, ou n'existoient pas anciennement, ou étoient fort peu considérables ? Si nous faisons attention à tout cela, nous ne serons pas si prompts à donner dans l'hyperbole sur ce sujet, comme cela n'arrive que trop souvent.

Quand les auteurs latins se plaignent que l'*Italie*, qui autrefois, disent-ils, avoit du blé à revendre, est devenue dépendante de toutes les autres provinces pour sa subsistance journalière, jamais ils n'attribuent ce changement à l'augmentation des habitans, mais à la négligence avec laquelle on cultive la terre, à défaut de labourage & d'agriculture ³¹⁰. Effet naturel de la pernicieuse coutume de tirer des grains du dehors pour les distribuer *gratis* aux citoyens ; outre que c'étoit un mauvais moyen de multiplier les habitans de chaque contrée ³¹¹. La *sportule* dont il (299) est si souvent parlé dans *Martial* & dans *Juvénal*, ne pouvoir que contribuer à produire l'oisiveté, la débauche, & une diminution continuelle parmi le peuple. On sait que cette *sportule* n'étoit autre chose que les présens que les grands de

³⁰⁹ Nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso hujus gentis, ac terræ domestico nativoque sensu, Italos ipsos ac Latinos....superavimus. (De harusp. resp. cap. 9). Les désordres semblent avoir été en proverbe : Nec impacatos a tergo horrebis Iberos. Virg. Georg. lib. iii. Les Ibériens sont pris absolument ici, par une figure de rhétorique, pour des voleurs en général.

³¹⁰ Varro, *de Re rustica*, lib. ii, *Praef.* Columel. *Praef.* Suet. August. cap. 42.

³¹¹ Quoi qu'on doive admettre l'observation de l'abbé *du Bos*, que l'*Italie* est aujourd'hui plus chaude qu'autrefois, il ne s'ensuit pas que ce pays soit plus peuplé, ou mieux cultivé. Si les autres contrées (299) d'*Europe* étoient moins habitées & plus couvertes de bois, les vents froids qui souffleroient de-là pourroient affecter le climat d'*Italie*.

Rome avoient coutume de faire à ceux qui leur faisoient la cour tous les matins.

Si je devois choisir une époque où j'imagine que cette partie du monde étoit plus peuplée qu'à cette heure, je me déterminerois pour les règnes des *Trajans* & des *Antonins*, l'empire *romain* étant alors cultivé & civilisé dans sa plus grande étendue, jouissant d'une profonde paix, & vivant sous la même police & le même gouvernement ³¹². Mais on nous dit que tous les (300) gouvernements fort éten-

³¹² Les habitans de *Marseille* ne commencèrent à perdre cette grande supériorité qu'ils avoient sur les *Gaulois* dans le commerce & les arts mécaniques, que lorsque la domination *romaine* eut tourné ceux-ci des armes à l'agriculture & à la vie civile. Voyez *Strabon*, liv. IV. Cet auteur répète souvent une observation, qui est que les *Romains* en subjuguant les peuples, leur avoient communiqué les arts utiles, & il vivoit dans un tems où ce changement étoit récent & plus sensible. C'est ainsi qu'en parle aussi *Pline* : *Quis enim non, communicato orbe terrarum, majestate Romani Imperii, profecisse vitam putet, commercio rerum ac societate festae pacis, omniaque etiam quæ occulta antea fuerant, in promiscuo usu facta*, lib. xiv, *Proëm.* Et parlant de l'Italie : *Numine deum electa quæ coelum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret ad colloquia, et humanitatem homini daret ; breviterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret*, lib. ii, cap. 5. » Mais il n'y a rien de plus fort sur ce sujet que le passage suivant de *Tertullien*, qui vivoit du tems de *Sévère* : *Certe quidem ipse orbis in promptu est, cultior de die et instructor pristino. Omnia jam pervia, omnia nota, omnia negotiosa. Solitudines famosas retro fundi amœnissimi obliteraverunt, silvas arva domuerunt, feras pecora fugaverunt; arenæ seruntur, saxa panguntur, paludes eliquantur, tantæ urbes, quantæ non casæ quondam. Jam nec insulæ horrent, nec scopuli terrent; ubique domus, ubique populus, ubique respublica, ubique vita. Summum testimonium frequentiae humanæ, onerosi sumus mundo, vix nobis elementa sufficiunt; & necessitates arctiores, et querelæ apud omnes, dum jam nos natura non sustinet. De anima*, cap. 30. L'air de rhétorique & de déclama-tion qui paroît dans ce passage, peut bien en diminuer l'autorité, mais ne la détruit pas entièrement. *Tertullien* étoit un homme d'une imagination vive, qui pousse trop les choses ; mais c'est aussi pour cela que lorsqu'il juge par comparaison, on peut ordinairement faire fond sur ce qu'il dit. La même remarque peut s'appliquer au passage suivant d'*Aristide* le sophiste, qui vivoit sous *Adrien*. *Tout l'univers*, dit-il en s'adressant aux *Romains*, *tout l'univers semble célébrer un jour de fête ; & le genre-humain se livre au plaisir & à la joye, après avoir mis bas l'épée qu'il avoit employée auparavant à la des-*

du, particulièrement là où règne un monarque despotique (301), sont contraires à la multiplication de l'espèce humaine, & contiennent en soi un vice, un poison secret qui détruit toutes ces belles apparences ³¹³.

Pour appuyer cette opinion, on cite un passage de *Plutarque* ³¹⁴, qui étant un (302) peu singulier, mérite que nous l'examinions.

Cet auteur, tâchant de rendre raison du silence des oracles, dit qu'on peut l'attribuer aux ravages que les guerres & les factions ont causé dans le monde, calamités, ajoûte-t-il, qui ont plus désolé la *Grèce* qu'aucun autre pays ; de sorte, dit-il, que cette contrée pourroit à

truction. Les villes oubliant leurs anciens démêlés, ne conservent plus qu'une émulation qui les enrichira & les embellira. On élève par-tout des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, on creuse des aqueducs, on bâtit des temples, on fonde des écoles, des académies : & l'on peut assurer que le monde abaissé par vos armes, s'est élevé sous vos loix aimables. Non seulement les villes se sont accrues & embellies, mais toute la terre est devenue comme un jardin cultivé & orné ; de sorte que les hommes placés au-delà des bornes de votre empire, quoiqu'il y en ait peu, semblent mériter votre compassion.

Il est remarquable que quoique *Diodore de Sicile* ne compte que trois millions d'habitans en *Egypte* lorsqu'elle fut conquise par les *Romains*, l'historien *Josèphe* ne laisse pas d'en compter sept millions, sans ceux d'*Alexandrie* ; de *bell. Jud.* Lib. II. Cap.16. & cela sous le règne de *Néron* ; a quoi il ajoûte expressément qu'il a tiré ce calcul des livres des *Publicains* chargés de la perception de la capitation. *Strabon*, lib.VII. préfère de beaucoup l'administration des *Romains* en *Egypte* par rapport aux finances à celles des monarques *égyptiens* ; & de toutes les parties du gouvernement, il n'y en a pas de plus essentielle au bonheur des peuples que l'administration des finances. Nous lisons pourtant dans *Athénée* (Liv.I. c.25) qui vivoit du tems des *Antonins*, que la ville de *Marcia*, proche d'*Alexandrie*, autrefois grande & belle cité, n'étoit plus qu'un mauvais village. Ce n'est pourtant pas-là une contradiction à proprement parler. *Suidas* (*August.*) dit que l'empereur *Auguste* ayant fait faire le dénombrement de tout l'empire *romain*, trouva qu'il ne contenoit que 4101017 d'hommes (αὐδρεῖς). Il y a sûrement dans ce nombre une grande méprise, ou de la part de l'auteur, ou de la part du copiste. Mais cette autorité, toute foible qu'elle est, ne laisse pas de donner un furieux échec aux comptes exagérés d'*Hérodote* & de *Diodore de Sicile* à l'égard de tems encore plus anciens.

³¹³ L'esprit des loix, Liv.XXIII.

³¹⁴ De Orac. defectu.

peine aujourd'hui mettre 3000 hommes en campagne, tandis qu'autrefois la seule ville de *Mégare* en fournissoit pareil nombre. C'est pourquoi les Dieux, qui ne font rien que d'important, ont supprimé divers oracles, & ne daignent plus employer un si grand nombre d'interprètes de leur volonté en faveur d'un peuple si diminué.

J'avoue que ce passage présente à l'esprit un si grand nombre de difficultés, qu'on ne sait qu'en penser. Remarquez cependant que *Plutarque* attribue la diminution de l'espèce humaine, non pas à l'étendue de la domination *romaine*, mais aux guerres & aux factions précédentes, que les *Romains* avoient toutes étouffées. Ainsi le raisonnement de *Plutarque* est directement contraire à la conséquence qu'on prétend tirer du fait qu'il avance.

Polybe suppose que la *Grèce* est devenue plus heureuse, plus florissante, depuis l'établissement du joug des (303) *Romains* ³¹⁵ ; & quoique cet historien ait écrit avant le tems où ces conquérans de protecteurs du genre-humain, en devinrent les tyrans, néanmoins, comme *Tacite* témoigne ³¹⁶ que la sévérité des empereurs corrigea dans la suite la licence des gouverneurs, nous n'avons pas raison de penser qu'une vaste monarchie soit aussi destructive, qu'on prétend nous le faire accroire.

Nous apprenons de *Strabon* ³¹⁷ que les *Romains*, par égard pour les *Grecs*, avoient conservé à cette nation célèbre la plupart de leurs privilèges & de leurs libertés ; & *Néron* même leur en accorda de nouveaux ³¹⁸. Comment pouvons-nous donc supposer que le joug des

³¹⁵ Lib.II. cap.62. On pourroit s'imaginer que *Polybe*, étant aux gages des *Romains*, ne pouvoit guère se dispenser d'exalter leur domination. Mais premièrement, quoiqu'on s'apperçoive bien que *Polybe* évite d'offenser les *Romains*, on ne voit pas qu'il tombe jamais dans la flatterie. Et en second lieu, ce qu'il dit ici n'est qu'un trait en passant, puisqu'il traite de toute autre chose ; & l'on convient que si la sincérité d'un auteur est suspecte, c'est dans ces traits qui lui échappent qu'on peut découvrir ses véritables sentimens, plutôt que dans des assertions réfléchies & directes.

³¹⁶ Ann. Lib.I. cap.2.

³¹⁷ Lib. VIII. & IX.

³¹⁸ Plut. de his qui sero à Numine puniuntur

Romains fut si appesanti sur cette partie du monde ? Les proconsuls étoient tenus en bride ; & les magistrats étant établis (304) dans la plupart des villes de *Grèce* par les suffrages libres des citoyens, il n'étoit pas besoin que les concurens allassent solliciter à la cour des empereurs. Les *Grecs* qui venoient à *Rome*, y venoient pour faire fortune par leur science & leur éloquence, denrées du crû de leur pays. Quand ils avoient acquis une fortune honnête, ils s'en retournoient la plupart chez eux pour y jouir de leur bien, dont le pays profitoit aussi.

Mais *Plutarque* dit que la dépopulation avoit été sensiblement plus grande en *Grèce* qu'en aucun autre pays du monde. Comment accorder cela avec les avantages & les prérogatives supérieures de ce pays ?

Ce passage est de ceux qui, en prouvant trop, ne prouvent rien. *Trois mille seulement en état de porter les armes !* En-vérité cela n'est pas croyable. Comment admettrions-nous une si étrange proposition, sur-tout si nous considérons le grand nombre de villes *grecques* dont les noms subsistent encore dans l'histoire, & sont rapportés par des écrivains fort postérieurs à *Plutarque* ? Ce pays est aujourd'hui même plus peuplé que cela, quoiqu'il y reste encore à peine une ville. Il est assez passablement cultivé, & fournit du bled à l'*Espagne*, à l'*Italie*, & à quelques provinces (305) méridionales de *France* dans les cas de disette.

Il faut observer que l'ancienne frugalité des *Grecs*, & leur égalité de biens, subsistoient encore du tems de *Plutarque*, comme nous l'apprenons d'un passage de *Lucien* ³¹⁹. Et il n'y a pas lieu de supposer que ce pays fût possédé par peu de maîtres, & habité par un grand nomnre d'esclaves.

A-la-vérité il y a apparence qu'après l'établissement de la domination *romaine* dans la *Grèce*, la discipline militaire y fut entièrement négligée comme étant devenue inutile ; & que ces républiques, autrefois si guerrières & si ambitieuses, n'avoient plus qu'un petit nombre de gens armés pour la garde de leurs portes, & pour le maintien du bon ordre ; c'est tout ce qu'il leur faloit ; & peut-être tout cela ensem-

³¹⁹ De mercede conductis.

ble n'alloit pas au-delà de 3000 hommes dans toute la *Grèce*. Si c'est là ce que *Plutarque* a eu en vue dans le passage en question, il faut avouer qu'il est tombé dans un grand paralogisme, & qu'il allègue des causes nullement proportionnées aux effets. Mais est-ce une si grande merveille qu'un auteur donne dans une méprise de cette nature ? ³²⁰ Mais (306) quoi qu'il en soit de ce passage de *Plutarque*, joignons-y en un autre non moins remarquable, tiré de *Diodore de Sicile*, où (307) cet historien, après avoir fait mention de l'armée de *Ninus*, qu'il fixe à 1700000 piétons & à 200000 hommes de cavalerie, tâche de justifier ce calcul par plusieurs faits postérieurs ; & ajoûte que nous ne devons pas juger de la *populosité* des anciens tems par la dépopulation

³²⁰ J'avoue que tout ce discours de *Plutarque* sur le silence des oracles est si [illisible] conçu, & [illisible] au-dessous de ses autres productions, qu'on ne sait quel jugement en porter. Il est écrit en dialogue, méthode que *Plutarque* n'affecte guère. Les personnages qu'il introduit font des raisonnements plats & absurdes, plus dignes des visions systématiques de *Platon* que du sens droit & solide de *Plutarque*. Il y règne d'ailleurs un air de superstition & de crédulité peu conforme à l'esprit qu'on remarque dans les autres ouvrages philosophiques de cet auteur. Car il est remarquable que quoique que *Plutarque* en tant qu'historien soit pour le moins aussi supérieur qu'*Hérodote*, ou *Tite-Live*, il y a néanmoins peu de philosophes dans l'antiquité, à la réserve de *Cicéron* & de *Lucien*, qui soient moins superstitieux que lui, quand il parle comme philosophe.

C'est pourquoi je déclare qu'un passage de *Plutarque*, pris de ce discours, a beaucoup moins d'autorité à mon égard, que s'il étoit tiré de quelqu'autre de ses ouvrages.

Il y a encore un autre discours de *Plutarque*, à quoi l'on peut faire les mêmes reproches. C'est celui touchant les *personnes que les dieux diffèrent de punir*. Il est aussi écrit en dialogue, rempli de superstitions & de visions ; & semble n'avoir été composé qu'en rivalité de *Platon*, particulièrement de son dernier livre de *Republica*.

Je ne puis m'empêcher d'observer ici que *Mr. de Fontenelle*, auteur distingué par sa candeur & sa bonne-foi, semble s'être écarté de son caractère quand il tâche de jeter du ridicule sur *Plutarque* au sujet des sentimens répandus dans ce dialogue concernant les oracles. Les absurdités mises dans la bouche des personnages de ce dialogue, ne doivent point être attribuées à *Plutarque*. Il les fait répondre l'un à l'autre, & se réfuter mutuellement ; & en général il semble avoir en vue de tourner en ridicule les opinions que *Mr. de Fontenelle* trouve ridicule qu'il veuille soutenir.

qui s'est répandue dans le monde ³²¹. C'est ainsi que parle un auteur qui vivoit précisément dans cette époque, qu'on nous vante comme la plus peuplée ³²². Il se plaint de la désolation, de la dépopulation, qu'il y avoir alors dans le monde : il donne la préférence aux anciens tems, & a recours à de vieilles fables pour appuyer son opinion. On ne peut qu'admirer à ce propos la manie qu'ont tous les hommes de blâmer le présent & d'admirer le passé ; manie si générale, que les hommes les plus distingués par leur savoir, leur doctrine & leur jugement, n'en sont pas exempts.

³²¹ Lib.II.

³²² Il vivoit du tems de *César* & d'*Auguste*.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours XI

SUR LA SUCCESSION PROTESTANTE

[Retour à la table des matières](#)

(308) Je suppose qu'un membre du parlement sous le règne du roi *Guillaume* ou de la reine *Anne*, où la *succession protestante* étoit encore incertaine, délibérât sur le parti qu'il choisiroit dans cette question importante, & qu'il balançât avec impartialité les avantages & les désavantages de chaque côté, je crois que les considérations suivantes partageroient son attention.

D'un coup d'œil il appercevrait les grands avantages qui résulteroient du rétablissement de la maison de *Stuart* ; par où nous conserverions notre succession claire & hors de dispute ; nous nous délivrerions d'un *prétendant* qui a pour lui un titre spécieux, c'est celui de la naissance, qui pour la multitude est toujours le droit le plus légitime & le mieux fondé, parce qu'il est le plus aisé à comprendre. Il est inutile de dire, comme quelques-uns l'ont fait, que la question, *Si l'on peut considérer les souverains indépendamment de leur souveraineté, est frivole, & mérite peu qu'on dispute, &* (309) *encore moins qu'on s'échauffe pour ce sujet.* Le gros des hommes n'entrera jamais dans

ces sentimens ; & c'est, à mon sens, un bonheur pour la société que le vulgaire n'y entre point, & qu'il reste à cet égard dans ses préjugés. Comment maintenir un ordre fixe & stable dans un gouvernement monarchique (qui quoique peut-être le moins bon de tous les gouvernemens, ne laisse pas d'avoir toujours été & d'être encore le plus commun) comment maintenir, dis-je, un ordre stable dans un gouvernement de cette espèce, si les hommes n'avoient cet attachement aux véritables héritiers de la famille de leurs rois ; s'ils ne les préféroient, lors même qu'ils sont d'un esprit borné, ou accablés des infirmités de la vieillesse, aux personnes les plus accomplies & les plus distinguées par l'éclat de leurs belles qualités ? Sans cet attachement le premier factieux ne formeroit-il pas des prétentions, dès que le trône seroit vacant ; & même sans attendre qu'il le fût, ne mettroit-il pas tout un royaume en combustion ? On n'a certainement pas sujet d'envier la condition de l'empire *romain* à cet égard, non plus que celle des nations *orientales* d'aujourd'hui. Elles respectent peu le titre de leurs souverains, & le sacrifient tous les jours au caprice & aux boutades de (310) la populace & la soldatesque. Il n'est pas prudent d'employer ses lumières & son érudition à ravalier les princes jusqu'au niveau des hommes les plus chétifs. Je sais bien qu'un anatomiste ne trouvera pas davantage dans le plus grand monarque, que dans le dernier des paysans, ou du plus chétif manouvrier ; & peut-être un moraliste y trouveroit-il encore moins. Mais que servent toutes ces réflexions ? Nous n'en conservons pas moins, tous tant que nous sommes, ces préjugés en faveur de la naissance & de la famille. Dans nos occupations sérieuses, non plus que dans nos amusemens, nous ne pouvons entièrement secouer le joug de ce préjugé. Une tragédie, qui ne représenteroit que les aventures de matelots, ou de crocheteurs, ou même de simples gentilshommes, nous affadiroit le cœur ; au-lieu que celles où des princes, des empereurs, des rois, parlent & agissent, ont à nos yeux un air d'importance & de dignité qui en impose. Si quelqu'un pouvoit, par son savoir, dissiper entièrement ces préjugés, il ne tarderoit pas à employer ce même savoir à les reproduire en faveur de la société, dont il verroit que la prospérité a une liaison intime avec ces sortes d'idées. Bien loin de désabuser le peuple à cet égard, il tâche-

roit au-contre de nourrir, (311) de fomenter ses sentimens de respect envers ses princes, comme nécessaires pour conserver une subordination légitime dans la société. Et quoique la vie & le sang de 20000 hommes soit souvent sacrifié pour maintenir un roi en possession de son trône, ou pour conserver le droit de succession non interrompu, un homme sage, sous prétexte que chaque individu de ces 20000 hommes étoit peut-être au fond aussi estimable que le prince, n'ira pas sonner l'allarme pour l'amour de cette perte. Il considère les conséquences qui résultent de la violation du droit héréditaire des rois ; conséquences que l'on sent pendant plusieurs siècles ; au-lieu que dans peu d'années on ne s'apperçoit point dans un grand royaume de la perte de plusieurs milliers d'hommes.

Les avantages de la succession dans la maison d'*Hannovre* sont d'une nature tout opposée, & résultent précisément de la violation du droit héréditaire, & de l'élévation d'un prince à un trône auquel la naissance ne lui donne ni titre ni prétention. Il est évident pour quiconque connoît l'histoire de cette île, que les privilèges du peuple sont toujours allés en augmentant depuis deux siècles, par la distribution des biens d'Eglise, par les aliénations des fiefs, par (312) les progrès du commerce, & surtout par notre heureuse situation, qui pendant longtems nous a mis dans une sureté suffisante, sans qu'on eût besoin d'entretenir d'armée, ou de faire aucun autre établissement militaire. Dans presque tous les autres pays de l'*Europe* au-contre la liberté publique est allée en décadence durant ce tems-là. Les peuples dégoûtés de la dureté de l'ancienne gendarmerie, & des désordres de toute cette milice *gothique*, avoient mieux aimé fournir au prince de quoi entretenir un corps de troupes réglées, qui fut ensuite aisément tourné contre ce peuple-même. Il ne faut donc pas s'étonner que quelques rois d'Angleterre se soient abusés & mépris dans la nature de cette constitution, & le génie du peuple ; qu'ils ayent suivi les exemples favorables de quelques-uns de leurs ancêtres, & négligé ceux d'une espèce opposée, lesquels ils regardoient comme une limitation dans leur gouvernement. L'exemple de tous les princes voisins les confirmoit encore davantage dans leur erreur ; ils ne voyoient dans ces prin-

ces que les titres dont ils jouissoient eux-mêmes, que les mêmes marques d'autorité ; il n'en falloit pas davantage pour leur faire conclure qu'ils étoient en droit de s'arroger le même pouvoir, (313) les mêmes prérogatives ³²³. Ils étoient encore aveuglés par leurs flatteurs, & sur-

³²³ Il paroît par les discours, les proclamations & toutes les démarches du roi *Jaques I* aussi-bien que de son fils, qu'ils considéroient l'*Angleterre* comme un gouvernement purement monarchique, sans jamais considérer qu'une grande partie de leurs sujets pensoient bien différemment. Ce fut ce qui les engagea à faire connoître leurs vues, sans avoir pris auparavant des mesures pour les faire réussir ; & même sans la dissimulation, les feintes et les déguisemens ordinaires à ceux qui méditent quelque nouveau projet, ou qui veulent faire quelque innovation dans un gouvernement. Le roi *Jaques* avoit coutume de dire à son parlement, quand il se mêloit des affaires d'Etat, *Ne sutor ultra crepidam*. Dans ses repas il se gênoit encore moins, & ne se déguisoit pas davantage devant toute sorte de compagnie. Nous lisons dans la vie de Mr *Waller*, que ce poète racontoit souvent, qu'étant jeune il avoit la curiosité d'aller à la cour, & qu'un jour se trouvant parmi ceux qui regardoient dîner le roi *Jaques*, qui entre autres convives mangeoit ce jour-là avec deux évêques, ce prince proposa tout haut & sans détour cette question : *Si lui roi n'étoit pas en droit d'exiger de l'argent de ses sujets quand il en avoit besoin, sans avoir recours à toutes ces formalités de parlement*. A quoi l'un des évêques répondit sur le champ : *Dieu vous en préserve, Sire, car vous êtes le soufle de notre narine*. L'autre évêque s'excusa de répondre, sur ce qu'il étoit peu au fait des affaires du parlement ; mais le roi le pressant, & disant qu'il ne recevoit point ses excuses, l'évêque répliqua plaisamment : *Comment donc, sire ? Je pense que votre majesté peut prendre légitimement l'argent de mon frère ; ne voyez-vous pas qu'il vient de vous l'offrir ?* Il y a un passage remarquable dans la préface de l'Histoire du monde du chevalier Walter Raleigh. *Philippe II tâcha par la force & la violence de se rendre monarque absolu dans les Pays-Bas, non pas comme les rois & (314) souverains de France & d'Angleterre, mais comme les sultans des Turcs, en foulant aux pieds toutes les loix fondamentales de cet Etat, tous les privilèges & les droits les plus sacrés*. *Spenser* parlant de quelques concessions des Rois d'*Angleterre* aux communautés d'*Irlande* dit : *Tout cela quoiqu'excusable, & peut-être raisonnable dans le tems qu'il fut accordé, seroit aujourd'hui très-déraisonnable & dangereux. Mais l'autorité supérieure de sa majesté peut aisément y remédier, en annulant toutes ces graces ; car le roi est maître de ses bienfaits ; il peut les révoquer quand il le juge à propos, & nul tribunal n'est en droit de lui faire un procès pour ce sujet*. *Etat d'Irlande pag.1537. Edit. 1706*. Comme ces sentimens étoient fort communs en ce tems-là, les deux premiers rois de la maison de *Stuart* sont les plus excusables dans leur erreur, & Mr de *Rapin*, le plus judicieux de nos historiens, semble les traiter avec un peu trop de rigueur à cet égard.

tout (314) la connivence du clergé, qui torde divers passages de l'*Écriture sainte* pour dresser un système de tyrannie & de pouvoir despotique sans toutes les formes. Or l'unique moyen de mettre un frein à toutes ces prétentions exorbitantes, c'étoit de se départir de la véritable lignée héréditaire, de choisir un prince qui fût, pour ainsi dire, entièrement la créature du public, & qui recevant la couronne sous des conditions expressément & distinctement spécifiées, trouvât son autorité établie sur le même fondement que les privilèges du peuple. Il falloit encore quelque affinité, quelque consanguinité avec le sang de nos rois, pour prévenir les espérances de tous les (315) sujets ambitieux, qui dans des cas fâcheux pourroient troubler l'Etat par leurs brigues & par leurs cabales. En excluant le plus proche héritier, nous assurions toutes nos limitations constitutionnelles, & rendions notre gouvernement uniforme & invariable. Ainsi le peuple soutient son roi, parce qu'il en est protégé ; & le roi favorise la liberté, parce que c'est elle qui l'a élu. Voilà tout l'avantage qui nous revient du nouvel établissement, autant qu'il est possible d'en juger par les lumières de la prudence humaine.

Après avoir marqué en peu de mots les avantages d'un côté & de l'autre, montrons les inconvéniens qui résultent de l'un & de l'autre établissement, & que tout patriote impartial doit peser & examiner, pour porter ensuite un jugement sur le tout.

Les désavantages qui naissent de la succession *protestante*, consistent dans les possessions que la maison d'*Hannovre* a hors de l'*Angleterre*, & qui pourroient nous embarrasser dans des guerres sur le continent ; & nous priver en quelque sorte de l'avantage inestimable que nous avons d'être environnés d'un large & profond fossé, & défendus par la mer même, dont nous sommes les maîtres & les souverains. Les désavantages du rappel de la maison déposée consistent (316) principalement dans la religion qu'elle professe, plus nuisible à la société que celle qui est établie parmi nous, contraire-même à la société, en ce qu'elle n'accorde ni paix, ni repos, ni sûreté, ni tolérance à toute autre opinion.

Il me semble que tous ces avantages & désavantages sont avoués des deux partis, du-moins par quiconque est susceptible de raisonnement & de réflexion. Aucun sujet, quelque attaché qu'il soit au gouvernement présent, ne niera que le titre disputé, & les possessions étrangères de la maison régnante, ne soient un inconvénient ; & il n'y a pas non plus de partisan de la maison de *Stuart*, qui ne convienne que la prétention d'hérédité, de droit inviolable & irrévocable, & la religion *catholique* que professe cette maison, ne soient aussi des inconvéniens pour nous. C'est donc au philosophe seul, qui n'est ni de l'un ni de l'autre parti, à mettre toutes ces circonstances dans la balance, & à assigner à chacune son poids & sa juste valeur. Il reconnoîtra bientôt que toutes les questions de politique sont infiniment compliquées, & que rarement dans ces sortes d'examen il se présente des choses purement bonnes, ou purement mauvaises ; de quelque manière qu'on les envisage, on ne voit que des conséquences mêlées & variées. C'est (317) pourquoi il se borne à examiner tout sans rien décider. Ou s'il se donne carrière, ce n'est que pour faire sentir le ridicule de la multitude ignorante, toujours criarde, toujours décisive, même sur les questions les plus délicates, dont elle est juge incompetent, plus encore peut-être par manque de modération, que faute d'esprit & de bon-sens.

Mais pour dire quelque chose de plus précis sur le point dont il s'agit, les réflexions suivantes feront voir, j'espère, sinon le génie, du-moins la modération d'un philosophe.

Si nous ne jugions des choses que par l'écorce, ou par l'expérience du passé, nous serions contraints d'avouer que les avantages d'un titre parlementaire dans la maison d'*Hannovre*, sont beaucoup au-dessus de ceux qui résultent du titre indisputable & héréditaire de la maison de *Stuart*, & que nos pères ont agi prudemment en préférant le premier au dernier. La maison de *Stuart* a régné environ quatre vingt-ans en *Angleterre*, avec quelque interruption. Pendant ce tems-là le gouvernement fut continuellement agité de différends par rapport aux privilèges du peuple & aux prérogatives de la couronne. Si l'on déposoit les armes, on continuoît à disputer, & si l'on cessoit de disputer, la

jalousie, les soupçons rongeoient le cœur de l'un & de (318) l'autre parti, & jettoient la nation dans une fermentation & dans un désordre épouvantable. Et pendant que nous étions ainsi occupés à nous chamailler au-dedans, il s'élevoit au dehors une puissance dangereuse & fatale à la liberté publique, sans aucune opposition de notre part, & quelquefois même avec notre assistance.

Mais depuis que l'établissement parlementaire a eu lieu, c'est-à-dire, pendant l'espace de soixante ans, quelques factions qu'il y ait eu parmi le peuple ou dans les assemblées publiques, tout le poids de notre constitution a toujours panché d'un côté, & une harmonie non-interrompue a toujours été conservée entre nos princes & nos parlements. La liberté publique, l'ordre & la tranquillité intérieure ont fleuri presque sans interruption : le commerce s'est accru, nos manufactures se sont augmentées ; les arts, les sciences, la philosophie ont été cultivées ; les religions mêmes ont été obligées de déposer leur animosité mutuelle ; & la gloire de la nation s'est répandue dans toute l'*Europe*, tandis que nous avons servi de boulevard contre l'oppression, & de digue contre cette puissance qui menace tous les peuples de joug & d'assujettissement. Aucune nation ne peut se glorifier d'une époque si longue & si honorable, & il (319) n'y a pas d'exemple dans toute l'histoire du genre-humain, que tant de millions d'hommes ayent vécu ensemble durant un si long espace de tems d'une manière si libre, si raisonnable, & si sortable à la dignité de la nature humaine.

Mais quoique cet exemple récent semble décider clairement en faveur de l'établissement présent, il y a néanmoins quelques circonstances à mettre de l'autre côté de la balance ; & il est dangereux de régler notre jugement sur un seul événement ou exemple.

Nous avons eu deux rebellions durant l'espace de tems dont je viens de parler, sans compter des complots & des conspirations sans nombre ; & si aucune n'a eu de succès remarquable, & n'a produit d'événement fort funeste, nous en sommes redevables au petit génie des princes qui attaquoient notre établissement, & nous pouvons nous estimer heureux jusque-là. Mais je crains que les prétentions de cette

maison bannie & proscrite, ne soient pas encore éteintes ; & qui peut assurer que ses entreprises futures ne produiront pas de plus grand désordre ? Les disputes au sujet des privilèges & des prérogatives peuvent être aisément assoupies par des loix, des suffrages, des conférences, des concessions, pour peu qu'il y ait de modération de part & d'autre, (320) ou d'une des deux. Mais entre ceux qui disputent de titre & de prétention, il n'y a que le fer qui puisse décider la question ; & ces sortes de procès ne se jugent que par des guerres civiles, par des ravages.

Un prince qui occupe un trône sous un titre contesté, ne peut pas armer ses sujets, ce qui est pourtant le seul moyen de défendre son peuple tant au-dehors qu'au-dedans.

Nonobstant toutes nos richesses & notre renommée, à quels dangers n'avons-nous pas été exposés, moins par la mauvaise conduite & le mauvais succès de la guerre, que par la pernicieuse pratique d'engager les revenus de l'Etat, & par la maxime encore plus pernicieuse de ne jamais acquitter nos dettes. Jamais on n'auroit eu recours à de tels expédients, si ce n'avoit été pour affermir un établissement précaire ³²⁴.

Mais pour nous convaincre qu'un titre héréditaire doit prévaloir sur un titre parlementaire, qui n'est appuyé d'aucun autre motif, on n'a qu'à se transporter à l'époque du rétablissement (321) de la maison de *Stuart* après la mort de *Cromwel*, & supposer qu'on a eu séance à ce parlement, qui rappela la famille royale, & mit fin aux plus grands désordres qu'ayent jamais excités les prétentions opposées du prince & du peuple. Qu'auroit-on pensé alors d'un homme qui auroit proposé de laisser *Charles II* & d'élever au trône le duc d'*York* ou le duc de *Glocester*, uniquement dans la vue d'éteindre les prétentions qui leur avoient été transmises par leur père & leur grand-père ? N'auroit-on

³²⁴ Ceux qui savent combien cette pernicieuse pratique des fonds publics s'est répandue dans toute l'*Europe*, douteront peut-être de la justesse de cette dernière opinion. Mais nous sommes moins mal dans nos affaires que bien d'autres Etats.

pas traité cet homme d'extravagant faiseur de projets, de charlatan qui cherchoit des palliatifs, des remèdes dangereux, & traitoit le gouvernement comme un empirique traite un malade ?

Les avantages qui résultent d'un titre parlementaire, sont trop abstraits pour entrer dans l'intelligence du vulgaire, quelque grands qu'ils soient d'ailleurs. Le commun des hommes ne conviendrait jamais qu'ils soient suffisants pour justifier ce qui passeroit pour une injustice faite à un prince. Il faut les prouver par des raisons simples, familières & sensibles ; & un homme sage, quoique convaincu de leur évidence, ne laisseroit peut-être pas encore de les nier, par complaisance pour la foiblesse & les préjugés du peuple.

Un tyran violateur des droits, ou (322) seulement un dévot abusé peut mettre la nation en feu, & rendre praticable ce qui étoit peut-être toujours à désirer.

Au vrai les raisons alléguées par la nation pour exclure la maison de *Stuart*, & quelques autres descendans de cette famille royale, ne regardent point leur titre héréditaire ; parce que ces raisons, quoique justes de soi, auroient paru tout-à-fait absurdes aux esprits vulgaires. Il ne s'agit que de leur religion, & c'est là-dessus que nous allons comparer les désavantages de l'un & de l'autre établissement.

J'avoue qu'à considérer les choses en général, il seroit à souhaiter que notre roi n'eût aucune possession au-dehors, & qu'il pût borner toute son attention au gouvernement de cette île. Car sans parler de plusieurs inconvéniens qui peuvent réellement résulter de ces possessions sur le continent, elles sont une source de plaintes & de calomnies que le peuple saisit avidement, étant toujours disposé à penser mal de ses supérieurs. Il faut néanmoins confesser que l'électorat d'*Hannovre* est peut-être le coin de la terre le moins à charge à un roi de la *Grande-Bretagne*. Il est au cœur de l'*Allemagne*, éloigné des grandes puissances, qui sont nos rivales naturelles. Il est protégé par les loix de l'empire, autant que par les armes du souverain ; & (323) ne sert qu'à nous lier plus étroitement avec la maison d'*Autriche*, notre allié naturel.

Dans la dernière guerre ce pays nous a été fort utile, en nous fournissant un corps considérable de troupes auxiliaires des plus braves & des plus fidèles du monde. L'électeur d'*Hannovre* est le seul prince considérable de l'empire qui ait fait cause commune avec nous, & qui n'ait point formé de prétentions dans les derniers troubles de l'*Europe*. Au-contre on peut assurer qu'il a agi durant tout ce tems avec la dignité d'un roi de la *Grande-Bretagne*. Et depuis l'avènement de cette maison au trône *britannique*, on auroit de la peine à citer une occasion où nous avons souffert quelque préjudice de ses possessions électorales, excepté le petit démêlé que nous eûmes en 1718 avec *Charles XII*. Roi de *Suède*, qui se conduisant par des maximes toutes différentes de celles des autres princes, faisoit d'une injure publique une querelle personnelle.

La religion de la maison de *Stuart* est un inconvénient d'une toute autre conséquence, & traîne à sa suite des maux bien plus à craindre. Le culte *catholique*, avec cet attirail immense de prêtres & de moines, est infiniment plus couteux que le nôtre, & quand celui-là est encore accompagné de son cortège naturel, (324) de l'inquisition & de ses suppôts avec les roues & les gibets, il est encore plus insupportable. Non content de séparer le sacerdoce d'avec l'empire (ce qui ne peut qu'être préjudiciable à un Etat) il affecte le premier à un étranger, qui a toujours un intérêt distinct, souvent même opposé à l'intérêt public.

Mais d'ailleurs la religion *catholique* fût-elle avantageuse à la société en général, est contraire à celle qui est établie parmi nous, & qui vraisemblablement régnera longtemps sur l'esprit du peuple. Et quoiqu'on ait lieu d'espérer que les progrès de la raison & de la philosophie dissiperont peu à peu ce levain corrosif qui ronge les religions différentes dans toute l'*Europe*, néanmoins l'esprit de modération est encore trop peu répandu pour qu'on puisse entièrement s'y fier. On n'a, dans ces tems modernes, qu'un seul exemple, à cet égard, de conduite si prudente & si raisonnable ; c'est celui d'un roi *catholique*, qui est en même temps électeur *protestant*. Mais l'intolérance de la religion *catholique* ne pronostique rien de bon pour l'avenir ; & il est

à craindre que le culte *protestant* ne soit bientôt éteint dans les lieux-mêmes où il a le plus dominé.

Ainsi, dans le fond les avantages de l'établissement de la maison de *Stuart*, (315) qui nous délivreroit d'un titre contesté, semblent être balancés par ceux de l'établissement de la maison d'*Hannovre*, qui nous délivre des prétentions sur les prérogatives. Et outre cela, les désavantages qui naîtroient de l'élévation d'un prince *catholique-romain* au trône d'*Angleterre*, surpassent de beaucoup ceux qu'on peut craindre de la part d'un prince étranger appelé au même trône. Il est difficile de décider quel parti un patriote impartial auroit pris au milieu de ces différens points de vue, sous le règne de *Guillaume III* ou de la reine *Elisabeth*. Quant à moi, je pense que la liberté est un bien si inestimable dans la société, que tout ce qui en favorise les progrès & la sureté, ne sauroit être trop passionnément chéri de quiconque est ami du genre-humain.

La maison d'*Hannovre* est actuellement en possession du trône. Elle y a été appelée sans intrigue, sans cabale, sans même le solliciter, & par les suffrages unanimes de tout le corps législatif. Les princes de cette maison ont toujours montré depuis leur élévation une extrême douceur, & beaucoup d'équité dans toutes leurs actions par rapport aux loix & à notre constitution. Nos ministres, nos parlemens nous ont gouvernés, ou plutôt nous nous sommes gouvernés nous-mêmes. Quelle honte pour nous, si nous (326) nous dégoûtions d'un établissement fait avec tant de réflexion, & dont les conditions ont été si religieusement observées ? Nous passerions pour n'aimer que le désordre & la confusion, & nous prouverions par notre légèreté & notre penchant à la rébellion, que nous ne sommes propres à aucun Etat, si ce n'est à l'esclavage & la sujétion.

Le plus grand inconvénient d'un titre contesté, c'est qu'il nous expose à des révoltes & à des guerres civiles. Quel est l'homme, tant soit peu bien-avisé, qui pour éviter ces inconvéniens, ira se jeter directement dans la rébellion, & commencer une guerre civile ?

Sans compter qu'une si longue possession, assurée par tant de loix, doit dès-à-présent, au sentiment d'une grande partie de la nation, avoir acquis un titre dans la maison d'*Hannovre*, indépendamment de la possession actuelle : de sorte que même une révolution ne nous mettroit point à couvert de ce que nous voudrions éviter en préférant un titre héréditaire à un titre contesté.

Nulle révolution opérée par les forces de la nation, ne sauroit, sans quelque autre grande nécessité, abolir nos dettes, où il s'agit de l'intérêt de tant de personnes : Et une révolution opérée par des forces étrangères est une conquête, sorte de malheur dont la balance (327) précaire du pouvoir nous menace de fort près, & que nos dissensions domestiques, plus que tout autre chose, attireront vraisemblablement tout d'un coup sur nous.

David Hume, **Discours politiques** (1752)
[Traduction anonyme, 1754.]

Discours XII

IDÉE D'UNE RÉPUBLIQUE PARFAITE

[Retour à la table des matières](#)

(327) De toutes les espèces d'hommes il n'y en a pas de plus pernicieuse que les faiseurs de projets quand ils ont le pouvoir en main, ni de plus ridicule quand ils ne l'ont pas. Au-contraire un sage politique revêtu d'autorité, est l'acteur le plus utile qu'il y ait sur le théâtre de la vie humaine : dénué de pouvoir il est le plus innocent, & souvent même il n'est pas inutile. Il n'en est pas de la forme des gouvernemens comme des inventions dans les arts mécaniques, où l'on peut substituer un nouvel outil à un ancien, si celui-là est plus commode & plus exact, & faire des essais sans risque, quelque douteux qu'en soit le succès. Un gouvernement établi a un avantage infini, par cela même qu'il est établi : c'est que le commun des hommes ne se laisse gouverner que (328) par l'autorité & non par la raison, & qu'ils ne reconnoissent de l'autorité qu'à ce qui porte le caractère de l'ancienneté. C'est pourquoi un sage magistrat, qui fait que les hommes ne portent du respect qu'à ce qui a le caractère de vétusté, ne tentera aucun changement sur des prétendus argumens, & sur les règles de la philosophie. S'il corrige quelques abus, s'il introduit quelques nouveaux ré-

glements, il ajustera ces innovations, autant qu'il pourra, à l'ancienne forme, & conservera le fond principal, & la base de la constitution politique.

Les mathématiciens d'*Europe* ont longtemps disputé sur la figure qu'un vaisseau doit avoir pour être aussi bon voilier qu'il est possible. Mr *Huygens* vint qui décida la question, & rendit par-là un service important tant aux savans qu'aux négocians. *Colomb*, qui découvrit l'*Amérique*, & *François Drake*, qui fit le tour du monde, ne parvinrent point à cette découverte. On ne peut nier qu'une forme de gouvernement ne soit meilleure qu'une autre, indépendamment des mœurs & du génie des hommes. « pourquoi donc n'agiterions-nous pas cette question. Quel est le plus parfait de tous les gouvernements, encore les gouvernements ordinaires formés de pièces de rapport & irrégulières (239) servent au but de la société, & qu'il ne soit pas aussi aisé d'établir un nouveau gouvernement, que de bâtir un vaisseau sur un nouveau plan ? » C'est sans-contredit le sujet le plus curieux de tous ceux qui sont du ressort de l'esprit humain. Et qui sait si cette controverse étant fixée par l'approbation & le consentement de tous les savans, il ne pourroit pas un jour se présenter une occasion de réduire la théorie en pratique, ou par la dissolution de l'ancien gouvernement, ou par la combinaison des hommes pour en former un nouveau dans quelque coin écarté du monde ? Quoiqu'il en soit, il est toujours avantageux de connoître ce qu'il y a de plus parfait dans son espèce, de sorte que nous puissions offrir quelque constitution ou forme de gouvernement réelle par ces douces innovations, & que nous ne causions aucun désordre dans la société.

Tout ce que je me propose dans cet essai, c'est de remettre sur le tapis ce sujet de spéculation, & d'exposer mes sentimens en aussi peu de mots qu'il me sera possible. Une longue dissertation sur cette matière ne seroit peut-être pas agréable au public, toujours porté à regarder ces sortes de recherches & de discussions comme inutiles & chimeriques.

Tous les plans de gouvernement, qui supposent une grande réforme dans les (330) mœurs des hommes, sont absolument imaginaires. Tel-

le est la *République* de *Platon*, & telle encore l'*Utopie* de *Thomas Morus*. Le seul modèle estimable de république que l'on ait encore offert au public, c'est l'*Océana*. On y trouve néanmoins d'assez grands défauts, que je toucherai ici en passant.

Premièrement, cet arrangement, qui en rendant les offices alternatifs, met souvent hors d'emploi les meilleures têtes de l'Etat, est mauvais. *Secondement*, la loi *agraire* en est impraticable. Les hommes apprendroient bientôt la ruse dont on se servoit dans l'ancienne *Rome*, qui étoit de cacher ses biens sous le nom d'autrui ; & à la fin cet abus deviendrait si général, qu'on cesseroit même de prendre ces sortes de précautions. *Troisièmement*, l'*Océana* ne fournit pas une sûreté suffisante pour la liberté & le redressement des griefs. Il faut, suivant ce plan, que le sénat propose, & que le peuple consente, par où le sénat n'a pas seulement la négative sur le peuple, mais, ce qui est d'une infiniment plus grande conséquence, c'est que sa négative précède les suffrages du peuple. Si la négative du roi étoit de la même nature dans le gouvernement d'*Angleterre*, & que sa majesté pût empêcher tout bill d'être proposé au parlement, l'*Angleterre* seroit une monarchie (331) absolue. Mais parce que la négative du roi n'est que subséquente aux suffrages des deux chambres, les suites n'en sont point à craindre, tant il est vrai qu'il y a une grande différence dans la manière d'arranger les mêmes choses. Quand un bill populaire a été débattu dans les deux chambres, & que parvenu au point de maturité nécessaire on en a pesé & balancé tous les avantages & les désavantages, quel roi hazardera de rejeter le désir unanime du peuple lorsqu'on lui présentera le bill pour avoir son consentement ? Mais si le roi avoit le droit d'étouffer, dès sa naissance, un bill qui lui déplairoit (comme cela se pratiquoit autrefois en *Ecosse*, par la connivence des seigneurs chargés de rédiger les bills, & appelés *lords des articles*) il n'y auroit point de balance dans le gouvernement britannique, & jamais grief ne seroit redressé. Il est certain que le pouvoir exorbitant procède moins, dans quelque gouvernement que ce soit, des nouvelles loix, que du peu de soin qu'on a de réprimer les abus qui naissent des anciennes. *Un gouvernement*, dit Machiavel, *doit souvent être ramené à ses pre-*

miers principes. Il paroît donc que dans l'*Océana* toute la force législative peut être regardée comme résidant dans le sénat, ce qu'*Harrington* avoueroit être une forme de gouvernement fort incommode, (332) principalement après que la loi agraire seroit abolie.

Voici une forme de gouvernement à quoi je ne vois point d'objection considérable dans la théorie. Divisons la *Grande-Bretagne* & l'*Irlande*, ou un autre pays quelconque de la même étendue, en 100 comtés, & chaque comté en 100 paroisses, faisant en tout 10000 paroisses. Si le pays qu'on se propose d'ériger en république est de petite étendue, il n'y a qu'à diminuer le nombre des comtés, mais jamais pourtant au-dessous de trente. S'il est plus étendu, il vaudroit mieux étendre les paroisses, ou en mettre un plus grand nombre dans chaque comté, que d'augmenter le nombre de celles-ci.

Assemblez tous les ans dans l'Eglise de chaque paroisse ceux qui possèdent des francs-fiefs, & ceux qui payent les droits de la paroisse, faites élire par suffrages un possesseur de franc-fief de la comté pour député, que nous appellerons le *représentant* de la comté.

Assemblez les cent *représentans* de la comté dans la principale ville deux jours après leur élection, & faites élire par suffrages onze personnes de leur corps, dont dix soient officiers de justice ou magistrats, & le onzième sénateur, moyennant quoi il y aura dans la république 100 sénateurs, 1000 magistrats (333) provinciaux, & 10000 représentans. Or il faut accorder à tous les sénateurs l'autorité des magistrats, & à tous les magistrats l'autorité des représentans.

Que les sénateurs s'assemblent dans la capitale de tout le pays revêtus de tout le pouvoir exécutif de la république, du pouvoir de faire la paix ou la guerre ; de donner des ordres aux généraux, aux amiraux & aux ambassadeurs, en un mot revêtus de toutes les prérogatives d'un roi d'*Angleterre*, à sa négative près.

Que les représentans s'assemblent dans leur comté respective, & qu'ils soient revêtus de toute la puissance législative de la république ; que les affaires soient décidées à la pluralité des voix, si les voix sont partagées, que le sénat fasse pancher la balance.

Toute loi nouvelle doit être débattue dans le sénat, & quoique rejetée à la pluralité des voix, si néanmoins dix sénateurs insistent & protestent contre cette décision, la loi doit être envoyée aux comtés ; & le sénat joindra à la copie qui en sera faite, les raisons qui doivent la faire rejeter ou recevoir.

Comme il seroit trop incommode d'assembler tous les représentants des comtés pour des loix ou des règlements de peu d'importance, il faut qu'il soit libre au sénat d'envoyer ces sortes de (334) loix ou aux magistrats ou aux représentants des comtés.

Quoique la loi soit déferée aux magistrats, ils pourront s'ils veulent inviter les représentants aux délibérations, & soumettre la loi à leur décision.

Soit que la loi soit déferée aux magistrats, ou aux représentants des comtés, il en sera envoyé une copie, ainsi qu'un exposé des raisons du sénat, à chaque représentant, huit jours avant qu'on s'assemble pour délibérer sur ce sujet. Et quoique le sénat défère la décision aux magistrats, néanmoins si cinq représentans ordonnent aux magistrats d'assembler toute la cour des représentans, & de soumettre l'affaire à leur décision, ils seront tenus d'obéir.

Les magistrats, ou les représentans, donneront au sénateur de la comté, la copie de la loi qui doit être proposée au sénat ; & si cinq comtés concourent à ordonner la même chose, la loi, quoique rejetée par le sénat, sera renvoyée devant les magistrats, ou devant les représentans ; ainsi qu'il sera porté dans l'ordre des cinq comtés.

Vingt comtés ensemble pourront, par les suffrages de leurs magistrats ou de leurs représentans, interdire tout office public pour l'espace d'un an à qui que ce soit. Quarante comtés le pourront pour trois ans.

(335) Le sénat aura le pouvoir de déposer un ou plusieurs de ses membres, de sorte qu'ils ne puissent être élus de nouveau pour cette année. Mais il ne pourra déposer deux fois en un an le sénateur de la même comté.

L'ancien sénat continuera dans l'exercice de son autorité pendant trois semaines après l'élection annuelle des représentans des comtés. Mais tous les nouveaux sénateurs seront enfermés dans un conclave comme les cardinaux ; là par bulletins secrets, comme à *Venise* & à *Malthe*, ils éliront les magistrats suivans : Un protecteur, qui représente la dignité de la république & préside au sénat ; deux secrétaires d'Etat ; six conseils, un conseil d'Etat, un conseil de religion & de doctrine, un conseil de commerce, un conseil de justice, un conseil de guerre, un conseil d'amirauté : chaque conseil composé de cinq personnes, outre six commis de la trésorerie, & un contrôleur-général, qui seront tous sénateurs. Le sénat nommera aussi les ambassadeurs de la république, qui seront sénateurs ou non.

Le sénat pourra les continuer tous, mais il faut qu'il renouvelle leur élection tous les ans.

Le protecteur & les deux secrétaires d'Etat auront séance & voix au conseil d'Etat. Ce conseil aura le département (336) des affaires étrangères, & droit de séance & de suffrage dans tous les autres conseils.

Le conseil de religion & de doctrine aura l'inspection sur les universités & sur le clergé. Le conseil de commerce dirigera toutes les affaires concernant le négoce. Le conseil de justice connoîtra de tous les abus commis par les magistrats subalternes dans l'administration de la justice, & examinera comment on pourroit perfectionner les loix municipales. Le conseil de guerre aura le département des forces de la république, de la discipline militaire, des magasins, arsenaux &c. & quand la république sera en guerre, il aura soin de n'employer que les meilleurs généraux. Le conseil de l'amirauté aura le même pouvoir sur les forces navales de la république, & nommera les capitaines de vaisseaux, & tous les officiers subalternes.

Aucun de ces conseils ne pourra rien leur commander, à moins qu'il n'en ait reçu le pouvoir du sénat. Dans les autres cas, les mêmes conseils communiqueront toutes les affaires au sénat.

Quand le sénat est séparé, chacun de ces conseils peut s'assembler avant le jour de la rentrée du sénat.

Outre ces conseils, il y en aura encore un autre, nommé la *Cour des compétiteurs*, (337) dont la constitution sera telle. Si un candidat pour la charge de sénateur a plus du tiers des voix des représentans, ce candidat qui aura eu le plus de voix après le sénateur élu, devient inhabile pour un an à exercer aucun emploi public, même de magistrat ou de représentant ; mais il passera dans la *Cour des compétiteurs*, où il prendra séance. Cette cour pourra donc quelquefois consister en cent membres, & quelquefois il n'y en aura aucun, auquel cas elle demeurera abolie pour un an.

La *Cour des compétiteurs* n'aura aucune autorité dans la république. Elle n'aura que l'inspection sur les comptes publics, & le droit d'accuser qui que ce soit devant le sénat. Si l'accusé est déchargé par le sénat, les compétiteurs pourront, s'ils le jugent à propos, appeler au peuple, soit magistrats, ou représentans. Sur cet appel, les magistrats ou les représentans s'assembleront le jour qui aura été fixé par la *Cour des compétiteurs*, & choisiront trois personnes de chaque comté, du nombre desquelles tout sénateur sera exclu, & ces personnes au nombre de 300 s'assembleront dans la capitale, & instruiront de nouveau le procès de l'accusé.

La *Cour des compétiteurs* pourra proposer toute sorte de loi au sénat ; & si elle est rejetée, elle pourra la proposer au peuple, c'est-à-dire, aux magistrats (338) ou aux représentans, qui l'examineront dans leur comté. Tout sénateur mis hors du sénat par les suffrages de l'assemblée, prendra séance dans la *Cour des compétiteurs*.

Le sénat aura toute l'autorité judiciaire de la *Chambre Haute*, c'est-à-dire, qu'on y pourra appeler de tous les tribunaux inférieurs. Il nommera aussi le Lord Chancelier, & tous les officiers de justice.

Chaque comté sera une espèce de république en soi, & les représentans pourront faire des loix provinciales, qui ne commenceront d'être en vigueur que trois mois après qu'elles auront passé à la pluralité des voix. Il sera envoyé copie de la loi au Sénat & à chacune des

autres comtés. Le sénat ou chaque comté particulière pourra en tout tems annuler toute loi d'une autre comté.

Les représentans auront dans les causes criminelles toute l'autorité de nos juges de paix, droit d'ajournement personnel, de décréter des prises de corps etc.

Les magistrats nommeront à tous les offices des finances dans chaque comté ; & toutes les causes concernant les deniers publics seront jugés en dernière instance & en dernier ressort par lesdits magistrats. Ils examineront & (339) passeront les comptes de tous les financiers. Mais à la fin de chaque année leurs propres comptes seront examinés par les représentans.

Les magistrats nommeront à tous les emplois de pasteurs pour toutes les paroisses.

La hiérarchie *presbytérienne* sera établie dans la république. La suprême cour ecclésiastique sera un synode ou assemblée de tous les ministres ou pasteurs de la comté. Les magistrats seront instruits de chaque cause par cette cour, & les décideront.

Les milices seront établies comme dans les cantons *suisses*, ce qui étant assez connu, n'a pas besoin de plus grande explication. Il convient seulement d'ajouter, que tous les ans 20000 hommes s'assembleront , qu'ils seront soudoyés & camperont pendant six semaines en été ; & cela à tout de rôle, & pour maintenir l'esprit militaire.

Les magistrats nommeront à tous les emplois depuis le colonel au-dessous, & le sénat depuis le colonel au-dessus. Pendant une guerre le général pourvoira aux emplois depuis celui de colonel au-dessous, & sa commission sera bonne pour un an seulement, au bout duquel il faudra que chaque officier pourvu par le général soit confirmé par les magistrats de la comté où le régiment (340) appartient. Les magistrats pourront casser un officier quel qu'il soit d'un régiment provincial, & le sénat aura la même autorité par rapport à tout officier servant la république en campagne.

Si les magistrats ne jugent pas à propos de confirmer la nomination du général, ils pourront nommer un autre officier à la place de celui qu'il avoit choisi.

Tous les crimes seront jugés dans la comté où ils auront été commis, & par les magistrats assistés des jurés. Néanmoins le sénat peut arrêter le jugement & évoquer la cause à soi.

Chaque comté pourra citer qui que ce soit devant le sénat, pour toute sorte de crimes.

Le protecteur, les deux secrétaires, le conseil d'Etat, avec les cinq autres conseils assemblés par le sénat, auront une autorité dictatoriale pour six mois dans les cas extraordinaires.

Le protecteur pourra faire grace à un criminel condamné par quelque cour subalterne.

En tems de guerre nul officier servant à l'armée ne pourra posséder aucune charge civile dans la république.

La capitale, que nous appellerons *Londres*, pourra avoir quatre députés dans le sénat, & on pourra, à cause de cela, la diviser en quatre comtés dont (341) les représentans pourront élire un sénateur & dix magistrats, de sorte qu'il y aura dans la ville quatre sénateurs, quarante-quatre magistrats, & quatre cens représentans. Les magistrats auront la même autorité que dans les autres comtés, de-même que les représentans ; mais ils ne pourront se trouver à l'assemblée générale, & donneront leurs suffrages dans leur comté particulière ou division de cent.

Quand ils voudront établir une loi, la pluralité des suffrages décidera ; & s'ils se trouvoient égaux, les magistrats feront pancher la balance.

Les magistrats éliront le maire, le shériff, le recorder, & tous les autres officiers de la ville.

Les représentans, le magistrat ou sénateur, n'auront, comme tels, aucun salaire dans la république.

Les protecteurs, les secrétaires, les conseils & les ambassadeurs, en auront.

La première année de chaque siècle sera employée à corriger les abus qui se seront glissés par laps de tems.

Cela regarde la législation.

Les raisons de ces arrangemens pourront être expliquées par les observations politiques ci-dessous.

Le petit-peuple, & ceux qui n'ont que peu de bien, sont d'assez bons juges des personnes qu'ils voient sous leurs (342) yeux & dans leur sphère : c'est pourquoi dans leurs assemblées paroissiales ils éliront probablement les meilleurs, ou presque les meilleurs représentans. Mais ils sont du tout impropres aux assemblées provinciales, & pour élire aux grandes charges de la république. Leur ignorance donne aux grands des facilités extrêmes pour les tromper.

Dix mille régens, ne fussent-ils pas même élus tous les ans, sont un assez ferme appui de la liberté d'un gouvernement. Il est vrai qu'il y a plus de 10000 gentilshommes en *Pologne*, & ils ne laissent pourtant pas d'opprimer le peuple : la raison en est fort simple ; c'est que le pouvoir étant héréditaire de père en fils dans les familles nobles, il arrive de-là qu'elles forment une nation différente du peuple. Outre que les gentilshommes y sont unis sous un petit nombre de chefs de famille.

Tout gouvernement libre doit avoir deux conseils, un grand & un petit, ou, en d'autres termes, il doit être gouverné par un sénat & par le peuple. Le peuple, comme le remarque *Harrington*, manqueroit de prudence sans le sénat, & le sénat sans le peuple manqueroit d'intégrité.

Une assemblée de 1000 personnes, par exemple, représentant le peuple, (343) tomberoit dans la confusion lorsqu'il s'agiroit de discuter quelque affaire. Si la discussion lui est accordée, il faut que le sénat ait la négative sur elle, & la plus mauvaise espèce de négative est celle qui précède la résolution.

Il y a donc ici un inconvénient auquel nul gouvernement n'a pu encore remédier entièrement & auquel il est néanmoins aisé de mettre ordre. Si le peuple discute, tout est en confusion ; s'il ne discute point il ne peut résoudre, & alors le sénat est le maître. Divisez le peuple en petits corps séparés, & il pourra alors discuter en toute assurance, & avec succès.

Le cardinal *de Retz* dit que toute assemblée nombreuse, de quelque manière qu'elle soit composée, n'est qu'une pétaudière, une cohue susceptible des plus petits intérêts dans les occasions où il faut débattre des plus importants. L'expérience journalière prouve la vérité de cette opinion. Quand un homme est frappé de quelque absurdité, il la fait passer à son voisin, & celui-ci à un autre, & ainsi jusqu'à ce que tous en soient imbus. Si vous [illisible] ce grand corps en plusieurs petits, quelque médiocre que soit le jugement de chaque membre, il est vraisemblable que la raison seule y prévaudra. La force de l'exemple étant [illisible], le bon-sens (344) l'emportera toujours sur le mauvais parmi un certain nombre de gens. Le bon-sens est une chose unique ; mais les folies sont sans nombre, & chaque homme a la sienne à part. Le seul moyen de rendre le peuple avisé, c'est de l'empêcher de se joindre pour former de grandes assemblées.

Il y a deux choses contre lesquelles tout sénat doit se prémunir, les complots & les divisions. Les complots sont ce qu'il y a de plus dangereux, & voici comment on peut les prévenir. 1. Il faut que les sénateurs soient élus tous les ans par le peuple, non par la canaille, comme en *Angleterre* dans les élections parlementaires ; mais par des gens au-dessus du commun. 2. Il faut qu'ils ayent peu de pouvoir, peu d'emplois à disposer ; & que la plupart des emplois soient conférés par les magistrats dans chaque comté. 3. La Cour des compétiteurs étant composée de gens naturellement rivaux des sénateurs & mécontents de leur état actuel, les tiendra toujours en échec, par son attention à veiller sur leurs démarches, dont ils ne demanderoient pas mieux que de pouvoir tirer avantage.

On prévient les divisions dans le sénat, 1. en le fixant à un petit nombre. 2. Comme une faction suppose un complot pour un intérêt

particulier, le moyen (345) de la prévenir, c'est que le sénat dépende du peuple. 3. Qu'il ait le pouvoir d'expulser tout membre factieux. A-la-vérité il ne convient pas qu'il ait le même pouvoir à l'égard de celui que le peuple aura nommé pour le remplacer, quoique ce nouveau membre soit animé du même esprit de faction ; parce que ce choix prouve qu'il y a du mécontentement dans le peuple, & naît probablement de quelque désordre dans le maniment des affaires. 4. Tout homme introduit dans un sénat par le choix régulier du peuple, doit être réputé propre à tout office civil. C'est pourquoi il est à propos que le sénat forme quelques résolutions générales à l'égard de la disposition des charges parmi les membres ; & ces résolutions ne doivent pas les tenir éloignés dans des tems critiques, quand on remarqueroit beaucoup d'esprit & de talent d'un côté, & une stupidité extraordinaire de l'autre en chaque sénateur. Il suffira pour prévenir les brigues & les factions, de faire de la disposition des emplois une affaire ordinaire. Par exemple, que ce soit une résolution, que personne ne pourra exercer aucune charge qui n'ait eu quatre ans séance dans le sénat ; qu'excepté les ambassadeurs, personne ne pourra exercer aucune charge deux ans de suite ; qu'on ne parviendra point (346) aux grands emplois, sans avoir auparavant passé par les plus bas ; que personne ne pourra être deux fois protecteur. C'est par ces réglemens que le sénat de *Venise* se gouverne.

Dans les affaires du dehors l'intérêt du sénat peut rarement être séparé de celui du peuple : c'est pourquoi il convient de laisser à cet égard une autorité absolue au sénat, parce que sans cela il n'y a pas moyen d'agir avec la promptitude & le succès nécessaire. Outre que sans argent on ne peut conclure aucune alliance, le sénat est toujours assez dépendant. Sans compter que la puissance législative l'emporte toujours sur l'exécutive, les magistrats ou les représentans peuvent toujours mettre opposition, quand ils le jugent à propos.

Le principal soutien du gouvernement *britannique*, c'est l'opposition des intérêts ; mais cela même, quoique fort avantageux, est une source inépuisable de factions. Au-lieu que dans notre plan il rend le même service sans être sujet au même inconvénient. Les com-

pétiteurs n'auront pas le droit de contrôler le sénat ; ils pourront seulement accuser les membres particuliers, & les citer devant le peuple.

Il n'est pas moins nécessaire de prévenir les complots & les divisions parmi (347) les mille magistrats. Pour cet effet, il suffit qu'ils soient dans des lieux séparés, & qu'ils aient des intérêts différens.

Mais supposé que cela fût insuffisant, leur dépendance des 10000 pour leur élection achèvera de produire ce bon effet.

Ce n'est pas tout ; car les 10000 pourront reprendre le pouvoir accordé aux magistrats, toutes les fois qu'ils le jugeront à propos ; & non seulement lorsque tous le trouveront bon, mais aussi lorsque cinq de chaque centaine le jugeront tel, ce qui arrivera sur le premier soupçon d'une division d'intérêt.

Quant aux 10000, ils forment un corps trop nombreux, pour pouvoir être unis ou divisés, excepté, lorsqu'ils seroient assemblés dans un même lieu, & qu'ils auroient à leur tête quelque esprit ambitieux ; mais il faut remarquer qu'ils sont élus tous les ans par presque tout le peuple en corps.

Une petite république est le gouvernement le plus heureux du monde en soi, parce que tout s'y passe sous les yeux des modérateurs ; mais elle peut aisément être subjuguée par une grande puissance du dehors. La république dont nous donnons ici le plan, semble avoir les avantages d'une grande & d'une petite république.

(348) Toute loi provinciale pourra être annulée ou par le sénat, ou par quelque autre comté, parce que cela prouve une opposition d'intérêts, auquel cas nul ne sera juge & partie en sa propre cause ; mais l'affaire sera déferée à toute la république, qui décidera selon qu'elle croira le mieux convenir à l'intérêt général.

A l'égard du clergé & du militaire, les raisons de ce qui a été statué sautent aux yeux. A moins que le clergé ne dépende du magistrat civil, à moins qu'on n'ait des troupes, c'est une folie de croire qu'un gouvernement libre puisse jamais subsister avec quelque espèce de dureté. Dans quelques gouvernements les magistrats inférieurs n'ont d'autre

récompense que le plaisir de satisfaire leur ambition & leur vanité. Les salaires des juges en *France* n'égalent pas l'intérêt des sommes qu'ils ont financées pour leurs charges. Les appointemens des Bourguemaîtres de *Hollande* ne surpassent guère ceux de nos juges de paix, ou des membres des Communes autrefois. Mais de peur qu'on ne soupçonnât cette modicité de gages de causer de la négligence dans l'administration (ce qui n'est guère à craindre si l'on considère l'ambition naturelle des hommes) il conviendra de donner aux magistrats des salaires honnêtes. (349) Il y aura tant de places honorables & lucratives ouvertes aux sénateurs, qu'ils n'auront pas besoin d'en acheter.

Personne ne doutera que le gouvernement dont nous venons de tracer le plan, ne soit praticable, si l'on considère le rapport qu'il a avec la république des *Provinces-Unies*, autrefois le plus sage & le plus renommé de tous les gouvernemens qu'il y eut jamais. Les différences que nous avons mises ici, sont toutes évidemment pour le mieux. 1. La représentation est plus égale. 2. Le pouvoir illimité des bourguemaîtres dans les villes, lequel forme une parfaite aristocratie dans la république des *Provinces-Unies*, est corrigé par une démocratie tempérée, en accordant au peuple l'élection annuelle des représentans provinciaux. 3. La négative que chaque province & ville a sur tout le corps de la république de *Hollande* par rapport à la guerre, à la paix, aux ligues & aux impôts, n'a point lieu dans notre plan. 4. Les comtés n'y sont pas si indépendantes, & ne forment pas des corps aussi séparés que les *Sept Provinces*, où la jalousie des petites provinces & villes contre les plus grandes, particulièrement contre la *Hollande* & *Amsterdam*, ont souvent troublé le gouvernement. 5. Il est accordé (350) des pouvoirs plus étendus, & de la manière la plus sûre, au sénat qu'aux *Etats Généraux* ; ce qui le met en état d'expédier plus promptement & avec plus de secret toutes les affaires, qu'il n'est possible de le faire en *Hollande*.

Les principaux changemens qu'il semble qu'on pourroit faire au gouvernement *britannique* pour le rendre le plus parfait modèle d'une monarchie limitée, sont *premièrement*. Le plan du parlement républi-

cain doit être rétabli en rendant la représentation égale, & en privant du droit de suffrage dans les élections provinciales quiconque n'a pas cent livres sterling de revenu par an. *Secondement*, la *Chambre des Communes* emportant trop la balance sur celle des Pairs, foible comme elle est à-présent, il faut en éloigner les évêques & les Pairs d'*Ecosse*, dont la conduite dans les parlemens précédens détruisit entièrement l'autorité de cette Chambre. Le nombre des membres de la *Chambre Haute* doit être augmenté jusqu'à trois ou quatre cens. Leur séance doit être à vie, & non pas héréditaire. Ils auront le privilège d'élire leurs collègues, & il ne sera permis à aucun membre des *Communes* de refuser la séance qu'on pourra lui offrir dans la *Chambre Haute*. Par ce moyen la *Chambre des Pairs* ne seroit composée que de gens distingués (351) par leur crédit, par leur capacité, & par leur zèle pour la nation ; & le premier brouillon qui lèveroit la tête dans la *Chambre des Communes*, pourroit être lié d'intérêt avec la *Chambre des Pairs*. Une telle aristocratie seroit une barrière admirable pour & contre la monarchie. Maintenant la balance de notre gouvernement dépend en quelque sorte de l'habileté & de la conduite du souverain, qui est une chose incertaine & fort sujette à caution.

Je conviens que ce plan de monarchie limitée, quoique corrigé, est encore susceptible de trois grand inconvéniens. *Premièrement*. Il ne détruit pas entièrement les partis de la Cour & du pays ; il ne fait que le modérer. *Secondement*. Le caractère personnel du roi aura toujours une grande influence dans le gouvernement. *Troisièmement*. Le droit de faire la guerre réservé à une seule personne, qui négligera toujours de discipliner les milices pour avoir un prétexte de conserver une armée considérable sur pied ; tout cela est évident un désordre dans le gouvernement *britannique*, qui causera tôt ou tard sa ruine entière. J'avouerai pourtant que la *Suède* semble en quelque sorte avoir remédié à ces inconvéniens, ayant avec sa monarchie limitée des milices, & une armée considérable sur pied, laquelle (352) est beaucoup moins dangereuse que celle de la *Grande-Bretagne*.

Je finis en observant que c'est une erreur assez générale, de croire qu'une grande région, telle que la *France* ou l'*Angleterre*, ne sauroit

s'accommoder de l'Etat républicain, qui ne peut guère avoir lieu, dit-on, que dans une ville ou dans un petit pays. Le contraire paroît évident. Il est vrai néanmoins qu'il est plus difficile de former un gouvernement républicain dans une grande région que dans une ville, où il est aisé de le maintenir dans une forme solide, & d'en éloigner le tumulte & les factions, dès qu'il s'y est une fois introduit. Dans un grand pays, les parties éloignées ont bien de la peine à concourir à un plan de gouvernement libre : elles sont bien plus portées à estimer & à révérer une seule personne, qui se prévalant de cette faveur populaire, peut s'emparer de l'autorité souveraine, & forcer les plus opiniâtres à se soumettre à son gouvernement monarchique. Une ville au-contraires agit de concert, l'égalité naturelle des biens favorise la liberté, & le voisinage des citoyens les met en état de s'assister mutuellement les uns les autres. Sous les princes absolus même le gouvernement des villes est communément républicain, tandis que celui des (353) provinces est monarchique. Mais ces mêmes circonstances qui favorisent l'établissement du gouvernement républicain dans les villes, en rendent la constitution plus foible & plus chancelante. Les démocraties sont turbulentes : car quand même on sépareroit ou diviseroit le peuple en petites associations pour donner leurs suffrages dans les élections, néanmoins le voisinage de leurs demeures dans une ville, les rendra toujours susceptibles de factions & de confusion. Les aristocraties sont plus propres à conserver la paix & l'ordre, & sont à cause de cela fort vantées par les anciens écrivains ; mais elles ne laissent pas d'être jalouses, soupçonneuses & oppressives. Dans un gouvernement fort étendu & formé sur des principes bien raisonnés, il se trouve assez de moyens de perfectionner la démocratie, depuis le plus bas peuple, qu'on peut admettre aux premières élections ou préparations de la république, jusqu'aux plus hauts magistrats, qui dirigent tous les mouvemens. Les parties qui composent ce grand corps sont si éloignées les unes des autres, qu'il est difficile de les engager, par brigue, par préjugé ou par passion, dans des mesures contraires à l'intérêt public.

Il seroit superflu de demander ici si un pareil gouvernement pourroit toujours (354) subsister. Je reconnois la justesse de l'exclamation du poëte, *Homme & pour toujours !* Le monde même n'est probablement pas immortel. Il peut survenir des calamités, qui livrent le plus sage & le plus parfait gouvernement en proye à d'avidés voisins. On ne sait jusqu'où peut se porter l'enthousiasme & les autres travers de l'esprit humain qui peuvent faire négliger totalement le bon ordre & le bien public. Si la différence d'intérêt est bannie, il s'élève des factions bizarres & intraitables de la faveur ou de l'inimitié personnelle. La rouille peut se mettre aux ressorts de la machine la plus exacte, & en déranger les mouvemens. Enfin l'ambition de conquérir est la perte & la ruine de toutes les républiques, & des plus parfaites encore plutôt que des imparfaites, à cause des grands avantages que celles-là ont sur celles-ci. Et quand même il y auroit dans un pareil gouvernement une loi fondamentale contre les conquêtes, les républiques ne laisseroient pas d'avoir de l'ambition aussi bien que certains êtres individuels, & l'intérêt présent fait toujours oublier aux hommes celui de leur postérité. Il suffit, pour l'encouragement des hommes, qu'il soit décidé qu'un gouvernement sur le plan que nous avons donné, fleuriroit pendant beaucoup de siècles, sans nous mêler d'attribuer aux ouvrages des hommes l'immortalité que le Tout-puissant semble avoir refusé aux siens propres.

Fin